

N° 556

# SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat le 7 juin 2019

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (1) sur le **football féminin** et la **Coupe du monde de 2019**,*

Par Mmes Annick BILLON, Céline BOULAY-ESPÉRONNIER, Victoire JASMIN et  
Christine PRUNAUD,

Sénatrices

---

(1) Cette délégation est composée de : Mme Annick Billon, *présidente* ; M. Max Brisson, Mmes Laurence Cohen, Laure Darcos, Joëlle Garriaud-Maylam, Françoise Laborde, M. Marc Laménié, Mme Claudine Lepage, M. Claude Malhuret, Mmes Noëlle Rauscent, Laurence Rossignol, *vice-présidents* ; Mmes Maryvonne Blondin, Marta de Cidrac, Nassimah Dindar, *secrétaires* ; M. Guillaume Arnell, Mmes Anne-Marie Bertrand, Christine Bonfanti-Dossat, Céline Boulay-Espéronnier, Marie-Thérèse Bruguière, Françoise Cartron, MM. Guillaume Chevrollier, Roland Courteau, Mmes Chantal Deseyne, Nicole Duranton, Jacqueline Eustache-Brinio, Martine Filleul, M. Loïc Hervé, Mmes Victoire Jasmin, Claudine Kauffmann, Valérie Létard, Viviane Malet, Michelle Meunier, Marie-Pierre Monier, Christine Prunaud, Frédérique Puissat, Dominique Vérien.



## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>13</b>
1. « Football féminin » ou football ? .....	13
2. Footballeurs et footballeuses : deux « écosystèmes séparés » .....	14
<b>I. UN CONTEXTE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT FÉMININ DANS LEQUEL LE FOOTBALL DOIT S'INSCRIRE.....</b>	<b>19</b>
<b>A. LA PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT : UNE STRATÉGIE NATIONALE ENCOURAGÉE PAR LA LOI.....</b>	<b>19</b>
1. <i>Une démarche globale pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans le sport</i> .....	19
2. <i>Un outil qui s'inscrit dans cette dynamique : la Conférence permanente du sport féminin</i> .....	21
<b>B. UNE ÉVOLUTION À SALUER : LA MOBILISATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL (FFF) EN FAVEUR DE LA PRATIQUE FÉMININE.....</b>	<b>22</b>
1. <i>Le plan de féminisation conduit par la FFF</i> .....	22
a) Le « tournant de 2011 » et le premier plan de féminisation .....	22
b) Le plan « Ambition 2020 » de 2017 .....	23
2. <i>La stratégie de la FFF en vue du Mondial 2019</i> .....	26
a) Le plan « Impact et territoires » .....	26
b) Les enjeux territoriaux de la Coupe du monde .....	27
3. <i>La pratique féminine du football : un essor rapide qui reste à confirmer</i> .....	28
<b>C. UN CONTEXTE POSITIF : L'ÉMERGENCE D'UN PUBLIC AMATEUR DE FOOTBALL FÉMININ .....</b>	<b>29</b>
1. <i>Des qualités techniques reconnues</i> .....	29
2. <i>Des valeurs inspirantes et un capital de sympathie certain</i> .....	30
<b>II. LES INÉGALITÉS ENTRE FOOTBALLEURS ET FOOTBALLEUSES, REFLET DES INÉGALITÉS ENTRE HOMMES ET FEMMES À L'ŒUVRE DANS LA SOCIÉTÉ.....</b>	<b>32</b>
<b>A. JOEUSES DE HAUT NIVEAU : DES RÉMUNÉRATIONS ET UN STATUT TRÈS EN RETRAIT .....</b>	<b>33</b>
1. <i>Les revenus des footballeuses sans commune mesure avec ceux des joueurs</i> .....	33
a) La question des salaires.....	33
b) Des primes dix fois moins élevées en moyenne que celles des joueurs.....	35
c) Des joueuses en situation de précarité ?.....	36
2. <i>Le statut des joueuses en question</i> .....	38
a) Une réelle diversité de profils.....	38
b) Des joueuses qui doivent s'effacer devant leurs homologues masculins .....	39
c) Vers la professionnalisation du football féminin ? .....	40
3. <i>La difficile conciliation de la pratique sportive et des engagements scolaires et professionnels</i> .....	43
a) Le « double projet » et la reconversion des joueuses : une exigence .....	43
b) L'importance des sections sport-études dans la construction du parcours des footballeuses .....	45

---

<b>B. LA PRATIQUE AMATEURE : UN ACCÈS MOINS AISÉ AUX CLUBS, DES CONDITIONS D'ENTRAÎNEMENT MOINS FAVORABLES.....</b>	<b>46</b>
1. <i>Une évolution souhaitable : augmenter l'offre de sections féminines dans les clubs</i> .....	46
2. <i>Un maillage territorial à dynamiser, a fortiori dans les territoires ruraux.....</i>	48
3. <i>Des infrastructures à repenser pour les adapter à la pratique féminine</i> .....	49
a) <i>Une priorité : la structuration des clubs.....</i>	50
b) <i>Une difficulté à surmonter : la question des vestiaires.....</i>	51
c) <i>Des difficultés pratiques non négligeables : horaires d'entraînement, accès aux terrains et matériel.....</i>	52
<b>C. QUEL ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS POUR LES FEMMES DANS LE FOOTBALL ? L'ENJEU DE L'ARBITRAGE.....</b>	<b>53</b>
1. <i>La féminisation de la fonction d'arbitre et ses difficultés</i> .....	54
2. <i>La féminisation de l'arbitrage, un enjeu de mixité</i> .....	55
<b>III. UN IMPÉRATIF : SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU MONDIAL POUR RENFORCER LA VISIBILITÉ DES FOOTBALLEUSES.....</b>	<b>56</b>
<b>A. UNE NÉCESSITÉ : METTRE EN VALEUR LES JOUEUSES.....</b>	<b>56</b>
1. <i>Un déficit de notoriété persistant</i> .....	57
2. <i>Le poids des stéréotypes</i> .....	58
a) <i>Des préjugés récurrents contre la pratique féminine du football</i> .....	58
b) <i>Le football, un milieu sexiste ?</i> .....	59
c) <i>Une question non anecdotique : la tenue vestimentaire.....</i>	60
d) <i>L'attrait du football auprès des jeunes filles : une tendance relativement récente à encourager dès l'école</i> .....	60
3. <i>L'importance des modèles pour encourager la pratique féminine et renforcer l'intérêt du public</i> .....	61
<b>B. UNE DIMENSION ESSENTIELLE : LA MÉDIATISATION.....</b>	<b>64</b>
1. <i>Une exigence : renforcer les droits télévisuels.....</i>	64
a) <i>La mise en place d'un cercle vertueux sur le plan économique</i> .....	64
b) <i>Les attentes liées à la Coupe du monde de 2019</i> .....	65
c) <i>L'importance de la performance</i> .....	68
d) <i>Une piste à envisager pour favoriser la médiatisation du football féminin : l'harmonisation des calendriers des compétitions masculines et féminines</i> .....	69
2. <i>Un levier à mobiliser : la présence des femmes dans les programmes sportifs.....</i>	70
3. <i>La question décisive de la communication des clubs sur leurs équipes féminines</i> .....	71
<b>C. LA COUPE DU MONDE 2019 : UNE OCCASION INÉDITE D'INSCRIRE LA PROMOTION DU FOOTBALL FÉMININ DANS LA DURÉE ET DANS LES TERRITOIRES .....</b>	<b>73</b>
1. <i>Un dispositif médiatique sans précédent pour mettre en valeur une compétition méconnue</i> .....	73
a) <i>La télévision</i> .....	74
b) <i>La radio</i> .....	75
c) <i>La presse écrite, nationale et régionale.....</i>	76
2. <i>Les collectivités territoriales, des partenaires essentiels pour accompagner la montée en puissance de la pratique féminine dans les territoires après le Mondial.....</i>	77

<b>IV. LES CONCLUSIONS DE LA DÉLÉGATION POUR FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ ET LA MIXITÉ DU FOOTBALL À LA FAVEUR DU MONDIAL DE 2019.....</b>	<b>79</b>
A. LE SOUTIEN DE LA DÉLÉGATION À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, QUI S'ENGAGENT POUR LA FÉMINISATION DU FOOTBALL ET LA MISE EN VALEUR DE LA COUPE DU MONDE .....	79
B. DES PERSPECTIVES SOUHAITABLES EN VUE DE L'ÉGALITÉ ENTRE FOOTBALLEUSES ET FOOTBALLEURS : LA PROFESSIONNALISATION DES JOEUSES ET L'HARMONISATION DES CALENDRIERS DES COMPÉTITIONS MASCULINES ET FÉMININES .....	80
C. LA NÉCESSITÉ D'UN NOMBRE ACCRU DE CLUBS ACCUEILLANT DES FOOTBALLEUSES, NOTAMMENT DANS LES TERRITOIRES RURAUX, ET DE L'ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES À LA PRATIQUE FÉMININE.....	81
D. UNE CONVICTIION DE LA DÉLÉGATION : L'INTÉRÊT DE L'INITIATION AU FOOTBALL DANS LE CADRE SCOLAIRE, VECTEUR D'ÉGALITÉ DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE.....	82
E. L'APPEL DE LA DÉLÉGATION AUX MÉDIAS, POUR QUE LA MISE EN VALEUR DU FOOTBALL FÉMININ SE POURSUIVE APRÈS LA COUPE DU MONDE DE 2019.....	82
<b>EXAMEN EN DÉLÉGATION.....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>99</b>
1. LISTE DES DÉPLACEMENTS.....	101
2. COMPTES RENDUS DES DÉPLACEMENTS .....	103
3. LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES .....	119
4. COMPTES RENDUS DES AUDITIONS .....	121
5. DONNÉES ET CHIFFRES CLÉS .....	273



## AVANT-PROPOS

Dès la fin de la session 2017-2018, la délégation a décidé, à l'unanimité, d'inscrire à son programme de travail, pour 2018-2019, une réflexion sur la place des femmes dans le football.

Elle a souhaité saisir l'occasion de la **Coupe du monde féminine, que notre pays accueille pour la première fois en 2019**, pour **mettre en valeur les footballeuses** et montrer que les femmes peuvent aujourd'hui **s'engager dans tous les domaines**, même dans ceux que l'on pourrait spontanément, encore maintenant, considérer comme masculins, dont le football fait partie.

Comme le faisait observer Annick Billon, co-rapporteuse et présidente de la délégation, lors de l'audition de Roxana Maracineanu, ministre des Sports, le 13 décembre 2018 : *« Nous avons pensé que cette thématique s'inscrivait dans le cadre général de l'égalité entre femmes et hommes et illustre notre souci constant de promouvoir une meilleure visibilité des femmes, quel que soit le domaine où elles exercent leur talent »*.

Dans cet esprit, ce rapport évoque à certains égards d'autres travaux de la délégation, comme par exemple ceux qu'elle a consacrés aux femmes militaires en 2015<sup>1</sup> puis aux agricultrices en 2017<sup>2</sup>.

La délégation a eu à cœur, en définissant le périmètre de ce rapport, de ne pas limiter sa réflexion à la **pratique de haut niveau**. Elle a tenu à envisager tous les aspects d'un sport qui, dans un **registre amateur**, doit concerner tous nos territoires et intéresser de très nombreuses femmes.

En effet, la délégation est convaincue que les **valeurs très positives** véhiculées par le sport (et par le football en particulier) – effort, dépassement de soi, engagement collectif, solidarité, respect des règles et de l'adversaire... – sans oublier son importance sur le plan de la **santé** et du **bien-être**, **ne doivent pas exclure les femmes**, quel que soit leur âge et quel que soit le territoire où elles vivent.

Ces valeurs, dont la **portée éducative et citoyenne** est évidente, sont bien évidemment présentes dans le football et il serait **dommage que les petites filles soient privées de l'opportunité de les découvrir** du fait

---

<sup>1</sup> Des femmes engagées au service de la défense de notre pays, *rapport d'information fait au nom de la délégation aux droits des femmes par Corinne Bouchoux, Hélène Conway-Mouret, Brigitte Gonthier-Maurin, Chantal Jouanno, Françoise Laborde et Vivette Lopez*, n° 373, 2014-2015.

<sup>2</sup> Être agricultrice en 2017, *actes du colloque organisé le 22 février 2017 par la délégation aux droits des femmes*, n° 579, 2016-2017 ; et Femmes et agriculture : pour l'égalité dans les territoires, *rapport d'information fait au nom de la délégation aux droits des femmes par Annick Billon, Corinne Bouchoux, Brigitte Gonthier-Maurin, Françoise Laborde, Didier Mandelli et Marie-Pierre Monier*, n° 615, 2016-2017.

de préjugés défavorables au football féminin ou en raison de l'éloignement des équipements sportifs qui leur sont ouverts. Comme l'a rappelé la présidente de la Ligue de football professionnel, Nathalie Boy de la Tour, entendue le 4 avril 2019, « *le football est le troisième lieu éducatif en France après la famille et l'école* ». **Pourquoi les filles en seraient-elles exclues ?**

Force est de constater que dans le sport, **beaucoup reste à faire pour progresser en matière d'égalité**. La ministre des Sports l'a elle-même relevé lors de son audition : « *L'égalité hommes-femmes passe par le sport et par l'accès de toutes et tous à la pratique sportive, sans discriminations, sans préjugés et sans stéréotypes d'aucune sorte. La tâche est immense dans le domaine du sport, comme dans les autres domaines de la société, ce n'est pas la délégation qui me contredira sur ce point !* ».

À ce titre, ce travail prend la suite d'un précédent rapport de la délégation publié en 2011, dont de nombreux constats sont encore d'actualité et dont l'intitulé est particulièrement éloquent : *Égalité des hommes et des femmes dans le sport. Comme dans le marathon, ce sont les derniers mètres les plus difficiles*<sup>1</sup>.

**Notoriété des athlètes, visibilité médiatique, revenus et financement sont les principaux aspects des inégalités entre le sport féminin et masculin, plus particulièrement dans le sport de haut niveau** qui, comme le relevaient nos collègues en 2011, « *reste le plus souvent considéré comme un "parent pauvre" par rapport aux compétitions masculines qui retiennent l'essentiel de l'attention médiatique et des flux financiers qui l'accompagnent* »<sup>2</sup>. À cet égard, **le football ne fait pas exception**. Or il s'agit d'inégalités que l'on retrouve dans la **plupart des domaines de la société** – dans le **registre professionnel**, dans **l'accès aux responsabilités**, notamment **politiques**, dans les **médias**... – où **la légitimité des femmes est encore questionnée**.

Ce rapprochement entre les inégalités à l'œuvre dans la société et celles que l'on observe dans le sport était souligné par le rapport précité de 2011 : « *le sport constitue le révélateur, le miroir grossissant des inégalités auxquelles sont confrontées les femmes en France et dans le monde* »<sup>3</sup>.

L'analyse historique, à cet égard, est révélatrice. En effet, l'histoire nous rappelle que le sport a été l'objet d'une **conquête progressive par les femmes**. Comme la médecine, la politique, l'Université et les grandes écoles, le Barreau, la conduite automobile ou l'aviation, il a ses **pionnières** – cyclistes, alpinistes, aéronautes, escrimeuses, skieuses... – et ses **héroïnes**.

---

<sup>1</sup> Rapport fait au nom de la délégation aux droits des femmes par Michèle André, n° 650, 2010-2011.

<sup>2</sup> Égalité des hommes et des femmes dans le sport. Comme dans le marathon, ce sont les derniers mètres les plus difficiles, op. cit., page 87.

<sup>3</sup> Égalité des hommes et des femmes dans le sport. Comme dans le marathon, ce sont les derniers mètres les plus difficiles, op. cit., page 87.

Il a eu aussi ses **adversaires**, car l'histoire du sport féminin, comme beaucoup d'autres conquêtes féminines, s'est écrite contre un **discours officiel opposé à toute émancipation des femmes par le sport**, considéré comme un **obstacle à leur vocation maternelle**<sup>1</sup>.

Ces considérations valent pour le football, si l'on se réfère à l'**interdiction** dont il a fait l'objet à l'époque de **Vichy**, comme l'a rappelé Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, lors de son audition, le 7 mai 2019.

Aujourd'hui, l'engagement, le parcours et les exploits de pionnières telles qu'Alice Milliat, Violette Morris ou des joueuses du *British Ladies football club*<sup>2</sup> font écho à ceux, entre autres exemples, de Corinne Diacre, Marie-Christine Terroni, Laura Georges, Amandine Henry, Laure Boulleau, Mélissa Plaza, Alex Morgan ou Ada Hegerberg<sup>3</sup>. La délégation constate cependant que la **notoriété de ces personnalités ne saurait à ce jour être comparée à celle des légendes masculines du football**.

**Toutefois, les inégalités entre femmes et hommes qui s'expriment dans le sport ne sont pas irréversibles**. Le sport est en effet un **outil remarquable** « *pour faire évoluer l'image que la société se fait des femmes* » et « *repousser les limites que le préjugé commun leur assigne* »<sup>4</sup>.

La délégation **mise donc sur la Coupe du monde de 2019 pour progresser en matière d'égalité entre femmes et hommes dans le football**.

\*\*\*

En vue de l'élaboration de ce rapport, une équipe de co-rapporteuses représentant diverses sensibilités politiques présentes au Sénat a été désignée, conformément aux usages de la délégation :

- Annick Billon (groupe Union centriste), présidente de la délégation ;
- Céline Boulay-Espéronnier (groupe Les Républicains) ;
- Victoire Jasmin (groupe Socialiste et républicain) ;
- et Christine Prunaud (groupe Communiste républicain citoyen et écologiste).

Cette équipe émane par ailleurs de **territoires très différents : Côtes-d'Armor, Guadeloupe, Paris et Vendée**.

---

<sup>1</sup> Le rapport de 2011 précité renvoie, page 93, à cette citation éclairante du Règlement général d'éducation physique de 1925 : « Les femmes ne sont point faites pour lutter, mais pour procréer ».

<sup>2</sup> Voir l'encadré ci-après sur l'histoire du football féminin et l'intervention d'Élisabeth Bougeard-Tournon au sujet du musée « Il était une fois les Bleues », lors de la table ronde du 16 mai 2019.

<sup>3</sup> Première footballeuse à avoir reçu le Ballon d'or, trophée décerné pour la première fois à une femme en 2018.

<sup>4</sup> Égalité des hommes et des femmes dans le sport. Comme dans le marathon, ce sont les derniers mètres les plus difficiles, op. cit., page 87.

La délégation a procédé à **sept auditions** qui se sont échelonnées entre le 13 décembre 2018 et le 7 mai 2019. Ce cycle de réunions a commencé par l'audition de Roxana Maracineanu, ministre des Sports, que la délégation remercie pour sa disponibilité.

Puis, le 16 mai 2019, une **table ronde sur le rayonnement de la Coupe du monde féminine**<sup>1</sup>, organisée **en partenariat avec la FFF**, dont la délégation **salue l'implication**, a réuni, aux côtés de représentants de la fédération, des acteurs des médias – représentants des principaux diffuseurs du Mondial, commentatrices et journalistes sportifs –, ainsi que la présidente du *Club athlétique Paris 14*.

La délégation a également organisé **deux déplacements** :

- le 21 février 2019, à Orly, dans les nouveaux locaux du **Paris Football Club** ;

- le 18 mars 2019, en **Vendée**, où elle est allée à la rencontre de deux clubs engagés dans la pratique féminine : l'ESOF (*Étoile sportive ornaysienne football*) et le club de Nieul-le-Dolent.

Au total, la délégation a entendu quelque **38 personnalités** – cadres dirigeants de la FFF, responsables de clubs, représentants des médias, joueuses et entraîneurs, commentatrices et journalistes sportifs, auxquels s'ajoutent la ministre des Sports et la présidente de la Ligue de football professionnel.

**Elle adresse tous ses remerciements à toutes celles et ceux qui, par leur expertise et leurs témoignages, l'ont accompagnée dans cette réflexion, plus particulièrement à la Fédération française de football.**

Pendant ces travaux, **l'actualité, Coupe du monde oblige, a fait une place importante au football féminin**, avec par exemple la remise du premier *Ballon d'or* décerné à une joueuse, en décembre 2018<sup>2</sup>, aux côtés du trophée masculin.

Le football féminin a également été **présent dans l'actualité sénatoriale** : un colloque au titre inspirant (« *Les semeuses de la République* »), organisé en partenariat avec la Ligue Paris Ile-de-France de la FFF, a eu lieu au Palais du Luxembourg, le 26 janvier 2019, à l'initiative de Rachid Temal, sénateur du Val-d'Oise qui, en ouvrant cet événement, a rappelé que « *le football, sport universel par essence, ne pouvait continuer à laisser de côté la moitié de l'humanité* », plaidant ainsi pour une féminisation accrue du football.

D'autres institutions ont consacré des réunions et des colloques au thème du football féminin à l'occasion de la Coupe du monde. La délégation

---

<sup>1</sup> Cette table ronde était organisée en trois séquences successives : l'héritage de la Coupe du monde pour les territoires, sa médiatisation, la place des femmes dans le football à travers le commentaire sportif.

<sup>2</sup> La délégation note aussi que l'actualité a mis à l'honneur, entre autres exemples, le **rugby féminin**, dont le Tournoi des Six Nations a été largement relayé par les médias.

souhaite plus particulièrement signaler une **étude menée conjointement par l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) et l'Unesco**, avec le soutien de l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), **sur la promotion du football féminin au niveau international**<sup>1</sup>, dont les trois principaux objectifs sont de dresser un état des lieux précis de la place des femmes dans le football, de répertorier les freins empêchant le développement de cette discipline et de formuler des recommandations concrètes<sup>2</sup>.

Néanmoins, force est de constater que **ces avancées sont dans une certaine mesure ternies**, à quelques jours de l'ouverture de la Coupe du monde, par la manifestation d'un certain **manque de considération** à l'égard des joueuses qui, le 30 mai 2019, ont été priées de céder aux Bleus leurs chambres de Clairefontaine, lieu d'entraînement mythique, sous prétexte que ces derniers devaient préparer un match amical. Ce rapport reviendra sur cet incident regrettable, dont plusieurs médias se sont fait l'écho et qui montre la priorité dont continuent à bénéficier les hommes, en dépit de l'enjeu important de la Coupe du monde.

\*\*\*

À l'ensemble des réunions et déplacements qui ont rythmé la préparation de ce rapport, la délégation a associé le **groupe d'études du Sénat « Pratiques sportives et grands événements sportifs », présidé par Michel Savin**. Elle a beaucoup apprécié la **disponibilité et l'expertise de ces collègues, particulièrement investis dans les thématiques liées à la féminisation du sport**.

Au terme de ses travaux, qui prennent fin le 6 juin 2019, quelques heures avant le coup d'envoi de la Coupe du monde féminine 2019, la délégation espère que celle-ci confirmera la **dynamique récente observée dans le football féminin** et encouragera un véritable **engouement** en faveur de ce sport, **dans tous les territoires**.

Elle souhaite que l'**énergie du Mondial** ne s'interrompe pas en juillet 2019, mais qu'elle **se poursuive dans la durée pour continuer à accompagner la féminisation du football**.

Elle forme le vœu que la Coupe du Monde féminine de 2019 soit l'occasion de **nouveaux progrès en matière d'égalité et de mixité**, à la fois dans le **traitement médiatique** de cette compétition et dans le **quotidien des clubs et des joueuses**.

Elle espère que cet événement majeur laissera un **héritage pérenne** dans les **territoires**.

<sup>1</sup> Cette étude a été lancée au mois de mars 2018. Elle a mobilisé des experts internationaux, des chercheurs et des associations du monde entier.

<sup>2</sup> La publication du rapport, à quelques jours de l'ouverture du Mondial, a donné lieu, le 23 mai 2019, à une conférence-débat à l'IRIS sur le thème : « Quand le football s'accorde au féminin : les enjeux de la féminisation du football ».



## INTRODUCTION

### 1. « Football féminin » ou football ?

Peut-on parler de « *football féminin* » ? Cette question n'est pas anodine.

Le terme de « football féminin » est utilisé par la Fédération française de football (FFF), qui comporte une **direction du football féminin et de la féminisation**, dont la titulaire a été reçue à deux reprises dans le cadre de la préparation de ce rapport<sup>1</sup>.

La délégation a toutefois fréquemment entendu, en préparant ce rapport, des remarques contestant la pertinence de la notion de football féminin, car « *il n'y a qu'un football* », comme l'ont fait observer des participantes à la table ronde du 16 mai 2019 sur le rayonnement du Mondial.

Notre collègue Jean-Jacques Lozach, vice-président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs », est intervenu dans ce sens, lors de l'audition de la ministre des Sports, le 13 décembre 2018 : « *la reconnaissance passe par le vocabulaire. Vous avez remarqué que nous parlons de football "féminin", alors que l'expression de football "masculin" n'est pas utilisée lorsque nous évoquons la Coupe du monde, par exemple... Cette observation nous montre l'étendue des progrès qui restent à réaliser...* ».

Dans le même esprit, Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, a fait valoir, le 7 mai 2019, qu'« *il n'y a pas un football féminin et un football masculin, mais un football tout court !* ».

Ces remarques rejoignent ces propos prononcés par Lilian Thuram en 2014, lors de l'inauguration du stade Charléty : « *Le football, féminin ou masculin, c'est exactement la même chose. Lorsqu'on regarde un match, c'est avant tout les émotions qui nous traversent qui sont importantes* »<sup>2</sup>.

La délégation est consciente que la notion de « football féminin » risque de cantonner la pratique féminine du football dans une sorte de sous-catégorie et de pérenniser un déficit de prestige dont cette discipline a trop longtemps pâti.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de Frédérique Jossinet (voir les comptes rendus des 21 mars et 16 mai 2019).

<sup>2</sup> Cité par le média en ligne Foot d'Elles, le 6 novembre 2018, à propos de l'inauguration de l'exposition itinérante « Mêmes rêves de foot ».

Ce rapport se référera cependant, **par commodité**, au terme de « football féminin », comme l'ont d'ailleurs fait les expertes auditionnées en vue de la préparation de celui-ci.

Ce choix ne signifie pas que le football puisse être considéré comme une discipline sportive « naturellement » masculine. **Les femmes y ont désormais toute leur place et la Coupe du monde de 2019 en constituera l'éclatante démonstration : la délégation en est convaincue.**

## **2. Footballeurs et footballeuses : deux « écosystèmes séparés »**

La réalité observée en amont de ce rapport suggère que footballeurs et footballeuses évoluent actuellement dans des **univers très différents**, en termes de statut, de reconnaissance médiatique ou d'environnement financier.

À certains égards, le football féminin et le football masculin relèvent de « *deux écosystèmes séparés* », selon l'expression de l'une des personnalités entendues par la délégation<sup>1</sup>.

Cette séparation fait d'abord écho au fait que **les joueuses sont exclues du statut professionnel**. Même quand elles consacrent leur vie au football et qu'elles évoluent au plus haut niveau, les footballeuses sont associées au milieu amateur, à la différence de leurs homologues masculins. Dans cette logique, on distingue « *le monde amateur d'un côté avec les footballeuses et le monde professionnel de l'autre avec les footballeurs* »<sup>2</sup>.

**Cette spécificité juridique et statutaire a fortement interpellé la délégation.** En effet, les joueuses dites professionnelles sont liées à la FFF par des « *contrats fédéraux* », qui constituent des contrats de travail homologués par la fédération et peuvent être souscrits dès le niveau du Championnat de France amateur. Ces sportives ne relèvent donc pas de la Ligue de football professionnel, contrairement aux footballeurs.

En termes de statut juridique, il n'existe donc pas de footballeuses de haut niveau qui soient des professionnelles par leur statut, même si dans certains clubs comme l'*Olympique Lyonnais* (OL), les footballeuses s'entraînent à temps complet et perçoivent grâce à ces contrats des revenus suffisants pour vivre.

Contactée le 2 avril 2019 par Christine Prunaud, co-rapporteuse, Mélissa Piazza, ancienne joueuse internationale, titulaire d'un doctorat en psychologie sociale, très engagée contre les discriminations faites aux femmes, a estimé en ce sens que le statut professionnel des joueuses

---

<sup>1</sup> Il s'agit de Marianne Gazeau, présidente de Foot d'Elles, entendue le 11 avril 2019.

<sup>2</sup> Voir le compte rendu de l'audition de Marianne Gazeau, présidente de Foot d'Elles, le 11 avril 2019.

n'existait pas en tant que tel, les contrats signés par les joueuses étant des contrats fédéraux ou semi-professionnels, souvent cumulés avec un emploi.

Cette séparation entre l'univers des footballeurs et celui des footballeuses renvoie aussi à des **considérations financières et médiatiques très différentes**.

Sur le plan des **revenus**, tout d'abord : les ordres de grandeur sont sans commune mesure entre des stars masculines très fortunées et les difficultés des joueuses qui, pour la plupart, sont contraintes de travailler parallèlement à leur entraînement et dont des témoins entendus par la délégation ont souligné les conditions de vie particulièrement modestes, voire précaires pour certaines.

Sur le plan de la **notoriété** et de la **médiatisation** ensuite, car l'affluence dans les stades est sans comparaison entre les matchs du championnat féminin et ceux du championnat masculin, de même que le nombre de téléspectateurs.

Il en résulte, sur le plan des **moyens**, des différences considérables, liées pour l'essentiel aux **droits télévisuels**, nettement plus importants pour le football masculin que pour le football féminin.

Ce rapport reviendra plus en détails sur ces différents constats.

## UNE BRÈVE HISTOIRE DU FOOTBALL FÉMININ

### Les pionnières

La pratique du football féminin débute au Royaume-Uni à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (le 9 mai 1881 était disputé le premier match opposant deux équipes féminines, une anglaise et une écossaise). Elle y est favorisée par la Première Guerre mondiale, période pendant laquelle se manifeste en Angleterre un engouement certain pour le football féminin. Dans un registre caritatif, un match joué le 25 décembre 1917 par des équipes féminines rassemble 10 000 spectateurs et permet de lever des fonds en faveur des soldats britanniques.

En France, le football féminin apparaît en 1912 au sein de *Femina Sport*, club permettant aux femmes la pratique de diverses disciplines sportives, qui organise le 30 septembre 1917 le premier match officiel opposant deux équipes de l'association. Faute d'équipes féminines en nombre suffisant, d'autres matchs, mixtes, sont ensuite organisés contre des équipes scolaires masculines ou des équipes de grands clubs sportifs de la capitale. Toutefois, aucune équipe mixte n'est constituée.

Alice Milliat, engagée en faveur de Jeux olympiques féminins, fonde la *Fédération des Sociétés Féminines et Sportives de France* (FSFSF). Cette dernière crée, selon le modèle masculin, un championnat de football, initialement restreint aux équipes parisiennes et qui deviendra réellement national dans les années 1920. Des règles du jeu spécifiques par rapport au football masculin limitent toutefois, entre autres particularités, les temps de jeu et les dimensions du terrain.

Le 29 avril 1920, une sélection des meilleures joueuses françaises l'emporte à Manchester face aux *Dick Kerr Ladies* devant 25 000 spectateurs. Quelques mois plus tard, la revanche organisée au *Stade Pershing de Paris* se conclut par un match nul devant un public de 12 000 personnes, affluence témoignant de l'intérêt pour cette nouvelle activité sportive qui suscite des vocations et permet la création de clubs féminins en France, à l'instar du Royaume-Uni.

### **Vers l'interdiction du football féminin**

Si la pratique du football féminin se développe en France et en Grande-Bretagne, où les matchs rencontrent du succès, elle y reste controversée en France et fait l'objet de nombreuses critiques au nom des convenances et de la décence. « *Que les jeunes filles fassent du sport entre elles, dans un terrain rigoureusement clos, inaccessible au public : oui, d'accord. Mais qu'elles se donnent en spectacle, à certains jours de fête, où sera convoié le public, qu'elles osent même courir après un ballon dans une prairie qui n'est pas entourée de murs épais, voilà qui est intolérable !* »<sup>1</sup>. Ces propos du cycliste et journaliste Henri Desgrange, tenus en 1925, illustrent ce climat hostile au football féminin. D'autres réticences tiennent au risque de stérilité que certains associent à la pratique du football.

Dans ce contexte, le football féminin décline au fil des saisons. En 1926, le décès en plein match d'une joueuse accrédite la thèse de la nocivité du football pour les femmes. Puis la décision de la FSFSF, en 1932, de ne plus soutenir le football féminin condamne *de facto* celui-ci et l'on assiste à une quasi-disparition de l'activité.

Par un arrêté publié le 27 mars 1941, le gouvernement de Vichy, au nom de la protection de la maternité, interdit aux femmes la pratique d'un certain nombre de sports : le football, les sports de combat, le rugby et le cyclisme de compétition.

### **Le renouveau**

Après presque trois décennies d'éclipse, le renouveau du football féminin débute en 1968, lorsque les joueuses du FCF Reims disputent un « lever de rideau » du match Reims - Valenciennes.

Alors que le football féminin n'est pas encore reconnu par les instances dirigeantes ni par les structures internationales (FIFA et UEFA), les Françaises participent en 1969 en Italie à un championnat d'Europe de football féminin, remporté par l'Italie. Une Coupe du monde féminine se déroule également en Italie en 1970. Ces deux compétitions ne sont toutefois pas officielles<sup>2</sup>. Le 29 mars 1970, le conseil fédéral de la FFF reconnaît enfin le football féminin : le premier match international féminin se tient le 17 avril 1971 ; un championnat de France est organisé en 1974.

<sup>1</sup> Cité par Ghislain Corr a, « Aux origines du football féminin », Sofootblog, 8 mars 2016.

<sup>2</sup> Institut de relations internationales et stratégiques - Observatoire géostratégique du Sport - « Le football féminin : l'autre histoire du football » - Emerick Dumas - avril 2019, p.7.

En 1982, l'UEFA crée la première compétition européenne féminine<sup>1</sup> dont la finale se déroule en 1984 et qui deviendra le Championnat d'Europe féminin de l'UEFA<sup>2</sup> en 1989 ; la Coupe du monde féminine de la FIFA est créée en 1991<sup>34</sup>.

Malgré quelques succès lors de compétitions internationales, le football féminin fait néanmoins l'objet d'une attention discrète en France. Son réel essor ne débute qu'avec la création du premier pôle « espoir féminin » en 1998 à l'Institut national du football de Clairefontaine, où les joueuses sont formées à la pratique du sport de haut niveau. Les résultats sont rapidement positifs, avec des qualifications régulières aux championnats d'Europe depuis 1997, ainsi qu'à quatre coupes du monde en 2003, 2011, 2015 et 2019. Six autres pôles « espoirs féminins » ont aussi été créés dans les régions.

La Coupe du monde qui s'est déroulée en Allemagne en 2011, pays d'élection du football féminin où ce sport est traditionnellement très apprécié et attire un public nombreux, a constitué un véritable tournant en permettant de mettre en valeur le jeu et la technique des joueuses grâce à une couverture médiatique satisfaisante.

On peut donc espérer que la Coupe du monde de 2019 permettra au football féminin, au terme d'un peu plus d'un siècle d'existence, de progresser encore, tant en nombre de licenciées qu'en audience.

---

<sup>1</sup> <https://fr.uefa.com/womenseuro/history>

<sup>2</sup> <https://fr.uefa.com/insideuefa/about-uefa/history>

<sup>3</sup> Voir l'intervention d'Élisabeth Bougeard-Tournon, responsable du service Communication et promotion du football amateur de la FFF, à propos du musée « Il était une fois les Bleues », reproduite dans le compte rendu de la table ronde du 16 mai 2019.

<sup>4</sup> Institut de relations internationales et stratégiques – Observatoire géostratégique du Sport – « Le football féminin : l'autre histoire du football » - Emerick Dumas - avril 2019, p.8-9.



## I. UN CONTEXTE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT FÉMININ DANS LEQUEL LE FOOTBALL DOIT S'INSCRIRE

### A. LA PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT : UNE STRATÉGIE NATIONALE ENCOURAGÉE PAR LA LOI

#### 1. Une démarche globale pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans le sport

Au cours de son audition par la délégation, le 13 décembre 2018, la ministre des Sports Roxana Maracineanu a rappelé les **principales inégalités entre hommes et femmes à surmonter dans le domaine du sport**, relevant entre autres manifestations de cette situation la lente progression de la **retransmission télévisée du sport féminin**, qui représente seulement 16 à 20 % du volume horaire (14 % en 2014 et 7 % en 2012). Elle a également noté la **sous-représentation des femmes** :

- parmi les **sportifs de haut niveau** (environ 38 %) ;

- et dans les **instances dirigeantes des fédérations**, où elles constituent pourtant 38 % des licenciés : on ne compte en effet que **16 présidentes pour 117 fédérations**.

À cet égard, notre collègue Jean-Jacques Lozach, vice-président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs », a observé le 13 décembre 2018 que les fédérations « *doivent impulser ce mouvement de féminisation du sport dans son ensemble* », notant que « *seule une femme préside à ce jour une fédération sportive olympique* » (il s'agit d'Isabelle Lamour, à la tête de la Fédération française d'escrime). Jean-Raymond Hugonet, membre du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs », a pour sa part estimé, le 13 décembre 2018, que « *le football [constituait] un exemple à suivre* » en matière de féminisation, mentionnant l'« *opportunité à saisir* » que constitue la **présence de femmes à des postes éminents de la gouvernance du football**. Témoignent en effet de cette conjoncture favorable Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue professionnelle de football et, à la FFF, Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, Laura Georges, secrétaire générale et Florence Hardouin, directrice générale, par ailleurs classée par le magazine *Forbes* troisième femme la plus importante du monde dans le domaine du sport, comme l'a rappelé Jean-Raymond Hugonet. À cette liste, Annick Billon, présidente de la délégation et co-rapporteuse, a ajouté le nom de Fatma Samoura, secrétaire générale de la FIFA, et s'est félicitée de la « *féminisation progressive de certains postes clé dans le domaine footballistique* ».

S'agissant de la féminisation des instances dirigeantes des fédérations sportives, la ministre des Sports a insisté sur l'« *avancée majeure* » liée à la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, qui a introduit le principe de **parité dans les instances de gouvernance des fédérations sportives agréées**, au lieu du principe de féminisation au *prorata* du nombre de licenciées qui prévalait auparavant.

En ce qui concerne la dynamique de féminisation des fédérations sportives encouragée par le ministère, Roxana Maracineanu a commenté la mise en place de **plans de féminisation** par les fédérations, liées par des conventions d'objectifs conclues avec le ministère, **89 fédérations** étant dotées d'un plan de ce type en 2017. Ce rapport précisera ci-après le plan de féminisation de la FFF, qui s'inscrit dans cette stratégie globale.

Quant à la féminisation de l'encadrement technique des fédérations (cadres dirigeants de Directions techniques nationales ou DTN), la ministre a insisté sur l'attention dont fait l'objet la constitution d'un « **vivier de hauts potentiels féminins** » par la généralisation de **formations**.

Roxana Maracineanu a également évoqué les initiatives destinées à « *accompagner la prise de responsabilité par les femmes* » et à « *enraciner la mixité* », citant les réseaux de sportives qui se sont constitués et l'aide apportée par des structures telles que l'association *Femix'Sports* et les modules de formation dispensés par celle-ci (« Réussir au féminin », « Demain, réussir en mixité »).

S'agissant de la pratique sportive, la ministre a noté que le taux de féminisation des licences délivrées par les fédérations faisait partie des indicateurs de performance retenus dans le cadre du budget de son ministère.

En dépit de ces initiatives, que salue la délégation, force est de constater, avec la ministre des Sports, que si « *la place des femmes évolue* » dans notre société et plus particulièrement dans le sport, en revanche « *la dernière marche reste difficile à franchir* ». En effet, on ne compte encore à ce jour qu'une dizaine de femmes parmi les cadres dirigeants des DTN des fédérations, tandis qu'un tiers des femmes cadres « *occupent en réalité un poste d'adjointe* ». **Un effort reste à donc à promouvoir, selon Roxana Maracineanu, pour créer les conditions de l'égalité pour l'accès aux postes de haut niveau.**

Parmi les chantiers à dynamiser pour renforcer la féminisation du sport en général, la ministre a évoqué le **statut des sportives professionnelles** et la nécessaire **féminisation du métier d'entraîneur**, aspects que l'on retrouve dans le football et sur lequel ce rapport reviendra ultérieurement.

La délégation salue la féminisation récente de fonctions décisives de la gouvernance du football et espère que cette situation exercera une influence positive sur d'autres sports réputés non féminins *a priori*.

Elle forme le vœu que cette dynamique favorable sorte renforcée du Mondial 2019.

## 2. Un outil qui s'inscrit dans cette dynamique : la Conférence permanente du sport féminin

Créée par la loi n° 2017-261 du 1<sup>er</sup> mars 2017<sup>1</sup>, la Conférence permanente du sport féminin a vocation à **suivre l'évolution des pratiques sportives des femmes**, à faciliter la professionnalisation du sport féminin et à favoriser sa médiatisation.

Cette structure, dans laquelle siègent des représentants du monde sportif et des médias ainsi que des élus locaux, a été installée en septembre 2017 et a tenu sa **deuxième réunion plénière en janvier 2019**. Il faut espérer qu'elle contribue de manière décisive à la féminisation du sport.

Selon la ministre des Sports, **quatre thématiques** structurent les politiques publiques dans lesquelles intervient la conférence :

- développement des pratiques sportives ;
- accès aux responsabilités ;
- médiatisation ;
- économie du sport féminin.

Entre autres pistes de travail, Roxana Maracineanu s'est déclarée sensible à l'idée de « *développer la pratique sportive de loisir en l'adaptant aux besoins des femmes* ». Elle a également commenté l'intérêt d'un **partenariat avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour renforcer la diffusion du sport féminin**, car « *l'exposition médiatique du sport, et notamment du féminin, a un effet positif sur la pratique* ».

Ce rapport montre que le football féminin illustre ce constat.

---

<sup>1</sup> Loi n° 2017-261 du 1<sup>er</sup> mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité du sport.

## **B. UNE ÉVOLUTION À SALUER : LA MOBILISATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL (FFF) EN FAVEUR DE LA PRATIQUE FÉMININE**

### **1. Le plan de féminisation conduit par la FFF**

Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la Fédération française de football (FFF), auditionnée par la délégation le 21 mars 2019, a exposé les initiatives mises en œuvre par la fédération pour favoriser la féminisation du football.

#### *a) Le « tournant de 2011 » et le premier plan de féminisation*

La directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF a commenté le **tournant décisif qu'a constitué l'année 2011** dans l'élaboration de la stratégie de la fédération :

- élection à la tête de la fédération nationale de Noël le Graët, convaincu de la nécessité de promouvoir le football féminin<sup>1</sup> ;

- et accession de l'équipe de France, pour la première fois, à la demi-finale lors de la Coupe du monde féminine qui s'est déroulée en Allemagne.

Selon Frédérique Jossinet, « *Les Français ont découvert à cette occasion la qualité de jeu ainsi que le bon esprit du football féminin* », a fortiori après que « *l'attitude de l'équipe de France masculine en Afrique du sud a donné du football une image dégradée lors du Mondial de football de 2010* ».

Un **premier plan fédéral** a donc, en 2011, érigé la féminisation de la pratique du football en « *priorité sur l'ensemble des territoires* », à une époque où le nombre de licenciées se limitait à 51 000, l'objectif étant d'atteindre vers 2016 un effectif de 100 000 licenciées, largement dépassé depuis. Parallèlement, la fédération fléchait la nécessité de renforcer la place des femmes dans l'encadrement (dirigeantes, éducatrices et arbitres).

En 2014, le dépôt auprès de la FIFA de la **candidature de la France pour accueillir le Mondial 2019** s'inscrivait dans la volonté de **dynamiser la pratique féminine du football**, car la FFF tenait à susciter, en faveur du football féminin, un **élan populaire** inspiré de celui qui était résulté du Mondial 1998.

---

<sup>1</sup> La délégation a entendu sur ce sujet diverses responsables de la FFF (vice-présidente déléguée et secrétaire générale notamment, outre Frédérique Jossinet) mais pas son président lui-même.

b) Le plan « *Ambition 2020* » de 2017

L'année 2017 a constitué la **deuxième étape** de la stratégie de féminisation mise en place par la fédération, qui s'est matérialisée par l'élaboration du plan « *Ambition 2020* », parallèlement au plan « *Impact et héritage* » centré sur la Coupe du monde féminine.

Le plan « *Ambition 2020* » renforce donc les objectifs en matière de féminisation précédemment évoqués et définit à l'échéance de 2020 les **cibles suivantes** :

- **200 000 licenciées** ;
- **8 000 équipes intégralement féminines** ;
- **4 000 clubs dotés d'au moins une équipe féminine** ;
- **1 500 arbitres** ;
- **1 500 écoles féminines de football** ;
- **8 000 éducatrices et animatrices**, dont 100 disposeront d'un diplôme supérieur, des bourses devant être attribuées à cet effet.

**Deux ans après le lancement du plan « *Ambition 2020* », le bilan** présenté par Frédérique Jossinet le 21 mars 2019, puis lors de la table ronde du 16 mai 2019, montre à la fois les **progrès accomplis** (sur lesquels a également insisté Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, le 7 mai 2019) et le **chemin qui reste à parcourir** :

- **180 000 licenciées en avril 2019** (on en comptait 51 000 en 2011) ;
- **8 500 clubs** accueillant des joueuses, dont **plus de 3 000** sont dotés **d'au moins une équipe féminine** ;
- **905 écoles féminines de football** ;
- **1 550 éducatrices et animatrices**, dont **85 diplômées du supérieur** ;
- **1 000 arbitres**.

Ce rapport reviendra ultérieurement sur le défi que constitue le renforcement des effectifs de femmes arbitres, dont Frédérique Jossinet n'a pas occulté les difficultés.

S'agissant des implications du plan « *Ambition 2020* » en matière d'**accès aux responsabilités** pour les femmes, Frédérique Jossinet a, lors de ses interventions devant la délégation, commenté l'initiative consistant à accompagner le « **club des 100 femmes** », un groupe de femmes sélectionnées parmi les encadrantes des instances de football. L'objectif est de faire monter ces femmes en compétences afin de les préparer à exercer de hautes responsabilités notamment grâce à des exercices de *mentoring* et de prise de parole et à des formations à la gestion financière des clubs. À ce jour, **70 femmes à haut potentiel** ont ainsi été accompagnées.

De fait, le rapport précité de la délégation publié en 2011 sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport a montré les « *pesanteurs sociologiques propres au monde du sport* » affectant la **mixité de l'encadrement**. Or les auditions menées en 2011 ont souligné l'**influence du sexe des personnels encadrants sur le recrutement des pratiquants** : les encadrants étant en majorité des hommes, et particulièrement dans le football, ils **perpétuent la présence massive des hommes au sein des clubs sportifs**. « *La mixité des personnels qui encadrent les activités physiques et sportives constitue un enjeu essentiel pour l'avenir de la pratique féminine* », faisait donc observer ce précédent rapport.

La **mixité** est donc un réel enjeu de l'évolution du football. Or Audrey Keysers, co-auteure de l'ouvrage *Football féminin : la femme est l'avenir du foot*, a insisté, au cours de son audition, le 5 février 2019, sur l'**absence de mixité dans le football** : « *il n'y a que des hommes dans le football masculin, et que des femmes dans le football féminin* », si l'on fait toutefois exception de parcours encore hors normes comme celui de Corinne Diacre, première femme à avoir entraîné des joueurs du championnat professionnel.

Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, entendue le 7 mai 2019, a pour sa part plaidé en faveur d'un renforcement de la mixité du football, qui selon elle **apporte aux clubs « harmonie » et « équilibre »**. Cette aspiration à la mixité du football rejoint les propos de notre collègue Rachid Temal qui, lors du colloque dont il a pris l'initiative au Sénat le 26 janvier 2019, a fait observer que « *le football doit être un sport qui rassemble* » et qu'il importait que la mixité soit la «  *pierre angulaire des politiques publiques* ».

En définitive, Brigitte Henriques a qualifié le Mondial 2019 de «  *rendez-vous de la mixité* ».

**La délégation salue l'engagement de la FFF en faveur du football féminin et de la mise en valeur de la première Coupe du monde féminine organisée dans notre pays.**

**Elle ne peut que souscrire à l'ambition affichée de renforcer la mixité dans le football, qu'il s'agisse de l'encadrement ou de la pratique.**

### LES CHIFFRES CLÉ DU FOOTBALL FÉMININ EN FRANCE<sup>1</sup>

#### 2011 :

- 51 000 licenciées
- 26 000 dirigeantes
- 750 éducatrices et animatrices
- 670 arbitres

#### 2019 :

- 180 000 licenciées
- 35 000 « dirigeantes »
- 1 550 éducatrices et animatrices
- 867 arbitres
- **Plus de 3 000 clubs** dotés d'au moins une équipe féminine
- 905 écoles féminines de Football

#### Objectifs 2020 :

- 200 000 licenciées
- 8 000 éducatrices et animatrices
- 1 500 arbitres
- 1 500 écoles féminines de football
- 8 000 équipes intégralement féminines
- 4 000 clubs dotés d'au moins une équipe féminine

### LA COUPE DU MONDE FÉMININE DE FOOTBALL : CHIFFRES CLÉS

Du 7 juin au 7 juillet 2019

8<sup>ème</sup> Coupe du monde féminine de la FIFA (première édition en 1991)

1<sup>ère</sup> Coupe du monde féminine organisée en France

Match d'ouverture au Parc des Princes

Demi-finales et finales au Parc *Olympique Lyonnais*

31 jours de compétition

52 matchs

24 équipes

9 villes hôtes : Grenoble, Le Havre, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Reims, Rennes, Valenciennes

Plus de 80 actions de promotion dans les territoires pour accompagner la compétition.

---

<sup>1</sup> Source : FFF : voir les comptes rendus des 21 mars et 16 mai 2019.

## 2. La stratégie de la FFF en vue du Mondial 2019

### a) Le plan « Impact et territoires »

Parallèlement au plan « Ambition 2020 » évoqué ci-dessus, la FFF a mis en place un plan dénommé « *Impact et héritage* », dont l'ambition partagée par la délégation est que l'effet d'entraînement attendu de la Coupe du monde de 2019 sur la pratique féminine se prolonge dans la durée.

Cet objectif implique de fidéliser les nouvelles licenciées qui s'inscriront après le Mondial, ce qui suppose de les accueillir dans de bonnes conditions (*cf. infra*).

Le souhait de la FFF est de faire en sorte que l'accueil de la Coupe du monde permette à la France de devenir une **nation de référence en termes de football féminin**.

Le plan « *Impact et héritage* » vise à « *créer une adhésion en amont* » de la Coupe du monde et à **mobiliser autour de cet événement les acteurs du football** : les 13 ligues, les 90 districts et les 16 000 clubs.

Les priorités définies par la FFF concernent, comme l'a relevé Frédérique Jossinet le 21 mars 2019, puis le 16 mai 2019 :

- le **rayonnement sur l'ensemble du territoire**, « *aussi bien ceux qui accueillent des matchs que les autres territoires métropolitains et ultramarins* »<sup>1</sup> ;

- le fait de devenir « *la référence de l'élite mondiale du football féminin* » ;

- la volonté de « *permettre aux femmes d'accéder à des postes d'encadrement pour davantage de mixité dans les instances dirigeantes du football* » ;

- l'accueil et la fidélisation des licenciées et futures licenciées attendues de la Coupe du monde de 2019.

Il s'agit aussi, ainsi que l'a fait observer Frédérique Jossinet lors de la table ronde du 16 mai 2019, de susciter un « *véritable engouement populaire autour de l'Équipe de France* ».

Ces différents points montrent l'imbrication et la cohérence des objectifs définis par les plans « Ambition 2020 » et « Impact et héritage ».

En résumé, la directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF a ainsi défini les quatre ambitions de la fédération à l'égard du Mondial 2019 : « *célébrer une fête familiale et un succès populaire, laisser un héritage fort pour le sport féminin, faire preuve d'excellence organisationnelle et assurer une performance sportive* ».

---

<sup>1</sup> Voir les comptes rendus du 21 mars et du 16 mai 2019.

*b) Les enjeux territoriaux de la Coupe du monde*

Les **enjeux territoriaux de la Coupe du monde** ont été évoqués par Frédérique Jossinet le 21 mars 2019, puis lors de la table ronde du 16 mai 2019.

La sélection des neuf villes hôtes s'est ainsi appuyée non seulement sur la qualité des infrastructures sportives, mais aussi sur « *l'héritage espéré dans les territoires* ». **Cette préoccupation a donc été un fil conducteur de l'organisation du Mondial.**

Chaque sélection a mis en valeur une « *politique publique phare* » :

- le « mieux vivre par la mixité » pour **Lyon** ;
- l'« alliance du sport et de la culture » à **Rennes** ;
- la « santé par le sport » au **Havre** ;
- la « mixité des quartiers » à **Grenoble** ;
- la « fierté d'accueillir » pour **Valenciennes**, « *avec une vraie attention envers la jeunesse* »<sup>1</sup> ;
- l'« excellence » à **Reims** ;
- « la ville du sport » à **Montpellier** ;
- « changer les mentalités par le sport » à **Nice** : l'objectif est d'« *installer davantage de cohésion sociale, notamment par les liens intergénérationnels* »<sup>2</sup> ;
- « capitale mondiale des grands événements » pour **Paris**.

La FFF a également pour perspective de **faire rayonner la Coupe du monde sur l'ensemble du territoire** à travers un **programme varié d'animations et d'événements**. Le 21 mars 2019, la directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF a évoqué les quelque **80 actions menées depuis le mois de septembre 2018 autour de la Coupe du Monde de 2019** sous forme de plateaux de jeux, d'accueil de nouvelles dirigeantes, d'animations autour de l'arbitrage ou de développement de nouvelles pratiques.

« *Il ne s'agit pas seulement de remplir les stades, il faut laisser un héritage tangible* », a fait observer le 7 mai 2019 Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA.

**La mise en valeur des territoires se combine avec la promotion du football féminin**, puisque les villes hôtes ont été sélectionnées en fonction de leur implication dans ce domaine. Les dossiers de candidature ont donc été appréciés en fonction de la **place faite par les villes candidates aux femmes**

---

<sup>1</sup> Voir le compte rendu de la table ronde du 16 mai 2019.

<sup>2</sup> Voir le compte rendu de la table ronde du 16 mai 2019.

**dans la pratique sportive**, dans les entreprises et dans les universités, et de leur engagement en faveur d'une **évaluation de la situation après l'évènement**, afin que la Coupe du monde permette la mobilisation d'un vaste public dans les stades et contribue à encourager le football féminin.

### **3. La pratique féminine du football : un essor rapide qui reste à confirmer**

Il faut rappeler que la pratique féminine du football, au plus haut niveau comme en amateur, demeure **récente**, même si son histoire remonte en France au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Comme le montre l'encadré ci-dessus sur l'histoire du football féminin, la pratique du football par les femmes n'est reconnue par la fédération que depuis 1970. Signe de l'antériorité du football masculin, le *Ballon d'or*, trophée particulièrement prestigieux attribué au meilleur joueur de football de l'année, a été créé par la FIFA en 1956 mais n'a été étendu aux femmes qu'en décembre 2018, soit un retard de 62 ans.

La récente et rapide progression du nombre de joueuses doit donc être appréciée à l'aune de la relative jeunesse du football féminin. **Les efforts mis en œuvre par la fédération, pour prometteurs qu'ils soient, n'en restent pas moins à confirmer.**

La directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF a ainsi identifié, le 21 mars 2019, un **obstacle majeur à surmonter pour parvenir à l'objectif de 200 000 licenciées défini dans le cadre du plan « Ambition 2020 » : l'adaptation des infrastructures**. Ce sujet primordial passe par la mise à disposition de vestiaires féminins dans les clubs, question loin d'être anodine. Elle a estimé que les efforts en la matière devaient être poursuivis pour que les filles qui souhaiteront s'inscrire dans un club après le Mondial puissent être effectivement accueillies : « *Il y a là un véritable enjeu* », a-t-elle souligné.

Les faiblesses du football féminin, sur lesquelles ce rapport reviendra ci-après, ont été ainsi résumées par la présidente de la Ligue de football professionnel, entendue le 4 avril 2019 :

- faible proportion de femmes parmi les licenciés : malgré des progrès récents, « *les femmes représentent moins de 8 % des licenciés dans le football en France, contre 35 % dans le basket ou 48 % dans le volley* » ;

- quasi absence des femmes du personnel encadrant : sur ce point, le faible nombre de « *femmes qui forment, qui entraînent ou qui arbitrent* » a été présenté comme un « *enjeu fédéral* » ;

- « *déficit d'attractivité* » d'une discipline sportive qui peine encore à attirer un public nombreux dans les stades et à la télévision, même si, comme ce rapport le relèvera ci-après, le football féminin a désormais un

public qui apprécie ses qualités techniques et les valeurs incarnées par les joueuses ;

- **faiblesse des droits télévisuels** qui en résultent et, en général, des **ressources** disponibles, avec des conséquences évidentes sur la **rémunération** des joueuses. À cet égard, le président du *Paris Football Club* (PFC) avait estimé le 26 janvier 2019, lors du colloque « *Les semeuses de la république* » organisé au Sénat, que « *le modèle économique du football féminin demeure imparfait* ».

Ce rapport reviendra par la suite sur les différentes difficultés auxquelles est confronté le football féminin malgré ses atouts certains et sur les avancées constatées depuis quelques années.

### **C. UN CONTEXTE POSITIF : L'ÉMERGENCE D'UN PUBLIC AMATEUR DE FOOTBALL FÉMININ**

Malgré les contrastes persistants entre la **notoriété du football masculin** et le **rayonnement encore en devenir du football féminin**, les auditions auxquelles la délégation a procédé ont montré que le football féminin suscitait aujourd'hui un véritable **intérêt** et une réelle **adhésion** auprès d'un certain public.

#### **1. Des qualités techniques reconnues**

Notre collègue Claude Kern, vice-président du groupe d'étude « Pratiques sportives et grands événements sportifs » a salué, lors de l'audition du 28 mars 2019, la « *pratique pure, sans triche et d'un beau jeu* » que constitue le football féminin. Marianne Gazeau, présidente de *Foot d'Elles*, média en ligne qui promeut le football féminin, entendue le 11 avril 2019, estime pour sa part que « *Le jeu est très technique chez les femmes, qui font moins d'arrêts et moins de "cinéma" que les hommes* », même si, selon elle, les amateurs de football masculin attendent des matchs un **spectacle** qu'ils estiment ne pas trouver dans le football féminin, en raison d'un jeu qu'ils perçoivent comme « *plus lent* ». Pourtant, selon Jean-Jacques Lozach, vice-président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs », « *Le football féminin est devenu un sport de très haut niveau qui sait se montrer spectaculaire* »<sup>1</sup>.

Dans le même esprit, Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, a quant à elle insisté sur la « *qualité de jeu* » et « *le bon état d'esprit du football féminin* » lors de son audition, le 21 mars 2019.

---

<sup>1</sup> Voir le compte rendu du 13 décembre 2018.

Cette reconnaissance s'inscrit, de manière générale, dans celle du **sport féminin dans son ensemble**. Mentionnant « *les performances de l'équipe féminines de handball* » dans le cadre de l'Euro et le « *spectacle fabuleux* » constitué par le match France-Nouvelle-Zélande lors du Tournoi des Six Nations de rugby féminin, notre collègue Michel Savin, président du groupe d'études « *Pratiques sportives et grands événements sportifs* » faisait observer, lors de l'audition de la ministre des Sports, le 13 décembre 2018 : « *Le sport féminin a franchi un cap en termes de qualité technique, ce qui donne envie au spectateur d'aller au stade ou de regarder les retransmissions à la télévision* ».

## 2. Des valeurs inspirantes et un capital de sympathie certain

Outre ses qualités techniques, le football féminin séduit un public croissant par les **valeurs positives et inspirantes** que véhiculent les joueuses : des « *valeurs de rigueur, d'humilité, de plaisir* », comme les a définies à propos des Bleues la directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF lors de son audition, le 21 mars 2019.

« *Amour du jeu sans esbroufe ni nombrilisme excessif, respect de l'adversaire et du public* » : c'est ainsi que le média en ligne *Foot d'Elles*, auquel ce rapport se réfère à plusieurs reprises et dont la responsable a été auditionnée, résume les atouts que présentent les footballeuses auprès du public qui leur est acquis.

Dans le même registre, Frédérique Puissat faisait observer, au cours de la réunion du 11 avril 2019, que « *Le football masculin semble orienté vers la promotion et l'individualité tandis que le football féminin est tourné vers la passion et le collectif* ». Notre collègue estime donc à raison que « *La Coupe du monde féminine de la FIFA [...] nous donne une occasion de réfléchir à des valeurs communes, au moment où la France traverse une crise importante* ». Cette remarque renvoie à la **dimension citoyenne et sociale** du football en particulier, et du sport en général.

Les valeurs incarnées par le football féminin s'opposent aux ambitions de notoriété personnelle, à l'enrichissement disproportionné et à une implication parfois limitée lors des entraînements, attitudes qui semblent caractériser dans certaines circonstances leurs homologues masculins. Le titre de l'ouvrage d'Audrey Keysers, entendue le 5 février 2019 : *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*, illustre ce décalage.

Les dérives évoquées ci-dessus n'empêchent pas le football, **qu'il soit pratiqué par des hommes ou par des femmes**, d'être un **lieu privilégié d'apprentissage de la citoyenneté**, comme l'illustrent les **cinq valeurs** dénommées **PRETS**, présentées par Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel le 4 avril 2019 :

- P comme passion ou plaisir ;

- R comme respect ;
- E comme engagement ;
- T comme tolérance ;
- S comme solidarité.

Ces notions ne sont en effet ni féminines ni masculines, mais plaident pour l'**universalité des valeurs du football**. Ainsi que l'a relevé Nathalie Boy de la Tour, « *Le PRETS est dispensé aux jeunes garçons et aux jeunes filles* ».

Dans cet esprit, le caractère populaire et universel du football peut contribuer à faire de la féminisation de sa pratique, encouragée par la Coupe du monde de 2019, un **vecteur d'égalité**, comme l'a fait observer notre collègue Jean-Raymond Hugonet, membre du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs », lors de la réunion du 28 mars 2019 : « *Au moment où nous voyons de nombreuses manifestations dans notre pays, je pense que le football peut jouer un rôle de modèle. En 1998, nous avons parlé de Black, Blanc, Beur. Il ne s'agissait que d'un slogan de communication qui n'a rien apporté à notre pays en termes de cohésion. J'aimerais que le football puisse être utile à notre pays en illustrant des thématiques fondatrices de notre société* ».

La délégation a donc retenu des auditions auxquelles elle a procédé que le football féminin disposait d'un « *capital de sympathie énorme* »<sup>1</sup> auprès d'un **public qui n'est pas nécessairement celui du football masculin**.

Il est donc compréhensible que la Coupe du monde suscite un **réel intérêt** auprès du grand public : le 7 mai 2019, Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, notait que sept matchs allaient se jouer « *à guichets fermés* ». Lors de la table ronde du 16 mai 2019, Frédérique Jossinet faisait observer que **720 000 billets** avaient déjà été vendus, soit **50 %**. Ces chiffres encourageants semblent donc le signe d'une « *ferveur populaire* », selon la directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF<sup>2</sup>, et confirment que le pari français de la Coupe du monde peut être gagné.

Ce succès doit cependant être relativisé :

- s'agissant du **prix des billets**, tout d'abord : certains se vendent à 9 euros, à rapprocher des montants élevés atteints en 2018 (90 euros, voire pour certains matchs plus de 900 euros) ;

---

<sup>1</sup> Voir le compte rendu du 11 avril 2019.

<sup>2</sup> Voir le compte rendu de la table ronde du 16 mai 2019.

- s'agissant aussi du **choix du Parc des Princes** pour le premier match, lieu certes prestigieux mais sans commune mesure avec le mythique Stade de France. Lors du colloque précité du 26 janvier 2019, le choix du Parc des Princes a été considéré par les représentants de la fédération comme un « *bon compromis* » au regard du public attendu.

De plus, comme l'a noté Brigitte Henriques le 7 mai 2019, le succès de la billetterie n'est pas dû au seul public français : plus de 30 % des achats viennent des États-Unis, et de nombreux spectateurs feront le voyage depuis les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

**La délégation souhaite que l'intérêt suscité par la Coupe du monde féminine auprès du public français ne s'interrompe pas après le Mondial et que le public de notre pays soit fidélisé dans la durée.**

**La délégation exprime par ailleurs son attachement aux valeurs universelles de rigueur, de solidarité, d'effort et d'humilité qu'incarnent le sport en général et le football en particulier.**

**Elle estime que la portée éducative et citoyenne de ces valeurs ne saurait exclure la moitié de l'humanité.**

Malgré ces signaux positifs en faveur de la pratique féminine du football, dans un contexte global favorable au sport féminin en général, force est de constater que les footballeuses ne sont pas, à ce jour du moins, les égales des footballeurs.

## **II. LES INÉGALITÉS ENTRE FOOTBALLEURS ET FOOTBALLEUSES, REFLET DES INÉGALITÉS ENTRE HOMMES ET FEMMES À L'ŒUVRE DANS LA SOCIÉTÉ**

Les témoignages recueillis par la délégation pour conduire ce travail illustrent et confortent le constat établi par Mélissa Plaza, ancienne joueuse professionnelle internationale : « *Le football n'est que le miroir grossissant de toutes les inégalités et discriminations qu'on observe dans la société* »<sup>1</sup>.

Qu'il s'agisse des inégalités de revenu et de statut, des préjugés qui persistent à reléguer les joueuses derrière leurs homologues masculins ou de la gouvernance de ce sport, la délégation a retrouvé, en préparant ce rapport, des thèmes dont elle est familière.

---

<sup>1</sup> Ségolène Forgar, « *Le football, un sport sexiste ? L'ancienne joueuse professionnelle Mélissa Plaza raconte* », Madame Figaro, 15 mai 2019.

Le football ne saurait d'ailleurs être à l'abri des difficultés auxquelles les femmes sont confrontées dans d'autres activités – inégalités professionnelles, freins à l'accès aux responsabilités ou stéréotypes sexistes contribuant à mettre en cause leur légitimité.

Les inégalités à l'œuvre dans le sport, et plus particulièrement dans le football, reflètent donc celles que la délégation observe et dénonce dans notre société.

## **A. JOUEUSES DE HAUT NIVEAU : DES RÉMUNÉRATIONS ET UN STATUT TRÈS EN RETRAIT**

### **1. Les revenus des footballeuses sans commune mesure avec ceux des joueurs**

Les inégalités de revenus entre femmes et hommes dans le sport avaient été relevées, qu'il s'agisse des salaires ou des primes, par le précédent rapport de la délégation *Égalité des femmes et des hommes dans le sport*, qui faisait observer en 2011 combien « les rémunérations des sportives de haut niveau se [situaient], à de rares exceptions près, très en dessous de celles que peuvent espérer leurs homologues masculins »<sup>1</sup>. Le football ne fait pas exception à ce constat, qui demeure valable huit ans après la publication de ce travail.

#### *a) La question des salaires*

Selon Audrey Keyzers, co-auteure de *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*, auditionnée par la délégation le 5 février 2019, l'écart entre les rémunérations des joueuses et celles des footballeurs s'élèverait à 96 %, soit une différence beaucoup plus sensible que celle qui caractérise les inégalités de salaire en France<sup>2</sup>.

Dans son ouvrage, Audrey Keyzers s'interroge : « Si les stars du football gagnent tant, n'est-ce pas à l'image des autres hommes qui, dans le monde professionnel, gagnent plus que leurs homologues féminines ? ».

Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, auditionnée le 4 avril 2019, indique que « la joueuse la mieux payée en D1 gagne environ cent fois moins que son homologue masculin ». Elle fait observer que « Le salaire moyen des joueuses oscille entre 1 500 et 3 000 euros, contre en moyenne 75 000 euros par an pour les joueurs qui évoluent en Ligue 1 ».

Or les écarts constatés en France dans le domaine du football affectent la **disponibilité quotidienne des sportives** pour leur entraînement.

---

<sup>1</sup> Page 147.

<sup>2</sup> À poste et à compétences égales, le différentiel de salaire considéré comme « inexplicable » est de 9 à 10 %.

En effet, à l'exception de clubs comme le Paris-Saint Germain ou l'OL, qui comprennent des équipes féminines importantes et où les footballeuses de haut niveau perçoivent un salaire leur permettant de vivre de leur pratique sportive, la plupart des joueuses **ne peuvent se consacrer à plein temps à leur entraînement** et, contrairement à la plupart de leurs homologues masculins, sont contraintes d'exercer un **emploi pour assurer leur subsistance**. Ce constat n'est pas sans conséquence sur les difficultés à reconnaître aux joueuses un statut professionnel : ce rapport reviendra ultérieurement sur ce point.

Par ailleurs, l'écart entre footballeurs et footballeuses se creuse si l'on considère les rémunérations des champions les plus reconnus. En 2018, la joueuse la mieux payée était Ada Hegerberg, de l'*Olympique Lyonnais*. Jusqu'en 2021, elle disposera d'un salaire annuel compris entre 400 000 et 500 000 euros. Il s'agit là, certes, de montants considérables, qui toutefois restent sans commune mesure avec les revenus d'un footballeur comme Lionel Messi, joueur au FC Barcelone, dont le revenu annuel – particulièrement élevé – atteint 126 millions d'euros.

La délégation observe par ailleurs que, même dans des pays où le football féminin est particulièrement bien ancré et jouit d'une grande visibilité, il existe de réelles inégalités de rémunération entre les joueurs et les joueuses. Ainsi, les **footballeuses américaines**, parmi les meilleures au monde, ont récemment **attaqué leur fédération pour discrimination** en matière de salaires et de condition de travail par rapport à leurs homologues masculins<sup>1</sup>.

#### LES ÉTATS-UNIS, UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE FOOTBALL FÉMININ ?

Le football (*Soccer*) est à ce jour considéré aux États-Unis comme un **sport féminin**, les garçons étant davantage attirés vers le basket ou le football américain.

Il a connu une **très forte croissance** au cours des trente dernières années, à la faveur d'une intense mobilisation qui, après l'adoption en 1972 d'une loi fédérale prohibant toute « discrimination basée sur le sexe » dans les programmes ou activités éducatives, a contraint les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur à proposer du *soccer* en plus du football américain. Le football ou *soccer* est aujourd'hui le **quatrième sport le plus pratiqué par les lycéennes**, le **troisième par les étudiantes**.

L'équipe de **football féminin des États-Unis** est considérée comme une référence. Elle cumule les titres : **triple championne du monde** et **première au classement de la FIFA**.

Le **système du sport universitaire américain**, qui permet de sélectionner les talents et de bénéficier d'infrastructures de qualité, contribue à ces succès.

<sup>1</sup> Source : application Le Monde, rubrique sport, article publié le 9 mars 2019 à 8h15.

Malgré des atouts incontestables et une avance évidente, le football féminin n'est pas à l'abri d'**inégalités** comparables à celles que l'on constate encore dans le football français. Ainsi, le 8 mars 2019, 28 joueuses américaines ont déposé, à l'encontre de leur fédération, une **plainte pour discrimination liée au genre**.

Elles contestent non seulement des écarts salariaux importants - une footballeuse de haut niveau toucherait au mieux 38 % de ce que gagne son homologue masculin, pourtant moins bien placés dans le classement de la FIFA -, mais aussi des différences de traitement concernant notamment les lieux des matchs et des entraînements.

*Source : ambassade de France en Argentine*

Ces différences sensibles de rémunération contrastent avec la situation en **Nouvelle-Zélande** et en **Norvège**, où footballeurs et footballeuses des équipes nationales perçoivent la même rémunération<sup>1</sup>.

*b) Des primes dix fois moins élevées en moyenne que celles des joueurs*

S'agissant des primes, qui dans le football sont importantes au même titre que les salaires, on observe là encore de très fortes disparités entre footballeurs et footballeuses, puisque **les primes des femmes sont environ dix fois moins élevées que celles des hommes**.

En 2018, **la France, championne du monde, a perçu 38 millions de dollars** (environ 31,6 millions d'euros) **au total** ; en 2019, **la fédération gagnante recevra 4 millions de dollars** (environ 3,5 millions d'euros)<sup>2</sup>. **Ce décalage, reflet des dotations attribuées par la FIFA aux coupes du monde masculines et féminines, se passe de commentaire** même si la Coupe du monde féminine de 2019 semble avoir fait l'objet d'un effort sensible par rapport à la précédente compétition de 2015 (1,7 million d'euros pour l'équipe américaine, gagnante de ce tournoi).

En conséquence, la **prime** reçue par chacun des Bleus (ainsi que par les membres de l'équipe technique) en 2018 s'est élevée à 350 000 euros<sup>3</sup>. Les joueuses de l'équipe qui remportera la Coupe du monde féminine de 2019 percevront quant à elles une prime de 38 000 euros<sup>4</sup>.

Ces différences avaient déjà été observées lors des précédentes coupes du monde. Audrey Keyzers, co-auteure de *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*, a fait valoir lors de son audition par la délégation,

<sup>1</sup> Philippe Jallon, « La sportive de haut niveau peut-elle devenir une femme-sandwich plus nourrissante ? », Foot d'elles, 22 novembre 2018.

<sup>2</sup> [https://www.lepoint.fr/sport/mondial-2019-quelle-prime-pour-les-bleues-en-cas-de-victoire-04-06-2019-2316930\\_26.php](https://www.lepoint.fr/sport/mondial-2019-quelle-prime-pour-les-bleues-en-cas-de-victoire-04-06-2019-2316930_26.php)

<sup>3</sup> Ces primes sont calculées sur la base de 30 % du montant perçu par la fédération du pays gagnant à partir du budget alloué à la compétition par la FIFA.

<sup>4</sup> [https://www.lepoint.fr/sport/mondial-2019-quelle-prime-pour-les-bleues-en-cas-de-victoire-04-06-2019-2316930\\_26.php](https://www.lepoint.fr/sport/mondial-2019-quelle-prime-pour-les-bleues-en-cas-de-victoire-04-06-2019-2316930_26.php)

le 5 février 2019, que si l'équipe de France féminine avait remporté la Coupe du Monde de 2015, chaque joueuse aurait perçu une prime de 30 000 euros de la part de la fédération, chiffre à rapprocher des récompenses de 300 000 à 400 000 euros qui auraient été attribuées aux joueurs de l'équipe de France masculine en cas de victoire à la Coupe du monde de 2014.

Un tel écart n'est pas spécifique aux coupes du monde : 19 millions d'euros pour la **Ligue des Champions**<sup>1</sup>, 250 000 euros pour la « **Ligue des championnes** » ou *Women's champion League*<sup>2</sup>, comme cela a été précédemment relevé. La récompense attribuée aux équipes masculines dans ce cadre est donc **76 fois plus importante**.

Ces différences sensibles soulignent le décalage :

- entre le football et le **tennis**, si l'on considère, comme l'a indiqué Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, lors de son audition, le 4 avril 2019, que les dirigeants du *Grand Chelem* de tennis ont établi la **parité entre les prix offerts aux vainqueurs féminins et masculins depuis 2007** ;

- entre le football et les **Jeux olympiques**, cadre dans lequel les primes versées aux athlètes sont **identiques pour les hommes et les femmes**. Cette remarque vaut également pour le **handisport**.

Ces disparités importantes sont, s'agissant du football, le reflet d'un **modèle économique centré sur les clubs masculins**, *a fortiori* pour les clubs de haut niveau, qui bénéficient à la fois des retombées économiques des transferts de joueurs, des revenus liés aux ventes diverses (notamment de maillots au nom des joueurs), ainsi que des droits télévisés acquittés par les chaînes pour diffuser les matchs.

La question des **droits télévisés**, qui accentuent les différences de moyens entre les équipes masculines et féminines de football, sera évoquée ci-après.

*c) Des joueuses en situation de précarité ?*

À l'exception des joueuses relevant de clubs qui, comme l'OL, rétribuent correctement les footballeuses, la plupart d'entre elles sont contraintes d'avoir une activité rémunérée parallèlement à leur entraînement, comme cela a été mentionné plus haut.

---

<sup>1</sup> Ligue des champions de l'UEFA : compétition annuelle de football organisée par l'Union des associations européennes de football, regroupant les meilleurs clubs d'Europe.

<sup>2</sup> Ligue des champions féminine de l'UEFA, coupe féminine de l'UEFA. Cette compétition annuelle existe depuis 2001. Le club le plus titré est l'Olympique lyonnais (six titres).

À titre d'exemple, en octobre 2011, Laëticia Tonazzi, footballeuse internationale française sélectionnée à plusieurs reprises en équipe de France, a dévoilé son budget au média en ligne *Rue89*<sup>1</sup> : c'est en réalité son emploi de fonctionnaire territoriale de catégorie C qui assure 90 % de ses revenus : « *Le foot ne lui permet pas de vivre, même si l'on pourrait arguer que son activité de footballeuse a sans doute facilité son embauche* », observe le journaliste.

Dans son livre-témoignage *Pas pour les filles ?*, paru en mai 2019, Mélissa Plaza confirme cette nécessité de travailler parallèlement à l'entraînement, à propos de l'équipe de l'EAG (En avant Guingamp) : « *la plupart d'entre nous exercent une activité professionnelle à côté du football. Les plus privilégiées ont signé des contrats fédéraux, mais la majorité n'est pas payée, sous-payée, ou est simplement dédommagée en frais de déplacement* »<sup>2</sup>.

De surcroît, lors de son audition, le 11 avril 2019, Marianne Gazeau, présidente de *Foot d'Elles*, média en ligne dédié au football féminin, a attiré l'attention de la délégation sur le fait que « *la plupart des footballeuses se trouvent dans une situation très précaire* ». Selon elle, si l'on fait exception des quelques footballeuses qui reçoivent de « *bons salaires* », « *les joueuses ont des conditions de vie difficiles* ». Le salaire que certaines reçoivent de leur club pour un mi-temps est « *défini sur la base d'un SMIC* », auquel s'ajoutent les primes de match : « *elles sont souvent "en galère"* », a-t-elle conclu sur ce point.

Le témoignage de Mélissa Plaza confirme ce qui précède. Dans une interview donnée au site *Festival Foot Espoirs*<sup>3</sup>, l'ancienne championne fait part des grandes difficultés auxquelles sont confrontées de trop nombreuses joueuses : « *Aujourd'hui, on donne à voir le strass et les paillettes comme à Lyon, Paris ou Montpellier, c'est super. Mais ailleurs, ça ne se passe pas comme ça et ce ne sont pas les clubs les plus enclins à évoquer les conditions qu'ils font à leurs filles. Ce n'est pas très glorieux. Dans beaucoup de clubs, les filles sont dans des conditions abominables. Elles ne se rebellent pas car elles savent que de toute façon, elles peuvent être balayées d'un revers de main la saison suivante donc quand la place est précaire, on est prête à tout accepter pour que l'on puisse jouer. C'est triste, mais c'est la réalité* ».

**La délégation ne peut que déplorer les inégalités aux dépens des joueuses qui persistent dans le football féminin, s'agissant plus particulièrement du statut et des revenus des footballeuses de haut niveau. Cette situation n'est pas propre au football : elle reflète les inégalités professionnelles persistantes dont elle fait régulièrement le constat dans d'autres sphères d'activité.**

<sup>1</sup> Yann Bouchez, « *Laëticia, footballeuse et fonctionnaire territoriale, 1 893 €* », <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-votre-porte-monnaie-au-rayon-x/20111031.RUE5364/laetitia-footballeuse-et-fonctionnaire-territoriale-1893.html>

<sup>2</sup> Page 208.

<sup>3</sup> [https://festival-foot-espoirs.com/ladies/detail\\_actualite.php?id=3962](https://festival-foot-espoirs.com/ladies/detail_actualite.php?id=3962)

**La délégation appelle donc les clubs où existent des équipes féminines à assurer aux footballeuses de haut niveau des revenus leur permettant de vivre de leur pratique, à l'instar des avancées permises à l'OL ou au PSG.**

## **2. Le statut des joueuses en question**

### *a) Une réelle diversité de profils*

Le paradoxe du football féminin est que les joueuses dont le niveau serait qualifié de professionnel dans une équipe masculine ne sont pas considérées comme telles sur le plan juridique. De ce fait, **elles relèvent non pas de la Ligue de football professionnel mais de la FFF, comme les joueurs de pratique amateur.**

À cet égard, Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, a observé, au cours de son audition, le 7 mai 2019 : « *Si la gouvernance du football féminin n'est pas rattachée à la Ligue de football professionnel, c'est tout simplement parce que le football féminin n'est pas professionnel !* ».

Ce rapport désignera donc, pour plus de clarté, ces joueuses par le terme de « **footballeuses de haut niveau** ».

Laura Georges, ancienne footballeuse devenue secrétaire générale de la FFF, a rappelé ce point à la délégation le 28 mars 2019 en faisant observer que « *le championnat de football féminin est amateur, mais les joueuses s'entraînent comme des professionnelles* ».

Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, a précisé lors de son audition, le 21 mars 2019, la diversité des profils de clubs qui accueillent des équipes féminines dans le cadre de la D1, « **championnat phare** » selon elle de la fédération :

- certains clubs dépendent d'une société anonyme sportive professionnelle (SASP), comme le PSG ou l'OL ;

- d'autres dépendent de l'association du club de l'équipe de garçons à laquelle ils sont adossés, ce qui est le cas des *Féminines Paris Football Club* (PFC) visité à Orly par la délégation le 21 février 2019 ;

- d'autres encore sont à 100 % féminins, ce qui était le cas du FCF Juvisy avant sa fusion avec le PFC.

Ces profils ne sont pas sans influence sur la situation des joueuses, car « *tous les clubs n'ont pas les mêmes moyens* », ainsi que l'a souligné Frédérique Jossinet.

Quant aux contrats souscrits avec les footballeuses, ils sont au nombre de 120 aujourd'hui selon Frédérique Jossinet. Il s'agit, dans 80 % des cas, de contrats à plein temps et non plus à mi-temps.

L'évolution est donc favorable, si l'on considère que l'on ne recensait que trente contrats à mi-temps il y a cinq ans.

*b) Des joueuses qui doivent s'effacer devant leurs homologues masculins*

Au cours des travaux de la délégation, plusieurs exemples ont illustré le statut secondaire accordé aux footballeuses de haut niveau par rapport à leurs homologues masculins.

Dans son livre témoignage *Pas pour les filles ?*, paru en mai 2019, l'ancienne joueuse internationale Mélissa Plaza fait écho à cette difficulté, en évoquant son club *En avant Guingamp* : « *Le terrain sur lequel nous nous entraînons est éloigné du club et de celui des garçons, puisqu'ils sont à Guingamp et nous à Saint-Brieuc. [...] Et surtout, nous peinons à obtenir des créneaux sur un terrain où nous ne sommes pas prioritaires. Il n'est pas rare que nous nous fassions virer du carré vert par les U17 départementaux au motif qu'ils sont "réservé le créneau". Difficile dans ces conditions d'avoir le sentiment de jouer au plus haut niveau ou de faire partie intégrante du club de l'EAG* »<sup>1</sup>.

Dans le même registre, la délégation déplore vivement le fait que, une semaine à peine avant le début de la Coupe du monde et pendant cette période décisive de leur préparation, les Bleues aient été **contraintes de quitter leurs chambres de Clairefontaine pour laisser la place à l'équipe de France masculine**, au motif que les joueurs devaient préparer un match amical contre la Bolivie prévu le 2 juin 2019. Certes, les joueuses se sont accommodées avec élégance de la situation et ont relativisé l'incident, car elles bénéficient des infrastructures de Clairefontaine pour leur entraînement. Il n'en demeure pas moins que cette décision témoigne d'un **manque de considération très regrettable** pour une équipe qui est en train d'écrire une page de l'histoire du football et du sport féminin. Il s'agit d'une **incompréhension flagrante** de la portée de l'événement que constitue la Coupe du monde de 2019.

À l'inverse, la délégation ne peut que saluer la démarche du *Paris Football Club*, qui vient d'inaugurer un nouveau centre d'entraînement et de formation à Orly, que les co-rapporteuses ont eu l'occasion de visiter le 21 février dernier. **Cette structure accueillera joueuses et joueurs dans un lieu unique, formule exemplaire dont il faut espérer qu'elle suscite des émules.**

Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, entendue le 7 mai 2019 par la délégation, approuve cet engagement **favorable à la mixité**, estimant que ce type de projet contribue

---

<sup>1</sup> Page 209.

à faire progresser l'égalité femme-homme dans le football : « *Par ailleurs, je vais inaugurer tout à l'heure le nouveau centre d'entraînement du Paris Football Club (PFC) : pour la première fois, joueurs et joueuses se côtoieront dans la même structure, dans un même lieu de vie. C'est cela, la solution* ».

c) *Vers la professionnalisation du football féminin ?*

La délégation a découvert avec beaucoup d'étonnement ce système dans lequel **les joueuses de haut niveau relèvent de la même structure que les sportives amateurs, alors que leurs homologues masculins sont reconnus comme professionnels à part entière.**

À cet égard, les interlocuteurs du *Paris Football Club*, rencontrés par les co-rapporteuses en février 2019, ont fait remarquer que **l'absence de contrat professionnel pour les joueuses avait pour corollaire l'inexistence d'une convention collective**, dont bénéficient pourtant les footballeurs professionnels.

Il s'agit là d'une situation que la délégation ne saurait considérer comme satisfaisante sur le long terme : tout comme il existe une convention collective dans le football professionnel masculin, le football féminin de haut niveau devrait bel et bien être doté d'un tel instrument.

Pour la délégation, l'objectif doit tendre, dans le domaine du football comme dans tout autre secteur d'activité, à la disparition des inégalités. **Il convient donc d'avoir pour ambition de faire évoluer les footballeuses vers un statut juridique de professionnelles.**

Selon Frédérique Jossinet, auditionnée le 21 mars 2019, « *Le football féminin est un produit nouveau. Nous sommes encore très loin du développement et de la structuration du football masculin. Nous avons quarante ans de retard, nous en avons rattrapé la moitié, mais du chemin reste à faire* ».

La **Conférence permanente du sport** créée par la loi n° 2017-261 du 1<sup>er</sup> mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs, précédemment citée, **encourage d'ailleurs la professionnalisation des sportives.**

Cette professionnalisation passe-t-elle par la création d'une **Ligue professionnelle dédiée au football féminin ou par le rattachement du football féminin de haut niveau à la Ligue de football professionnel**, si l'on se réfère à la question posée à la directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF le 21 mars 2019 par notre collègue Michel Savin, président du groupe d'études « *Pratiques sportives et grands événements sportifs* » ?

Un consensus s'est exprimé de la part des expertes entendues par la délégation sur la nécessité d'évoluer de manière **progressive** vers la professionnalisation du football féminin et sur la pertinence du rattachement à la Ligue de football professionnel.

Sur ce point, Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, a présenté les **arguments justifiant selon elle un rattachement à la LFP plutôt que la création d'une ligue féminine autonome** : « *Le président Le Graët et moi ne sommes pas favorables à la création d'une ligue féminine, car cela empêcherait la mutualisation des services et des compétences. De plus, la création d'une ligue féminine reviendrait à mettre le sport féminin à part du sport, donc à l'isoler. Pour autant, confier la gouvernance du football féminin à la Ligue de football professionnel ne posera aucun problème à partir du moment où l'ensemble des structures accueillant les équipes de D1 féminines seront dans les clubs professionnels et que l'économie du football féminin permettra à toutes les joueuses d'être professionnelles* ».

Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, a par ailleurs estimé, le 21 mars 2019, que « *Si on voulait à tout prix professionnaliser le football féminin, on irait certainement trop vite. Beaucoup de chemin reste à faire pour rendre une ligue professionnelle viable, avec des ressources économiques propres* ». La question des ressources économiques serait donc, pour le moment du moins, un obstacle à la création d'une ligue professionnelle féminine.

Pour autant, Audrey Keyzers, entendue le 5 février 2019, considère que cet argument « *était peut-être vrai en 2011, mais aujourd'hui, vu le nombre de licenciées et la médiatisation, pourquoi ne pas profiter de la dynamique du Mondial pour passer à la vitesse supérieure ? Comme d'autres sports comme le basket ou le handball ou d'autres pays tels que l'Allemagne, la création d'une ligue professionnelle de foot féminin pourrait s'inscrire dans la suite logique du plan de féminisation de la FFF* ».

La délégation a entendu l'argument de prudence selon lequel, en matière de professionnalisation, il convient d'attendre le renforcement de l'économie du football féminin, comme l'ont fait observer Brigitte Henriques et Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel. Selon cette dernière, auditionnée le 4 avril 2019 : « *il faudra entre cinq et dix ans pour que les joueuses puissent enfin bien vivre de leur métier* ».

Toutefois, **le cas de l'Argentine, où la professionnalisation a été annoncée le 9 mars 2019 par le président de la fédération de football à l'échéance de 2023 (voir l'encadré ci-après), semble montrer qu'une telle évolution est envisageable.**

**L'ARGENTINE ET LA PROFESSIONNALISATION ANNONCÉE DU FOOTBALL FÉMININ :  
UN EXEMPLE À SUIVRE ?**

Les **inégalités** constatées à ce jour en Argentine entre footballeuses et footballeurs rejoignent dans une certaine mesure les constats relatifs à la situation en France.

En ce qui concerne les **infrastructures**, les footballeuses ne jouent pas dans le même stade que les équipes masculines. On observe un décalage sensible non seulement en termes de prestige (les joueuses sont couramment reléguées dans des stades secondaires), mais aussi s'agissant des conditions d'entraînement (vestiaires, gazon synthétique...).

Sur le **plan financier**, l'écart entre footballeurs et footballeuses se manifeste non seulement par le montant très inférieur des **moyens alloués par les clubs**, mais aussi par l'**absence de salaire** pour les joueuses, conséquence de leur **statut non professionnel**.

En 2017, une **grève** des footballeuses argentines a été motivée par les revendications suivantes : amélioration des infrastructures (vestiaires, gazon naturel...), meilleure coordination du calendrier des matchs et des déplacements, augmentation des indemnités de déplacement attribuées lors de matchs à l'extérieur.

Par ailleurs, le fait que le maillot de la sélection féminine pour la saison **2018** ait été présenté non pas par une footballeuse, mais par un **mannequin** (au contraire du maillot masculin, présenté par un joueur) a suscité une **polémique** et un débat sur le **traitement médiatique du football féminin argentin**.

Des **évolutions favorables** semblent toutefois désormais en cours :

- des **sections féminines** devront être créées par tous les clubs participant à la *Copa Libertadores* (l'équivalent de la Ligue des Champion en Europe), comme l'a décidé la Fédération sud-américaine ou *Conmebol*, qui équivaut à l'UEFA ;

- le **développement du football féminin** devrait être encouragé par la **candidature de l'Argentine à la prochaine Coupe du monde féminine de 2023** ;

- ces progrès devraient être renforcés par la **professionnalisation du football féminin**, annoncée le 9 mars 2019, à l'échéance de **2023**, par le président de la Fédération argentine de football, Claudio Tapia.

*Source : ambassade de France en Argentine.*

La délégation a entendu l'argument de prudence concernant l'évolution du football féminin vers la professionnalisation, en l'absence d'un modèle économique véritablement consolidé.

Cependant, elle estime que l'on ne saurait s'accommoder plus longtemps d'une organisation dans laquelle la structure compétente en matière de pratique amateur, c'est-à-dire la Fédération française de football, gère également le football féminin de haut niveau.

La délégation préconise donc le rattachement, à terme, du championnat de football féminin à la Ligue de football professionnel, au même titre que le championnat masculin. Elle a jugé cette formule plus pertinente que la création d'une ligue féminine autonome, qui selon elle isolerait le football féminin et serait en contradiction avec l'objectif de mixité qu'elle défend.

### 3. La difficile conciliation de la pratique sportive et des engagements scolaires et professionnels

#### a) Le « double projet » et la reconversion des joueuses : une exigence

Les joueuses du *Paris Football Club*, rencontrées le 21 février 2019 par les co-rapporteuses, sont nombreuses à **poursuivre un « double projet » conciliant pratique sportive et orientation professionnelle.**

Ainsi, parallèlement aux entraînements quotidiens, Camille Catala est professeure des écoles à temps partiel, Gaëtane Thiney exerce les fonctions de conseillère technique nationale à la FFF et Élixa de Almeida, étudiante, bénéficie d'un statut particulier en tant que sportive de haut niveau. Les horaires d'entraînement du club sont conçus en cohérence avec les contraintes d'organisation des joueuses.

Ce « **double projet** », universitaire ou professionnel, est essentiel dans la perspective de la **reconversion des joueuses**. À cet égard, les cursus observés lors de la visite du le 21 février 2019, ont paru très positifs à la délégation et devraient servir selon elle d'exemples à d'autres clubs.

Dans un registre comparable, Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, entendue le 4 avril 2019, a insisté sur la nécessité d'une **formation** permettant de préparer en amont la reconversion des joueuses, dans le cadre d'un **double diplôme**. Selon elle, « *ce projet éducatif et sportif permettrait de montrer aux jeunes filles que le football est une étape dans la carrière et qu'il existe d'autres façons de s'accomplir professionnellement* ».

Elle a en effet exprimé la préoccupation, dans le processus de professionnalisation du football féminin, d'éviter de « *former trop de joueuses qui ne pourront pas vivre de leur pratique* ». Se référant aux données propres au football masculin, elle a fait valoir que « *seuls 10 % des joueurs deviennent professionnels. Les autres verront leur avenir compromis, car ils ne pourront pas vivre du football professionnel, alors qu'ils y auront consacré plusieurs années de leur vie durant la période clé de l'adolescence* ». Elle a donc plaidé pour la prudence à l'égard de l'évolution du football féminin. « *Nous avons une responsabilité en la matière* », a-t-elle noté.

Toutefois, même s'il est destiné à garantir l'avenir des footballeuses, ce « **double projet** » comporte des **difficultés importantes**.

D'une part, il alourdit les **contraintes pesant sur les joueuses en termes d'emploi du temps**. Selon Laura Georges, secrétaire générale de la FFF, auditionnée par la délégation le 28 mars 2019, la question du « double projet » alliant éducation scolaire ou activité professionnelle et pratique du sport « *constitue l'un des éléments les plus compliqués pour les joueuses de très haut niveau* », même si dans son cas « *le football a été un passeport pour financer (des) études* ».

Florence Audouin, co-entraîneuse de l'équipe de D2 féminine de La Roche ESOE et co-directrice de la Ligue des Pays de la Loire, rencontrée lors de la table ronde en Vendée, le 18 mars 2019, estime que le cumul des études et d'un entraînement à haut niveau dans un contexte amateur demeure difficile. Santana Sahraoui, joueuse à La Roche ESOE, a corroboré ses propos : elle poursuit ses études en en parallèle de son investissement comme joueuse et mène de front un service civique de 24 heures par semaine. Il lui est ainsi très compliqué de concilier ses différentes obligations.

D'autre part, le « double projet » se heurte à certaines **réticences de la part d'organismes de formation**. Laura Georges a fait valoir, le 28 mars 2019, que « *certaines établissements [refusaient] d'accueillir des sportives qui sont régulièrement absentes. Le milieu scolaire peut avoir une image du footballeur ou de la footballeuse comme étant un sportif qui ne veut que gagner de l'argent. Certaines de mes coéquipières m'ont fait part de réactions négatives de la part de directeurs d'établissement en raison de leurs absences répétées* »<sup>1</sup>.

Elle a donc insisté sur la nécessité d'« *accompagner les joueuses dans leur projet professionnel au sein de chaque club féminin* », citant les bonnes pratiques observées en Allemagne où les footballeuses peuvent recourir au *e-learning* afin de concilier au mieux leur entraînement et leur cursus de formation. Plus généralement, **Laura Georges a plaidé pour un rapprochement entre les clubs féminins et les universités pour faciliter ce type de parcours**.

---

<sup>1</sup> Voir le compte rendu du 28 mars 2019.

Par ailleurs, l'objectif consistant à encourager les joueuses à suivre la **formation d'entraîneur**, évoqué par Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF le 21 mars 2019, constitue selon la délégation une **piste d'autant plus intéressante que cette évolution contribue à la mixité du football**, comme le montre l'exemple de **Corinne Diacre, qui a été la première femme à entraîner une équipe masculine de D1**.

Dans cette logique, la délégation ne peut que saluer la démarche entreprise par la FFF pour **faciliter l'accès des joueuses au diplôme d'entraîneur**.

*b) L'importance des sections sport-études dans la construction du parcours des footballeuses*

La FFF s'attache à développer les sections sport-études au sein des collèges et des lycées. L'objectif affiché est de compter plus de 90 sections, soit une section par district, comme l'a rappelé Frédérique Jossinet le 21 mars 2019.

En 2017, la FFF a créé une « *team espoirs* » afin de préparer les meilleures joueuses de 14 ans aux concours d'accès aux huit pôles régionaux et au pôle France. Il y a dix ans, les joueuses concouraient seulement pour le pôle France.

D'ici deux ans, la fédération entend créer deux pôles régionaux supplémentaires afin d'accompagner et de former davantage de jeunes joueuses.

Les sections sport-études permettent aux jeunes joueuses de bénéficier d'un emploi du temps adapté et d'un encadrement particulier pour préparer les concours. Il est donc essentiel d'en promouvoir le développement sur tout le territoire.

**La délégation souhaite que le « double projet », qu'il soit universitaire ou professionnel, soit porteur pour l'avenir des footballeuses et s'inscrive dans un véritable projet professionnel. Il est donc nécessaire que les clubs, à travers la mise en place de ces « doubles projets », aient de l'ambition pour leurs joueuses afin de les accompagner dans les meilleures conditions vers une éventuelle reconversion, en lien avec les universités et la FFF.**

## **B. LA PRATIQUE AMATEURE : UN ACCÈS MOINS AISÉ AUX CLUBS, DES CONDITIONS D'ENTRAÎNEMENT MOINS FAVORABLES**

Divers témoignages le rappellent, les conditions d'entraînement des footballeuses ne sont généralement pas aussi favorables que celles de leurs homologues masculins. Cette différence tient en premier lieu à une offre de clubs moins variée pour les joueuses que pour les joueurs.

À cet égard, Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, a rappelé sa propre expérience, lorsqu'elle a voulu s'inscrire, enfant, dans un club de football : « *J'ai commencé à jouer à l'âge de cinq ans, avec mes six frères. Lorsque j'ai voulu m'inscrire dans un club, on m'a répondu qu'on ne prenait pas les filles...* ».

Par ailleurs, Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, entendue par la délégation le 21 mars 2019, a indiqué qu'un audit réalisé à la demande de la FFF avait permis d'identifier les freins spécifiques à l'accueil des joueuses, « *qui portent essentiellement sur les infrastructures* ».

### **1. Une évolution souhaitable : augmenter l'offre de sections féminines dans les clubs**

Dans un entretien donné à l'*Observatoire de la Géostratégie du Sport*<sup>1</sup>, **Dominique Crochu, ancienne directrice chargée des médias à la FFF et membre de la Conférence permanente pour le sport féminin depuis août 2017**, estime que « *la difficulté des accès aux infrastructures est une réalité pour les femmes dans le sport. [...] Si on réfléchit au niveau de l'espace public, toutes les infrastructures publiques sont faites par des garçons pour des garçons, alors que cela devrait être des espaces de mixité* ».

De manière générale, **les équipements ne sont pas toujours prévus pour une pratique mixte mais tendent souvent à favoriser la pratique des garçons** aux dépens de celle des filles. Le football ne fait pas exception à cet égard.

Les co-rapporteuses ont en effet pu constater au cours de leurs travaux que l'un des freins à la pratique féminine du football tient effectivement à **l'offre limitée de sections féminines au sein des clubs** de football.

---

<sup>1</sup> IRIS, *Observatoire géostratégique du sport, Programme sport et relations internationales, septembre 2018* : « La mixité : enjeu incontournable de l'évolution de la gouvernance du sport ? », entretien avec Dominique Crochu.

Pourtant, comme l'a affirmé Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF au cours de son audition devant la délégation, le 21 mars 2019 : « *Il convient que chaque fille qui souhaite pratiquer le football, quel que soit son âge, puisse le faire* ».

Si une pratique mixte est envisageable pour les enfants, elle n'est pas sans susciter des réticences et devient beaucoup plus complexe au moment de l'adolescence. Les interlocuteurs de la délégation rencontrés en Vendée ont insisté sur cette difficulté. Par exemple, les dirigeants du club de Nieul-le-Dolent ont indiqué que **le manque d'effectifs féminins conduisait les plus jeunes joueuses à pratiquer le football de façon mixte avec les garçons jusqu'à l'âge de 12 ans**, non sans réserves de la part des parents ou des jeunes filles, d'autant plus que les joueurs ont parfois une attitude moqueuse envers les filles. Dans le même esprit, les joueuses du *Paris Football Club* ont informé la délégation que, **passé l'âge de 15 ans, la pratique mixte se heurtait à un risque de blessures**.

Autrement dit, en l'absence de sections dédiées pour accueillir les adolescentes, ces dernières se voient souvent contraintes de mettre un terme à leur pratique.

**À cet égard, l'un des enjeux pour les clubs est donc de constituer des équipes féminines à tous les niveaux, de l'enfance à l'âge adulte.**

La FFF est consciente de cet impératif et a engagé des mesures concrètes pour aider et inciter les clubs amateurs à créer des sections féminines, pour tous les âges, anticipant une hausse des demandes d'inscriptions en lien avec la Coupe du monde 2019. C'est l'objet du plan « Ambition 2020 » (*cf. supra*).

Selon Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, « *deux ans après le lancement du plan « Ambition 2020 », le football féminin compte près de (...) 8 500 clubs accueillant des filles, dont plus de 3 000 dotés d'au moins une équipe féminine et 905 écoles féminines de football* ».

Pour sa part, Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, a indiqué que la **fédération avait porté de 3 000 à 6 000 le nombre de clubs ayant au moins une équipe féminine** depuis 2011. Autre évolution positive, **l'augmentation du nombre de sections féminines s'est accompagnée de la hausse du nombre annuel d'inscrites**, passé de 1 000 avant 2011 à 15 000 depuis 2018.

De surcroît, **l'ambition de la FFF est que, après la Coupe du monde, plus d'un club sur deux accueille des jeunes filles**. À cet égard, Brigitte Henriques a insisté sur **l'importance de développer l'offre de sections féminines pour susciter la demande** : « *Chez les filles, c'est l'offre qui crée la demande et non l'inverse. C'est parce qu'on propose une compétition que les équipes se mettent en place, pourvu qu'on introduise de la flexibilité sur le nombre de participants* ». De ce point de vue, elle s'est réjouie de la **hausse du nombre**

**de licenciées dans chaque catégorie d'âge :** « *L'accroissement du nombre de licenciées a commencé avec la catégorie 6-8 ans, puis 11-13 ans, puis les adolescentes, et désormais cela concerne tout le monde, et la hausse atteint 24 % cette année* ».

Par ailleurs, au cours de la table ronde du 16 mai 2019 sur le rayonnement de la Coupe du monde de 2019, Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, a souligné les **résultats positifs de la politique volontariste impulsée par la fédération pour la structuration des sections féminines**, ainsi que la **mobilisation des clubs dans la création de sections féminines** : « *La politique « Héritage » a débuté il y a quatorze mois. Les enveloppes sont dépensées à 75 %, ce qui démontre l'engouement des clubs autour de la structuration des sections féminines (...). Nous avons dépassé certains objectifs, grâce aux clubs qui s'engagent fortement et qui accueillent davantage de licenciées, de sections et d'équipes féminines* ».

#### **La délégation prend acte de la dynamique ainsi engagée.**

En ce qui concerne le **soutien financier de la fédération aux clubs**, la délégation s'étonne que le système actuel ne soit pas plus incitatif à la création de sections féminines. Ainsi, Jean-Jacques Gazeau, président du district FFF de la Vendée, rencontré lors du déplacement du 18 mars 2019, a regretté qu'une indemnité de pré-formation existe au profit des petits clubs en football masculin, et non pour le football féminin.

Selon lui, un dispositif de ce type permettrait de soutenir les petits clubs qui jouent un rôle moteur dans la formation des joueuses, mais qui ne bénéficient pas d'un retour financier lorsque celles-ci intègrent des clubs de D1. Il a indiqué que la fédération travaillait sur ce sujet. Une telle évolution semblerait positive.

## **2. Un maillage territorial à dynamiser, a fortiori dans les territoires ruraux**

La création de sections féminines permettra de **renforcer le maillage territorial** de l'offre de clubs ouverts aux filles, notamment dans les territoires ruraux, et donc de favoriser leur pratique.

La délégation estime que la réduction des distances est un point central de la généralisation de la pratique féminine pendant l'enfance et l'adolescence, puisque les trajets doivent souvent être assurés par des adultes, lorsque les jeunes ne sont pas encore en âge de conduire. Or cet impératif peut affecter la régularité des entraînements. Cet obstacle s'impose plus particulièrement dans les territoires ruraux.

À cet égard, Frédérique Jossinet a commenté, lors de son audition du 21 mars 2019, les efforts mis en œuvre par la FFF pour **réduire la distance moyenne entre le domicile et un club accueillant des filles** : « *en 2016,*

la distance moyenne [...] était de 35 kilomètres ; nous souhaitons la réduire à 15 kilomètres en 2020 ».

La délégation, particulièrement sensible à la situation des jeunes filles en milieu rural et très attachée à l'accès des jeunes filles au sport, facteur d'autonomie et d'épanouissement, ne peut que saluer cette initiative et espérer que cet objectif soit effectivement atteint.

Elle réaffirme la conviction que les jeunes filles, plus particulièrement celles qui grandissent dans les territoires ruraux, ne doivent pas être privées de la pratique du football faute de club comportant une équipe ou une section féminine suffisamment proche de leur domicile. Elle plaide pour un renforcement du maillage territorial de ces structures, afin que ces jeunes filles puissent bénéficier du facteur d'émancipation que constitue la pratique régulière d'un sport et que leur formation s'enrichisse des valeurs précieuses véhiculées par le football.

### 3. Des infrastructures à repenser pour les adapter à la pratique féminine

La hausse de la fréquentation féminine susceptible de résulter du Mondial 2019 du fait de l'intérêt que cette compétition ne manquera pas de susciter auprès de nombreuses jeunes filles rend nécessaire une **réflexion sur l'adaptation des infrastructures concernées à un public féminin, ce qui passe par un soutien de la fédération ou des collectivités territoriales**. Or ces dernières sont par ailleurs soumises à de fortes contraintes financières.

Cet enjeu a été plus particulièrement mis en exergue par Marianne Gazeau, présidente de *Foot d'Elles*, au cours de son audition, le 11 avril 2019 : « Je me demande comment cet engouement sera géré en termes d'infrastructures, car les clubs manquent de moyens et d'équipements. Il faudra faire face à ces demandes alors que la place manque déjà. De plus, il sera nécessaire de former plus d'entraîneurs et de bénévoles et de mobiliser davantage de terrains, de vestiaires et de toilettes ».

Comme l'a souligné Cynthia Truong, cheffe de projet Programmes de développement en faveur du football féminin à la FFF, au cours de la table ronde du 16 mai 2019 sur le rayonnement de la Coupe du monde, « si le football féminin est en plein essor, nous faisons face aujourd'hui à des **faiblesses structurelles liées à des installations inadaptées à l'accueil des licenciées pratiquantes, mais également à un manque d'encadrement dans les clubs** ».

*a) Une priorité : la structuration des clubs*

**La FFF est consciente de l'enjeu de la structuration des clubs et de l'adaptation des infrastructures à la pratique féminine.** Elle a mis en place de **nombreuses aides** pour permettre aux clubs d'améliorer les conditions matérielles d'accueil des joueuses. Par ailleurs, Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, a indiqué à la délégation que la fédération avait « *mis à la disposition des clubs des prestataires pour les accompagner dans la recherche de partenaires privés et publics* ».

Au cours de la table ronde du 16 mai 2019 sur le rayonnement de la Coupe du monde, Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, a pour sa part indiqué que la fédération disposait d'un budget spécifiquement dédié au développement et à la structuration du football féminin. Une **enveloppe de 15 millions d'euros** est ainsi répartie :

- **5,5 millions d'euros pour la promotion, le développement et la structuration du football féminin à travers les clubs, les ligues et les districts, dans tous les territoires.** La fédération souhaite par ailleurs poursuivre la structuration des clubs à travers le label « École féminine de football »<sup>1</sup>, qui offre un gage de qualité sur l'accueil des licenciées et les conditions de la pratique. **Les clubs labellisés reçoivent ainsi des dotations matérielles** (ballons, sacs à ballons, chasubles, etc.) pour améliorer les conditions d'entraînement. Dans le même esprit, l'opération « Club deuxième étoile », lancée à la suite de la victoire des Bleus en Russie, a permis la redistribution d'une enveloppe financière de 10 millions d'euros au profit du football amateur. Dans ce cadre, 1 600 clubs comptant des licenciées féminines dans les catégories jeunes ont ainsi pu bénéficier d'un bon de 700 euros leur permettant d'investir dans du matériel.

On notera par ailleurs que la présidente de la Ligue de football professionnel a demandé que la part du bénéfice de la LFP issue de la Coupe du monde 2018, d'un montant de 1,2 million d'euros, soit reversée au football féminin dans la perspective du Mondial 2019. Elle a fait observer que cette mesure avait été adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration de la LFP. Nathalie Boy de la Tour a conclu : « *Il est normal que le football professionnel aide le football féminin* ». La délégation ne peut que se féliciter de cette solidarité.

- **9 millions d'euros pour les infrastructures**, qui « *restent le frein majeur pour l'accueil des nouvelles licenciées, car les vestiaires, les terrains et l'encadrement ne sont pas toujours adaptés* ». Selon Frédérique Jossinet, l'aide versée aux clubs après examen de leur dossier par la FFF correspond

---

<sup>1</sup> La labellisation « École féminine de football » est destinée exclusivement au football féminin et aux écoles de football féminines. Elle permet d'obtenir des dotations fléchées sur la section féminine, au prorata du nombre de licenciées dans le club.

à « 50 % du coût des infrastructures, abondée de 20 % supplémentaires si les investissements sont destinés au football féminin<sup>1</sup> » ;

- **600 000 euros pour la formation**, à travers des bons de formation gratuits pour les femmes qui s'engagent dans l'encadrement et pour les éducateurs impliqués dans l'encadrement des joueuses (*cf. supra*).

b) *Une difficulté à surmonter : la question des vestiaires*

La question des **vestiaires** est fondamentale dans la féminisation du football.

Il ne s'agit pas d'un problème anecdotique. **La délégation le rencontre régulièrement** : l'absence de vestiaires ou de sanitaires pour femmes et le manque de place allégué pour éviter d'en construire ou d'en aménager **sont fréquemment opposés à la féminisation de certaines activités ou lieux de formation**, comme l'a montré à propos de certains lycées agricoles un précédent rapport sur les agricultrices.

S'agissant du football, nombreux sont les clubs ne disposant pas de vestiaires pour les femmes, ce qui de manière compréhensible rebute certaines joueuses, plus particulièrement à l'adolescence.

C'est précisément ce qu'a regretté Frédérique Jossinet, directrice de la féminisation et du football à la FFF, au cours de son audition par la délégation, le 21 mars 2019 : « *Le manque de vestiaires féminins tend à décourager les jeunes filles de pratiquer le football au moment de la puberté* ».

Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, entendue le 4 avril 2019, a relevé ce problème dans des termes similaires : « *Certaines filles arrêtent le football à partir de douze ou treize ans à cause de l'absence de vestiaire séparé* ».

Cette difficulté a également été abordée au cours de la table ronde organisée en Vendée le 18 mars 2019. Les interlocuteurs de la délégation ont regretté que l'absence ou l'insuffisance de vestiaires féminins dans les clubs décourage bien souvent les jeunes filles de poursuivre la pratique du football à l'adolescence.

Laurent Grelier, président du club de *l'Étoile sportive ornaysienne football* (ESOF), a par exemple indiqué que son club comptait deux vestiaires dédiés à la section féminine. Pour autant, il arrive que les petites filles de niveau U6 et les adolescentes de niveau U16 aient à partager le même vestiaire, ce « *qui n'est pas idéal non plus* »<sup>2</sup>. Le problème peut aussi se poser en cas de déplacement extérieur dans le cadre d'une compétition.

---

<sup>1</sup> Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, a indiqué au cours de son audition que les aides financières de la fédération étaient entièrement consommées par les clubs, ce qui tend à démontrer une réelle dynamique dans la structuration des sections féminines au sein des clubs.

<sup>2</sup> Voir le compte rendu du déplacement en Vendée.

Pour sa part, Dominique Durand, maire de Nieul-le-Dolent, a souligné que les vestiaires de sa commune avaient été rénovés pour prendre en compte la pratique féminine, ce qui a permis de passer de quatre à six vestiaires. Il a mis en exergue le **coût de ce type d'investissement, difficilement envisageable sans soutien financier pour les petites communes** (cf. *infra*).

Marianne Gazeau, présidente de *Foot d'Elles*, a regretté au cours de son audition que, lorsqu'elle a organisé une opération *Footworking* à Nantes, « *il n'y avait pas de vestiaires ni de toilettes pour les femmes* ».

À cet égard, elle a cité une entreprise qui propose d'installer des vestiaires dans d'anciens *containers*, estimant que cela pourrait constituer une solution à moindre coût pour certains clubs : « *Il est possible de les installer un peu partout pour une somme raisonnable* »<sup>1</sup>.

**La délégation souligne l'importance de l'existence de vestiaires adaptés dans les clubs fréquentés par des joueuses, afin de fidéliser celles-ci et d'inscrire la pratique féminine du football dans la durée.**

**Elle estime que les incitations et soutiens mis en place à cet effet par la FFF sont indispensables pour encourager les investissements dans de telles infrastructures.**

*c) Des difficultés pratiques non négligeables : horaires d'entraînement, accès aux terrains et matériel*

**Au-delà de la question des vestiaires, d'autres freins matériels tendent à limiter la pratique féminine du football.**

En effet, les équipements et les créneaux horaires ne sont pas toujours adaptés ni suffisants pour accueillir des joueuses, suscitant la réticence des parents.

Bien souvent, en l'absence de terrains couverts, les familles ne sont pas toujours favorables à ce que les fillettes ou adolescentes pratiquent un sport tard le soir, sur un terrain parfois boueux en fonction des saisons. L'enjeu est aussi de réserver pour les terrains d'entraînement des plages horaires prenant en compte les préoccupations légitimes des parents concernant la sécurité des jeunes footballeuses. Cette exigence est loin d'être évidente dans la mesure où le nombre de terrains, notamment en synthétique, est limité, la priorité des clubs allant souvent aux équipes masculines.

---

<sup>1</sup> Voir le compte rendu du 11 avril 2019.

**Le volontarisme des clubs est donc un facteur déterminant pour garantir des conditions de pratique égales entre filles et garçons.**

Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, entendue le 21 mars 2019 par la délégation, a rappelé **que la fédération se montrait soucieuse de sensibiliser à cette problématique les collectivités territoriales qui mettent les créneaux horaires à disposition des clubs** : « *Nous leur demandons d'exercer une vigilance accrue sur la prise en compte du public féminin, à qui il est préférable de ne pas octroyer le créneau horaire de 18h30. L'idée est de permettre aux jeunes joueuses de pratiquer quelle que soit la saison. Des négociations doivent avoir lieu avec les clubs, via les subventions* ».

Sur ce point, notre collègue Laurent Lafon, membre du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs », a souligné au cours de l'audition de Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, que les **réticences à la création de sections féminines émanaient parfois des dirigeants des clubs** qui craignent des conséquences négatives sur la pratique masculine au regard de la question des équipements : « *Les dirigeants estimaient que si le football féminin se développait dans toutes les tranches d'âge, cela occuperait des terrains et des vestiaires. Par conséquent, le développement de la pratique féminine fait craindre aux hommes de voir leurs disponibilités et leurs créneaux réduits* ».

Ces sujets ont été abordés lors du colloque précité « Les semeuses de la République », organisé au Sénat le 26 janvier 2019 par notre collègue Rachid Temal, en lien avec la Ligue Paris-Ile-de-France de la FFF. Les préoccupations concernant la sécurité des petites filles et des adolescentes soucieuses de pratiquer le football ont conduit des intervenants à considérer que le football en intérieur, dans des gymnases disponibles, pouvait constituer une solution.

Des élus ont par ailleurs souligné que la construction d'équipements sportifs pouvait être concurrencée, plus particulièrement en zone urbaine, par la construction de logements (« *Quand il y a un terrain, on construit* »). Ils ont donc estimé que la question des équipements sportifs devait être systématiquement intégrée à celle de l'urbanisme. Selon Anne Hidalgo, maire de Paris, présente à ce colloque, il est souhaitable d'avoir en matière d'infrastructures sportives une « *approche métropolitaine* » et de penser « *en termes de petite couronne* ».

### **C. QUEL ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS POUR LES FEMMES DANS LE FOOTBALL ? L'ENJEU DE L'ARBITRAGE**

La délégation est attachée à l'accès des femmes aux responsabilités, dans tous les domaines. Le plan de féminisation initié par la FFF prend en compte cet enjeu et l'on peut s'en féliciter (*cf. supra*).

L'une des fonctions les plus emblématiques du football est celle d'arbitre, qui doit « *prendre des responsabilités et faire face à des décisions et à des situations de crises* »<sup>1</sup>. De surcroît, pour reprendre les mots de Laura Georges, secrétaire générale de la FFF, entendue par la délégation le 28 mars 2019, l'arbitre est « *un leader qu'il faut respecter* ».

En termes d'accès aux responsabilités, il est donc **essentiel de travailler sur la promotion de l'arbitrage, la formation et le recrutement de femmes arbitres.**

### **1. La féminisation de la fonction d'arbitre et ses difficultés**

Selon Laura Georges, la féminisation de la fonction d'arbitre représente un « *réel défi pour la fédération* », car « *l'image de l'arbitrage n'est pas bonne à l'heure actuelle, même si la fonction est respectée* »<sup>2</sup>.

Ce point a été confirmé par la table ronde organisée en Vendée le 18 mars, qui a mis en exergue les **difficultés liées au recrutement des arbitres**, et plus particulièrement des arbitres féminins. Le département compte seulement **dix femmes sur 333 arbitres**.

À cet égard, la délégation salue la **dimension symbolique forte** que revêt la nomination de Stéphanie Frappart, première femme à officier en tant qu'arbitre centrale lors de la 34<sup>ème</sup> journée du championnat de Ligue 1, pour diriger la rencontre opposant les équipes masculines d'Amiens et Strasbourg.

Consciente de l'importance de susciter des vocations chez les jeunes filles, la FFF a lancé un **plan de développement de l'arbitrage féminin** sous l'égide de Laura Georges, secrétaire générale. Ce plan concerne **à la fois la pratique amateur et le haut niveau**.

Lors de son audition, Laura Georges est revenue sur les objectifs de la fédération en matière d'arbitrage féminin. Elle a rappelé que, pour la saison 2017-2018, la FFF recensait **867 arbitres, soit un chiffre inférieur à l'objectif de 1 000 arbitres fixé en 2016**. Pour atteindre cet objectif, elle entend donner une « *nouvelle vision à l'arbitrage féminin* ».

Elle a présenté les conditions et les qualités requises pour devenir arbitre. Il faut d'abord suivre une formation de quelques jours, sanctionnée par un examen. La fonction implique aussi **d'être capable de s'imposer face à des équipes masculines et féminines qui peuvent manifester des signes d'hostilité**. Laura Georges a par ailleurs insisté sur la difficulté d'arbitrer des matchs d'hommes, au regard des réactions des spectateurs ou des joueurs. Elle a indiqué à la délégation que les jeunes arbitres pouvaient être conduites à abandonner assez rapidement, lassées d'être confrontées à la remise

---

<sup>1</sup> Voir le compte rendu du 28 mars 2019.

<sup>2</sup> Voir le compte rendu du 28 mars 2019.

en cause de leurs décisions. Elle a aussi mentionné, parmi les défis de la fonction d'arbitre, les enjeux financiers associés à certaines compétitions comme la Ligue des champions.

De surcroît, la Secrétaire générale de la FFF a fait valoir que, afin d'inciter les ligues et les districts à former et à recruter des femmes arbitres, **la fédération attribuerait des soutiens sous forme de dotations et de personnel** et envisageait une campagne de communication autour de l'arbitrage, afin de déconstruire les préjugés entourant cette fonction.

Autre point important que salue la délégation, Laura Georges a souligné que, **à partir de 2019, les arbitres seraient semi-professionnalisées, faisant de la France la première nation à proposer des contrats aux arbitres féminines sous la forme d'une indemnité fixe et de primes de matchs**, alors que, comme les joueuses, les arbitres demeurent pour le moment cantonnées à une pratique amateur. Dès lors, la mise en œuvre de ce nouveau statut, que la délégation conçoit comme une première étape, devrait permettre à ces femmes de **bénéficier de meilleures conditions de travail** et de se sentir davantage respectées dans leur fonction.

Une **autre avancée du plan en faveur de l'arbitrage féminin** concerne le **suivi médical et les tests physiques qui seront systématisés** pour préparer la saison. Dans ce cadre, les arbitres seront accompagnées par un préparateur physique et un *manager*. Sur le plan matériel, on relève aussi que les arbitres seront équipées de « kit oreillettes' » leur permettant de communiquer durant tout le match, ce qui n'est actuellement pas le cas dans le championnat féminin. En conclusion, la fédération entend « *les doter matériellement, les accompagner médicalement et les aider financièrement pour qu'elles puissent s'adonner à leur discipline* ».

## 2. La féminisation de l'arbitrage, un enjeu de mixité

Comme l'a indiqué notre collègue Claude Kern, vice-président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs », au cours de l'audition de Laura Georges, le 28 mars 2019, il convient de **permettre aux femmes arbitres d'exercer leur fonction dans le cadre de matchs masculins** : « *Je pense (...) qu'il faut que les femmes arbitres puissent arbitrer des matchs de football masculin. En effet, j'ai l'impression que la présence d'un arbitre féminin a un bon impact sur les joueurs masculins (...). L'arbitrage féminin dans le football masculin ne peut être que positif selon moi* ».

Selon Laurent Grelier, président du club de l'*Étoile sportive ornaïsiennne football* (ESOF), **les qualités des femmes exerçant la fonction d'arbitre ne s'opposent pas à ce qu'elles exercent cette fonction dans des compétitions masculines**. Il a en effet relevé l'**autorité naturelle dont elles font généralement preuve** et a estimé qu'elles sont **particulièrement respectées par les joueurs et le public**, qui semblent contester moins fréquemment leurs décisions.

Laura Georges, secrétaire générale de la FFF, a confirmé son objectif « *que des arbitres femmes puissent arbitrer des équipes d'hommes et travailler avec des arbitres masculins* », souhaitant plus généralement que « *les arbitres français de haut niveau, hommes et femmes, deviennent une famille prête à s'entraider* ». Elle a souligné à cet égard que « *Les filles ne doivent pas rester cantonnées entre elles, même s'il peut être compliqué pour elles d'être la seule fille dans un stage d'arbitre ou sur le terrain* ».

De ce point de vue, la délégation prend acte de la volonté de la FFF d'organiser **des stages mixtes pour la formation des arbitres d'élite**, tout en organisant aussi des stages s'adressant spécifiquement aux jeunes filles, afin qu'elles puissent **s'approprier cette fonction et prendre confiance entre elles**.

Par ailleurs, la délégation relève que **si la Coupe du Monde de 2019 sera arbitrée par des femmes sur le terrain, des collègues hommes les accompagneront hors du terrain en matière d'assistance vidéo**. En effet, les femmes n'ont pas encore pu être formées à ces techniques. **Dans un souci d'égalité et de mixité, il est donc nécessaire que la formation des arbitres féminins évolue en conséquence**.

La délégation salue les objectifs de la FFF concernant la **féménisation de l'arbitrage, et notamment la volonté d'offrir des perspectives de carrière aux arbitres féminines**.

Favorable à l'égalité et à la mixité dans le football comme dans le sport en général, la délégation considère que les arbitres féminines doivent pouvoir arbitrer tant les compétitions féminines que les matchs masculins.

Dans cette perspective, elle insiste sur l'accompagnement indispensable des arbitres féminines en matière de formation, plus particulièrement à la technique de l'assistance vidéo.

Elle souligne également la nécessité d'assurer à terme aux arbitres, hommes et femmes, la même rémunération, en cohérence avec l'objectif de professionnalisation du football féminin.

### **III. UN IMPÉRATIF : SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU MONDIAL POUR RENFORCER LA VISIBILITÉ DES FOOTBALLEUSES**

#### **A. UNE NÉCESSITÉ : METTRE EN VALEUR LES JOUEUSES**

L'insuffisance visibilité des footballeuses a été régulièrement dénoncée par les personnalités rencontrées dans le cadre de l'élaboration de ce rapport.

Face à cette situation, qui tient notamment au poids des stéréotypes qui persistent à faire du football un sport masculin, la mise en valeur de modèles féminins, susceptibles d'encourager des vocations auprès des jeunes, a été évoquée par la plupart des interlocutrices de la délégation.

### **1. Un déficit de notoriété persistant**

Un exemple est éclairant pour illustrer le manque de visibilité des performances des footballeuses par rapport à leurs homologues masculins, et la différence qui en résulte en termes de notoriété. Sandrine Soubeyrand, rencontrée par les co-rapporteuses lors de leur déplacement au centre d'entraînement et de formation du *Paris Football Club* à Orly, le 21 février 2019, totalise 189 sélections en équipe de France, ce qui fait d'elle « *l'internationale française la plus « capée », hommes et femmes confondus* », pour reprendre le mot de Marie-Christine Terroni, ancienne joueuse et présidente des *Féminines* du club. Malgré ces remarquables performances, la notoriété de Sandrine Soubeyrand auprès du public demeure en retrait de celle de très nombreux footballeurs, qui ne présentent toutefois pas le même bilan en termes de performance.

La délégation a auditionné, le 11 avril 2019, Marianne Gazeau, présidente de *Foot d'Elles*, qui a réalisé une **étude sur la perception du football féminin** auprès d'un panel de footballeuses, footballeurs et supporters. **Les résultats démontrent que malgré une image positive du football féminin pour 80 % des répondants, seulement 5 à 10 % ont déjà vu un match de football féminin.**

Les footballeurs interrogés dans le cadre de cette enquête avouent à 85 % **n'avoir jamais vu de match de football féminin** ; 45 % ne connaissent ni le football féminin ni les joueuses de leur propre club. Les raisons invoquées concernent le manque d'informations relatives aux canaux de diffusion des matchs ou aux clubs féminins.

À cet égard, les amateurs de football féminin demandent, pour 95 % d'entre eux, une meilleure diffusion des matchs.

Quant aux 60 % des supporters de football masculin ne ressentant pas l'envie de voir un match féminin, ils allèguent la qualité et le niveau de jeu, présumés inférieurs, ainsi que l'absence de « *spectacle* » (ce point a été évoqué précédemment).

**L'enquête de *Foot d'Elles* confirme donc le manque de visibilité problématique des footballeuses.**

## 2. Le poids des stéréotypes

### a) Des préjugés récurrents contre la pratique féminine du football

L'ensemble des témoignages recueillis pour l'élaboration de ce rapport soulignent l'ampleur des **préjugés** dont de trop nombreuses jeunes filles et femmes font encore les frais actuellement dans le **milieu du football**. Ces préjugés sont comparables à ceux qui, dans le **domaine professionnel**, pérennisent la **non-mixité des métiers** et persistent à orienter les jeunes filles, à performances scolaires égales, vers des **filières moins prestigieuses et moins rémunératrices** que leurs camarades masculins.

Le sport, et tout particulièrement le football, ne saurait en effet échapper au poids des **stéréotypes masculins et féminins** qui limitent les rôles, tâches et activités susceptibles d'être exercés par les hommes et les femmes en fonction de critères dans lesquels la **dimension physique**, renvoyant notamment à la **force**, est importante.

Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, auditionnée le 4 avril 2019, a rappelé le **frein culturel qui éloigne les filles de la pratique du football**, se référant à sa propre expérience pour montrer les obstacles imposés aux filles dès l'enfance : « *J'ai grandi à la campagne. Les petites filles faisaient traditionnellement de la danse à la MJC locale ou du tennis. Le football était réservé aux garçons* »<sup>1</sup>. Ce constat reste encore d'actualité pour de nombreuses familles.

Les préjugés hostiles à la pratique féminine du football ne sont cependant **pas figés** : **l'influence du contexte culturel** doit être souligné.

Ainsi, comme le rappelait le rapport précité de la délégation publié en 2011, « *Le football, qui est perçu en Europe comme un sport très masculin, est en revanche considéré, aux États-Unis, comme un sport "féminin"* »<sup>2</sup> (cf. *supra*). Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, a rappelé le 4 avril 2019 qu'aux États-Unis, le *soccer* était presque exclusivement pratiqué par les femmes, les garçons étant orientés vers le football américain et le basket. De ce fait, a-t-elle relevé, le football féminin en France accuse un **net retard par rapport aux États-Unis**, où un **championnat féminin entièrement professionnel existe depuis 2001**.

Dans le même esprit, ces stéréotypes peuvent **évoluer dans le temps**. À titre d'exemple, la gymnastique et l'équitation sont aujourd'hui associées à la pratique féminine, mais étaient considérées à l'origine comme des domaines d'excellence masculine. Ce rappel devrait **conforter les vocations de footballeuses** et encourager la pratique féminine du football.

---

<sup>1</sup> Voir le compte rendu du 4 avril 2019.

<sup>2</sup> Égalité des femmes et des hommes dans le sport, comme dans le marathon, ce sont les derniers mètres les plus difficiles. Op. cit., page 100.

b) *Le football, un milieu sexiste ?*

Les attitudes **sexistes et discriminatoires** auxquelles se heurtent les femmes dans le milieu du football, et que dénonce l'ancienne joueuse Mélissa Plaza, ne sont pas réservées aux sportives. Cette notion d'espace « **interdit aux femmes** » est illustrée par cette citation révélatrice du conseiller du président d'un club éminent, répondant à une **auditrice** lors de la retransmission d'un match : « *Je ne discute pas avec les femmes de football. Je le dis parce que c'est mon caractère. Qu'elles s'occupent de leurs casseroles et ça ira beaucoup mieux* »<sup>1</sup>.

À l'égard des joueuses, les attitudes sexistes dont la délégation a eu connaissance prennent parfois pour cible, et de manière souvent caricaturale, leur **apparence physique**.

Des excès de ce type, relevant du **sexisme ordinaire**, sont cités par Mélissa Plaza dans *Pas pour les filles ?*, à propos d'une séance de photos destinées à encourager la visibilité d'un club voulant « *mettre en avant les joueuses aux côtés des joueurs* »<sup>2</sup>. Or les photos des joueuses sont **ouvertement suggestives** et les **images intentionnellement sexualisées** : la lascivité des poses est amplifiée par des slogans dénués d'ambiguïté (« samedi soir, prendre du plaisir », « mouiller le maillot », « marquer à la culotte »). Le décalage par rapport aux photos des joueurs, « *nettement moins évocatrices* »<sup>3</sup>, fait ressortir « *le sexisme qui règne sans vergogne dans le sport, le football n'étant que le miroir grossissant des aberrations de notre société* »<sup>4</sup>, selon l'ancienne footballeuse.

Ces errements, il faut le déplorer, n'appartiennent pas au passé. De semblables excès ont eu lieu **tout récemment**.

On relèvera ainsi, en **octobre 2018**, les **propos outranciers** d'un journaliste sportif hostile au fait qu'une femme **commente un match de football** au motif qu'« *elle ne pourra jamais avoir un timbre de voix qui fonctionne... Dans une action de folie, elle va monter dans les aigus et ce sera délicat* »<sup>5</sup>. Cette déclaration avait suscité une très vive **polémique**.

On peut d'ailleurs rapprocher cet incident des mises en cause relativement classiques de la légitimité des femmes à investir certains secteurs en raison de la prétendue inadaptation de leur voix. Ce préjugé n'est pas propre au commentaire sportif : un tel argument a, par le passé, été mis à profit pour décourager les femmes de s'engager en politique, leur voix présumée douce étant jugée incompatible avec une conception du charisme associée à des démonstrations de force...

---

<sup>1</sup> Cité par Mélissa Plaza, op. cit., page 180.

<sup>2</sup> Page 147.

<sup>3</sup> Page 150.

<sup>4</sup> Page 150.

<sup>5</sup> [https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2018/10/17/denis-balbir-qui-est-contre-l-idee-qu-une-femme-commente-le-foot-masculin-tacle-sur-twitter\\_5370805\\_4832693.html](https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2018/10/17/denis-balbir-qui-est-contre-l-idee-qu-une-femme-commente-le-foot-masculin-tacle-sur-twitter_5370805_4832693.html)

Le **3 décembre 2018**, lors de la remise à Ada Hegerberg du premier *Ballon d'or* féminin, le présentateur de la cérémonie lui a demandé si elle connaissait le *twerk*, une danse explicitement sensuelle **sans aucun rapport avec ses performances de sportive de très haut niveau...** Lors de son audition, le 5 février 2019, Audrey Keysers, co-auteure de *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*, a tout particulièrement déploré cette dérive sexiste d'une cérémonie qui aurait dû **mettre à l'honneur une athlète et une pionnière**.

*c) Une question non anecdotique : la tenue vestimentaire*

La question des **tenues vestimentaires** n'est pas non plus sans influence sur **l'image des équipes féminines** et sur les vocations qu'elles peuvent susciter.

De plus, l'équipement des équipes féminines a tardé à s'adapter à la morphologie des joueuses. Si les coupes féminines se sont imposées aujourd'hui pour les maillots comme pour les shorts, et si l'équipement de l'équipe de France montre l'exemple, Élisabeth Bougeard-Tournon, responsable du service communication et promotion du football amateur de la FFF a rappelé, lors de la table ronde du 16 mai 2019, que « *jusqu'à récemment, nous prenions les équipements pour les femmes dans les stocks des équipements masculins. Nous étions très à l'aise dans nos vêtements !* »<sup>1</sup>.

Cette pratique consistant à recycler sur les joueuses les anciens maillots des footballeurs pouvait être de nature à faire douter celles-ci de leur légitimité dans un sport réputé aussi masculin que le football. Les choses ont toutefois changé, et c'est heureux, à la faveur de la Coupe du monde de 2019, comme le faisait observer Cynthia Truong, cheffe de projet Programmes de développement du football féminin à la FFF lors de la table ronde du 16 mai : la fédération a en effet mis en place un programme de développement d'équipements vestimentaires spécialement adaptés aux joueuses à l'attention des « Écoles féminines de football », depuis la saison 2018-2019.

*d) L'attrait du football auprès des jeunes filles : une tendance relativement récente à encourager dès l'école*

En dépit des préjugés défavorables à la pratique féminine du football, ci-dessus évoqués, le **nombre croissant de licenciées** montre que ce sport attire de plus en plus de joueuses<sup>2</sup>.

Toutefois, si ces chiffres montrent que la pratique se développe, il reste important de sensibiliser les jeunes, notamment dans les écoles, au fait que ce sport n'est pas « réservé aux garçons ». Nathalie Boy de la Tour,

---

<sup>1</sup> Voir le compte rendu du 16 mai 2019.

<sup>2</sup> Voir ci-dessus l'encadré consacré aux chiffres clé du football en France : 51 000 licenciées en 2011 ; 180 000 en mai 2019.

présidente de la Ligue de football professionnel, l'a indiqué à la délégation lors de son audition : « *Si nous faisons entrer davantage le football dans les écoles [...], les petites filles joueraient au football au même titre que les petits garçons* ».

La politique de féminisation du football de la FFF s'engage en ce sens, si l'on se réfère à des animations telles que la « Quinzaine du football » ou encore « Ma Coupe du Monde 2019 », qui touchent de nombreuses classes et permettent aux élèves de côtoyer des joueuses, d'être initiées au football ou de visionner des vidéos autour des valeurs du football. Destinées au public scolaire, ces actions permettent aux petites filles et aux adolescentes de prendre conscience que le football n'est pas uniquement un sport réservé aux garçons.

**La délégation ne peut qu'être favorable à l'initiation du public scolaire, filles et garçons, à la pratique et aux valeurs du football.**

**De tels projets relèvent de l'éducation à la santé et au bien-être, à laquelle doit participer l'école. Ils s'inscrivent aussi dans l'objectif global de renforcement des valeurs d'égalité et de mixité, dès le plus jeune âge, qui constitue une priorité pour la délégation.**

### **3. L'importance des modèles pour encourager la pratique féminine et renforcer l'intérêt du public**

**Le rôle décisif des modèles auxquels les femmes peuvent s'identifier pour franchir les obstacles et concrétiser leurs ambitions n'est pas propre au sport, même si celui-ci est associé à une valeur d'exemple spécifique.** « *Les sportives sont des modèles, et pas seulement des championnes* », faisait observer de manière éclairante la ministre des Sports en introduisant la deuxième réunion plénière de la Conférence nationale du sport féminin (CPSF), le 28 janvier 2019.

Si les modèles ne manquent pas dans le football masculin, **les jeunes filles peinent à s'identifier à des footballeuses dont la réussite pourrait leur servir d'exemple.** Il est donc important de promouvoir des parcours de footballeuses car « *Les jeunes filles doivent avoir des modèles auxquels s'identifier pour envisager le football comme une pratique qu'elles peuvent s'approprier* », comme le faisait observer Annick Billon, présidente de la délégation et co-rapporteuse lors de la table ronde du 16 mai 2019.

Stéphanie Frappart, « *avant-garde d'un arbitrage au féminin encore à ses prémices* », est **consciente des responsabilités que lui confère sa situation de pionnière** : « *l'un de mes rôles est aussi de susciter des vocations en donnant envie aux filles de commencer l'arbitrage. Je le prends à cœur parce que je me dis que*

*j'ai entrouvert des portes* »<sup>1</sup>. Dans le registre du journalisme sportif, Nathalie Iannetta, consultante à TF1, directrice-associée de l'agence 2017, a souligné, lors de la table ronde du 16 mai 2019, le rôle clé des femmes qui montrent la voie à d'autres : « *Être la première pour rester la seule n'a aucun intérêt. J'espère que ces jeunes femmes vont donner envie, sur les terrains de France, pendant un mois, à des jeunes filles de faire la même chose* ». Elle a commenté, à propos de sa propre expérience, l'importance de cette responsabilité de passeuse de relais dans le registre du journalisme sportif.

Néanmoins, le manque de modèles auxquelles les jeunes filles peuvent s'identifier pour franchir leurs limites tient à un **décalage certain entre la notoriété des joueurs et celle des footballeuses**, comme cela a été observé précédemment. La présidente de la Ligue professionnelle de football a insisté, le 4 avril 2019, sur l'importance de ce « *frein symbolique* » persistant : « *Nous avons Amadine Henry ou Laure Boulleau, mais les jeunes égéries restent rares* ».

Marianne Gazeau, présidente de *Foot d'Elles*, a également fait le **lien entre le manque de modèles et les difficultés auxquelles sont confrontées les footballeuses sur le plan matériel**. « *La réalité, a-t-elle fait observer, est que la plupart de ces femmes ne touchent pas de salaires élevés et qu'elles vivent avec des revenus modestes. Dans les clubs, elles ne sont pas aussi bien considérées que les footballeurs, malgré les avancées que nous constatons* ». « *Il est donc difficile pour elles de se positionner comme rôles modèles alors qu'elles courent après l'argent ou après un logement* », a-t-elle conclu.

Il est certain que, dans le cadre de la Coupe du monde, les **portraits des footballeuses**, dont tous les représentants des médias qui sont intervenus au cours de la table ronde du 16 mai 2019 ont souligné l'intérêt, contribueront à faire de ces joueuses des **modèles non seulement pour les jeunes filles, mais aussi pour tous les amateurs de football, hommes et femmes**.

Le Mondial 2019 pourrait ainsi favoriser une amélioration sensible, selon la ministre des Sports, entendue le 13 décembre 2018, qui a estimé que cet événement devrait encourager l'« *identification [des spectatrices] à une femme que l'on voit à la télévision, que le public écoute ou acclame, qui reçoit une promotion ou une médaille* » et **inciter** « *les petites filles et leurs parents à oser dépasser les habitudes et les stéréotypes* ». En d'autres termes, comme l'a souligné la directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF le 21 mars 2019, « *Pendant un mois, ce sont les femmes qui vont faire le spectacle !* ». [...] *les joueuses - et pas uniquement les Françaises - porteront nos enjeux en tant que femmes dans la société* ».

---

<sup>1</sup> « *Comme les garçons ? Stéphanie Frappart, avant-garde de l'arbitrage au féminin* », L'Express.fr, 12 avril 2019.

Ainsi que l'a indiqué Élisabeth Bougeard-Tournon, responsable du Service communication et promotion du football amateur de la FFF, lors de la table ronde du 16 mai 2019 à propos du musée itinérant « *Il était une fois les Bleues* », l'effort de communication mis en œuvre à l'occasion du Mondial constitue une opportunité non seulement de **renforcer la notoriété des joueuses qui porteront nos couleurs en juin-juillet 2019**, mais aussi de mieux faire connaître du public une équipe qui, a-t-elle souligné, a **cinquante ans**, même si la plupart font remonter son existence à une dizaine d'années seulement. Évoquant le succès rencontré par les anciennes joueuses aux différentes étapes de cette exposition, la responsable du Service communication et promotion du football amateur de la FFF estime que la Coupe du monde féminine de 2019 offre la **possibilité** « *d'écrire une nouvelle page de l'histoire de l'équipe de France avec la fédération et les joueuses* »<sup>1</sup>.

Au-delà du Mondial, qui contribuera nécessairement à rendre plus visible le football féminin et les footballeuses, la ministre des Sports a estimé, le 13 décembre 2018, que la solution pour renforcer la féminisation du sport ne se trouvait pas dans le seul football mais probablement dans un ensemble d'initiatives destinées à **mettre en valeur les sportives en général**. Parmi les outils susceptibles d'être mobilisés pour évoluer, Roxana Maracineanu a évoqué l'idée consistant à « *nommer les équipements sportifs du nom de sportives reconnues. En effet, les grandes sportives sont encore peu connues. [...] Aujourd'hui, seulement 8 % des structures, installations ou équipements dénommés d'après une personnalité sportive portent le nom d'une femme. Pourtant, nos championnes sont nombreuses !* ».

**La délégation, soucieuse de favoriser l'existence de modèles susceptibles d'encourager des vocations de sportives, invite les collectivités territoriales à dénommer leurs équipements sportifs (stades, piscines, gymnases...) pour honorer des sportives, à partir d'un répertoire de noms de sportives qui devra être élaboré et mis à jour par le ministère des Sports.**

L'un des leviers pour accroître la reconnaissance des joueuses et leur mise en valeur est la médiatisation du football féminin. À cet égard, la Coupe du monde féminine de 2019 constitue une opportunité évidente pour renforcer la visibilité des footballeuses dans les médias.

<sup>1</sup> Voir le compte rendu du 16 mai 2019.

## B. UNE DIMENSION ESSENTIELLE : LA MÉDIATISATION

### 1. Une exigence : renforcer les droits télévisuels

**La médiatisation des footballeuses est un enjeu crucial pour évoluer vers une professionnalisation de cette discipline** car c'est d'elle que dépend la **stabilisation du modèle économique** du football féminin, à travers les droits télévisés, comme c'est déjà le cas dans le football masculin.

#### *a) La mise en place d'un cercle vertueux sur le plan économique*

Comme l'a exprimé Roxana Maracineanu, ministre des Sports, au cours de son audition du 13 décembre 2018 : « *La médiatisation constitue la clé de voûte de la mise en valeur du sport féminin et permet de mettre en place un cercle économique vertueux (...). Plus nous diffuserons de sport féminin et plus nous attirerons de partenaires privés* ».

Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel (LFP), entendue par la délégation le 4 avril 2019, a insisté sur cet enjeu socio-économique, en observant que la **notoriété du football féminin était encore insuffisante pour générer des droits télévisés conséquents** et attirer des **investisseurs soucieux de rentabilité** : « *Nous n'avons pas suffisamment de sponsors et de diffuseurs qui permettent de développer économiquement la pratique du football professionnel à haut niveau pour les femmes.*<sup>1</sup> »

Selon elle, les *sponsors* et investisseurs avertis aux risques privilégient encore des disciplines aux retombées économiques assurées, à l'instar du football masculin. Ainsi, les grands clubs français et leurs joueurs bénéficient d'investisseurs en nombre car la médiatisation et la diffusion des matchs sur les grandes chaînes sportives sont la promesse de retombées économiques pour les marques partenaires.

**L'enjeu est donc de médiatiser suffisamment la pratique féminine du football pour attirer des sponsors.** Comme l'a souligné Roxana Maracineanu, ministre des Sports, au cours de son audition par la délégation, le 13 décembre 2018, la médiatisation représente « *un outil majeur pour inciter les femmes à pratiquer certaines activités sportives. Elle contribue aussi à une meilleure rémunération des sportives de haut niveau. Nous espérons d'ailleurs que cela incitera davantage de sponsors à les soutenir* ».

---

<sup>1</sup> Sur la question de la rentabilité du football féminin, Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, a indiqué à la délégation au cours de son audition que le football féminin coûtait initialement plus qu'il ne rapportait à la fédération, mais qu'il a atteint l'équilibre il y a deux ans. Selon elle, l'engouement suscité par la Coupe du monde, la présence d'un public plus nombreux dans les stades et la cession des droits TV du championnat féminin à Canal Plus permettront de générer davantage de recettes.

Cela pose aussi la **question de l'audience**, qu'il s'agisse du public dans le stade ou des téléspectateurs, car c'est bien l'audience qui attire les investisseurs et les sponsors. Ce point a notamment été relevé par Audrey Keysers, co-auteure de *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*, au cours de son audition par la délégation, le 5 février 2019 : « Les sponsors arrivent lorsque les audiences sont bonnes ».

Alors que le sport masculin, et notamment le football, bénéficie d'une médiatisation très importante, Audrey Keysers regrette que les **joueuses soient « condamnées à l'exploit pour faire parler d'elles dans la presse et à la télévision »**, ajoutant que « les hommes sont surmédiatisés dès le début de la compétition alors que les femmes doivent parvenir aux quarts ou aux demi-finales pour avoir droit à une médiatisation importante ».

En ce qui concerne la présence du public dans les stades, Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, a souligné que **seule une dizaine de rencontres de Première Division (D1) attirent aujourd'hui plus de 2 000 spectateurs au cours d'une saison**, contre une moyenne de 20 000 spectateurs pour chaque match de la Ligue 1, soit une **affluence dix fois supérieure**. À titre de comparaison, les matchs de l'équipe masculine de Montpellier attirent 14 000 spectateurs, ceux de l'équipe féminine seulement 125.

Pour ces raisons, **les droits télévisés du championnat de D1 féminin sont actuellement de l'ordre de 1 million d'euros par an<sup>1</sup>**, quand ceux du football masculin ont franchi le milliard d'euros annuel pour la période 2020-2024.

Comme l'a constaté Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, auditionnée le 21 mars 2019 par la délégation, « Aujourd'hui, le football féminin accuse un retard d'une vingtaine d'années par rapport au football masculin en termes de médiatisation. Les droits télévisuels sont donc vendus à hauteur de ce que représente le football féminin ».

#### *b) Les attentes liées à la Coupe du monde de 2019*

**Pour autant, la situation a commencé à évoluer favorablement et la dynamique amorcée devrait s'ancrer dans la durée à la faveur de la Coupe du monde 2019.** C'est en tout cas le **souhait exprimé par Brigitte Henriques**, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, devant la délégation, le 7 mai 2019 : « Pour qu'elle soit le coup d'accélérateur que nous voulons, cette Coupe du monde doit être bien médiatisée (...) **Cette Coupe du monde doit donner de la visibilité au sport féminin, qui n'est pas suffisamment médiatisé. Nous espérons faire bouger durablement les lignes** ».

---

<sup>1</sup> Soit neuf fois plus qu'en 2011, selon Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, entendue par la délégation le 4 avril 2019.

De même, la ministre des Sports, entendue le 13 décembre 2018 par la délégation, a affiché son optimisme concernant **l'apport durable de la Coupe du monde à la médiatisation du football féminin** : « *S'agissant de la médiatisation du sport féminin, je suis convaincue que l'engouement autour du Mondial de football féminin nous permettra de progresser significativement* ».

Plusieurs interlocuteurs de la délégation se sont réjouis du fait que, alors que la FFF devait autrefois démarcher les diffuseurs pour vendre les droits du football féminin, elle est désormais sollicitée par les groupes audiovisuels pour l'acquisition de ces droits<sup>1</sup> : « *Depuis 2011, nous n'avons plus à demander aux chaînes de nous diffuser. Aujourd'hui, les médias viennent à nous* »<sup>2</sup>.

En effet, **les diffuseurs constatent aujourd'hui que le football féminin trouve son audience et devient rentable**. Ainsi, comme l'a souligné Audrey Keysers, co-auteure de l'ouvrage *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*, au cours de son audition, le 5 février 2019, **le football féminin fait recette** : « *J'ai envie de dire que le football féminin porte chance à ceux qui croient en lui : avec deux millions de téléspectateurs pour la demi-finale entre la France et les États-Unis, Direct 8 a pulvérisé son record d'audience* ».

Elle a cité **plusieurs exemples d'audience records** pour démontrer que le public était au rendez-vous : « *à l'Euro 2017, les exploits des Bleues ont été suivis par 3,3 millions de personnes. Diffusé sur France 2, le match PSG-OL du 11 juin 2017 a été plébiscité par 2,7 millions de téléspectateurs* ».

Autre illustration plus récente mise en exergue par Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, au cours de son audition : en novembre 2018, **la rencontre entre les équipes féminines du Paris Saint-Germain et de l'Olympique Lyonnais a été retransmise en prime time et suivie par 487 000 téléspectateurs**, constituant ainsi un record d'audience en matière de football féminin.

S'agissant du public présent dans les stades, les matchs de préparation des Bleues à la Coupe du monde ont attiré un public important et l'on peut s'en réjouir. Par exemple la rencontre France-États-Unis qui s'est tenue au Havre, le 19 janvier 2019, a réuni 17 000 spectateurs. À titre de comparaison, Audrey Keysers a indiqué que 48 000 spectateurs avaient assisté le 30 janvier 2019, en Espagne, à un match féminin opposant l'*Atlético Bilbao* à l'*Atlético Madrid*, soit un record d'affluence en Europe pour du football féminin. Selon Audrey Keysers, **ces pics d'audience sont « la preuve que le foot féminin de haut niveau intéresse »**.

---

<sup>1</sup> On rappellera à cet égard qu'en 2011, c'est une chaîne de la TNT qui a acquis les droits de la Coupe du monde féminine qui se tenait en Allemagne, parce que les diffuseurs n'étaient pas convaincus de la rentabilité de l'événement.

<sup>2</sup> Propos de Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, cités par Audrey Keysers au cours de son audition devant la délégation, le 5 février 2019.

À cet égard, Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, a souligné, pour s'en féliciter, que *Canal Plus* s'était engagé en faveur de la diffusion des matchs féminins, puisque la FFF lui a vendu les droits télévisuels de la D1 féminine pour cinq ans<sup>1</sup>. Elle a fait le **lien entre cette médiatisation et le perfectionnement du modèle économique du football féminin, prérequis de toute professionnalisation** : « *Nous sommes en train de faire du football féminin un véritable produit médiatique. Ce football sera vu à la télévision de façon récurrente, dans des émissions phares ce qui, nous l'espérons, permettra de susciter des vocations. C'est un premier pas, en attendant de chercher de nouvelles ressources économiques d'ici cinq ans* ».

De plus, **le dispositif médiatique inédit adopté pour la Coupe du monde de 2019 traduit les réelles avancées obtenues par le football féminin en termes de médiatisation et de droits télévisés** (cf. *infra*). Selon Roxana Maracineanu, ministre des Sports, entendue par la délégation le 13 décembre 2018, le Mondial 2019 « *devrait concerner un milliard de téléspectateurs dans le monde, contre 750 millions pour l'édition précédente au Canada* ». **On mesure ici l'évolution de l'attractivité du football féminin en quelques années.**

Ainsi, la compétition sera retransmise conjointement sur *TF1* et *Canal Plus*, qui en seront pour la première fois les diffuseurs officiels dans notre pays<sup>2</sup>. D'après Audrey Keysers, co-auteur de l'ouvrage *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*, entendue par la délégation le 5 février 2019, **le groupe TF1 aurait dépensé 10 millions d'euros pour acquérir les droits de cette coupe du monde, alors que les droits de la précédente édition, en 2011, n'avaient pas dépassé le million d'euros**<sup>3</sup>.

Notre collègue Jean-Raymond Hugonet, membre du groupe d'étude « *Pratiques sportives et grands événements sportifs* », revenant le 13 décembre 2018 sur le rôle moteur de *Canal Plus* dans la retransmission des matchs de football féminin, a évoqué la nécessité de « *parvenir à un équilibre pour que le service public de l'audiovisuel ait sa part* », appelant la ministre des Sports à « *faire en sorte que les partenaires se rencontrent et travaillent ensemble* ».

François Pellissier, directeur des sports du groupe *TF1*, a souligné au cours de la table ronde du 16 mai 2019 la concurrence qui a présidé à l'achat de l'intégralité des droits, payants et gratuits, de la Coupe du monde 2019 par son groupe, ainsi que la **forte croissance des droits par rapport**

---

<sup>1</sup> Sur ce point, Marianne Gazeau, présidente de Foot d'Elles, a rappelé au cours de son audition le 11 avril qu'en 2012, 7 % seulement des matchs de football féminin étaient retransmis, contre 14 à 18 % en 2017. Par ailleurs, l'objectif est de dépasser 20 % grâce à l'effet du Mondial.

<sup>2</sup> Le groupe *TF1* diffusera les 25 meilleures affiches, dont les matchs des Bleues, et *Canal Plus* la totalité des rencontres pour ses abonnés, soit 52 matchs.

<sup>3</sup> Il convient toutefois de comparer ces montants, certes en forte hausse, aux 130 millions d'euros dépensés par *TF1* et *BeIn Sports* pour détenir les droits du Mondial 2018.

au précédent mondial, deux faits qui témoignent selon lui d'une **hausse de la valeur associée au football féminin** par les médias : « *Nous avons payé très cher les droits de diffusion de cette Coupe du monde parce qu'à l'issue d'une forte compétition, les sommes en jeu atteignent un niveau élevé qui est sans commune mesure avec les précédentes éditions* ».

Si les droits télévisés associés à la compétition féminine restent encore très inférieurs à ceux du Mondial masculin, on ne peut contester le **renforcement indéniable de l'attractivité du football féminin auprès des grands diffuseurs**. On peut espérer que cette évolution s'accompagnera d'un investissement plus marqué des *sponsors* et du développement d'un *marketing* dédié au football féminin générateur de recettes.

Sur ce point, Thierry Cheleman, directeur des sports du groupe *Canal Plus*, a présenté le **cercle vertueux qui s'est enclenché avec la médiatisation du football féminin** : « *Nous avons commencé à diffuser des matchs de football féminin, qui ont rapidement trouvé leur public (...). Les audiences ont suivi. Nous avons obtenu de meilleurs résultats, y compris sur d'autres chaînes, mais le cercle vertueux était entamé : un média expose un sport, ce qui entraîne davantage de monde dans les stades et concours à son développement* »<sup>1</sup>.

#### c) L'importance de la performance

Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, entendue par la délégation le 7 mai 2019, a fait **le lien entre l'intérêt des médias et la performance** : « *Lors de la Coupe du monde de 2011, pour la première fois de notre histoire, nous avons franchi les demi-finales. Du coup, les médias se sont emparés du sujet. Beaucoup ont pensé que c'était pour compenser la crise des Bleus en Afrique du Sud. Pour moi, je crois surtout que c'était parce que le niveau de jeu avait progressé. En Allemagne, les stades étaient pleins !* ».

À cet égard, **la délégation a relevé que la victoire des Bleues serait décisive pour une médiatisation à long terme du football féminin, contribuant par là-même aussi à accélérer la professionnalisation du football féminin**. Cet enjeu a été souligné à plusieurs reprises par les interlocuteurs de la délégation.

En outre, Dominique Lebreton, vice-président des *Féminines* du *Paris Football Club*, a rappelé que le **développement du rugby féminin avait franchi un cap à la suite de la victoire des Françaises à la Coupe du monde**. Il lui paraît donc essentiel de « *ne pas rater le virage de notre Coupe du monde* »<sup>2</sup>. De même, Patrick Gobert, président de l'association du *Paris Football Club*, estime que seul un parcours victorieux des Bleues permettra de progresser durablement dans la reconnaissance et la professionnalisation de la pratique

---

<sup>1</sup> Voir le compte rendu du 16 mai 2019.

<sup>2</sup> Voir le compte-rendu du déplacement de la délégation au Paris Football Club.

féminine du football, rappelant qu'en 1998, **la victoire des Bleus avait fait exploser le marketing et les droits télévisés du football masculin dans notre pays** et que deux ans après la compétition, les joueurs gagnaient dix fois plus qu'avant le mondial.

Dans le même esprit, Frédérique Jossinet, directrice du football et de la féminisation à la FFF, entendue le 21 mars 2019 par la délégation, a exprimé sa conviction que *« C'est grâce à [la] performance que le football féminin s'installera ensuite définitivement dans le paysage du sport français. Le succès de cette équipe de France, au-delà de la réussite de l'organisation de la Coupe du monde, sera important »*.

Au cours de la table ronde du 16 mai 2019 sur le rayonnement de la Coupe du monde 2019, **Céline Géraud**, ancienne championne de judo, rédactrice en chef de la matinale de *RMC Sport*, a livré une analyse similaire, dressant également une comparaison avec d'autres sports collectifs féminins : *« On a beau faire tous les efforts de médiatisation possibles, il faut aussi des résultats sur le terrain. (...) Si elles l'emportent, cela leur donnera un éclairage complètement différent. J'ai vécu l'épopée du rugby féminin (...) Une Coupe du monde a été organisée en France et les filles sont allées très loin (...) En handball, de même, elles ont gagné des titres. On en parle davantage. Maintenant, il faut juste gagner : la différence se fait par la performance »*<sup>1</sup>.

*d) Une piste à envisager pour favoriser la médiatisation du football féminin : l'harmonisation des calendriers des compétitions masculines et féminines*

Par ailleurs, **la délégation a retenu avec intérêt une piste d'évolution formulée par Céline Géraud pour renforcer la présence du foot féminin, et plus généralement, de tous les sports féminins, à la télévision, contribuant ainsi à leur médiatisation et à leur visibilité.**

L'ancienne championne de judo estime ainsi que les fédérations devraient faire l'effort de programmer les compétitions de sport collectif féminin en même temps que celles des hommes, comme cela existe pour les sports individuels. Selon elle, *« c'est beaucoup plus simple à médiatiser, car hommes et femmes se trouvent ensemble, au même moment, au même endroit »*.

**Dans le but de renforcer la visibilité et la reconnaissance de la pratique féminine du football, la délégation est favorable à la mise à l'étude de l'harmonisation des calendriers des compétitions masculines et féminines, comme pour les Jeux olympiques.**

<sup>1</sup> Voir le compte-rendu du 16 mai 2019.

**Sans méconnaître ni les difficultés pratiques du rapprochement de ces calendriers, ni les enjeux financiers associés à ces compétitions, elle est d'avis qu'une telle évolution faciliterait la diffusion des matchs des équipes féminines, contribuant ainsi à la notoriété des joueuses et, plus généralement, du sport féminin.**

## **2. Un levier à mobiliser : la présence des femmes dans les programmes sportifs**

Malgré la présence relativement récente, plus particulièrement à la télévision, de journalistes femmes à l'expertise reconnue dans des disciplines telles que le football ou le rugby, y compris pour commenter des compétitions masculines, force est de constater que les programmes sportifs demeurent essentiellement masculins, qu'il s'agisse des événements sportifs ou des équipes de présentateurs et de consultants.

En 2017, le *Conseil supérieur de l'audiovisuel* a réalisé un *Rapport sur la diffusion de la pratique féminine sportive à la télévision*<sup>1</sup> afin de faire état de la part consacrée aux femmes dans les programmes sportifs. Malgré une nette évolution entre 2012 et 2016, où la diffusion de la pratique sportive féminine est passée de 7 % à près de 20 %, celle-ci doit encore être encouragée.

Le volume horaire de transmission de compétitions masculines et féminines en 2016 confirme ainsi le **manque de visibilité des sportives**, plus particulièrement dans le football : 443 heures ont ainsi été consacrées à des compétitions féminines, 4 173 heures à des compétitions masculines. Le **déséquilibre** est évident.

La présence des femmes dans les programmes sportifs peut également être analysée à l'aune du **temps de parole** qui leur est attribué.

En 2016, 17 % seulement de femmes « *présentatrices, commentatrices, joueuses interviewées sur le bord du terrain, supportrices ou médecins interrogées sur une thématique sportive* » ont pris la parole dans le cadre de programmes sportifs.

Lors de la table ronde organisée le jeudi 16 mai 2019 sur le rayonnement de la Coupe du monde 2019, la délégation a souhaité aborder les enjeux et les spécificités de la présence des femmes dans le football sous l'angle du commentaire sportif.

---

<sup>1</sup> Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, *Rapport sur la diffusion de la pratique féminine sportive à la télévision*, <https://www.csa.fr/Proteger/Garantie-des-droits-et-libertes/Sport-et-audiovisuel/Rapport-sur-la-diffusion-de-la-pratique-feminine-sportive-a-la-television>

À cet effet, elle a entendu les témoignages de Nathalie Iannetta, consultante à TF1 après un long parcours chez Canal Plus, Magali Munos, présidente du Club Athlétique Paris 14 et Céline Géraud, ancienne championne de judo, rédactrice en chef et présentatrice de la matinale de RMC Sport, qui se sont positionnées en faveur de la présence des femmes, au même titre que les hommes, dans les programmes sportifs.

Selon Nathalie Iannetta, la place qu'occupent les femmes à la télévision et leur position dans les rédactions demeurent problématiques : « *La question porte sur la place où elles sont assises. Elles sont rarement cheffes de table. Elles sont rarement rédactrices en chef ou directrice de rédaction. (...) Nous sommes souvent à côté des hommes. (...) Souvent, nous méritons d'être en tête de table et de piloter seules des émissions* ». Dans ce registre comme dans d'autres activités professionnelles, les femmes demeurent donc souvent des adjointes.

Céline Géraud, qui totalise de nombreuses expériences de journaliste et commentatrice au sein de divers médias (*France Télévisions, TF1, Orange, RMC, Europe 1*) a souligné les efforts particuliers exigés des femmes journalistes pour faire face aux attentes des téléspectateurs et pérenniser leur place : « *ils sont exigeants, et ils le sont encore plus vis-à-vis des femmes. Lorsque nous faisons une faute, nous sommes immédiatement brocardées. Nous devons donc être efficaces, pertinentes et percutantes* ».

**La délégation considère que le renforcement de la pratique sportive des femmes, et notamment la pratique de haut niveau, passe par l'amélioration de la visibilité médiatique non seulement des joueuses, mais aussi des journalistes, commentatrices, expertes et consultantes.**

### **3. La question décisive de la communication des clubs sur leurs équipes féminines**

En termes de médiatisation, les travaux de la délégation ont mis à jour un enjeu concernant la communication des clubs autour des **footballeuses**. Comme l'a regretté Marianne Gazeau, présidente de *Foot d'Elles*, au cours de son audition par la délégation, le 11 avril 2019 : « *Il est certain que l'énergie des directeurs de la communication des clubs est très centrée sur les footballeurs, et peu sur les footballeuses. Je tiens à souligner ce point, car cela illustre bien le manque de reconnaissance dont souffrent les joueuses* ».

Dans leur ouvrage *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*, Audrey Keysers et Maguy Nestoret Ontanon font état d'une enquête réalisée sur la **visibilité des équipes féminines sur les sites Internet des clubs**

**mixtes.** La conclusion de ce travail est que « *les femmes sont rarement mises en valeur et apparaissent le plus souvent comme une sous-rubrique.* »

À cet égard, force est de constater que la terminologie choisie pour désigner les équipes masculines et féminines est parlante : « pros » pour les hommes, « féminines » pour les femmes. De plus, la majorité des actualités concernent généralement les équipes masculines.

Au cours de son audition, Marianne Gazeau a cité l'enquête réalisée par *Foot d'Elles* sur la perception du football féminin : les footballeuses y dénoncent, à raison de 70 % des interrogées, un **manque d'intérêt autour de leurs performances et de leurs parcours de la part des clubs.**

Selon Marianne Gazeau, les footballeuses « *sont vraiment en recherche de reconnaissance. Elles trouvent que les clubs ne s'intéressent pas assez à elles et à leurs performances. Hormis dans quelques clubs, elles se sentent délaissées* ».

Pour répondre à cette attente, elle estime qu'il serait nécessaire que les clubs « *préparent des dossiers de presse, qu'ils fournissent des histoires, car les médias ne s'intéresseront pas spontanément à une pratique méconnue* », et **renforcent leur effort de communication sur les joueuses**, dans la mesure où le football masculin occupe tout l'espace médiatique.

De surcroît, Marianne Gazeau a **attiré l'attention de la délégation sur un paradoxe** : les joueuses dénoncent l'absence de communication autour de leurs performances de la part des clubs, mais elles sont aussi très nombreuses à **ressentir des difficultés de communication**. Ainsi, d'après l'enquête précédemment citée, **65 % des joueuses interrogées affirment ne pas savoir comment s'adresser aux médias aux fins de communiquer.**

Elle a confirmé ce point en mentionnant la difficulté « *d'approcher les joueuses internationales* », y compris pour des médias spécialisés comme *Foot d'Elles* : « *il n'est pas toujours facile pour nous d'obtenir les informations alors que nous sommes un média spécialisé* ».

Pour Marianne Gazeau, « *les footballeuses ne communiquent pas* », car « *elles n'ont pas conscience du rôle de modèle qu'elles pourraient jouer auprès du public* ». Toutes ces raisons font qu'il est « *très difficile de faire émerger le football féminin dans le monde médiatique* ». Pour remédier à cette situation, elle a exposé plusieurs pistes, qui nécessiteraient cependant un engagement financier des clubs, le cas échéant avec le soutien de la fédération :

- **former les footballeuses et les sections féminines des clubs à la communication**, en mettant par exemple à leur disposition des **kits de formation** sur ce thème ;

- organiser des **séminaires entre clubs pour échanger sur les bonnes pratiques**. Elle a salué à cet égard les initiatives positives impulsées par le club du Havre ;

- donner la possibilité aux joueuses de suivre des séances de *media training* ;

- **développer une médiatisation adaptée pour le football féminin et les joueuses**, car il ne s'agit pas de « *faire des footballeuses des footballeurs bis* ». Au contraire, il est important d'insister sur la singularité de l'histoire des joueuses, dont les parcours de vie sont souvent admirables de ténacité et de persévérance et sont susceptibles d'inspirer un intérêt certain au public.

La délégation note par ailleurs avec intérêt une **évolution encourageante**. D'après Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, entendue le 4 avril 2019, les clubs professionnels de la Ligue 1 se sont mobilisés pour promouvoir la Coupe du monde féminine et plus généralement le football féminin : « *S'agissant de la communication, lors de la Journée internationale des droits des femmes, le football professionnel s'est engagé en faveur de la promotion de la Coupe du monde féminine. Nous avons mobilisé nos quarante clubs professionnels pour promouvoir le développement du football féminin. Cela s'est fait sans aucune difficulté. La communication visait d'une part à encourager l'achat d'un maximum de billets pour les matchs de la Coupe du monde. D'autre part, 80 % de nos clubs ont mis en place des actions de sensibilisation à la mixité et au développement du football féminin* ».

L'implication des clubs professionnels en faveur du football féminin, à l'occasion du Mondial 2019, doit être saluée et l'on peut espérer que cet effort sera poursuivi au-delà de la compétition.

**La délégation invite les clubs, avec l'aide de la FFF, à renforcer la communication pour valoriser les joueuses, leurs parcours et leurs performances et à familiariser celles-ci avec les techniques de communication.**

### **C. LA COUPE DU MONDE 2019 : UNE OCCASION INÉDITE D'INSCRIRE LA PROMOTION DU FOOTBALL FÉMININ DANS LA DURÉE ET DANS LES TERRITOIRES**

#### **1. Un dispositif médiatique sans précédent pour mettre en valeur une compétition méconnue**

Les participants à la table ronde du 16 mai 2019, dédiée au rayonnement de la Coupe du monde féminine de football de 2019, ont fait observer que celle-ci bénéficierait d'une **couverture médiatique sans précédent**, qui se caractérisera par le recours à des supports diversifiés (télévision, radio, presse écrite, y compris médias en ligne) et par des équipes mixtes, dans lesquelles l'**expertise de femmes (journalistes, footballeuses et anciennes sportives)** sera mise en valeur. En outre, le dispositif prévu ne diffère pas – les personnalités associées à cette table ronde ont insisté sur ce point – de celui qu'avait mobilisé le précédent Mondial.

Il s'agit là d'évolutions favorables, non seulement dans la perspective de **l'égalité entre femmes et hommes** dans le football, mais aussi en termes de **mixité**, ce dont la délégation ne peut que se féliciter.

a) La télévision

Le fait que *Canal Plus* et *TF1*, chaînes emblématiques du football, retransmettent tous les matchs de l'équipe de France doit être souligné. Comme l'a indiqué Frédérique Jossinet lors de son audition, le 21 mars 2019, « **TF1 étant le partenaire historique du football masculin, c'est dire la révolution qui est en train se produire !** ».

En effet, *TF1* a acheté l'intégralité des droits à hauteur de 10 millions d'euros puis en a cédé une part à *Canal Plus*. Les deux chaînes ont conclu un accord, *TF1* diffusant les vingt-cinq meilleures affiches, dont les matchs des Bleues, et *Canal Plus* retransmettant la totalité des rencontres pour ses abonnés. Le groupe *TF1* diffusera également les six huitièmes de finale et l'intégralité de la fin de la compétition sur les antennes de *TF1* et *TMC*.

Lors de la table ronde du 16 mai 2019, la délégation a entendu les directeurs des sports de ces deux diffuseurs.

Le représentant de *Canal Plus* a assuré que la diffusion des matchs du Mondial se ferait au même titre que toute autre compétition, « *avec les méthodes et l'expertise de Canal Plus, à savoir que nous prendrons l'antenne 30 à 45 minutes avant les matchs, puis nous diffuserons le match et nous y reviendrons ensuite dans les émissions dédiées* ».

S'agissant de *TF1*, le 7 juin 2019, jour de lancement de la compétition, le journal télévisé de 20 heures sera présenté depuis le Parc des Princes par Anne-Claire Coudray avant la cérémonie d'ouverture et le match opposant l'équipe de France à la Corée du Sud. Le directeur des sports de *TF1* a fait observer que le groupe avait « mis en place un dispositif aussi ambitieux que pour tous les événements diffusés nos antennes ». Le fait que l'annonce de la sélection des joueuses de l'équipe de France par Corinne Diacre ait été diffusée lors du journal télévisé du 2 mai, avec une audience de 5 millions de téléspectateurs, a été le signe d'une préoccupation forte en faveur de la visibilité de la Coupe du monde de 2019 et des Bleues.

Par ailleurs, le dispositif prévu par les deux groupes ne se limitera pas à la retransmission des matchs, car des émissions spéciales seront consacrées à la compétition. Les équipes mobilisée par les deux chaînes sont les mêmes que pour les autres événements d'envergure qu'elles diffusent<sup>1</sup>, et seront renforcées pour l'occasion par d'anciennes joueuses telles que Laure Boulleau sur *Canal Plus* et Camille Abily pour *TF1*. La **mixité** de ces équipes doit donc être soulignée comme une évolution très favorable.

---

<sup>1</sup> Par exemple, citons Grégoire Margotton et Bixente Lizarazu pour *TF1*.

De surcroît, les deux groupes diffuseront divers documentaires autour des matchs afin de mettre en valeur les joueuses et leurs parcours. À cet égard, le représentant de *TF1* a affirmé la volonté du groupe de « *parler des individualités pour que le public puisse s'identifier aux joueuses de l'équipe de France* ». L'un des documentaires diffusés par *TF1* suivra ainsi les histoires de cinq joueuses qui participeront à la compétition : Amandine Henry, Wendy Renard, Kadidiatou Diani, Viviane Asseyu et Gaëtane Thiney. Le groupe considère qu'« *il est important de donner de l'espace à ces personnalités dans des créneaux favorables sur TF1* ». *Canal Plus* diffusera également plusieurs documentaires autour des Bleues mais aussi de joueuses des autres équipes.

Les représentants des deux groupes ont assuré que l'« *engagement envers le sport féminin et le football féminin ne s'arrêtera pas à la Coupe du monde* » et que « *cette Coupe du monde nous offrira une opportunité de franchir un palier pour le football et pour le sport féminins* ». À ce titre, *Canal Plus* a signé un contrat de cinq ans avec la FFF pour l'obtention des droits de diffusion du Championnat de France féminin de football (*cf. supra*).

#### b) La radio

Les stations de radio ont également prévu un dispositif particulier pour cette Coupe du monde.

Le directeur général de *RMC Sport* a évoqué lors de la table ronde du 16 mai 2019 la place grandissante prise par le football féminin au sein de *RMC* depuis l'Euro 2017. Il a affirmé, en ce sens, que « *nous avons besoin d'avoir des rendez-vous à la radio également. Il est important de faire en sorte que les auditeurs s'approprient les noms des joueuses* ». Il a fait observer que la radio entendait « *traiter cet événement en y mettant la même énergie que lors de la précédente Coupe du monde masculine* ». *RMC* couvrira donc tous les matchs de l'équipe de France à la radio et sur les supports du groupe, tel que *BFMTV*, pour assurer à cette compétition une grande visibilité. De surcroît, la « *voix du football* » de *RMC*, Jean Rességuié, commentera l'ensemble des matchs disputés par l'équipe de France. Enfin, la radio *RMC* consacrera des antennes à « *la partie sportive mais aussi (aux) coulisses, et en ayant des débats sur le football féminin, sur les joueuses ou sur l'actualité à la radio* ».

S'agissant de *Radio France*, le dispositif dédié à la Coupe du monde mobilisera une vingtaine de personnes durant plus d'un mois pour assurer le suivi de la compétition, auxquelles s'ajouteront quarante-quatre journalistes, techniciens et producteurs au niveau régional.

*Radio France* entend mobiliser toutes ses antennes pour couvrir cet événement. Ainsi, *France Inter* présentera des rendez-vous quotidiens, *France Info* diffusera une série de programmes spéciaux, notamment sous la forme de portraits des joueuses de l'équipe de France, la radio *Mouv* accentuera notamment ses efforts sur les supports digitaux avec des rendez-vous, des quizz et des portraits ; les réseaux *France Bleu* s'empareront de l'événement

dans ses dimensions « *sportives, économiques, politiques et culturelles* ». Le directeur des sports de *Radio France* a ainsi affirmé le souhait d'« *agir comme catalyseur du sport féminin* ».

Enfin, en matière d'expertise, *RMC* s'appuiera sur l'expérience de Laure Boulleau, ancienne joueuse<sup>1</sup> tandis que *Radio France* sollicitera Nadia Benmokhtar, consultante et ancienne joueuse du *Juvisy-Paris FC*.

*c) La presse écrite, nationale et régionale*

**La presse écrite sera également mobilisée de manière inédite autour de la Coupe du monde de 2019**, qu'il s'agisse de la presse nationale ou régionale, du papier ou du numérique.

Le représentant de *L'Équipe*, entendu lors de la table ronde du 16 mai 2019, a affirmé que pour son journal, « *la Coupe du monde féminine 2019 sera un événement phare* ». Cet engagement est également partagé par *Le Parisien*, dont le rédacteur en chef adjoint, chargé du Pôle Sport, a estimé que la Coupe du monde constituait « *peut-être l'événement sportif majeur de l'année* ».

*L'Équipe* entend mobiliser des « *moyens comparables à ceux dédiés aux grands événements tels que la Coupe du monde masculine, l'Euro de football ou le Mondial de handball* ». Un minimum de seize envoyés spéciaux, une dizaine de photographes accrédités et un réseau de correspondants en région seront déployés, soit un dispositif comparable à celui de 2018 en Russie : « *lors de la Coupe du monde masculine en Russie, nous avons six envoyés spéciaux auprès de l'Équipe de France au jour le jour. Nous en aurons cinq dans la Coupe du monde féminine* ». Les équipes couvriront cinquante des cinquante-deux matchs, chiffre semble-t-il sans précédent pour ce journal. Par ailleurs, les experts mobilisés par *L'Équipe* pour l'occasion sont Marinette Pichon, ancienne attaquante des Bleues et Patrice Lair, ancien entraîneur des *Féminines* de l'OL et du PSG, auxquels s'ajoutent certains consultants de matchs masculins comme Paul Le Guen.

Pour *Le Parisien*, l'existence de longue date de clubs féminins en Île-de-France rend la couverture du football féminin naturelle. Outre l'aspect analytique des matchs, le journal entend approcher cette Coupe du monde sous différents angles : « *économiques, sociétaux ou populaires* ». À cet effet, vingt journalistes du Pôle Sport seront mobilisés et deux reporters suivront au plus près l'équipe de France. Le représentant du *Parisien* a également affirmé lors de la table ronde que « *l'ensemble des cinquante-deux matchs de la compétition feront l'objet d'un compte-rendu, ce qui n'est pas anodin pour un quotidien généraliste comme Le Parisien* ». Dans le même temps, ce journal entend publier des portraits et interviews des joueuses afin de raconter leurs parcours et de faire connaître leurs personnalités.

---

<sup>1</sup> Qui accompagnera l'équipe habituelle, constituée de Christophe Dugarry, Roland Courbis, Emmanuel Petit et Jérôme Rothen.

Dans le même esprit, l'adjointe au chef du service des Sports du journal *Ouest-France*, également entendue lors de la table ronde du 16 mai 2019, a assuré que la couverture du sport féminin était une réelle demande des lecteurs, puisque les trois régions couvertes par le journal (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire) comprennent des équipes de haut niveau. Le journal suivra particulièrement les matchs se tenant à Rennes et au Havre. Une équipe de deux journalistes suivra les Bleues durant tout leur parcours, un journaliste accompagnant l'équipe américaine lors des grands matchs disputés dans l'ouest. Une page par jour sera également consacrée à la Coupe du monde sur les deux à trois pages quotidiennes destinées aux sports. La partie *web* du journal couvrira les cinquante-deux matchs en *live* commenté.

La représentante du journal *Ouest-France* a conclu que « *le football féminin reste sous-représenté dans les médias, comme de nombreux autres sports. Cela évolue, mais il ne faut pas se limiter à une compétition en particulier. Pour pérenniser la couverture médiatique, il convient d'assurer un héritage, qui ne doit pas exister uniquement au sein de la fédération, mais qui devra se poursuivre dans les médias* ».

**La délégation salue les efforts déployés par les médias pour couvrir le Mondial de 2019. Elle fait toutefois observer que cette médiatisation pourrait être facilitée par le fait que le Mondial de 2019 se tient en France.**

**Elle espère donc que cet engagement pour valoriser les footballeuses et la Coupe du monde féminine ne prendra pas fin en juillet 2019, mais se poursuivra à l'avenir pour assurer la visibilité d'autres compétitions féminines, y compris lorsqu'elles se déroulent hors de nos frontières.**

## **2. Les collectivités territoriales, des partenaires essentiels pour accompagner la montée en puissance de la pratique féminine dans les territoires après le Mondial**

Comme le soulignait en 2011 le rapport précité de la délégation sur *L'égalité des femmes et des hommes dans le sport*, toute action volontaire en faveur de la féminisation des sports doit « *associer les municipalités* »<sup>1</sup>, tant les communes et leurs groupements sont présents dans l'organisation du sport en France, qu'il s'agisse, entre autres initiatives, du financement d'équipements sportifs, de l'organisation de manifestations sportives, de l'attribution de subventions aux clubs et associations ou encore de la mise

<sup>1</sup> Page 114.

à disposition de moyens de transport pour faciliter la participation des équipes locales à des manifestations et compétitions.

Notre collègue Michel Savin, président du groupe d'études du Sénat « Pratiques sportives et grands événements sportifs », a insisté sur ce point lors de l'audition de la ministre des Sports, le 13 décembre 2018 : « *La situation du sport féminin en France nous intéresse, car l'essentiel des financements est porté par les collectivités locales, contrairement au sport professionnel masculin qui dispose de nombreux sponsors* ». « **Il s'agit d'un chantier collectif, que l'État et les collectivités doivent mener ensemble** », a-t-il conclu.

Cette contribution des collectivités territoriales est d'autant plus importante pour le football féminin que celui-ci, à la différence du football masculin, **ne dispose pas à ce jour des ressources liées aux partenariats et aux droits télévisés** (cf. supra).

Le rapport précité, publié par la délégation en 2011, relevait aussi que le libre accès aux infrastructures sportives, privilégié dans le cadre de la politique de la ville, avait involontairement « *facilité leur accaparement par les garçons au détriment des filles* »<sup>1</sup>, et que tous les équipements ne répondaient pas aux exigences de pratique sportive mixte. Ce dernier constat renvoie à la question, récurrente et non anecdotique, des vestiaires et des sanitaires, conçus au départ pour un public masculin et dont l'adaptation à la fréquentation féminine se heurte à la contrainte budgétaire (cf. supra).

Michel Savin, président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs », a souligné l'importance des collectivités territoriales comme « *partenaires de la Coupe du monde* » lors de l'audition de Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la Fédération française de football (FFF), le 21 mars 2019 : « *Elles se mobilisent pour mettre à disposition des équipements et développent des politiques au bénéfice du sport féminin* », a-t-il fait observer, relevant que « *le Mondial participera de cet effort* » et que, les collectivités territoriales y jouant un « *rôle majeur* », elles devaient selon lui « *être étroitement associées à l'organisation* » afin que les « *différents partenaires [du Mondial] travaillent en harmonie* ». « **Accompagnons en bonne intelligence le football féminin** », a-t-il conclu.

**La délégation salue l'engagement des collectivités territoriales, et au premier chef des communes, en faveur du football féminin et, plus généralement, de la pratique sportive féminine.**

**Elle souligne l'importance de leur contribution à la réussite du Mondial 2019, dont elles sont des partenaires indispensables.**

<sup>1</sup> Op. cit., page 115.

#### IV. LES CONCLUSIONS DE LA DÉLÉGATION POUR FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ ET LA MIXITÉ DU FOOTBALL À LA FAVEUR DU MONDIAL DE 2019

Au terme de ses travaux, la délégation :

- exprime son **attachement aux valeurs universelles de rigueur, de solidarité, d'effort et d'humilité** qu'incarnent le sport en général et le football en particulier ;

- estime que la **portée éducative et citoyenne de ces valeurs** ne saurait exclure la moitié de l'humanité ;

- espère que le Mondial 2019 confirmera la **dynamique récente observée dans le football féminin** et encouragera un véritable **engouement** en faveur de ce sport, **dans tous les territoires** ;

- souhaite que la mise en lumière de la pratique féminine du football et des joueuses, qui devrait résulter de la Coupe du monde de 2019, contribue également, de manière générale, à valoriser le **sport féminin** ;

- forme le vœu que la Coupe du Monde soit l'occasion de nouveaux **progrès en matière d'égalité et de mixité**, à la fois dans le **traitement médiatique** de cette compétition et dans le **quotidien des clubs et des joueuses** ;

- espère que cet événement majeur laissera un **héritage pérenne** dans les **territoires** ;

- aspire à ce que **l'énergie du Mondial** et l'intérêt suscité par la Coupe du monde féminine auprès du public français ne s'interrompent pas en juillet 2019, mais que cette évolution favorable **se poursuive dans la durée** pour **continuer à accompagner la féminisation du football**.

##### *A. LE SOUTIEN DE LA DÉLÉGATION À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, QUI S'ENGAGENT POUR LA FÉMINISATION DU FOOTBALL ET LA MISE EN VALEUR DE LA COUPE DU MONDE*

La délégation salue l'engagement des **collectivités territoriales**, et au premier chef des **communes**, en faveur du **football féminin** et, plus généralement, de la **pratique sportive féminine**.

Elle souligne l'importance de leur **contribution à la réussite du Mondial 2019**, dont elles sont des **partenaires indispensables**.

Dans le but de **favoriser l'existence de modèles susceptibles d'encourager des vocations de sportives**, la délégation invite les collectivités territoriales à **dénommer leurs équipements sportifs** (stades, piscines, gymnases...) pour **honorer des sportives**, à partir d'un répertoire de noms de sportives qui devra être élaboré et mis à jour par le ministère des Sports.

La délégation se félicite de l'implication de la FFF en faveur du **football féminin** et de la **mise en valeur** de la première **Coupe du monde féminine** organisée dans notre pays.

La délégation souligne l'intérêt de la **féminisation récente** de fonctions décisives de la **gouvernance du football** et espère que cette situation exercera une influence positive sur d'autres sports réputés non féminins *a priori*.

Elle ne peut que souscrire à l'ambition affichée par la fédération de renforcer la **mixité dans le football**, qu'il s'agisse de l'encadrement ou de la pratique.

La délégation salue par ailleurs les objectifs de la FFF concernant la **féminisation de l'arbitrage**, et notamment la volonté d'offrir des perspectives de carrière aux arbitres féminines.

Favorable à l'**égalité** et à la **mixité dans le football comme dans le sport en général**, la délégation considère que les arbitres féminines doivent pouvoir arbitrer tant les compétitions féminines que les matchs masculins.

Dans cette perspective, elle insiste sur l'accompagnement indispensable des arbitres féminines en matière de **formation**, plus particulièrement à la technique de l'assistance vidéo.

#### **B. DES PERSPECTIVES SOUHAITABLES EN VUE DE L'ÉGALITÉ ENTRE FOOTBALLEUSES ET FOOTBALLEURS : LA PROFESSIONNALISATION DES JOUEUSES ET L'HARMONISATION DES CALENDRIERS DES COMPÉTITIONS MASCULINES ET FÉMININES**

La délégation déplore les **inégalités aux dépens des joueuses** qui persistent dans le football féminin, s'agissant plus particulièrement du **statut** et des **revenus** des footballeuses de haut niveau. Elle rappelle toutefois que cette situation n'est pas propre au football et qu'elle **reflète les inégalités professionnelles** persistantes dont elle fait régulièrement le constat dans d'autres sphères d'activité.

La délégation appelle donc les **clubs où existent des équipes féminines** à assurer aux footballeuses de haut niveau des **revenus** leur permettant de vivre de la pratique du football, à l'instar des avancées permises à l'*OL* ou au *PSG*.

Elle juge souhaitable d'assurer à terme aux arbitres, hommes et femmes, la **même rémunération**, en cohérence avec l'objectif de professionnalisation du football féminin.

La délégation a entendu l'argument de prudence concernant l'évolution du football féminin vers la **professionnalisation, en l'absence d'un modèle économique véritablement consolidé**.

Cependant, elle estime que l'on ne saurait s'accommoder plus longtemps d'une organisation dans laquelle la structure compétente en matière de pratique amateur, c'est-à-dire la Fédération française de football, gère également le football féminin de haut niveau.

La délégation préconise donc le rattachement, à terme, du championnat de football féminin à la Ligue de football professionnel, au même titre que le championnat masculin.

Elle a jugé cette formule plus pertinente que la création d'une ligue féminine autonome, qui isolerait selon elle le football féminin et serait en contradiction avec l'objectif de mixité qu'elle défend.

Par ailleurs, dans le but de renforcer la visibilité et la reconnaissance de la pratique féminine du football, la délégation est favorable à la mise à l'étude de l'harmonisation des calendriers des compétitions internationales masculines et féminines, comme pour les Jeux olympiques.

Sans méconnaître ni les difficultés pratiques du rapprochement de ces calendriers, ni les enjeux financiers associés à ces compétitions, elle est d'avis qu'une telle évolution faciliterait la diffusion des matchs des équipes féminines, contribuant ainsi à la notoriété des joueuses et, plus généralement, du sport féminin.

Dans la perspective de la professionnalisation des footballeuses et des efforts qui doivent être consacrés à leur reconversion, la délégation considère que le « double projet », qu'il soit universitaire ou professionnel, doit être porteur pour l'avenir des joueuses et s'inscrire dans un véritable projet professionnel. Elle juge donc nécessaire que les clubs, à travers la mise en place de ces « doubles projets », aient de l'ambition pour leurs joueuses afin de les accompagner dans les meilleures conditions vers une éventuelle reconversion, en lien avec les universités et la FFF.

### *C. LA NÉCESSITÉ D'UN NOMBRE ACCRU DE CLUBS ACCUEILLANT DES FOOTBALLEUSES, NOTAMMENT DANS LES TERRITOIRES RURAUX, ET DE L'ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES À LA PRATIQUE FÉMININE*

La délégation réaffirme la conviction que les jeunes filles, et plus particulièrement celles qui grandissent dans les territoires ruraux, ne doivent pas être privées de la pratique du football faute de club comportant une équipe ou une section féminine suffisamment proche de leur domicile. Elle plaide donc pour un renforcement du maillage territorial de ces structures, afin que ces jeunes filles puissent bénéficier du facteur d'émancipation que constitue la pratique régulière d'un sport et que leur formation s'enrichisse des valeurs précieuses véhiculées par le football.

S'agissant des **infrastructures**, la délégation souligne l'importance de l'existence de **vestiaires adaptés** dans les clubs fréquentés par des joueuses, afin de fidéliser celles-ci et **d'inscrire la pratique féminine du football dans la durée**.

Elle estime que les incitations et soutiens mis en place à cet effet par la FFF sont indispensables pour encourager les investissements dans de telles infrastructures.

***D. UNE CONVICTION DE LA DÉLÉGATION : L'INTÉRÊT DE L'INITIATION AU FOOTBALL DANS LE CADRE SCOLAIRE, VECTEUR D'ÉGALITÉ DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE***

La délégation ne peut qu'être favorable à l'initiation du **public scolaire, filles et garçons, à la pratique et aux valeurs du football**.

De tels projets relèvent de **l'éducation à la santé** et au **bien-être**, à laquelle doit participer l'école. Ils s'inscrivent aussi dans l'objectif global de renforcement des **valeurs d'égalité et de mixité, dès le plus jeune âge**, qui constitue une priorité pour la délégation.

***E. L'APPEL DE LA DÉLÉGATION AUX MÉDIAS, POUR QUE LA MISE EN VALEUR DU FOOTBALL FÉMININ SE POURSUIVE APRÈS LA COUPE DU MONDE DE 2019***

La délégation considère que le renforcement de la pratique sportive des femmes, et notamment la pratique de haut niveau, passe par l'amélioration de la **visibilité médiatique, non seulement des joueuses, mais aussi des journalistes, commentatrices, expertes et consultantes**.

Elle salue les **efforts déployés par les médias pour couvrir le Mondial 2019**. Elle espère toutefois que cet engagement pour valoriser les footballeuses et la Coupe du monde féminine ne prendra pas fin en juillet 2019, mais **se poursuivra à l'avenir** pour assurer la **visibilité d'autres compétitions féminines**, y compris lorsqu'elles se déroulent hors de nos frontières.

## EXAMEN EN DÉLÉGATION

*Réunie le jeudi 6 juin 2019 sous la présidence d'Annick Billon, présidente, la délégation a examiné le présent rapport.*

***Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Mes chers collègues, nous arrivons ce matin au terme de notre travail inspiré par la Coupe du monde féminine de football. Chaque membre de la délégation a reçu par courriel un projet de rapport, afin de préparer cette réunion.*

*Je me bornerai, en introduction, à en rappeler les méthodes de travail, avant de donner la parole aux trois autres co-rapporteuses qui vous présenteront les principaux thèmes développés par le rapport. Puis je passerai en revue avec vous les conclusions que nous soumettons à votre approbation. Enfin, nous procéderons ensemble au choix d'un titre.*

*Je rappelle donc que notre travail s'est échelonné entre le 13 décembre 2018 et le 16 mai 2019. Nous avons procédé à deux déplacements, l'un à Orly, au Paris Football Club, et l'autre en Vendée (je remercie très chaleureusement Victoire Jasmin d'y avoir participé), que la presse locale a relayé. Nous nous sommes intéressées à la fois à la pratique amateur et à ses implications dans les territoires et à la pratique de haut niveau, dont les enjeux sont assez différents.*

*Au total, en audition, lors de la table ronde du 16 mai sur le rayonnement de la Coupe du monde et à l'occasion de nos déplacements, quelque 38 personnalités ont contribué à nos réflexions : cadres dirigeants de la fédération, acteurs et actrices des médias, représentants de clubs, joueuses, entraîneurs, ainsi que la ministre des Sports et la présidente de la Ligue de football professionnel.*

*Pendant cette période, le football féminin a été présent dans les médias, qui ont régulièrement relayé l'événement.*

*Néanmoins, force est de constater que ces avancées sont dans une certaine mesure ternies, à quelques jours de l'ouverture de la Coupe du monde, par la manifestation d'un certain manque de considération à l'égard des joueuses qui, le 30 mai 2019, ont été priées de céder aux Bleus leurs chambres de Clairefontaine, lieu d'entraînement mythique, sous prétexte que ces derniers devaient préparer un match amical. Plusieurs médias se sont fait l'écho de cet incident, qui montre la priorité dont continuent à bénéficier les hommes, en dépit de l'enjeu important de la Coupe du monde.*

*J'en viens au plan de notre rapport.*

*Il dresse d'abord le décor dans lequel s'inscrit cette Coupe du monde : ce contexte est globalement favorable au développement du sport féminin et plus particulièrement de la pratique féminine du football, d'abord parce que la Fédération française de football est engagée dans un processus de féminisation indéniable, ensuite parce que les footballeuses bénéficient d'un capital de sympathie et incarnent*

*des valeurs dans lesquels le public se reconnaît volontiers, ce qui n'est plus toujours vrai de leurs homologues masculins.*

*Le rapport commente ensuite les inégalités entre femmes et hommes qui existent dans le football et qui reflètent celles à l'œuvre dans la société.*

*Il estime donc que le Mondial 2019 doit être l'occasion de renforcer la visibilité médiatique des joueuses et d'inscrire la pratique du football féminin amateur dans les territoires.*

*En définitive, ce rapport confirme des constats établis à l'égard du sport par un rapport d'information de la délégation publié en 2011 par Michèle André, auquel notre travail se réfère.*

*Ce rapport était intitulé Égalité des hommes et des femmes dans le sport. Comme dans le marathon, ce sont les derniers mètres les plus difficiles. Il relevait que « le sport constitue le révélateur, le miroir grossissant des inégalités auxquelles sont confrontées les femmes en France et dans le monde ». En effet, notoriété des athlètes, visibilité médiatique, revenus et financement sont les principaux aspects des inégalités entre le sport féminin et masculin, plus particulièrement dans le sport de haut niveau qui, comme le notaient nos collègues en 2011, « reste le plus souvent considéré comme un "parent pauvre" par rapport aux compétitions masculines qui retiennent l'essentiel de l'attention médiatique et des flux financiers qui l'accompagnent ».*

*Ces constats restent à bien des égards valables s'agissant du football, comme les co-rapporteuses vont vous le montrer.*

*Je leur donne sans plus tarder la parole.*

*Céline Boulay-Espéronnier va nous éclairer sur l'histoire du football féminin et détailler le plan de féminisation mis en œuvre par la fédération.*

**Céline Boulay-Espéronnier, co-rapporteuse.** – *Madame la présidente, chers collègues, il m'a paru important de revenir tout d'abord avec vous ce matin sur l'histoire du football féminin, car elle éclaire bien des aspects actuels de la pratique féminine du football et des inégalités qui persistent actuellement aux dépens des joueuses, tant dans la pratique amateur que dans la compétition de haut niveau.*

*Premier point : le football féminin est un sport ancien, il est bon de le rappeler. Il a plus de cent ans. Sa pratique remonte à 1881 au Royaume-Uni, et à 1912 pour la France. Un vrai engouement s'est manifesté dans ces deux pays à la faveur de la guerre de 1914-1918 : des matchs d'équipes féminines ont à l'époque attiré un public nombreux des deux côtés de la Manche.*

*Deuxième point : dès l'origine, le football féminin a fait l'objet de critiques, au nom des convenances et de la décence.*

*Je cite des propos éclairants publiés en 1925 par un journaliste sportif : « Que les jeunes filles fassent du sport entre elles, dans un terrain rigoureusement clos, inaccessible au public : oui, d'accord. Mais qu'elles se donnent en spectacle, à certains jours de fête, où sera convié le public, qu'elles osent même courir après un*

ballon dans une prairie qui n'est pas entourée de murs épais, voilà qui est intolérable ! »

*D'autres réticences ont été inspirées par le risque de stérilité que l'on a longtemps associé au football, comme du reste à d'autres sports.*

*Ce contexte explique que la pratique du football féminin ait décliné à partir des années 1920, jusqu'à ce que Vichy interdise tout simplement la pratique du football aux femmes le 27 mars 1941, au nom de la protection de la maternité. Cette interdiction s'est adressée également aux sports de combat, au rugby et au cyclisme de compétition.*

*Troisième point : le renouveau du football féminin est très récent, puisqu'il remonte aux années 1960. Des matchs ont été disputés par des équipes françaises et italiennes alors que la pratique féminine du football n'était encore reconnue officiellement ni par la Fédération française de football, ni par les structures internationales (UEFA et FIFA).*

*La reconnaissance du football féminin par la Fédération française de football remonte à mars 1970 ; la première compétition européenne féminine n'est créée qu'en 1982, la première Coupe du monde féminine de la FIFA n'a lieu qu'en 1991.*

*Il faut aussi avoir à l'esprit que l'intérêt pour le football féminin, dans notre pays, remonte en réalité à moins de dix ans, puisqu'il date à bien des égards de la Coupe du monde de 2011 organisée en Allemagne au cours de laquelle les Bleues se sont illustrées.*

*Il est utile par ailleurs de rappeler l'importance du facteur culturel dans l'héritage français : aux États-Unis, à la différence de notre pays, le football ou soccer est considéré comme un sport féminin, à la différence du football américain. Sa pratique est très répandue chez les jeunes filles, plus particulièrement dans le contexte scolaire et universitaire. Cette donnée culturelle contribue à expliquer que l'équipe féminine américaine soit si bien classée à l'international.*

*On peut donc imaginer que la Coupe du monde de 2019 va permettre en France au football féminin, qui existe depuis plus d'un siècle mais qui n'est reconnu que depuis cinquante ans environ, de progresser encore, tant en nombre de licenciées qu'en audience, sans oublier le statut des footballeuses qui sont les héritières de plusieurs décennies d'effacement, comme le rappellera dans un instant Christine Prunaud.*

*Dans ce contexte, il faut saluer les efforts mis en place par la Fédération française de football pour encourager la pratique féminine dans une logique de mixité et d'égalité. Le rapport détaille ces évolutions qui nous ont été présentées le 21 mars et le 16 mai 2019.*

*Notons toutefois que les efforts de la FFF s'appuient, à la suite de la loi du 4 août 2014, sur l'exigence de parité dans les instances de gouvernance des fédérations sportives (auparavant prévalait le principe de féminisation au prorata du nombre de licenciées). La dynamique de féminisation mise en place par la FFF relève*

donc de la stratégie globale d'égalité femmes-hommes encouragée par le ministère des Sports et prévue par la loi.

Le plan de féminisation a été mis en place par la FFF en 2011, date de l'accession de l'équipe de France, pour la première fois, à la demi-finale de la Coupe du monde féminine qui s'est déroulée en Allemagne. Ce plan a été complété en 2017.

Voici, très brièvement, les principales orientations fléchées par la fédération (l'infographie qui vous a été distribuée illustre ces évolutions) :

- l'augmentation du nombre de licenciées (51 000 en 2011, l'objectif est de 100 000 en 2016, puis de 200 000 en 2020 – le nombre actuel est de 180 000 ;

- l'encouragement de la création d'équipes ou de sections féminines dans les clubs ;

- la féminisation de la fonction, essentielle, d'arbitre ;

- le recrutement et la formation d'éducatrices et d'animatrices, parallèlement à l'accueil d'un nombre croissant de petites filles et d'adolescentes dans les clubs, sur tout le territoire ;

- la sélection et l'accompagnement de « femmes à haut potentiel » pour féminiser l'encadrement de la fédération et assurer la mixité de ses instances dirigeantes.

Je souhaite sur ce point souligner que les représentantes de la fédération que nous avons entendues se sont toutes déclarées favorables à la mixité dans le football, ce qui rejoint les valeurs défendues par la délégation. Cela va au-delà de la féminisation des instances dirigeantes. À cet égard, je voudrais citer le parcours encore hors normes de Corinne Diacre, première femme à avoir entraîné des joueurs du championnat professionnel. Je voudrais aussi insister sur l'importance de la présence d'arbitres femmes pour arbitrer des compétitions masculines (et inversement). Ce sont vraiment, me semble-t-il, des orientations nécessaires, dans le football comme dans les autres sports.

Enfin, la fédération est consciente du défi que constitue le Mondial pour dynamiser encore les évolutions mises en œuvre depuis quelque huit ans. Ce point est positif et devra être pérennisé.

Notre présidente y reviendra lors des conclusions.

Christine Prunaud va maintenant prendre la suite pour parler des inégalités entre femmes et hommes dans le football.

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** – Merci, chère collègue. Mes chers collègues, avant toute chose, je voudrais remercier notre présidente d'avoir pris l'initiative de faire réagir la délégation à l'éviction des Bleues des chambres qu'elles occupaient à Clairefontaine.

Je vais donc vous parler des freins et des inégalités caractérisant la pratique féminine du football, tant dans son volet amateur que dans le haut niveau.

*En ce qui concerne la pratique amateur, nous avons pu constater que l'accueil des filles dans les clubs est perfectible, malgré les progrès réalisés grâce à l'engagement et à la mobilisation de la Fédération française de football, notamment depuis 2011, comme vient de l'expliquer Céline Boulay-Espéronnier.*

*La première des conditions pour pratiquer le football tient à l'existence de sections féminines. Or, beaucoup de clubs en sont aujourd'hui dépourvus. Conséquence : si elles veulent faire du football, les petites filles sont obligées de pratiquer avec les garçons. Mais, quand arrive l'adolescence, beaucoup d'entre elles se voient contraintes de renoncer pour plusieurs raisons : risque de blessures, absence de vestiaires pour les filles... Cette question des vestiaires est loin d'être anecdotique, comme l'ont montré de précédents rapports de la délégation (notamment à propos de certains lycées agricoles, dans le rapport qui a été consacré aux agricultrices en 2017).*

*La création de sections féminines est donc nécessaire pour renforcer le maillage territorial de l'offre de clubs ouverts aux filles, notamment dans les territoires ruraux. Selon la FFF, la distance moyenne entre le domicile et un club doté d'une section féminine est aujourd'hui de 35 kilomètres, ce qui est beaucoup. Son objectif est de réduire cette distance à 15 km en 2020.*

*L'un des enjeux pour les clubs est également de constituer des équipes féminines à tous les niveaux, de l'enfance à l'âge adulte, pour permettre aux filles de pratiquer le football dans la durée et de participer à des matchs, sans se trouver obligées d'abandonner à l'adolescence, faute d'effectif suffisant.*

*Par ailleurs, la question des infrastructures est un point central pour accueillir les joueuses dans de bonnes conditions, leur permettre de pratiquer le football depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, mais aussi pour faire face à la hausse de la pratique féminine qui devrait, nous l'espérons, résulter de la Coupe du monde de 2019.*

*La FFF est consciente de cet enjeu et met en œuvre un soutien et des aides destinés à la structuration des clubs. Il faut souligner aussi l'implication, indispensable, des collectivités territoriales dans ces évolutions. La structuration des clubs concerne notamment les terrains, le matériel, et bien sûr les vestiaires. Attirer durablement les jeunes filles vers le football suppose en effet de leur garantir des créneaux de jeux adaptés, sachant que les familles sont parfois réticentes – de façon légitime – à ce que les fillettes et les adolescentes jouent tard le soir, sur un terrain parfois boueux en fonction des saisons ou craignent pour la sécurité de leur enfant en cas de jeu tardif.*

*Enfin, cela suppose aussi de garantir aux joueuses un accès aux terrains car le manque d'infrastructures (peu de terrains, absence de terrains couverts) conduit souvent les clubs à donner la priorité aux garçons.*

*J'en viens maintenant à la pratique de haut niveau.*

*Nous avons été très surprises d'apprendre que les footballeuses de haut niveau, contrairement à leurs homologues masculins, ne sont pas rattachées à la Ligue de football professionnel mais à la Fédération française de football compétente à l'égard de la pratique amateur. En effet, elles ne sont pas considérées*

comme des professionnelles du point de vue juridique. Dans le meilleur des cas, elles souscrivent des contrats fédéraux avec la FFF. Ces contrats représentent néanmoins une avancée car ils n'existaient pas par le passé, comme nous l'a rappelé Sandrine Soubeyrand, coach de l'équipe féminine de D1 du Paris Football Club. Par ailleurs, le nombre de contrats fédéraux tend à augmenter. Ils bénéficient aujourd'hui à environ 120 joueuses et concernent pour la plupart du plein temps.

Malgré tout, la situation ne peut être considérée comme satisfaisante du point de vue de l'égalité femmes-hommes. Comme l'a fort bien résumé Laura Georges, secrétaire générale de la FFF, que nous avons entendue le 28 mars, « le championnat de football féminin est amateur, mais les joueuses s'entraînent comme des professionnelles ».

On ne saurait se satisfaire de cette situation, qui a des conséquences multiples sur la vie des joueuses de haut niveau :

- faute de statut professionnel sur le plan juridique, elles ne sont pas protégées par une convention collective, contrairement aux joueurs professionnels ;

- sauf exception, comme à l'Olympique Lyonnais ou au PSG, elles ne peuvent pas vivre dignement du football et sont très souvent obligées de suivre des études ou de travailler parallèlement à leur engagement de sportive de haut niveau, ce qui n'est pas sans conséquence sur leurs conditions d'entraînement. Certaines vivent même dans la « précarité », pour reprendre les mots de Marianne Gazeau, présidente de Foot d'Elles, que nous avons auditionnée le 11 avril 2019.

Dans ce contexte, plusieurs clubs du championnat de D1, comme le Paris Football Club dont nous avons visité le nouveau centre de formation et d'entraînement, qui accueillera joueurs et joueuses sur un site unique, mettent en place un « double projet » pour permettre aux joueuses de concilier pratique sportive et orientation professionnelle.

Si ce « double projet » est nécessaire tant que les footballeuses de haut niveau ne pourront pas bénéficier d'une rémunération suffisante pour vivre de ce métier, il doit faire preuve d'ambition et nécessite une certaine souplesse de la part des clubs, des emplois ou des cursus universitaires concernés. De ce point de vue, la situation est là encore perfectible.

Le « double projet » pose aussi la question de la reconversion, car les carrières « professionnelles » des joueuses ne génèrent pas suffisamment de revenus pour vivre une fois qu'elles auront pris leur retraite sportive. À cet égard, nous avons été intéressées par la démarche entreprise par la Fédération française de football pour faciliter l'accès des joueuses au diplôme d'entraîneur. À ce jour, très rares sont les anciennes joueuses à avoir obtenu ce diplôme. Corinne Diacre est la première à l'avoir obtenu et à avoir ainsi entraîné une équipe du championnat masculin.

Les inégalités entre joueurs et joueuses de haut niveau sont également flagrantes en matière de rémunération, qu'il s'agisse du salaire ou des primes. Je ne redonnerai pas les chiffres qui figurent dans le rapport, mais on peut garder en tête cet ordre de grandeur très parlant et choquant à la fois, cité par Audrey Keyzers,

co-auteure de Football féminin. La femme est l'avenir du foot : l'écart entre les rémunérations des joueuses et celles des footballeurs serait de 96 % !

**Françoise Laborde.** – Avec un tel écart, on ne peut que progresser !

**Dominique Vérien.** – L'écart entre les rémunérations des joueurs professionnels peut aussi être considérable...

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Certes, en fonction des clubs les différences peuvent être sensibles...

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** – En effet ! Je précise que les inégalités salariales concernent également des pays où la pratique féminine du football est pourtant bien ancrée et jouit d'une grande visibilité, comme aux USA.

Enfin, je souligne que les questions de statut et de rémunération se posent dans les mêmes termes pour les arbitres. Consciente de l'enjeu spécifique à la fonction d'arbitre, figure d'autorité dans le monde du football, la fédération a lancé un ambitieux plan de développement de l'arbitrage féminin (je vous invite à consulter le rapport pour plus de précisions).

En conclusion, il y a donc encore du chemin à parcourir, malgré les avancées obtenues depuis près de dix ans. Notre présidente vous présentera tout à l'heure les orientations que nous proposons pour progresser dans le domaine du statut, de la rémunération et de la professionnalisation des footballeuses de haut niveau, mais aussi pour développer et ancrer la pratique amateur dans tous nos territoires.

Je vous remercie et je cède la parole à Victoire Jasmin.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Mes chers collègues, je tiens à remercier une nouvelle fois notre présidente Annick Billon car j'ai beaucoup apprécié notre déplacement en Vendée. En ce qui concerne la couverture de nos travaux par la presse, je dois dire que la table ronde du 16 mai dernier a été relayée par des médias ultramarins – les outre-mer étaient représentés dans le public présent dans la salle – ce qui est très positif.

L'un des enjeux majeurs du football féminin concerne la communication, la visibilité et la médiatisation des joueuses. Il s'agit de susciter des émules parmi les fillettes et les adolescentes, en mettant en valeur des footballeuses emblématiques. Il s'agit aussi et surtout de développer et consolider le modèle économique du football féminin.

Nous avons ainsi constaté que toutes les problématiques sont liées, pour progresser en matière d'égalité femmes-hommes dans le football : c'est notamment parce qu'il n'est pas encore rentable que le football féminin n'est pas rattaché à la Ligue de football professionnel.

En ce qui concerne la visibilité, on ne peut que déplorer l'insuffisante notoriété des joueuses, illustrée par une anecdote. Nous avons rencontré au Paris Football Club Sandrine Soubeyrand, ex-joueuse internationale qui détient le record de sélections en équipe de France, hommes et femmes confondus. Pourtant, elle est

*bien moins connue que certains joueurs de l'équipe de France masculine totalisant beaucoup moins de sélections...*

*Ce manque de visibilité tient notamment au poids des stéréotypes et des préjugés – je ne reviendrai pas sur ce point déjà bien connu de la délégation – et à l'absence de modèles féminins.*

*Nous connaissons l'importance des modèles dans tous les domaines d'activité des femmes. De ce point de vue, la Coupe du monde pourra contribuer à faire émerger des portraits de joueuses, dont tous les médias intervenus au cours de notre table ronde du 16 mai dernier ont souligné l'importance pour susciter l'intérêt et l'adhésion du public et inspirer des vocations.*

*Pour avoir rencontré Laura Georges, secrétaire générale de la FFF et ancienne joueuse internationale à la personnalité et au parcours extraordinaires, je peux souligner combien il est utile de faire connaître au public des joueuses véritablement inspirantes pour nos jeunes. Cela rejoint d'ailleurs la question des valeurs.*

*Dans cette perspective, je crois qu'il faut aussi souligner la nécessité de faire davantage de place aux femmes dans les programmes sportifs, qu'il s'agisse de la diffusion du sport féminin ou du commentaire sportif.*

*Enfin, en matière de communication, nos travaux ont fait émerger l'insuffisante implication de certains clubs pour valoriser et mettre en valeur leurs équipes féminines. Il y a, là encore, une marge de progression...*

*J'en viens maintenant à la médiatisation, levier décisif pour accroître la reconnaissance et la mise en valeur du football féminin.*

*La médiatisation des footballeuses est aussi un enjeu crucial pour évoluer vers la professionnalisation de cette discipline à l'égal des footballeurs. Elle est le pilier de la stabilisation du modèle économique du football féminin, à travers les droits télévisés, comme c'est déjà le cas dans le football masculin.*

*C'est en médiatisant suffisamment la pratique féminine que l'on pourra attirer des sponsors et générer des recettes. À cet égard, je voudrais citer les propos très éclairants de la ministre des Sports, auditionnée le 13 décembre 2018 : « La médiatisation constitue la clé de voûte de la mise en valeur du sport féminin et permet de mettre en place un cercle économique vertueux (...). Plus nous diffuserons de sport féminin et plus nous attirerons de partenaires privés ».*

*Cela pose aussi la question de l'audience, qu'il s'agisse du public dans le stade ou des téléspectateurs, car c'est bien celle-ci qui attire les investisseurs et les sponsors. Si les matchs féminins comptent moins de public et de spectateurs que les matchs masculins, des progrès indéniables ont été constatés depuis plusieurs années, comme plusieurs récentes audiences record, citées dans le rapport, en témoignent.*

*Signe de cet intérêt croissant, les droits télévisés du championnat de D1 ont franchi la barre du million d'euros, soit neuf fois plus qu'en 2011 (certes, pour le football masculin, on a franchi la barre du milliard d'euros...). De surcroît, Canal Plus a acheté à la FFF les droits de diffusion du championnat de D1 pour une période de cinq ans.*

*Dans ce contexte, la Coupe du monde féminine de 2019 constitue une opportunité évidente – et bienvenue ! – pour renforcer la visibilité et la notoriété des footballeuses dans les médias.*

*La FFF espère que cette compétition internationale de grande ampleur sera un « accélérateur » favorable au développement et à la notoriété du football féminin, notamment de haut niveau.*

*Le dispositif médiatique inédit adopté pour la Coupe du monde traduit les réelles avancées obtenues par le football féminin du point de vue de l'intérêt médiatique et des droits télévisés associés à sa diffusion. Je ne reviendrai pas sur les efforts déployés par les médias pour rendre compte de l'évènement et lui donner tout le rayonnement qu'il mérite, puisque notre table ronde du 16 mai était dédiée à cette question. Je vous renvoie sur ce point au rapport.*

*En revanche, il me paraît important de souligner la « révolution » que constitue le fait que les deux grands diffuseurs historiques du football se soient associés pour diffuser les matchs de la compétition, pour des montants qualifiés d'importants par leurs représentants... Au chapitre des avancées dont on peut se féliciter, je veux aussi mentionner l'annonce très symbolique de la liste des Bleues par Corinne Diacre en prime time sur TF1 et qui a d'ailleurs réalisé une très forte audience !*

*On peut donc se féliciter de cette « mobilisation générale » du monde médiatique, tout en espérant qu'elle ne prendra pas fin à l'issue de la compétition. L'enjeu, comme le redira sans doute notre présidente, sera bien d'inscrire cette reconnaissance médiatique du football féminin dans la durée, pour générer des recettes et avancer ainsi vers une réelle professionnalisation des joueuses d'ici quelques années.*

*De ce point de vue, je souligne aussi que la performance des Bleues nous a été présentée comme décisive.*

*Pour conclure, je voudrais m'attarder quelques minutes sur un point qui me tient tout particulièrement à cœur, et sur lequel la plupart des interlocuteurs rencontrés lors de nos travaux ont attiré notre attention : l'intérêt de sensibiliser les jeunes, notamment dans les écoles, à la pratique et aux valeurs du football, et au fait que le football n'est pas réservé aux seuls garçons. La FFF a lancé plusieurs initiatives en ce sens. Ces projets me semblent d'autant plus importants qu'ils s'inscrivent dans un objectif global de renforcement des valeurs d'égalité et de mixité, dès le plus jeune âge.*

*Sur le volet éducatif, nous avons aussi des attentes s'agissant du développement des sections sports-études dans tous les territoires.*

*Je vous remercie et je laisse la parole à notre présidente qui va vous présenter les pistes d'évolution qui tirent les conséquences de l'ensemble des constats que nous venons de vous exposer.*

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – *Je remercie les co-rapporteuses pour leur implication. Je vais donc maintenant vous présenter les conclusions de ce rapport.*

*Nous suggérons cinq séries d'orientations souhaitables pour faire progresser l'égalité et la mixité dans le football à l'occasion du Mondial 2019.*

*Elles sont reproduites sur le document mis à votre disposition.*

*Elles sont précédées de quelques rappels généraux des convictions de la délégation, notamment sur l'importance éducative et citoyenne des valeurs du sport en général et plus particulièrement du football, dont les femmes ne doivent évidemment pas être exclues.*

*La première série de conclusions (A) salue l'engagement des acteurs - collectivités territoriales et Fédération française de football - en faveur de la féminisation du football et de la mise en valeur de la Coupe du monde. L'une de ces remarques vise à inviter les collectivités territoriales, qui sont par ailleurs des partenaires essentiels du développement du football féminin, à dénommer des équipements sportifs (stades, piscines, gymnases...) pour honorer des sportives, à partir d'un répertoire de noms de sportives qui devrait être élaboré et mis à jour par le ministère des Sports. Nous savons en effet combien il est important de favoriser l'existence de modèles susceptibles d'encourager des vocations de sportives. Cette thématique rejoint d'ailleurs celle des noms de rues et l'effort qui s'impose pour valoriser ainsi des femmes.*

*La deuxième série d'orientations (B) s'inscrit dans la perspective de la professionnalisation des footballeuses de haut niveau, dont l'activité est à ce jour, comme vous l'a indiqué Christine Prunaud, assimilée sur le plan statutaire à la pratique « amateur ». Nos interlocutrices de la FFF ont plaidé à cet égard en faveur de la progressivité et de la prudence. Même si elles ne se sont pas plaintes de cette situation lors des auditions, nous ne pouvons admettre que cette inégalité perdure longtemps encore dans notre pays. En Argentine, où les inégalités entre footballeurs et footballeuses sont comparables à ce qui existe en France, la fédération de football a annoncé en mars 2019 la professionnalisation des footballeuses à l'échéance de 2023. Cela semble confirmer que l'objectif est envisageable.*

*Le rapport propose donc à terme le rattachement du championnat féminin à la Ligue de football professionnel, ce qui permettrait l'harmonisation de la gestion des championnats de football masculins et féminins. Cette formule nous a paru plus pertinente que la création éventuelle d'une ligue féminine autonome, qui isolerait le football féminin et irait à l'encontre de nos convictions sur les bienfaits de la mixité.*

*Il nous a également paru souhaitable, s'agissant des compétitions internationales, de mettre à l'étude l'harmonisation des calendriers des compétitions masculines et féminines, comme pour les Jeux olympiques. Cette orientation, suggérée au cours de la table ronde du 16 mai sur le rayonnement de la Coupe du monde, faciliterait probablement la diffusion des matchs des équipes féminines et renforcerait la notoriété des joueuses.*

*Sans attendre la professionnalisation des footballeuses, dont le processus devrait être progressif, il est important également, pour avancer en matière d'égalité, que les clubs où existent des équipes féminines assurent aux footballeuses de haut niveau des revenus leur permettant à tout le moins de vivre de leur pratique, à l'instar des avancées permises à l'OL.*

*La troisième piste de réflexion (C) a trait à l'adaptation des infrastructures sportives, dans les territoires. Ce point a été évoqué par Christine Prunaud.*

*Nous sommes convaincues que les jeunes filles, et plus particulièrement celles qui grandissent dans les territoires ruraux, ne doivent pas être privées de la pratique du football faute de club comportant une équipe ou une section féminine suffisamment proche de leur domicile. Cela suppose une augmentation du nombre de clubs susceptibles d'accueillir des joueuses, car il est plus que probable que l'intérêt des petites filles et des adolescentes pour la pratique du football sera stimulée par le Mondial. La fédération travaille dans ce sens.*

*Mais ce renforcement du maillage territorial des clubs implique aussi que ces clubs soient équipés en conséquence, faute de quoi la pratique de ces joueuses ne s'inscrira pas dans la durée.*

*Il s'agit d'un vrai défi, qui pose la question, récurrente et non anecdotique, de l'existence de vestiaires adaptés dans les clubs fréquentés par des joueuses. Ces aménagements sont nécessaires pour fidéliser celles-ci. Ce point a été souligné par les responsables de clubs que nous avons entendus.*

*En tant qu'élues des collectivités territoriales, nous savons que ces aménagements induisent des coûts considérables et imposent de trouver des financements.*

*La fédération a mis en place à cet effet des incitations et des soutiens financiers, indispensables pour encourager les investissements dans de telles infrastructures. Cette évolution ne peut qu'être encouragée par notre délégation.*

*Par ailleurs, il nous a paru souhaitable (D) que notre délégation s'exprime en faveur du développement de l'initiation au football en milieu scolaire, pour les filles comme pour les garçons. Ces projets relèvent en effet non seulement de l'éducation à la santé et au bien-être, à laquelle doit participer l'école. Ils s'inscrivent aussi, comme l'a dit à juste titre Victoire Jasmin, dans l'objectif global de renforcement des valeurs d'égalité et de mixité, dès le plus jeune âge, auquel la délégation attache beaucoup d'importance. L'initiation des filles au football dans le cadre scolaire est donc un vecteur d'égalité important.*

**Dominique Vérien.** – *J'ai eu l'occasion de pratiquer ce sport pendant mes études. Je dois aussi dire qu'un club féminin de football, je l'ai appris tout récemment, vient d'être créé à Saint-Sauveur-en-Puisaye, où est née Colette, dans le département de l'Yonne dont je suis élue. C'est un vrai symbole !*

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – *En effet ! J'en viens à la dernière piste dévolution (E), qui concerne l'amélioration de la visibilité médiatique, non seulement des joueuses, mais aussi des journalistes, commentatrices, expertes et consultantes.*

*Lors de la table ronde du 16 mai 2019, nous avons pu juger des efforts déployés par les médias pour couvrir le Mondial 2019. Leur implication n'est-elle pas facilitée par le fait que cette compétition se déroule dans notre pays ? Il faut espérer que cet engagement pour valoriser les footballeuses et la Coupe du monde féminine ne prenne pas fin en juillet 2019, mais qu'il se poursuive à l'avenir pour*

*assurer la visibilité d'autres compétitions féminines, y compris lorsqu'elles se déroulent hors de notre territoire national.*

*Cette visibilité des footballeuses dans les médias est en effet, comme l'a dit Victoire Jasmin, la clé de l'amélioration du modèle économique du football féminin. C'est par l'augmentation des droits télévisuels que l'on parviendra à mieux rémunérer les joueuses, de manière à permettre à celles-ci de vivre de leur activité, sans avoir à « jongler » entre l'entraînement et un travail. Je le redis car c'est un aspect essentiel de notre réflexion, même si les joueuses que nous avons rencontrées ne s'en plaignent pas, en dépit des contraintes qui résultent de cette organisation pour leur vie quotidienne.*

*Cette présentation est terminée.*

*Je suggère que nous délibérions maintenant sur les conclusions du rapport avant de réfléchir à un titre. Qui souhaite intervenir ?*

**Françoise Laborde.** – *Je vous remercie pour ce travail. Je n'ai malheureusement pas été en mesure de m'investir autant que je l'aurais souhaité dans les auditions qui ont nourri ce rapport. Je voudrais vous faire part de quelques remarques qui me viennent à l'esprit, à la lecture du rapport.*

*Je salue à cet égard la pertinence des conclusions qui rendent compte des principales problématiques liées à la pratique féminine du football et qui, plus généralement, font écho aux préoccupations de la délégation.*

*Comme vous le soulignez, l'une des évolutions les plus importantes tient à la professionnalisation des joueuses de haut niveau, à travers la reconnaissance d'un statut juridique à l'égal des footballeurs. Par ailleurs, j'ai été frappée par l'importance de l'écart caractérisant les rémunérations des joueuses par rapport à celles des joueurs. Il est impératif de réduire rapidement les inégalités dans ce domaine.*

*J'ai noté à ce sujet les actions symboliquement fortes menées par les joueuses américaines ou la première titulaire du Ballon d'or féminin, qui a décidé de boycotter la Coupe du monde pour protester contre les inégalités dans le football.*

*La question du statut et des rémunérations vaut aussi pour l'arbitrage, comme le met aussi en valeur le rapport.*

*De façon plus générale, il me paraît essentiel de promouvoir la mixité dans les métiers du football, qu'il s'agisse de l'arbitrage, du commentaire sportif ou de l'encadrement.*

*En ce qui concerne la pratique amateur, le rapport souligne la question centrale des infrastructures. C'est notamment la problématique bien connue de l'inexistence ou de l'insuffisance de vestiaires féminins.*

*Par ailleurs, je suis heureuse de constater que la Coupe du monde bénéficiera d'un dispositif médiatique inédit pour une compétition féminine, puisque beaucoup de médias se sont engagés à déployer autant de moyens que lors de la Coupe du monde 2018 pour la couvrir. Je crois qu'il faut soutenir les médias et les diffuseurs dans cette dynamique positive.*

*Je dirais aussi que la Fédération française de football est sur la bonne voie. Il convient de saluer les efforts réalisés et de les soutenir. La Coupe du monde doit être un événement exceptionnel, qui donnera un véritable essor au football féminin dans notre pays.*

*Je reviens un instant sur la polémique de Clairefontaine. Je voudrais saluer la présidente et les rapporteuses pour leur réactivité à communiquer sur cet incident au sujet duquel j'ai lu plusieurs articles éclairants.*

*Pour conclure, je voudrais signaler que j'ai vu à la télévision plusieurs clips faisant la promotion du football féminin dans le contexte du Mondial. J'ai plus particulièrement apprécié celui qui met en scène une jeune fille dans un train, qui discute avec une contrôleuse. La jeune fille dit qu'elle veut « mettre le feu ». La contrôleuse lui demande alors si elle a des tendances pyromanes. Sa réponse est : « Je veux être footballeuse » ! Il me semble que ce type de supports devrait être encouragé pour promouvoir et encourager la pratique féminine du football.*

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – *Merci chère collègue, pour votre rigueur et votre implication !*

*Françoise Laborde l'a souligné, la professionnalisation du football féminin est intimement liée à la question des droits télévisés que pourront générer les compétitions féminines.*

*Or, la Coupe du monde bénéficie d'une médiatisation exceptionnelle, qui doit être le déclencheur d'une évolution en profondeur et dans la durée en faveur de la féminisation du football. Il est important de créer cette dynamique.*

*De ce point de vue, le rattachement à terme du championnat féminin de haut niveau à la Ligue de football professionnel sera la garantie d'un réel statut pour les joueuses. Je note que certaines de celles que nous avons rencontrées ne semblent pas se plaindre de la situation actuelle et du « double projet » qu'elles mènent, entre leur pratique sportive et leurs études ou un emploi par exemple à la fédération. J'ai même lu dans un article récent qu'une des Bleues disait que s'il fallait payer pour participer à la Coupe du monde, elle le ferait volontiers, tant elle est fière de porter le maillot de l'équipe de France. Au final, les joueuses semblent réellement animées par leur passion.*

**Dominique Vérien.** – *Merci à nos co-rapporteuses pour le travail mené et les conclusions auquel il aboutit. Pour moi, la question centrale est celle du changement de regard sur la pratique féminine du football. Nous avons pu constater dans des articles récents que même les footballeuses se contentent de la situation actuelle, qui est pourtant très inégalitaire par rapport aux joueurs. On peut comprendre leur pusillanimité, car elles veulent être acceptées dans ce bastion masculin. C'est une attitude compréhensible. Pour autant, la délégation ne peut se contenter de ces différences de traitement entre footballeuses et footballeurs. Certaines situations, comme l'incident de Clairefontaine, ne sont pas normales. Nous devons donner un coup de pied dans la fourmilière !*

*Vous le savez, la question de la médiatisation du sport féminin est un sujet qui m'intéresse. De ce point de vue, je suis heureuse de constater que les médias jouent pleinement le jeu pour valoriser le Mondial 2019. J'ai entendu plusieurs publicités pour cet événement, y compris à la radio.*

*Pour moi, la médiatisation et la notoriété des footballeuses qui en résultera sont le point de départ. Car une fois qu'elles existeront dans les médias, on ne pourra plus les ignorer ! J'espère que cette médiatisation va perdurer et que les joueuses prendront alors conscience que certaines inégalités ne sont pas acceptables !*

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – *Vous avez raison, la médiatisation est essentielle. De ce point de vue, le fait que la Coupe du monde se déroule en France est une chance, car cela favorise sans aucun doute l'implication des médias. Les constats que nous avons pu faire sur la médiatisation du football féminin concernent de façon générale tous les sports féminins.*

**Dominique Vérien.** – *C'est malheureusement vrai. Même quand les handballeuses françaises ont gagné la Coupe d'Europe, elles n'ont pas fait la Une de L'Équipe !*

**Laurence Rossignol.** – *Certaines prises de parole sont clairement hostiles à la médiatisation des sportives. J'ai encore entendu à la télévision des propos négatifs d'Alain Finkielkraut concernant cette Coupe du monde.*

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – *Je vous remercie pour votre participation à ce débat. Je constate que ce rapport est adopté.*

*S'agissant du titre, nous vous en soumettons quelques-uns :*

*1 - Coupe du monde féminine de football : un enjeu de progrès pour un sport méconnu*

*2 - Mondial 2019 : une mobilisation en faveur de l'égalité à confirmer pour la pratique amateur et les footballeuses de haut niveau*

*3 - Mondial 2019 : un mois pour faire progresser l'égalité femmes-hommes dans le football*

*4 - Coupe du monde féminine de football : pour l'égalité par le sport dans la compétition de haut niveau, dans les médias et dans les territoires*

*5 - La place des femmes dans le football, enjeu social et d'égalité*

*Pour ma part, je trouve qu'il serait bon de ne pas tout axer sur le Mondial 2019 car notre rapport est plus large et ne s'y limite pas. Nous parlons de la pratique féminine du football et plus généralement du sport féminin, en faisant le lien avec la place des femmes dans la société. Le titre doit donc à mon avis trouver un juste équilibre entre l'impératif de garantir un bon référencement de notre rapport sur Internet - de ce point de vue, la référence au Mondial est intéressante - tout en laissant une place à des thématiques plus générales, chères à la délégation.*

*Qu'en pensez-vous ?*

**Céline Boulay-Espéronnier, co-rapporteuse.** – *Pour ma part, j'ai une préférence pour la proposition n° 3, que j'ai par ailleurs un peu adaptée.*

Que diriez-vous de : « Mondial 2019 : un enjeu pour faire progresser l'égalité femmes-hommes dans le football et dans le sport, de manière durable ? »

**Françoise Laborde.** – Je suis favorable à garder la référence au Mondial 2019. J'aime bien la proposition n° 3 également.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Gardons donc la référence au Mondial, mais élargissons un peu le sujet. Je trouve que la proposition n° 5 est intéressante pour évoquer les différentes dimensions du football et ses enjeux.

**Dominique Vérien.** – Ma préférence irait, à moi aussi, vers la proposition n° 3, mais je suggère une formule plus brève : « Mondial 2019 : un mois pour faire progresser l'égalité femmes-hommes dans la durée ».

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** – Pour ma part, j'aime bien la proposition n° 4.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – N'est-elle pas un peu longue ?

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – J'avais également une préférence pour le titre n° 4, mais la suggestion de Dominique Vérien m'a convaincue.

**Laurence Rossignol.** – Il me semble que les propositions de titres devraient être plus accrocheuses. Pourquoi ne pas proposer un titre plus court, plus en phase avec les exigences de communication, du type : « Mondial 2019 : vive les footballeuses ! ».

**Céline Boulay-Espéronnier, co-rapporteuse.** – Ce qui me gêne un peu avec la référence au Mondial est qu'elle inscrit notre rapport dans une actualité. Qu'en sera-t-il dans dix ans ?

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Il nous faut en effet un titre valable au-delà de la Coupe du monde.

**Dominique Vérien.** – J'aime beaucoup la suggestion de Laurence Rossignol. Afin de ne pas se limiter à la référence au Mondial, on pourrait compléter cette proposition par un sous-titre plus général, ce qui donnerait : « Mondial 2019 : vive les footballeuses ! Un mois pour faire progresser l'égalité femmes-hommes ».

**Françoise Laborde.** – Je suis d'accord !

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Cela me convient également.

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** – Je trouve que c'est une bonne proposition, mais il ne faudrait pas que la référence à la durée d'un mois laisse penser que les progrès sont appelés à intervenir dans ce court laps de temps. Qu'en sera-t-il au-delà ?

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – La proposition de Laurence Rossignol me semble très pertinente du point de vue de la communication, mais il ne faudrait pas qu'elle occulte le contenu du rapport, qui va bien au-delà.

**Céline Boulay-Espéronnier, co-rapporteuse.** – J'émettrai la même réserve. Par ailleurs, cette formulation ne fait-elle pas un peu « militante » ?

**Françoise Laborde.** – Ce débat me rappelle notre rapport sur les femmes et l'automobile, que nous avons publié au moment du Mondial de Paris de 2016. Derrière ce parti pris de communication, le rapport abordait des questions très sérieuses liées notamment à l'égalité et à la précarité des femmes privées de moyen de transport dans certains territoires.

**Dominique Vérien.** – Compte tenu du sujet, nous n'avons pas à adopter un titre « académique ». La proposition de Laurence Rossignol me semble adaptée au contexte de la Coupe du monde.

**Laurence Rossignol.** – Pour répondre à la préoccupation de durée exprimée par Christine Prunaud, je suggère la formule « qui fera progresser ».

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Cette adaptation vous convient-elle ? Je me range à l'avis général. Je ne vois pas d'opposition. Le titre du rapport est donc adopté comme suit : « Mondial 2019 : vive les footballeuses ! Un mois qui fera progresser l'égalité femmes-hommes ».

**Laurence Rossignol.** – Juste pour terminer, il y a une phrase que j'aime beaucoup et qui s'appliquerait à mon avis très bien au football féminin : « Une femme pianiste ne joue pas du piano féminin, elle joue du piano ». On pourrait dire de la même façon : les footballeuses ne jouent pas au football féminin, mais au football...

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Le rapport revient sur cet enjeu sémantique. Par ailleurs, notre document de communication recensera les citations emblématiques du rapport, parmi lesquelles plusieurs insistent sur ce point. Ce document sera élaboré très prochainement et vous pourrez le diffuser dans vos territoires si vous le souhaitez.

\*\*\*

[Le rapport, intitulé *Mondial 2019 : Vive les footballeuses ! Un mois qui fera progresser l'égalité femmes-hommes* est alors adopté à l'unanimité]

## ANNEXES

Annexe 1	Liste des déplacements
Annexe 2	Comptes rendus des déplacements
Annexe 3	Liste des personnes auditionnées
Annexe 4	Comptes rendus des auditions
Annexe 5	Données et chiffres clés - infographie



## **1. LISTE DES DÉPLACEMENTS**

- Jeudi 21 février 2019                      Déplacement au centre d'entraînement et de formation du *Paris Football Club* à Orly
  
- Lundi 18 mars 2019                      Déplacement en Vendée



## 2. COMPTES RENDUS DES DÉPLACEMENTS

### Compte-rendu du déplacement au centre d'entraînement et de formation du *Paris Football Club* (PFC) à Orly (21 février 2019)

Dans le cadre de la préparation de ce rapport d'information, Annick Billon, Victoire Jasmin et Christine Prunaud, co-rapporteuses, se sont rendues à Orly le jeudi 21 février 2019 pour **rencontrer la présidente des Féminines du Paris FC, Marie-Christine Terroni ainsi que des joueuses**. Elles ont effectué cette visite avec Jean-Raymond Hugonet, sénateur de l'Essonne et membre du groupe d'étude « Pratiques sportives et grands événements sportifs » du Sénat, dont l'expertise en matière de football est bien connue.

Rappelons que le Paris FC, présidé par Pierre Ferracci, résulte de la fusion, réalisée en juillet 2017, du *Paris FC*, fondé en 1969, et du *Football club féminin Juvisy Essonne*, créé en 1971 et présidé jusqu'à la fusion par Marie-Christine Terroni. Évoluant en D1 depuis 1987, le *FCF Juvisy Essonne*, considéré comme l'un des meilleurs clubs français, s'est distingué par un **palmarès prestigieux** (six titres de champion de France et quatre participations à l'*UEFA Women's champion league*, dont une demi-finale en 2013) qui est resté un actif solide du nouveau *Paris FC*. Les *Féminines du Paris FC* comptent ainsi plusieurs joueuses internationales. **La section féminine du Paris FC**, forte de 400 membres, représente de surcroît la **plus importante de France**. Les femmes représentent ainsi **un tiers des licenciés du club**.

La fusion du *Paris Football Club* et du *Football club féminin Juvisy Essonne* avait pour ambition de faire de la nouvelle structure le premier club formateur **masculin et féminin** de France, dont la mise en commun des infrastructures doit faciliter le développement. Par ailleurs, le club met l'accent sur la **formation et sur l'accompagnement socio-éducatif** des jeunes pratiquants.

Après une visite du nouveau centre d'entraînement du *Paris FC*, qui a pour **spécificité de rassembler les joueurs et les joueuses du club dans un lieu unique, vecteur de mixité** – ce qui doit être salué –, les co-rapporteuses de la délégation aux droits des femmes et leur collègue Jean-Raymond Hugonet ont eu l'occasion d'échanger, dans le futur centre administratif du club, sur la situation des joueuses de football, à quelques semaines du début de la Coupe du monde féminine de football.



Étaient présents à cette rencontre :

- **Marie-Christine Terroni**, présidente des *Féminines* du *Paris FC* ;
- **Sandrine Soubeyrand**, *coach* de l'équipe féminine du *Paris FC*, ancienne internationale de l'équipe de France ;
- **Gaëtane Thiney**, capitaine de l'équipe féminine du *Paris FC*, Internationale de l'équipe de France ;
- **Camille Catala**, joueuse de l'équipe féminine du *Paris FC*, internationale de l'équipe de France ;
- **Élisa de Almeida**, joueuse de l'équipe féminine du *Paris FC*, jeune internationale de l'équipe de France ;
- **Pierre Dreossi**, *manager* général du *Paris FC* ;
- **Dominique Lebreton**, vice-président des *Féminines* du *Paris FC* ;
- et **Patrick Gobert**, président de l'*Association du Paris FC*.

Les échanges ont plus particulièrement porté sur le **parcours des joueuses et la question du statut de celles qui évoluent dans le haut niveau**. Contrairement à leurs homologues masculins qui dépendent de la Ligue de football professionnel (LFP), les joueuses sont rattachées à la Fédération française de football (FFF), car le **championnat féminin relève du milieu amateur**. Dans ce contexte, les joueuses ont évoqué l'absence de convention collective, outil de protection qui n'existe que dans le sport considéré comme statutairement professionnel, **ce qui exclut les équipes féminines**. **Le paradoxe est donc que, salariées par le Paris FC, elles ne relèvent pas du statut professionnel**. Elles sont donc obligées de mener de front leur pratique de haut niveau et une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures, dans le cadre d'un double, voire triple projet. On notera par ailleurs que **rare sont encore les clubs qui salarient leurs joueuses**. La démarche du *Paris FC* doit donc être saluée.

Les sénatrices ont pu appréhender les différents aspects du **double projet** mené par chacune des joueuses de l'effectif du *Paris FC*. Par exemple, Camille Catala, joueuse au club depuis 2012, est professeure des écoles à temps partiel. Gaétane Thiney, présente au club depuis 2008, travaille à la FFF où sa mission porte plus particulièrement sur le développement du football auprès des enfants. Pour sa part, Élisabeth de Almeida a rejoint le club il y a quatre ans, mais elle poursuit parallèlement ses études avec un statut de sportive de haut niveau qui lui permet d'aménager ses horaires de cours pour pouvoir participer à ses entraînements.



Sandrine Soubeyrand a joué au club pendant quinze ans tout en menant un double projet. Dans ce cadre, elle a travaillé à la FFF pendant plusieurs années et a passé le concours de professeur de sport, puis le diplôme de formateur en 2018. Avec 189 sélections en équipe de France, « *elle est l'internationale française la plus « capée », hommes et femmes confondus* », selon les mots de Marie-Christine Terroni.

Elle a évoqué les **avancées positives advenues dans la condition des joueuses de football depuis l'époque où elle a commencé sa carrière** : aujourd'hui, ces sportives peuvent bénéficier d'un contrat fédéral. S'il ne s'agit pas d'un contrat professionnel, elle estime que ce type de contrat constitue malgré tout un progrès qui pourrait préfigurer la professionnalisation du football féminin.

En tant qu'entraîneuse des féminines du *Paris FC*, Sandrine Soubeyrand a affiché son ambition de mener son effectif en finale de la Coupe de France, de finir 3<sup>ème</sup> du championnat de D1 et de permettre à ses joueuses, grâce à leur niveau, d'être sélectionnées en équipe de France.

Plus généralement, Pierre Ferracci a indiqué que l'objectif du club était **d'évoluer vers la professionnalisation des joueuses**, tout en **restant fidèles à ses valeurs socioéducatives en tant que centre de formation**.



Sur ce point, Pierre Dreossi a **mis en garde contre le risque de perte d'identité**. L'engouement médiatique et financier pour le football féminin, qui pourrait résulter de la Coupe du monde, serait susceptible **d'induire les mêmes dérives que chez les hommes** (agents, transferts...). Le but, a-t-il souligné, est de rester un **club formateur masculin et féminin de qualité**.

Selon Patrick Gobert, on assiste à une évolution indéniable en faveur de la **reconnaissance de la pratique féminine du football**, y compris chez un public autrefois critique sur le niveau de jeu des femmes par rapport aux hommes. Les joueuses incarnent des **valeurs positives** qui font contrepoint à certaines dérives du football masculin. En ce sens, elles représentent de **nouvelles ambassadrices du football auprès des jeunes**.

Patrick Gobert a indiqué à cet égard qu'il était désormais plus aisé pour le *Paris FC* de trouver des *sponsors* pour son équipe féminine de D1 que pour son équipe masculine de niveau ligue 2. **La réussite des Féminines contribue ainsi largement à la notoriété du club et à sa reconnaissance**.

C'est bien pour cette raison que, selon lui, certains clubs ont su miser très tôt sur **l'atout du football féminin pour l'image de leur club**, à l'image de *Olympique lyonnais*, sous l'impulsion de Jean-Michel Aulas. L'équipe féminine de l'*OL* est aujourd'hui l'une des plus titrées en Europe. Cette stratégie s'est avérée payante puisque la **création d'une section féminine n'a pas impliqué un investissement financier très élevé pour le club, tout en lui apportant rapidement prestige et notoriété**, pour devenir aujourd'hui l'une de ses vitrines.

En outre, Dominique Lebreton a mis en exergue l'enjeu associé au parcours des Bleues lors du Mondial pour avancer durablement vers la professionnalisation. À cet égard, il a constaté que le **développement du rugby féminin avait franchi un cap à la suite de la victoire des Françaises à la Coupe du monde**. Il lui paraît donc **essentiel de « ne pas rater le virage de notre Coupe du monde »**.

Patrick Gobert a livré une analyse similaire : selon lui, seul un parcours victorieux des Bleues permettra de progresser durablement dans la reconnaissance et la professionnalisation de la pratique féminine du football. Il estime que les Françaises ont une réelle volonté de gagner. Sur ce point, il a rappelé qu'en 1998, la victoire des Bleus avait fait exploser le *marketing* et les droits télévisés du football masculin dans notre pays. **Deux ans après la compétition, les joueurs gagnaient dix fois plus qu'avant le mondial.**

Sur la question des dérives constatées dans le football masculin, Gaétane Thiney a estimé que **la célébrité méritait sans doute un accompagnement**, particulièrement pour les plus jeunes. De surcroît, Camille Catala a indiqué, que, en tant que professeure des écoles, elle mettait en garde ses élèves en leur rappelant que **les stars du football restent une petite minorité**. D'où l'importance, aussi, du double projet.

À la suite de cet échange avec les représentants du *Paris FC*, la visite des sénateurs s'est achevée par une **présentation de l'effectif féminin** du club de la capitale évoluant en D1.



La direction de la communication du Sénat a accompagné la délégation au cours de son déplacement. La vidéo réalisée à cette occasion est accessible au lien ci-dessous :

[http://videos.senat.fr/video.1063786\\_5c756c656a750.football-feminin--visite-du-centre-d-entrainement-et-de-formation-du-paris-fc](http://videos.senat.fr/video.1063786_5c756c656a750.football-feminin--visite-du-centre-d-entrainement-et-de-formation-du-paris-fc)



## Compte-rendu du déplacement en Vendée (18 mars 2019)

Dans le cadre des **travaux de la délégation sur le football féminin**, **Annick Billon** (UC, Vendée), présidente de la délégation aux droits des femmes et **Victoire Jasmin** (SOCR, Guadeloupe), co-rapporteuses, se sont rendues en Vendée le lundi 18 mars 2019 pour aller à la rencontre de représentants de deux clubs impliqués dans la féminisation du football : le club *Étoile sportive ornaysienne football* (ESOF) et le club de Nieul-le-Dolent.

Une **table ronde** a été organisée dans la salle du conseil de Nieul-le-Dolent, à laquelle participaient, outre les deux sénatrices :

- **Dominique Durand**, maire de Nieul-le-Dolent ;
- **Corinne Pottier**, adjointe au maire de Nieul-le-Dolent ;
- **Philippe Beignon**, directeur général des services de Nieul-le-Dolent ;
- **Jean-Jacques Gazeau**, président du district FFF de la Vendée ;
- **Laurent Grelier**, président du club *ESOF* ;
- **Marie-José Guillet**, vice-présidente en charge de la section féminine (*ESOF*) ;
- **Florence Audouin**, co-entraîneuse de l'équipe de D2F de la Roche *ESOF* et codirectrice de la Ligue des Pays de la Loire ;
- **Santana Sahraoui**, joueuse au poste de latérale droit à La Roche *ESOF* ;
- **Julien Dulou**, président du club SPSN Nieul-le-Dolent ;
- **Alain Guignard**, référent foot féminin du club SPSN Nieul-le-Dolent ;
- **Anthony Bulteau**, salarié au club SPSN Nieul-le-Dolent.

La presse locale a rendu compte de la visite des sénatrices<sup>1</sup>.



---

<sup>1</sup> Un article est paru dans Ouest-France et un reportage a été réalisé par TV Vendée.

---

UN ENRACINEMENT HISTORIQUE DE LA PRATIQUE FÉMININE  
AU SEIN DE CES DEUX CLUBS VENDÉENS

**Le club de l'Étoile sportive ornaysienne football (ESOF) de La Roche-sur-Yon**

Créé en octobre 1938, il développe une section féminine dès 1978. Actuellement, l'ESOF compte 600 licenciés et l'une des sections féminines les plus importantes de la région, avec 160 licenciées. La première équipe du club évolue en D2 féminine.

**Le club Saint-Pierre Sportive Nieul-le-Dolent (SPSN)**

La section féminine existe depuis 1972. Aujourd'hui, le club compte 42 licenciées sur un effectif total de 250 licenciés, des U7 aux seniors.

À l'ESOF comme au SPSN, les sections féminines sont issues d'une démarche des épouses ou compagnes des joueurs, qui ont monté une équipe féminine, faute de sport collectif à pratiquer dans le département.

---

Annick Billon et Victoire Jasmin ont précisé à leurs interlocuteurs le contexte des travaux de la délégation aux droits des femmes, soucieuse, à l'occasion de la Coupe du monde 2019, de mettre à l'honneur l'équipe française de football et de **valoriser les joueuses qui portent nos couleurs**. L'objectif est aussi d'encourager le développement de la pratique du foot par les filles dans tous nos territoires.

Après un **mot d'accueil et de bienvenue** de Dominique Durand, maire de Nieul-le-Dolent, Jean-Jacques Gazeau, président du district de Vendée de la FFF a rappelé en préambule quelques chiffres sur la **pratique du foot féminin dans le département**.

Depuis huit ans, le district assiste à une **forte hausse du nombre de licenciées** : on est passé de 619 pratiquantes en 2011-2012 à 1 790 pratiquantes aujourd'hui (+ 90 %), sur 33 000 licenciés. Toutes les catégories suivent cette courbe. On compte aussi 419 dirigeantes en 2019. Au total, le public féminin du district de Vendée est de 2 209 femmes cette année.

**Malgré tout, la part féminine du football en Vendée n'est encore que de 6,8 %, quand la moyenne nationale se situe autour de 9 %.**

Pour autant, le football féminin connaît un véritable essor. Depuis quatre ans, **le district compte près de 200 joueuses en plus chaque saison**. Selon Jean-Jacques Gazeau, cette évolution n'est pas sans lien avec le fiasco de la Coupe du monde 2010 en Afrique du sud, au cours de laquelle l'attitude des joueurs de l'équipe de France masculine avait donné une mauvaise image du foot. La FFF a ainsi mené beaucoup d'actions pour redorer le blason du foot dans la foulée de cet échec, ce qui passait notamment par la **promotion du football féminin**. Elle a également mis l'accent sur **les vertus éducatives du football**. Le regard a peu à peu changé dans les clubs, le nombre de femmes dirigeantes a aussi augmenté.

Laurent Grelier a souligné le rôle de la **labellisation des clubs de football** dotés d'une section féminine pour expliquer la courbe de progression. Jean-Jacques Gazeau a précisé à cet égard que, pour être labellisé, un club doit compter un certain nombre de femmes chez les joueurs, les éducateurs et les dirigeants.

Aujourd'hui, l'enjeu est de pouvoir **absorber la croissance des licenciées en termes d'accueil** (infrastructures, vestiaires) **et d'encadrement** (recrutement et formation d'éducatrices et d'animatrices notamment).

Selon Marie-José Guillet, il était nécessaire de changer les mentalités. Le football féminin est bien accepté dans les clubs depuis une dizaine d'années, même si certains, peu nombreux, y sont encore réfractaires.

À cet égard, Alain Guignard a fait part de son témoignage : au départ opposé à la création d'une section féminine, il est aujourd'hui pleinement convaincu de ses bénéfices.

Florence Audoin a souligné **l'action innovante du district pour mettre en place des équipes féminines de secteur**, ce qui a créé une dynamique favorable.

Laurent Grelier a indiqué que le club de l'*ESOF* met volontairement en avant le foot féminin car « *cela donne une belle image du foot* ». De surcroît, le club s'efforce d'atteindre une **parité relative au niveau de ses encadrants et dirigeants**.

Au cours des échanges entre les sénatrices et les représentants des deux clubs, plusieurs enjeux ont été mis en exergue.

### **1) Les difficultés matérielles des clubs pour accueillir la pratique féminine et fidéliser les joueuses**

L'ensemble des participants ont souligné la **difficulté de pérenniser l'inscription des très jeunes joueuses de football** et de constituer un vivier suffisant pour dynamiser à long terme la pratique féminine.

Par exemple, Anthony Bultau a relevé que beaucoup de jeunes joueuses font du foot pendant un ou deux ans avant d'arrêter. On constate une rotation tous les ans en dessous de l'âge de 11 ans au niveau des écoles de foot.

Cette difficulté peut s'expliquer par plusieurs facteurs : d'une part, les **équipements et créneaux d'entraînement ne sont pas toujours adaptés pour accueillir des joueuses**. En effet, il est fréquent que les jeunes joueuses soient contraintes de se changer dans les vestiaires des garçons. Cela peut en rebuter certaines, notamment au moment de la puberté.

Laurent Grelier a indiqué que son club compte deux vestiaires dédiés pour la section féminine. Malgré tout, cela oblige parfois à mélanger les petites (U6) et les adolescentes (U16), ce qui n'est pas idéal non plus.

Dominique Durand a souligné que les vestiaires de Nieul ont été rénovés pour prendre en compte la pratique féminine, la commune étant passée de quatre à six vestiaires. Ce choix a néanmoins un **coût financier**.

Par ailleurs, en raison du **manque d'effectifs féminins**, les plus petites sont amenées à jouer de façon mixte avec les garçons, jusqu'à l'âge de 12 ans. Cela peut entraîner des **réticences chez les filles comme chez leurs parents**, d'autant plus que les garçons peuvent avoir une attitude moqueuse. Certains participants ont également relevé la différence d'approche entre les filles et les garçons, les seconds étant beaucoup plus portés sur la compétition. De façon générale, la vision compétitive du football reste trop prégnante.

Enfin, cela tient aussi aux **conditions de la pratique**. Par exemple, en l'absence de terrains couverts, les parents ne seront pas toujours enclins à ce que leur fille fasse du sport la nuit en hiver, sur un terrain boueux. À cet égard, Julien Dulou a indiqué que le souci principal de son club concernait les plages horaires de jeux pour les terrains d'entraînement.

Dans ce contexte, **l'enjeu pour les clubs est de constituer une base solide de joueuses dès le plus jeune âge**. Certains estiment que le jour où les clubs pourront proposer une offre de foot féminin (non mixte) pour les plus petites, cela pourrait lever la difficulté. Actuellement, l'essentiel des effectifs arrive au moment du collège, même si les actions menées dans les écoles primaires et la plus grande visibilité du football ont un impact positif auprès du jeune public.

## **2) Le déroulement de carrière des footballeuses**

La table ronde a aussi permis d'évoquer différentes **problématiques liées au déroulement de la carrière des footballeuses** : la professionnalisation et le statut qui peuvent être offerts aux jeunes joueuses qui veulent s'investir dans une carrière de haut niveau, la question des sections sport-études, avec un réel aménagement des études, et l'enjeu de la reconversion.

Selon Florence Audoin, la **création de sections sport-études est un axe de réflexion important pour l'essor du football féminin**. Mais la carte scolaire limite le développement de ces sections sportives.

Elle estime que le sport féminin de haut niveau n'est pas du tout pris en compte, que ce soit dans le monde de l'entreprise ou à l'université. Certaines écoles d'ingénieurs permettent de faire une année en deux ans, mais cela reste rare. **Dans les faits, il n'y a pas d'aménagement réel des études**. C'est pourquoi allier les études et le haut niveau dans un contexte amateur reste difficile. Ce point a été confirmé par Santana Sahraoui, qui poursuit ses études en parallèle de son investissement comme joueuse à l'ESOF. Elle a par ailleurs un contrat en service civique de 24 heures. Selon elle, il est très compliqué de concilier ces différentes obligations. **Le double**

**projet n'est pas évident à mettre en place dans les faits, alors qu'il est nécessaire pour les joueuses dans la perspective de leur reconversion.**

Contrairement aux garçons qui peuvent aspirer à une carrière de footballeur dont la rémunération leur permettra de vivre décemment, les footballeuses ne peuvent pas se permettre de renoncer à leurs études. Si un contrat fédéral existe, les moyens ne suivent pas. Seules quelques joueuses évoluant dans des équipes comme Lyon, le PSG ou Montpellier ont des salaires leur permettant de vivre de cette activité.

Comme l'a souligné Florence Audoin, **le statut de la joueuse relève de la FFF, alors que les contrats des footballeurs relèvent de la Ligue de football professionnel (LFP)**. Les *minima* ne sont évidemment pas les mêmes. Par ailleurs, la LFP est une structure commerciale avec un objectif de rentabilité, ce qui n'est pas le cas de la FFF.

Laurent Grelier a indiqué que le club ne peut offrir de contrats à ses joueuses, lesquelles sont pour la plupart étudiantes à Nantes, ce qui implique de faire les entraînements entre 20 heures et 22 heures.

À cet égard, Florence Audoin a regretté **l'absence d'une antenne STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) en Vendée**, situation qui oblige les joueuses à étudier loin de leur club. C'est un vrai problème dans le département. Pour pallier cette difficulté, elle préconise d'envisager la **délocalisation d'une antenne STAPS en Vendée**. Actuellement, on en compte une à Nantes et une à Angers.

### **3) Les difficultés de recrutement des arbitres féminins**

La table ronde a également permis de mettre en exergue le **problème du recrutement des arbitres, et plus particulièrement des arbitres féminins**. Le département compte seulement **dix femmes sur 333 arbitres**. Les participants à la table ronde ont estimé que cela constitue un défi et qu'il est important d'avancer rapidement sur ce sujet. À cet égard, Laurent Grelier a évoqué une jeune arbitre de 19 ans qui est particulièrement respectée par les joueurs et le public. Elle est accompagnée par le club. Selon Julien Dulou, les femmes arbitres sont davantage respectées et il y a moins de contestation de leurs décisions de la part des joueurs.

### **4) Médiatisation, droits TV et ressources du foot féminin**

Les participants à la table ronde ont estimé de façon unanime que les médias ne sont pas assez présents pour mettre en valeur le foot féminin, même si on constate une **dynamique encourageante depuis quelques années**. Selon Laurent Grelier, les retransmissions télé sont très récentes et cela va porter ses fruits. Les droits télé existent désormais aussi pour le foot féminin, même si les montants ne sont pas comparables à ceux du foot masculin.

La Coupe du monde est une chance à cet égard, car le public pourra s'identifier au foot féminin et susciter des vocations. De ce point de vue, Florence Audouin estime que **les mentalités changent et que les filles se projettent désormais plus facilement dans une carrière de footballeuse professionnelle**, mais aussi que les dérivés du foot masculin gagnent désormais le foot féminin - dans des proportions moindres -, en particulier la « gangrène » des agents, « *qui vendent du rêve* ».

Elle a par ailleurs regretté la stratégie de la FFF s'agissant de la **redistribution des droits TV**. Au lieu de mutualiser les droits au bénéfice du football masculin et féminin, la fédération raisonne en termes de retombées économiques et reverse moins au foot féminin car il rapporte moins que le football masculin.

Du point de vue des pistes de **ressources envisageables**, Florence Audouin a évoqué le déplafonnement des paris sportifs qui permettrait d'abonder les clubs, ainsi que le mécénat et la défiscalisation, mais il existe des plafonds. Certes, les clubs pourraient augmenter leurs cotisations, mais cela se ferait au détriment des populations les plus fragiles. De ce point de vue, elle a mis en garde contre une confiscation du domaine « sport-santé » par la sphère privée.

Selon elle, il faut du temps pour évoluer dans nos modes de financements. Elle a cité l'appel à projets « Allez les filles ! » porté par la Fondation de France.

Jean-Jacques Gazeau a souligné qu'une **indemnité de préformation au profit des petits clubs existe en foot masculin**. Il a regretté l'absence d'un dispositif similaire pour le foot féminin, car il permettrait de soutenir les petits clubs qui jouent un rôle moteur dans la formation des joueuses, sans retour financier une fois qu'elles sont recrutées par des clubs de l'élite. Il a indiqué que la Fédération travaille sur ce sujet.

Laurent Grelier a aussi souligné une différence entre club masculin et féminin : les clubs de foot masculin évoluant en nationale qui accueillent un certain effectif féminin ont droit à une aide de la Fédération. Or, le club de l'ESOF n'a pas d'effectif masculin en nationale, mais un effectif féminin qui dépasse les critères de labellisation. Pour autant, cela ne lui apporte aucun retour financier.

##### **5) L'enjeu du Mondial pour consolider la pratique féminine et l'implication des clubs et des écoles dans la préparation du Mondial**

Les participants à la table ronde ont souligné **l'importance des actions éducatives auprès des plus jeunes pour susciter des vocations**. Ainsi, beaucoup d'actions sont organisées dans les écoles. Dominique Durand a indiqué qu'un animateur passe dans toutes les classes des écoles de la commune, dès la maternelle, pour sensibiliser les enfants à la pratique du football.

Les participants à la table ronde ont aussi souligné l'implication des clubs et des écoles du territoire dans la préparation du Mondial, en tant qu'enjeu pour consolider la pratique féminine dans le département.

Par exemple, le club de Nieul-le-Dolent travaille sur ce sujet, avec deux objectifs : un **partenariat avec les écoles** de la commune et le **renforcement des effectifs de la section féminine**, notamment chez les plus jeunes.

Ainsi, le club organisera au mois de mai une **journée éducative** fondée sur un regroupement d'une centaine d'élèves, garçons et filles, de deux écoles, sur le terrain, dans le cadre d'un événement « Coupe du monde à Nieul ». Les licenciés du *SPSN* sont sollicités pour aider à l'organisation de cette journée. En outre, Nieul organisera aussi un déplacement pour un match de la Coupe du monde à Rennes, le 17 juin 2019 (France-Nigeria), qui sera ouvert en priorité aux féminines.

Selon Jean-Jacques Gazeau, l'enjeu de la Coupe du monde est de **créer un réel engouement dans les territoires**, afin d'assurer un bon remplissage des stades, dans une ambiance festive et familiale. Cela reste un défi car les stades de D1 ne sont pas toujours pleins.

Des **appels à projets auprès des clubs** et des **actions dans les écoles** sont organisés au niveau de chaque ligue, avec pour objectif principal de soutenir les Bleues et de développer le foot féminin.

Selon Jean-Jacques Gazeau, si la France est championne du monde, cela suscitera une **forte hausse des demandes d'inscription**, notamment dans les sections féminines. On a déjà observé une hausse des demandes d'inscription chez les petits (garçons et filles) depuis la victoire des Bleus au mondial 2018.

## **6) La féminisation de l'encadrement et l'enjeu du bénévolat**

La réflexion sur la place des femmes dans le football ne doit pas se limiter aux joueuses mais doit aussi concerner l'encadrement. Jean-Jacques Gazeau a exprimé sa conviction qu'il faut plus de femmes en responsabilité dans les clubs (bureau, encadrement des équipes). À cet égard, il a souligné le retour très positif sur la présence de femmes dans les commissions.

Des progrès restent à faire à ce niveau puisque dans le comité directeur, sur vingt personnes, on compte seulement une femme. En outre, elles ne sont que six sur cent membres au district. Alain Guignard a précisé que la commission éducative fédérale du *SPSN* compte plus de femmes que d'hommes. Selon lui, **les femmes sont plus sensibles à l'aspect éducatif qu'à la compétition** et apportent beaucoup à la réflexion commune.

Florence Audouin a rappelé la **persistance des stéréotypes**, qui peuvent donner lieu à des réflexions sexistes déplaisantes. Selon elle, l'éducation à l'égalité femmes-hommes est primordiale pour créer les conditions d'une féminisation réelle du monde du football, qui reste encore

très masculin à tous les niveaux. C'est pourquoi il n'est pas toujours aisé de faire venir les femmes dans l'encadrement. Marie-José Guillet a fait part de son expérience en tant que bénévole : elle a dû s'affirmer pour entrer dans un monde d'hommes.

Le **développement de l'encadrement féminin** est un réel enjeu car il peut aussi favoriser la pratique féminine chez les adolescentes (16-18 ans). Par ailleurs, Laurent Grelier a souligné que les éducatrices encadrant des garçons sont aussi très appréciées.

Jean-Jacques Gazeau a indiqué que la FFF a mis en place des formations d'accompagnatrices d'équipes pour les mères des pratiquants. Sans en faire des éducatrices ou des encadrantes, cela facilite leur compréhension du monde du football. À cet égard, Florence Audouin a fait remarquer que le basket prévoit des formations systématiques pour les accompagnateurs des matchs, ce qui n'est pas automatique dans le foot.

Les participants ont aussi relevé **la place importante des femmes bénévoles dans les clubs, qui jouent un rôle décisif pour leur fonctionnement quotidien**. Beaucoup de bénévoles sont des parents - et souvent des mères - de licenciés des clubs. Avec la recomposition des familles, on voit de plus en plus de femmes sur les terrains pour accompagner les matchs.

Ils estiment qu'il faut **donner davantage d'incitation au bénévolat, notamment en termes de formation et de reconnaissance**. Des outils doivent donc être mis en place au niveau des politiques publiques. Cela leur paraît d'autant plus nécessaire qu'on assiste à une **évolution du profil des bénévoles**, beaucoup moins ancrés dans la durée : plus jeunes et moins engagés, ils ne s'investiront plus pendant vingt ou trente ans, mais resteront le temps pendant lequel leurs enfants pratiqueront le football dans le club. Dans ce contexte, le bénévolat pour l'encadrement d'équipes devient très complexe, d'autant plus que **la fin des contrats aidés n'a pas été sans conséquence pour les clubs sportifs**. Cette évolution implique donc une organisation différente, avec des personnes ressources. Les clubs peuvent recourir à des contrats d'apprentissage, mais cela implique un *turn-over* important, pas forcément adapté à leurs besoins ni à leur structure. **Les clubs réclament donc davantage d'aides à l'emploi**, d'autant plus que les parents sont de plus en plus exigeants. Jean-Jacques Gazeau a indiqué que la FFF distribue des aides à la création d'emplois.

**Certains participants ont regretté que le critère du travail social accompli par les clubs ne soit pas davantage récompensé**. Selon eux, les subventions accordées par les collectivités sont trop souvent tournées vers le haut niveau, alors qu'un club comme l'ESOF « fait 20 % de foot et 80 % de travail social », selon Laurent Grelier.

Ils se sont donc interrogés sur la pertinence de concentrer 80 % des subventions sur cinq clubs de haut niveau et sur la manière d'accompagner les petits clubs et de leur donner les moyens nécessaires à leur fonctionnement.



*De gauche à droite : Jean-Jacques Gazeau, Anthony Bulteau, Victoire Jasmin, Marie-José Guillet, Santana Sahraoui, Annick Billon, Dominique Durand, Laurent Grelier, Julien Dulou et Alain Guignard.*



### 3. LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES

Jeudi 13 décembre 2018

- **Mme Roxana Maracineanu**                      Ministre des Sports

Mardi 5 février 2019

- **Mme Audrey Keysers**                      Co-auteure de *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*

Jeudi 21 mars 2019

- **Mme Frédérique Jossinet**                      Directrice du football féminin et de la féminisation de la Fédération française de football (FFF)

Jeudi 28 mars 2019

- **Mme Laura Georges**                      Secrétaire générale de la Fédération française de football (FFF)

Jeudi 4 avril 2019

- **Mme Nathalie Boy de la Tour**                      Présidente de la Ligue de football professionnel (LFP)

Jeudi 11 avril 2019

- **Mme Marianne Gazeau**                      Fondatrice de *Foot d'Elles*

Mardi 7 mai 2019

- **Mme Brigitte Henriques**                      Vice-présidente déléguée de la Fédération française de football (FFF) et vice-présidente du Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA

Jeudi 16 mai 2019

TABLE RONDE SUR LE RAYONNEMENT DE LA COUPE DU MONDE FÉMININE 2019

- **Mme Virginie Bachelier** Adjointe au service des Sports du journal *Ouest-France*
- **Mme Élisabeth Bougeard-Tournon** Responsable de service communication et promotion du football amateur de la Fédération française de football (FFF)
- **M. Thierry Cheleman** Directeur des Sports du *Groupe Canal Plus*
- **M. Laurent Eichinger** Directeur général de *RMC Sport*
- **Mme Céline Géraud** Ancienne championne de judo, rédactrice en chef et présentatrice de la matinale de *RMC Sport*
- **Mme Nathalie Iannetta** Consultante à *TF1*, directrice-associée de l'agence *2017*
- **Mme Frédérique Jossinet** Directrice du football féminin et de la féminisation de la Fédération française de football (FFF)
- **M. Benoît Lallement** Rédacteur en chef adjoint en charge du Pôle Sport du journal *Le Parisien*
- **Mme Magali Munos** Présidente du *Club Athlétique Paris 14*
- **M. François Pellissier** Directeur des Sports du *Groupe TF1*
- **M. Jean-Baptiste Renet** Rédacteur en chef du journal *L'Équipe*
- **M. Vincent Rodriguez** Directeur des Sports de *Radio France*
- **Mme Cynthia Truong** Chef de projet Programmes de développement en faveur du football féminin de la Fédération française de football (FFF)

#### 4. COMPTES RENDUS DES AUDITIONS

### **Audition de Mme Roxana Maracineanu, ministre des Sports**

(13 décembre 2018)

Présidence de Mme Annick Billon, présidente

**Annick Billon, présidente.** – Mes chers collègues, nous avons le plaisir d'accueillir ce matin Roxana Maracineanu, ministre des Sports, que je remercie pour sa présence. Notre réunion est ouverte aux membres de la commission de la Culture et du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs ». Je souhaite la bienvenue à nos collègues qui nous font l'amitié d'être présents à nos côtés ce matin. Je remercie chaleureusement Michel Savin, président du groupe d'études sur le sport, de participer à cette audition.

Madame la ministre, cette réunion inaugure les travaux de la délégation sur le football féminin. Nous avons décidé à l'unanimité, je tiens à le souligner, de nous intéresser à ce sujet dans la perspective de la Coupe du monde féminine de football qui se tiendra en France du 7 juin au 7 juillet 2019. Nous avons pensé que cette thématique s'inscrivait dans le cadre général de l'égalité entre les femmes et les hommes et illustre notre souci constant de promouvoir une meilleure visibilité des femmes, quel que soit le domaine où elles exercent leur talent.

À cet égard, j'aimerais partager avec vous une initiative qui s'inscrit dans les principes que nous défendons et dont nous avons fait état lors d'un récent colloque sur les femmes dans la Grande Guerre, organisé par notre délégation. Ce projet consiste à créer au sein du Tournoi des Six Nations de rugby féminin un trophée qui récompenserait l'équipe victorieuse du match France-Écosse, et qui serait dénommé en hommage à Émilienne Moreau, dont les actes de résistance contre l'occupant, pendant les deux guerres mondiales, lui ont valu d'avoir été l'une des six femmes Compagnon de la Libération.

J'en reviens à notre travail sur le Mondial féminin de football. Nous avons désigné quatre co-rapporteuses représentant différentes sensibilités politiques de notre assemblée : Céline Boulay-Espéronnier (Les Républicains), Victoire Jasmin (Socialiste), Christine Prunaud (CRCE) et moi-même (UC).

Nous souhaitons mettre à l'honneur l'équipe française à l'occasion de cette compétition qui représente une opportunité de valoriser les joueuses qui portent nos couleurs. Notre objectif consiste également à encourager le développement de la pratique du football féminin dans nos territoires.

Ce sujet fait écho à l'actualité, puisque le football féminin a suscité des articles récents dans la presse à l'occasion du premier *Ballon d'or* féminin, qui a été décerné à une joueuse norvégienne évoluant à Lyon, et du tirage au sort du Mondial.

Madame la ministre, nous aimerions que vous nous présentiez la stratégie de votre ministère dans la perspective de la Coupe du monde féminine de football, mais aussi au-delà de cet événement.

Je vais céder la parole à nos co-rapporteuses pour une série de questions liminaires.

**Céline Boulay-Espéronnier, co-rapporteuse.** – Merci, Madame la présidente. Madame la ministre, avant de vous écouter, j'aimerais vous poser quelques questions.

Comment valoriser au mieux l'équipe de France féminine de football dans le cadre du Mondial ? Nous pensons notamment à la problématique des droits télévisés et à l'enjeu de la retransmission des matchs à la télévision, c'est le « nerf de la guerre ». Y travaillez-vous, par exemple avec le service public de l'audiovisuel ? Cette question nous tient à cœur.

En outre, quelle stratégie de communication est envisagée, en lien avec la Fédération française de football (FFF), pour attirer le public et faire de cet événement un succès populaire ? Peut-on s'inspirer à cet égard des bonnes pratiques mises en place dans d'autres sports collectifs féminins tels que le handball et le rugby ?

Enfin, des financements spécifiques sont-ils fléchés en vue de cet événement ?

Je vous remercie.

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** – Merci, Madame la ministre, de votre présence dans notre délégation. J'aimerais vous poser à mon tour quelques questions.

Pensez-vous que la Coupe du monde puisse offrir l'opportunité de donner un réel statut professionnel aux joueuses ? En effet, contrairement à leurs homologues du football masculin, la majorité des joueuses joue à titre amateur, faute de contrat leur permettant de vivre de cette activité. J'aimerais faire un rapprochement avec le travail qui a été mené il y a deux ou trois ans par le groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs » sur une proposition de loi concernant la situation juridique et sociale des sportifs de haut niveau. Je souhaiterais savoir si des évolutions sont survenues depuis lors.

Par ailleurs, quelles sont les pistes envisageables pour progresser en matière de professionnalisation du football féminin et de rémunération des joueuses dans une perspective d'égalité par rapport à leurs collègues masculins ? Votre ministère mène-t-il également une réflexion sur la féminisation de l'encadrement et de l'arbitrage ?

Je vous remercie.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Merci, Madame la présidente. Madame la ministre, au-delà des questions posées par mes collègues et qui sont directement liées au Mondial féminin de football, nous souhaiterions évoquer la problématique de la pratique du football en tant que sport amateur, pour les enfants et les jeunes comme pour les adultes : quelles actions le ministère entend-il mettre en œuvre afin de développer la pratique du football féminin, et plus généralement du sport féminin, dans les territoires, et en particulier dans les zones rurales et les outre-mer ?

Je vous remercie.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Je remercie nos co-rapporteuses pour cette première série de questions. Madame la ministre, en conclusion de votre exposé, pouvez-vous nous présenter rapidement votre feuille de route pour la promotion du sport féminin et l'égalité femmes-hommes dans le sport ? À l'issue de votre intervention, Michel Savin vous posera des questions, avant le temps d'échange prévu avec les sénateurs et sénatrices.

**Roxana Maracineanu, ministre des Sports.** – Madame la présidente, Mesdames les co-rapporteuses, Mesdames et Messieurs les sénateurs, je suis ravie d'être reçue ce matin par la délégation aux droits des femmes pour le lancement de vos travaux sur le football féminin. Je vous remercie par avance de vous saisir de ce sujet et de m'offrir cette opportunité de m'exprimer plus largement sur l'ambition de mon ministère en matière de sport féminin. J'apporterai dans cette intervention des éléments de réponse à vos questions, mais je pourrai préciser ensuite certains points, si vous le souhaitez.

L'égalité hommes-femmes passe par le sport et par l'accès de toutes et de tous à la pratique sportive, sans discriminations, sans préjugés et sans stéréotypes d'aucune sorte. La tâche est immense dans le domaine du sport, comme dans les autres domaines de la société, ce n'est pas la délégation qui me contredira sur ce point ! Pour favoriser cette égalité dans l'accès à la pratique sportive en France et l'égalité entre les sportifs, nous devons développer davantage le sport féminin. La France se situe pourtant dans la moyenne européenne en matière de pratique sportive. En 2015, 45 % des femmes et 50 % des hommes de 16 ans et plus déclarent avoir pratiqué une activité physique ou sportive au cours des douze derniers mois. Un tiers des femmes et des hommes pratique l'une de ces activités au moins une fois par semaine, selon une étude de l'INSEE publiée en 2017.

Toutefois, la pratique féminine diffère sensiblement de la pratique masculine, qu'il s'agisse des disciplines choisies, de l'intensité des activités, des lieux de pratique ou encore de l'engagement dans la compétition.

Au sein des fédérations sportives, la part des femmes parmi les licenciés n'a cessé d'augmenter au cours de la période 2001-2016, pour atteindre 38 % en 2016. La présence des femmes diminue néanmoins à mesure que l'on s'élève dans les niveaux de pratique. Parmi les sportifs reconnus de haut niveau, les femmes représentent aujourd'hui un peu moins de 38 %. En outre, les femmes sont largement sous-représentées dans les instances dirigeantes. Nous dénombrons à ce titre seulement 16 présidentes sur 117 fédérations. Il en va de même pour les postes d'encadrement technique et d'entraînement ainsi que pour les fonctions d'arbitrage ou de juge. Enfin, la retransmission télévisée du sport féminin progresse lentement. Elle représente entre 16 et 20 % du volume horaire de diffusion des retransmissions sportives en 2017, contre 14 % en 2014 et 7 % en 2012.

Depuis plusieurs années, le ministère des Sports poursuit l'objectif d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, aussi bien dans l'accès aux pratiques, aux métiers et aux responsabilités du sport, que dans sa médiatisation. Il s'agit d'un enjeu majeur, qui s'inscrit pleinement dans la démarche globale du ministère que je voudrais rappeler ici, avant d'évoquer plus spécifiquement la Coupe du monde féminine de football.

Les principaux axes de travail du ministère sur ces sujets sont les suivants. La loi du 4 août 2014<sup>1</sup> a constitué une avancée majeure dans l'introduction progressive du principe de parité dans les instances de gouvernance des fédérations sportives agréées. Le dispositif législatif dynamique voté par votre assemblée a mis fin à un mécanisme statique qui consistait à féminiser les instances dirigeantes en fonction de la proportion de licenciées. Il prévoit une étape préalable avant l'obligation de parité, prévue en 2021. Ainsi, pour les fédérations sportives dont la proportion de femmes est supérieure ou égale à 25 %, vous avez prévu une représentation minimale de 40 % de femmes. Pour les fédérations dont la proportion de femmes est inférieure à 25 %, une représentation minimale de 25 % des postes est obligatoire. À ce jour, seules quatre fédérations n'ont pas respecté cet objectif. J'ai d'ailleurs demandé à la Direction des Sports de recevoir leurs dirigeants, afin qu'elles se conforment à la loi.

Des réseaux de sportives sont également constitués, afin de les aider à s'affirmer aux postes de dirigeants. Ces réseaux bénéficient de l'expertise de l'association *Femix'Sports*, qui a mis en place des modules (« Réussir au féminin » et « Demain, réussir en mixité »). En effet, il est important d'accompagner la prise de responsabilité des femmes afin d'enraciner la mixité. La dynamique de féminisation des fédérations sportives a aussi été

---

<sup>1</sup> Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

renforcée par la mise en place de plans de féminisation des fédérations qui sont intégrés dans les conventions d'objectifs avec le ministère. Ces plans ont amené chaque fédération à adopter des objectifs en matière de parité dans les instances de gouvernance déconcentrées et de développement de la pratique pour toutes et tous, notamment pour les femmes résidant dans les quartiers de politique de la ville. Ils prévoient aussi des objectifs relatifs à la médiatisation du sport féminin et à l'accès des femmes aux fonctions d'arbitrage, aux jugements techniques et à l'encadrement technique bénévole ou rémunéré.

En 2017, 89 fédérations sportives sur un total de 117 étaient dotées d'un plan de féminisation spécifique. Aujourd'hui, l'un des indicateurs de performance retenus dans notre programme budgétaire est justement le taux de féminisation des licences délivrées par les fédérations. Près de 40 % des licences fédérales sont désormais attribuées à des femmes. Nous observons une hausse notable des licences féminines en judo, boxe, taekwondo et kick-boxing. Cet indicateur nous semble témoigner d'une évolution positive.

Le ministère agit également pour une féminisation de l'encadrement technique, et plus particulièrement des cadres dirigeants des Directions techniques nationales (DTN). Les formations ont été généralisées pour animer un réseau, afin de constituer un vivier de hauts potentiels féminins. De plus, un cadre interfédéral est missionné pour l'accompagnement des fédérations et de leur plan de féminisation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Pour autant, on ne compte qu'une dizaine de femmes parmi les cadres dirigeants des DTN ; de surcroît, un tiers d'entre elles occupent en réalité un poste d'adjointe. Comme partout dans la société, nous constatons que la place des femmes évolue, mais que la dernière marche reste difficile à franchir. Ces chiffres ne sont pas suffisants, mais nous progressons tout de même et nous avons l'intention de contribuer à créer les conditions de l'égalité pour ces hauts postes.

La Conférence permanente du sport féminin est venue consolider cette dynamique, dont l'impératif a été réaffirmé lors du Comité interministériel aux droits des femmes du 8 mars 2018, à travers l'objectif « Promouvoir l'accès aux pratiques et aux responsabilités culturelles et sportives ». La grande conférence conduite en 2016 sur le sport professionnel a mis en évidence la nécessité d'obliger l'ensemble des parties prenantes du sport à s'emparer collectivement du sujet. C'est l'enjeu de la Conférence permanente du sport féminin, créée par la loi du 1<sup>er</sup> mars 2017 sur l'éthique du sport<sup>1</sup>. Cette nouvelle instance, composée de représentants du monde sportif, de l'État, d'acteurs économiques, de médias ou d'élus de collectivités territoriales, a vocation à suivre l'évolution des pratiques sportives des femmes, à faciliter la professionnalisation du sport au féminin et à favoriser sa médiatisation. Elle contribue à structurer les politiques publiques dans

---

<sup>1</sup> Loi n° 2017-261 du 1<sup>er</sup> mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs.

ce domaine. La secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, en est membre de droit.

Plusieurs groupes de travail s'emparent aujourd'hui des thématiques suivantes : le développement des pratiques sportives, l'accès aux responsabilités et à la médiatisation, et l'économie du sport féminin. Je réunirai cette conférence dès janvier 2019, afin que nous abordions ensemble ces problématiques, en profitant de cette année où le sport féminin sera mis à l'honneur. Les travaux menés depuis plus d'un an ont permis de faire émerger des propositions concrètes qui m'ont été remises il y a quelques semaines. Je me saisirai de certaines d'entre elles pour les mettre en œuvre dans les plus brefs délais, avec l'ensemble des acteurs.

Parmi les pistes de travail évoquées, je suis sensible à l'idée de développer la pratique sportive de loisir en l'adaptant aux besoins des femmes. Pour ce faire, j'ai estimé qu'il était intéressant de bénéficier d'un état des lieux des pratiques et des services qui existent sur le territoire, afin de favoriser la rencontre entre les femmes et le sport. Je souhaite m'appuyer sur les acteurs locaux tels que les conseils régionaux et les communes, ou l'*Association nationale des élus en charge du sport* (ANDES) et l'*Association nationale des directeurs et intervenants des installations sportives et des services des sports* (ANDIISS). Ce soutien sera important pour la déclinaison de la future Agence nationale du sport dans les territoires et pour le repérage des projets qui existent déjà. Il sera également nécessaire de recueillir les retours de tous les parlementaires afin de savoir ce qui est mis en place par les associations, qu'elles soient fédérales ou non, ou par les communes. L'agence aura besoin d'un miroir de terrain de ces actions.

Une autre piste me paraît intéressante. Elle vise à faciliter l'accueil des enfants à proximité des lieux de pratique sportive, en sensibilisant les professionnels de la petite enfance, mais aussi les Caisses d'allocations familiales (CAF) et l'Observatoire de la parentalité en entreprises, de manière à faire un lien avec ce qui existe déjà dans les entreprises concernant la garde des enfants. Nous devons envisager des solutions pour accueillir les enfants lorsque les mères pratiquent une activité sportive. Inversement, lorsque les enfants font du sport, nous inciterons les associations sportives à proposer des activités aux mères qui les accompagnent, en utilisant par exemple les salles adjacentes, afin de les initier à une activité ou de les faire entrer dans une pratique plus permanente.

S'agissant du sport de haut niveau, il est important qu'une réflexion soit engagée sur le statut des sportifs professionnels, parallèlement à l'accompagnement renforcé et individualisé des sportifs et sportives de haut niveau qui sera réalisé dans le cadre de la nouvelle agence. En outre, le plan de féminisation du métier d'entraîneur sera renforcé. Ces dispositifs visent à encourager la professionnalisation des sportives.

Parmi les recommandations de la Conférence du sport féminin, je retiens également une proposition dont nous savons qu'elle n'est pas anodine et qu'elle joue au contraire un rôle déterminant sur l'inconscient collectif. Je veux parler de la nécessité de nommer les équipements sportifs du nom de sportives reconnues. En effet, les grandes sportives sont encore peu connues. Nous avons donc envie de proposer des biographies aux maires et aux personnes susceptibles de proposer des noms pour des rues, des stades ou des piscines, en accord avec les collectivités territoriales. Aujourd'hui, seulement 8 % des structures, installations ou équipements dénommés d'après une personnalité sportive portent le nom d'une femme. Pourtant, nos championnes sont nombreuses ! Pour cette raison, je compte demander à la Direction nationale du Sport de rassembler des biographies exhaustives de sportives. Nous créerons ainsi un répertoire qui sera proposé aux collectivités locales.

Dans le cadre de la Conférence du sport féminin, je souhaiterais renouveler un partenariat avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dont les autorités sont très vigilantes sur la diffusion du sport féminin et sur les actions que nous pourrions mener dans cette perspective. Nous avons décidé de relancer ensemble en février 2019 l'opération de médiatisation « Sports féminins toujours », qui s'étend sur un week-end. Nous savons qu'un week-end n'est pas suffisant, mais il nous paraît important de rendre davantage visible le sport féminin de cette manière. La première édition de cette opération avait très bien fonctionné.

L'exposition médiatique du sport, et notamment du sport féminin, a un effet positif sur la pratique. Les audiences médiatiques réalisées à cette occasion ont surpris les journalistes, qui ne s'y attendaient pas. En outre, l'attractivité du sport féminin auprès des partenaires et des annonceurs tend à augmenter. La médiatisation constitue la clé de voûte de la mise en valeur du sport féminin et permet de mettre en place un cercle économique vertueux. L'opération médiatique que j'ai évoquée vise à inciter les éditeurs de télévision et de radio français à diffuser des compétitions féminines, à inviter des sportives sur leur plateau, à faire appel à davantage de consultants lorsqu'il s'agit de sport féminin - mais aussi de sport masculin - et à débattre sur le sport féminin avec des femmes et avec des hommes. En effet, il est important que les hommes soient impliqués dans cette démarche. Nous devons nous saisir de ce sujet afin de parvenir à une mixité dans le sport et dans la société.

Plus de trente chaînes de télévision nationales et locales ont participé à cette opération, dont vingt-et-une sont des chaînes gratuites, ce qui permet une bonne exposition de l'événement. Plus de dix stations de radio internationales, nationales et locales y ont également contribué, dont le réseau *France Bleu*, via quarante-quatre antennes locales différentes. Pour aller plus loin sur le sujet de la médiatisation, j'ai entamé un dialogue avec les dirigeants de grandes chaînes de télévision française afin de les

sensibiliser et de les inciter fortement à renforcer la présence du sport féminin dans leurs programmes, qu'il s'agisse des programmes diffusés ou des contenus à la demande et en ligne, qui représentent l'avenir de la consommation de la télévision. En effet, il est important de proposer du sport mixte ou du sport spécifiquement féminin afin d'occuper l'espace médiatique sur Internet. C'est dans ce sens que j'ai rencontré récemment la présidente de *France Télévisions*. Je rencontrerai prochainement les dirigeants de *TF1* et *Canal Plus*, qui seront les co-diffuseurs de la Coupe du monde féminine de football, pour échanger avec eux sur l'accompagnement qui sera mis en place en amont de la compétition.

Je compte enfin sur l'organisation de la Coupe du monde FIFA de football féminin en 2019 pour amplifier notre action en faveur du sport féminin. Cela constituera une occasion unique de mettre le sport féminin sous les feux des projecteurs. Je me réjouis que Brigitte Henriques, la vice-présidente de la Fédération française de football (FFF) qui dirige cet événement, soit pleinement impliquée et consciente du rôle que celui-ci doit jouer, tout comme les joueuses de l'équipe de France, qui se sentent fortement mobilisées.

La Coupe du monde réunira en France 500 joueuses de 24 pays, qui disputeront 52 matchs dans neuf villes hôtes : Paris, Lyon, Rennes, Reims, Le Havre, Valenciennes, Montpellier, Nice et Grenoble. L'événement devrait concerner un milliard de téléspectateurs dans le monde, contre 750 millions pour l'édition précédente au Canada. 1,3 million de billets seront mis en vente. La billetterie a été ouverte en septembre et près de 200 000 places ont déjà trouvé acquéreur, pour moitié à l'étranger. Grâce à une politique tarifaire raisonnable, l'événement sera abordable pour les familles, avec des « packs » à partir de 25 euros. Les billets permettront en outre de couvrir plusieurs matchs si l'équipe s'est qualifiée. L'État a accordé une subvention de 6 millions d'euros pour cet événement, sur un budget total de 38 millions d'euros. Il s'investit considérablement aux côtés du comité d'organisation, de la FFF et de la FIFA, qui se montre très concernée. J'ai pu rencontrer la secrétaire générale de la FIFA, qui a témoigné de sa volonté de remplir les stades et de soutenir plus largement une politique de développement du sport féminin. Avec l'ensemble de ces partenaires, nous souhaitons que cet événement rencontre un réel succès populaire et médiatique.

Je ne doute pas que nous saurons relever ce défi tous ensemble. Il viendra contribuer à notre effort pour la féminisation du sport et pour l'avancée du combat de l'égalité et de l'émancipation. Cette Coupe du monde féminine de football doit donner à voir la beauté du sport et la liberté de choix de chacune d'entre nous, car nous savons toutes que l'exemple est un mécanisme fondamental. L'identification à une femme que l'on voit à la télévision, que le public écoute ou acclame, qui reçoit une promotion ou une médaille, incite les petites filles et leurs parents à oser dépasser les habitudes et les stéréotypes.

Je vous remercie pour votre écoute et suis à votre disposition pour discuter plus avant.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Merci, Madame la ministre.

Vous avez évoqué de nombreuses mesures en faveur de la féminisation des fédérations et de l'encadrement technique. Je crois véritablement que ces initiatives pourront amener davantage de jeunes filles à pratiquer certains sports qui restent encore assez stéréotypés dans l'inconscient collectif, à l'image du football. Au sein de la délégation, nous souhaitons nous rendre dans les territoires à la rencontre de petits clubs, qui constituent des outils de promotion pour des sports peu pratiqués par les femmes.

En effet, la médiatisation est un outil majeur pour inciter les femmes à pratiquer certaines activités sportives. Elle contribue aussi à une meilleure rémunération des sportives de haut niveau. Nous espérons d'ailleurs que cela incitera davantage de sponsors à les soutenir.

Les chiffres que vous avez cités concernant l'organisation du Mondial sont rassurants. J'incite chacun autour de la table à prendre des places pour assister aux matchs de la Coupe du monde féminine de football, puisque les billets semblent se vendre rapidement !

Par ailleurs, vous avez souligné l'importance du fait de dépasser les stéréotypes. En effet, il serait souhaitable que nous ne voyions pas uniquement à la télévision des femmes patineuses ou gymnastes, deux disciplines auxquelles se réduit souvent le sport féminin dans les esprits.

Je laisse la parole à Michel Savin, président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs » qui est bien représenté ce matin dans cette audition. Merci pour votre présence à nos côtés, Monsieur le président.

**Michel Savin, président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs ».** - Merci, Madame la présidente, d'avoir invité les membres de notre groupe d'études. Nous sommes très heureux de pouvoir participer à cette réunion. Nous remercions bien évidemment Madame la ministre d'avoir répondu à cette invitation.

J'aimerais commencer par préciser que le travail du groupe d'études concerne l'ensemble des pratiques sportives, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. S'agissant du sujet qui nous réunit ce matin, la question des retransmissions télévisées a été évoquée. En effet, plus nous diffuserons de sport féminin, plus nous encouragerons la pratique du sport féminin. Toutefois, la hausse de la diffusion du sport féminin est due essentiellement à l'élévation du niveau de la pratique sportive en France. Nous devons mettre en avant le fait que les équipes féminines françaises brillent sur tous les terrains. Encore ce week-end, nous avons vu les performances de l'équipe

féminine de handball, qui disputera la demi-finale de l'Euro. J'ai pu assister au match de rugby France - Nouvelle-Zélande, qui était un spectacle fabuleux. Le sport féminin a franchi un cap en termes de qualité technique, ce qui donne envie au spectateur d'aller au stade ou de regarder les retransmissions à la télévision. La formation du sport français de haut niveau produit de tels résultats. Lorsque des jeunes filles ont accès à un spectacle de qualité, cela les incite à pratiquer elles-mêmes ces disciplines sportives.

Par ailleurs, plus nous diffuserons de sport féminin et plus nous attirerons de partenaires privés. La situation du sport féminin en France nous intéresse, car l'essentiel des financements est porté par les collectivités locales, contrairement au sport professionnel masculin qui dispose de nombreux sponsors. Il s'agit d'un chantier collectif, que l'État et les collectivités doivent mener ensemble, afin de réfléchir à l'identification de nouvelles pratiques et de nouvelles mesures pour encourager le soutien du sport féminin et pallier les difficultés des collectivités à assurer ce financement. Il conviendra d'apporter des réponses sur ce sujet important. Sachez que le Sénat est prêt, toutes sensibilités confondues, à travailler à vos côtés pour trouver des solutions concernant non seulement le sport féminin, mais aussi la problématique sport-santé.

Un autre sujet qui concerne également les filles est le sport à l'école. Ce chantier doit être mené sur l'ensemble du parcours scolaire, de l'école maternelle et élémentaire à l'université. En France, le sport n'occupe pas la place qu'il devrait, contrairement aux pays anglo-saxons. Quand un enfant découvre un sport à l'école, il devrait pouvoir être en mesure de le poursuivre à l'extérieur de l'école s'il souhaite persévérer. En outre, nous souhaitons encourager le développement des pratiques handisport, qui répondent à une forte demande de nos compatriotes.

Nous devons aussi engager un travail avec les collectivités. Il s'agit d'un véritable défi pour la nouvelle Agence nationale du sport, qui devra associer l'aménagement du territoire et le développement des pratiques sportives, ce qui n'était pas le cas auparavant. Il était attendu et nécessaire d'impliquer les collectivités dans cette démarche, puisqu'elles financent le sport français à plus de 80 %. Cette réflexion portera non seulement sur la pratique, mais aussi sur le développement des équipements. Il me semble que les collectivités ne pourront plus continuer à financer des équipements éparpillés. Ces aménagements doivent être rationalisés et rendus plus performants.

En conclusion, je pense que tous les membres du groupe d'études sont heureux de participer à cet échange. Nous sommes bien sûr partie prenante pour continuer à travailler à vos côtés sur le sport féminin et l'ensemble des pratiques sportives.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Merci Monsieur le président. Nous allons donner la parole à nos collègues, auxquels Madame la ministre répondra ensuite.

J'aimerais simplement souligner l'intérêt de la mise en place du « pack » familial prévu pour la Coupe du monde féminine de football. Avoir la chance d'assister à un match de football est en effet un spectacle familial, ce que l'on ne soupçonne pas nécessairement avant d'avoir vécu cette expérience.

J'aimerais par ailleurs formuler une remarque concernant le handball. Plusieurs membres du groupe d'études, dont je faisais partie, ont eu l'occasion de participer à une réunion avec la Fédération française de handball, qui semble disposer de bonnes pratiques en matière de féminisation, notamment concernant la parité dans les instances. Il semblerait utile de s'en inspirer.

**Jean-Jacques Lozach.** – Merci, Madame la présidente, et merci, Madame la ministre, de partager cette première partie de matinée avec nous.

En préambule, j'aimerais rappeler que la reconnaissance passe par le vocabulaire. Vous aurez remarqué que nous parlons de football « féminin », alors que l'expression de football « masculin » n'est pas utilisée lorsque nous évoquons la Coupe du monde, par exemple. Cette observation nous montre l'étendue des progrès qui restent à réaliser...

Concernant la couverture médiatique de l'événement, je suis persuadé que le public sera au rendez-vous, à la fois dans les stades et devant la télévision. Le football féminin est devenu un sport de très haut niveau, qui sait se montrer spectaculaire. En outre, nous avons une bonne équipe de France et de beaux équipements. Toutefois, la situation ne me paraît pas totalement satisfaisante puisque *TF1* a acquis les droits de couverture de la Coupe du monde avant d'en céder une partie à *Canal Plus*, qui est une chaîne payante. Cela signifie que 27 des 52 matchs seront diffusés en exclusivité par *Canal Plus*. Or, lorsque le contribuable français participe au financement d'un tel événement, notamment par le biais des équipements, il paraît normal que l'accès aux retransmissions télévisées soit gratuit pour tous. Pour rappel, trois des neuf stades où se dérouleront les matchs ont été financés par le contribuable à l'occasion de l'Euro 2016. Nous sommes plusieurs à partager cette appréciation.

En outre, pourriez-vous dresser un bilan de la première année d'application de la Conférence permanente du sport féminin, qui a été instaurée en septembre 2017, à la suite de la loi votée en mars 2017 ?<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Loi n° 2017-261 du 1<sup>er</sup> mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs.

Enfin, je pense que davantage de femmes prendront des responsabilités dans les clubs après la Coupe du monde, notamment dans le football. Un effort considérable reste à mener au niveau de la base et des fédérations, qui doivent impulser ce mouvement de féminisation du sport dans son ensemble. Seule une femme préside à ce jour une fédération sportive olympique. Il s'agit d'Isabelle Lamour, présidente de la Fédération française d'escrime. Le ministère des Sports fait office de modèle à cet égard, car sept ministres ou secrétaires d'État au Sport sur onze depuis 2009 sont des femmes. Les fédérations doivent suivre cet exemple !

**Martine Filleul.** – Je serai brève, car mon collègue a déjà évoqué des sujets que je souhaitais aborder.

Merci, Madame la ministre, de nous avoir assuré que le sport féminin reste une priorité de votre ministère. Nous nous étions inquiétés du fait que la Conférence permanente du sport féminin ne s'était pas réunie récemment. Votre présentation de ce matin nous rassure à ce sujet.

Une thématique qui me tient à cœur concerne le sport dans les quartiers de politique de la ville. Nous savons que les femmes sont confrontées à de nombreux freins, de nature familiale, religieuse ou idéologique. Les petits clubs se retrouvent souvent seuls pour faire face à ces obstacles. Je pense donc que la féminisation des pratiques sportives représente un levier important pour faciliter l'insertion des femmes. Que comptez-vous faire dans ce domaine pour accélérer une prise de conscience et pour soutenir les collectivités territoriales ?

**Maryvonne Blondin.** – Merci, Madame la ministre, pour votre présentation concrète et détaillée. Vous nous avez indiqué les grandes orientations de votre politique, ce que nous apprécions.

J'aimerais vous interroger sur deux points. En premier lieu, j'observe que certaines ligues ont recruté des femmes pour réaliser un travail de médiatisation et d'incitation auprès des jeunes. Or ces ligues se trouvent quelquefois en difficulté pour financer les postes féminins, notamment au niveau départemental, alors qu'il s'agit d'un critère retenu dans les indicateurs de performances, comme vous l'avez rappelé.

En second lieu, j'aimerais savoir quels sont les partenariats que vous envisagez avec le ministère de l'Éducation nationale pour développer les classes de sport-études à l'attention de jeunes filles. Je rappelle que, dans les établissements de sport-études, les équipements sont fréquemment pris en charge par les collectivités, et non par l'Éducation nationale, et mis à disposition par le biais d'une convention.

**Jean-Raymond Hugonet.** – Merci pour cette invitation. Mon intervention concerne spécifiquement le football. Madame la ministre, nous avons une opportunité exceptionnelle à saisir en 2019. Vous avez constaté le faible nombre de femmes présidentes de fédérations dans votre intervention. Toutefois, le football constitue un exemple à suivre en la matière. En effet, la

directrice générale de la FFF, Florence Hardoin, a été classée par le magazine *Forbes* comme la troisième femme la plus puissante au monde dans le domaine du sport. En outre, la Ligue de football professionnel (LFP) est présidée par une femme, Nathalie Boy de la Tour. Le football, qui est le sport qui compte le plus grand nombre de pratiquants au monde, a compris bien avant les autres sports l'importance de la féminisation de la pratique sportive. Dans le moment difficile que traverse notre société, je crois que le rôle des femmes est bien plus important que celui des hommes. Elles ont la particularité de pouvoir faire passer des messages, notamment sur la santé, les valeurs, l'éducation et l'intégration. Sur ces sujets, le sport en général et le football en particulier exercent une influence décisive. L'action de la Fédération française de football me paraît à ce titre devoir être soulignée.

Ce que je crains, en revanche, c'est que la coordination entre les différents interlocuteurs ne fonctionne pas correctement. Les indicateurs montrent que la Coupe du monde féminine de football devrait être un succès, mais notre savoir-faire en matière de coordination reste lacunaire. J'ai donc peur que chaque structure n'organise son propre agenda, alors que l'enjeu collectif me semble bien plus important. J'aimerais donc savoir ce qui est prévu pour que chacun travaille dans un but commun, et pas de manière isolée.

S'agissant des médias, il est intéressant de noter de quelle manière *Canal Plus*, qui a fait franchir un pas dans l'exploitation du football à la télévision en France, se trouve aujourd'hui un peu mis à l'écart du football. Cette chaîne a déjà compris toute l'importance des retransmissions des matchs de football féminin de première division. Il est vrai qu'il s'agit d'une chaîne payante, mais la mise en valeur d'« icônes » du sport telles que Gaëtane Thierry a malheureusement un prix. Certes, il convient de parvenir à un équilibre pour que le service public de l'audiovisuel ait sa part. Vous avez un rôle important à ce niveau là pour faire en sorte que les partenaires se rencontrent et travaillent ensemble.

Je termine en soulignant le lien absolument nécessaire qu'il convient de développer avec l'Éducation nationale. À mon sens, les intervenants ne sont pas suffisamment reconnus dans la musique ou dans le sport. Or les intervenants sport sont la clé de la pratique sportive. Ils sont financés par les collectivités et les contribuables par le biais des mairies. Il reste, là aussi, à trouver une meilleure coordination.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Vous avez raison de souligner le fait que les femmes ont le pouvoir de faire évoluer les mentalités. Toutefois, un grand nombre d'entre elles vivent en situation de précarité, notamment parce qu'elles travaillent à temps partiel. Or le sport a un coût et la pratique nécessite de disposer de moyens de garde pour les enfants, ce qui est encore plus contraignant pour les femmes confrontées à des difficultés économiques. Il s'avère encore problématique d'articuler ces différents aspects.

**Marta de Cidrac.** – Madame la ministre, merci beaucoup pour vos explications.

Mes collègues ont posé de nombreuses questions, notamment sur le financement du sport collectif et individuel qui est porté par les collectivités. J'aimerais pour ma part évoquer la rémunération des sportives. Les mesures que vous nous avez présentées ce matin semblent aller dans le bon sens. Il nous revient d'être collectivement vigilants pour encourager la pratique du sport féminin dans nos territoires. Toutefois, lorsque des talents féminins émergent, nous constatons un écart de rémunération significatif avec les hommes, aussi bien dans le cadre privé que national. Or la véritable égalité passe selon moi par un traitement financier aligné sur celui des sportifs masculins. J'aimerais avoir votre avis sur ce point. Quels dispositifs pouvons-nous trouver à travers le financement du sport pour que les pouvoirs publics permettent aux talents féminins de porter nos couleurs avec la même rémunération que leurs homologues masculins ?

**Michel Laugier.** – Vous avez précisé tout à l'heure que 8 % seulement des équipements sportifs portent le nom d'une championne. Dans la ville dont j'ai été maire pendant de nombreuses années, nous avons donné à un centre aquatique le nom d'une championne de natation paralympique, Béatrice Hess.

S'agissant de la féminisation des fédérations, pouvez-vous nommer les quatre fédérations qui ne respectent pas leurs engagements ? En outre, il me semble important que des consultantes puissent commenter dans les médias tous les types de sports, comme les sports collectifs ou les sports auto-moto, car cela est un levier de la féminisation du sport.

J'aimerais également rappeler que *Canal Plus* a récemment fait l'effort de retransmettre en clair certaines parties d'un trophée de golf important. Il me semble donc qu'il existe un potentiel d'évolution pour la Coupe du monde à venir, même s'il ne reste que quelques mois pour agir. De tels efforts pourraient être consentis pour la diffusion de certains matchs ou pour produire des émissions qui résumeraient les journées de compétition.

La contribution importante des collectivités a été soulignée. Malgré les efforts de ces dernières, il existe un système à deux vitesses dans le football féminin. Certains grands clubs, comme le PSG, Saint-Étienne ou Montpellier, réalisent des efforts importants. Les autres clubs obtiennent des résultats fluctuants entre D1 et D2. Des financements privés ou étrangers devraient pouvoir soutenir les investissements des collectivités locales afin de pérenniser l'avenir du football féminin.

**Françoise Laborde.** – Merci, Madame la ministre, pour vos propos. Concernant la pratique du football amateur, nous constatons que les enfants aiment s’inscrire dans les sports qui ont rencontré du succès dans les médias. Nous pouvons nous attendre à ce que la Coupe du monde féminine de football exerce un tel effet. Les communes doivent l’anticiper, car le football est un sport très prisé des enfants et il existe d’ores et déjà un manque de place dans les clubs.

En outre, j’ai remarqué que les jeunes pratiquant des sports collectifs, et particulièrement le football, qui arrivent à l’âge de 13 ou 14 ans et qui ne sont pas choisis dans l’équipe municipale ou régionale, sont mis à l’écart. Cela me gêne, car ces jeunes ont consacré beaucoup de temps aux entraînements. Ils ont bénéficié d’un encadrement dynamique et se retrouvent brusquement délaissés à l’adolescence. Ce constat rejoint la question du sport dans les « quartiers ». Il me semble qu’à cet âge, les jeunes ont encore besoin d’un encadrement tel que le permet la pratique sportive.

Vous avez également évoqué le travail avec les communes. Certaines initiatives me semblent positives, comme le Trophée de la ville la plus sportive de France. Nous pourrions d’ailleurs imaginer le Trophée des femmes les plus sportives. J’étais déjà membre de cette délégation lorsque Michèle André la présidait. Elle avait rédigé un rapport intitulé « Femmes et sport »<sup>1</sup>, auquel j’imagine que les co-rapporteuses se référeront. Elles pourront constater que de nombreux progrès sont à signaler depuis la publication de ce rapport. Il conviendra de mettre en avant cet aspect.

Enfin, en tant qu’ancienne directrice d’école, je peux témoigner que nous invitons fréquemment des intervenants payés par les collectivités. Cependant, les communes ont fortement diminué les financements et les contrats aidés n’existent plus. Il serait intéressant de comparer la situation actuelle des communes et la situation cinq ou dix ans auparavant à ce titre.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Je rejoins cette intervention sur le parcours des jeunes sportifs. Nous pouvons nous interroger sur la place du sport dans les universités ou dans les classes préparatoires, où il arrive que le sport soit inexistant.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Concernant l’Éducation nationale et la place de l’éducation physique et sportive dans le premier degré, je m’interroge plus précisément sur la réalisation effective de ce qui est mentionné dans les emplois du temps.

---

<sup>1</sup> Égalité des femmes dans le sport : comme dans le marathon, ce sont les derniers mètres les plus difficiles, *rapport d’information de Mme Michèle André, fait au nom de la délégation aux droits des femmes (n° 650, 2010-2011), 21 juin 2011.*

En outre, j'aimerais souligner les problématiques liées à la reconversion des anciennes sportives, par exemple par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il me paraît important de prévoir des passerelles pour que ces anciennes sportives se réinsèrent dans la vie active professionnelle.

Enfin, des « parcours de santé sécurisés » ont été mis en place par le conseil régional de Guadeloupe. Je me demande s'il serait possible de les généraliser à l'ensemble du territoire, car ces espaces permettent aux femmes de pratiquer une activité favorable à la santé et au bien-être, dans un cadre sécurisé.

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** – Je souhaite revenir sur la situation financière des sportives de haut niveau ou des sportives professionnelles. Certaines signent des contrats inférieurs à 500 euros par mois. J'aimerais que nous approfondissions cette question et que la situation évolue sur ce point, notamment grâce au travail réalisé par le ministère.

**Michel Savin.** – Ce constat, qui est vrai pour les femmes, s'applique également aux hommes athlètes de haut niveau de certaines disciplines peu médiatisées.

**Antoine Karam.** – Je suis un témoin privilégié de l'évolution du sport féminin, puisque, dans une autre vie, j'ai eu la chance d'accompagner plusieurs grandes championnes.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Vous le voyez, Madame la ministre, nous sommes tous très intéressés par le sport et par l'organisation de la Coupe du monde féminine de football. Je remercie mes collègues pour cet échange stimulant.

**Roxana Maracineanu, ministre des Sports.** – Je tenterai de répondre à chacune de vos remarques.

Il est vrai que nous disposons d'une opportunité extraordinaire avec le déroulement du Mondial féminin de football. De nombreuses femmes éminentes sont réellement impliquées dans son organisation, dont Nathalie Boy de la Tour et Florence Hardouin, que vous avez évoquées. Je pense également à Brigitte Henriques, mais aussi à une jeune sportive, Laura Georges, qui promeut la mixité du sport et le sport féminin de façon impressionnante, ou encore à Corinne Diacre, qui est sélectionneur de l'équipe française féminine de football et qui est la seule à avoir entraîné une équipe d'hommes. J'aimerais aussi citer deux hommes qui sont fortement impliqués, à savoir Gianni Infantino, président de la FIFA et Noël Le Graët, président de la FFF. Noël Le Graët a affirmé lors de notre première rencontre que le football féminin était un sujet important, et notamment la question de l'accueil des filles.

En effet, le football attire de nombreux enfants, garçons et filles, et la sélection est exigeante. Nous observons également une implication très marquée des parents, qui se réalisent souvent au travers de leurs enfants dès le plus jeune âge. J'ai assisté à un match de l'OM avec des équipes d'enfants de trois ou quatre ans. Les parents exerçaient une telle pression sur les enfants que les entraîneurs ne savaient pas comment réagir ! Je suis favorable au sport en famille, mais il n'est pas bon pour les enfants de s'entraîner dans une telle ambiance, qui peut être contreproductive.

Nous avons évoqué différentes pistes avec Noël Le Graët sur la problématique de l'accueil. Le football, qui est très attractif, pourrait ainsi constituer un lieu de passage vers d'autres sports, notamment des sports collectifs tels que le handball, le basket-ball ou le hockey, pour les enfants qui sont attachés à l'idée de jouer en équipe. Nous envisageons également la possibilité de détecter par ce biais les populations qui ne savent pas nager et de leur proposer un plan d'apprentissage de la natation lors des vacances scolaires, en prévoyant des sessions de football le matin et de natation l'après-midi. Nous aimerions que le football devienne un sas vers d'autres sports moins populaires, mais très importants pour la sécurité, la santé et le bien-être des enfants.

S'agissant de la médiatisation du sport féminin, je suis convaincue que l'engouement autour du Mondial féminin de football nous permettra de progresser significativement. Je retiens néanmoins votre proposition de suggérer à *Canal Plus* de produire des programmes courts sur le Mondial qui seraient diffusés en clair. Bixente Lizarazu et Grégoire Margotton constitueront l'équipe n° 1 des commentateurs pour les matchs, ce qui est important pour la perception de cette compétition. Une journaliste couvrira par ailleurs le terrain. Pour l'anecdote, j'ai entendu ce type de remarques lors de la remise du *Ballon d'or*, il y a quelques jours : « C'est bien que le trophée des femmes ait la même taille que celui des hommes... » Il me semble que le travail médiatique et de communication autour de cet événement s'annonce positif.

Au niveau des associations, je suis consciente de l'importance de permettre aux femmes de s'engager plus en avant, notamment sur des postes de présidentes. Comme vous l'avez rappelé, la présence des femmes apportera une vision nouvelle aux associations en termes d'accueil et de besoins du public. Il me semble qu'une femme sera au plus près des problématiques d'éducation et d'accueil du public à différents âges de la vie.

Par ailleurs, nous souhaitons proposer une rémunération aux dirigeants des associations sportives, de manière à évoluer vers une professionnalisation plus poussée. Nous réfléchissons par exemple à une formule qui permette aux femmes de s'engager pendant des moments spécifiques tels que le congé parental ou des périodes de travail à temps partiel, durant lesquelles elles souhaitent passer du temps avec leurs enfants. Ces périodes nous paraissent opportunes pour proposer aux femmes une

réflexion autour de l'engagement associatif, en prévoyant des postes rémunérés. Avec la ministre des Solidarités et de la Santé et la ministre du Travail, nous sommes en train d'évaluer les possibilités qui existent, en profitant par exemple de la baisse des charges patronales sur le SMIC à partir de l'année prochaine.

Concernant les sportives professionnelles, nous avons récemment édité avec l'ONISEP un guide spécifique qui n'existait pas auparavant, sur les formations relatives au sport. Cette brochure récapitule l'ensemble des diplômes et des filières relevant aussi bien du ministère de l'Éducation nationale que du ministère des Sports. J'ai également proposé de réaliser un guide dédié aux jeunes sportifs qui souhaitent mener de front une vie universitaire et une activité sportive. Il ne me paraît pas normal que ces derniers se voient aujourd'hui obligés de choisir entre les deux voies. Cette demande émane des commissions des athlètes, du Comité d'organisation des jeux olympiques (COJO), de l'INSEP ou encore de l'ONISEP. Il s'agit de créer une cartographie des formations qui existent, telles que les sections sport-études, les Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS), mais aussi les universités qui proposent une plus grande pratique du sport. De cette manière, les jeunes pourront choisir leur orientation en toute connaissance de cause et seront en mesure de mener un double projet plus facilement. Il est aussi essentiel que les conseillers d'orientation prennent en considération ce double projet afin d'être en capacité de bien diriger les jeunes. Cette mesure sera également importante pour le développement du sport féminin.

D'après les discussions que j'ai pu avoir avec des sportives de haut niveau, je constate que certaines femmes n'ont pas forcément envie de se consacrer au sport à plein temps comme les hommes ont pu le faire par une professionnalisation accélérée. Les hommes sont convenus que cette transition vers le sport professionnel s'est déroulée de manière trop rapide. Les femmes souhaitent souvent poursuivre leurs études, car elles ne sont pas sûres qu'elles pourront vivre de l'argent qu'elles auront gagné durant leur carrière sportive.

Le pacte de performance sera également rénové et adapté à la réalité des sportifs qui s'entraînent aujourd'hui. Ce dispositif, qui a été mis en place par mon prédécesseur Thierry Braillard, permet à des entreprises de s'engager auprès des sportifs. Il peut s'agir d'un *sponsoring* durant les périodes d'entraînement intensif avant les compétitions ou d'un contrat de reconversion et d'intégration en fin de carrière, par exemple. Nous souhaitons que les entreprises soient impliquées dans la formation des athlètes et qu'il existe un lien avec leurs compétences et leurs aspirations professionnelles. Il sera important également de réfléchir à la manière dont les entreprises tireront avantage de leurs efforts à l'attention des sportifs, par exemple pour que ceux-ci bénéficient d'horaires aménagés adaptés aux périodes d'entraînement, et pour que leur soit proposée une véritable

reconversion. Ces contrats pourront être utilisés de manière privilégiée pour les femmes, puisqu'elles reçoivent moins d'aides que les hommes, comme cela a été souligné.

Il est vrai que la Fédération française de handball a mis en place de nombreuses initiatives, notamment à travers l'organisation du Championnat d'Europe de handball féminin, que nous suivons attentivement. J'ai assisté au premier match des Bleues et je serai présente lors de la demi-finale et, je l'espère, de la finale. Je n'avais jamais vu de match de handball autrement qu'à la télévision et je rejoins votre impression, Madame la présidente. Il est intéressant d'emmenager les familles voir les matchs pour susciter la curiosité des enfants, et notamment des filles, et les inciter à la pratique. Joël Delplanque, le président de la Fédération française de handball, qui a été directeur des sports au ministère, est très impliqué sur ce sujet. Il nous a confirmé que la féminisation du handball s'inscrivait dans la stratégie globale de la fédération.

En outre, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse se montre très ouvert à une étroite collaboration avec notre ministère. Je souhaite pour ma part promouvoir les primo-apprentissages. Les enfants doivent selon moi apprendre à être en sécurité dans l'eau bien plus tôt que cela est le cas actuellement, dès l'école maternelle. Ensuite, à partir du CP ou du CE1, les enfants qui le souhaitent peuvent apprendre les nages codifiées. Nous envisageons également de mettre en œuvre le « Plan vélo » dans le cadre de la loi Mobilité avec la ministre chargée des Transports. Certaines écoles s'engageront à la fois sur un aspect de sécurité routière et sur un apprentissage du vélo. Nager, pédaler et glisser sont à mon sens trois compétences qui doivent être développées dès le plus jeune âge. Nous souhaitons à ce titre renforcer les interventions des acteurs associatifs, de manière notamment à permettre aux entraîneurs des clubs de travailler à plein temps. Les « Plans mercredi »<sup>1</sup> instaurés par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse permettront de renforcer les liens entre l'école et le secteur associatif. Un coordinateur financé par nos deux ministères assurera le suivi sur ces questions.

Outre ces trois actions spécifiques, nous pouvons imaginer de créer un parcours sportif sur le même modèle que le parcours culturel qui existe au sein de l'Éducation nationale, et qui suivrait l'enfant, de l'école maternelle jusqu'à la licence, dans sa pratique sportive tant à l'école qu'en dehors des temps scolaires.

Par ailleurs, les filières sport-études seront incluses dans le guide de l'ONISEP. Le label Génération 2024, créé par le Comité d'organisation des JO (COJO) et repris par différents ministères, recense d'ailleurs toutes les

---

<sup>1</sup> Selon le site du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le plan mercredi associe l'État, en partenariat avec les Caisses d'allocations familiales et les collectivités pour « bâtir des progrès éducatifs territoriaux ambitieux », et « offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatifs de grande qualité le mercredi ».

actions proposées par les établissements scolaires créant un lien avec le sport, et souhaite favoriser leur émergence. Tous les établissements peuvent postuler auprès des rectorats. J'ai assisté à une remise de prix au Rectorat de Paris. Les actions labellisées peuvent être d'ordre général ou spécifique, par exemple en utilisant le sport pour traiter des mathématiques ou d'autres matières. Ce label vise à inciter l'Éducation nationale à se saisir du sujet du sport.

La Conférence permanente du sport féminin constituera un élément de coordination. Cette occasion nous permettra de proposer davantage de transversalité aux fédérations. Les solutions communes pourront être ainsi partagées. Les fédérations pourront s'en inspirer pour intervenir dans les écoles ou mener des politiques sportives fédérales féminines.

S'agissant du sport dans les quartiers, une réunion a eu lieu la semaine dernière en relation avec le ministère chargé de la Ville et du Logement afin d'identifier les fédérations qui mènent des politiques spécifiques sur ce sujet. Une autre réunion est prévue en janvier avec d'autres intervenants qui agissent dans les quartiers. Les acteurs fédéraux sont parfois considérés comme trop petits pour postuler à des financements conséquents d'autres ministères. Nous les avons réintégrés au ministère des Sports pour créer des collectifs et monter des projets communs. En outre, le plafond de financement du Plan d'investissement compétences (PIC)<sup>1</sup> a été abaissé de deux à un million d'euros. Les acteurs sont incités à se regrouper pour répondre à ce type d'appel à projets porté par le ministère du Travail.

Madame la sénatrice, pouvez-vous préciser en quoi consistent les « parcours de santé sécurisés » que vous évoquiez précédemment ?

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Il s'agit d'un dispositif mis en place par un cardiologue, car nous observons dans les outre-mer une forte prévalence des maladies cardiovasculaires et de l'hypertension artérielle. Dans le cadre des actions thérapeutiques, ce médecin a souhaité que des parcours soient créés dans toutes les communes. Il s'agit d'infrastructures mises à disposition du public en plein air. Ces équipements de proximité sont réservés aux adultes. Quelquefois, des animateurs interviennent pour proposer une activité. Ces parcours jouent un rôle de proximité, car tous les habitants n'ont pas les moyens de se rendre dans une salle de sport payante. Ils concilient les préoccupations liées à la santé et au bien-être.

---

<sup>1</sup> Selon le site du ministère du Travail qui pilote ce dispositif, le PIC a pour ambition de former un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et un million de jeunes éloignés du marché du travail, de répondre aux besoins des métiers en tension dans une économie en croissance, de contribuer à la transformation des compétences, notamment liée à la transition écologique et à la transition numérique. Il s'articule autour de trois axes d'intervention (axe 1 : mieux analyser les besoins de compétences pour mieux orienter les politiques de formation et des personnes. Axe 2 : financer de nouveaux parcours de formation et d'accompagnement vers l'emploi durable. Axe 3 : innover et transformer par l'expérimentation, dans le cadre d'appels à projets).

**Roxana Maracineanu, ministre des Sports.** – Ce type de parcours fait partie des mesures prévues dans le cadre de la stratégie sport-santé qui sera présentée en début d’année 2019. Dans ce contexte, il sera possible d’évoquer la pratique sportive féminine *via* d’autres problématiques. Ainsi, de nombreuses fédérations s’adressent aux femmes après le cancer du sein ou des agressions sexuelles afin de favoriser leur rétablissement physique et psychologique. Ces initiatives permettent également de créer du lien social.

En outre, nous souhaitons intervenir sur deux moments particuliers de la vie des femmes, comme le préconise un récent rapport de *France Stratégie*<sup>1</sup>. Nous proposerons donc des activités physiques adaptées après l’accouchement et au moment de la ménopause. D’une manière générale, nous aimerions inciter davantage de médecins à prescrire de l’activité physique.

**Michel Laugier.** – Je m’étonne que vous n’ayez pas évoqué les collectivités locales alors que rien n’avancera sans les villes et sans les maires. Les équipements comme les encadrements sportifs existent aujourd’hui grâce aux municipalités. Je souhaite que vous mettiez en avant les partenariats avec les collectivités territoriales.

**Roxana Maracineanu, ministre des Sports.** – La déclinaison territoriale de l’Agence nationale du sport comprendra deux pans de financement. Il s’agira, d’une part, des politiques portées par les fédérations et, d’autre part, des territoires. Ces derniers monteront des projets de territoire sportif avec les acteurs locaux, en amont de la Conférence des financeurs. Les projets pourront ensuite bénéficier de financements proposés par l’agence. Il est évident que nous comptons beaucoup sur les territoires et les maires. Vous serez d’ailleurs concertés dans la gouvernance de l’agence, puisque les représentants des territoires représentent 30 % des sièges. Nous aurons besoin de votre accord et de vos suggestions.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Merci, Madame la ministre.

Il est vrai que les communes assurent les investissements et l’entretien des équipements sportifs, alors que les subventions restent limitées. S’il arrive qu’un sportif accède à un haut niveau, les communes ne disposent pas toujours des moyens de l’accompagner, ce qui suscite de l’incompréhension.

Je vous remercie, Madame la ministre, pour les réponses précises que vous nous avez apportées. Je remercie également Michel Savin et les nombreux membres du Groupe d’études « Pratiques sportives et grands événements sportifs ».

---

<sup>1</sup> Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous. Comment mieux intégrer ces pratiques à nos modes de vie ? ; *rapport de France Stratégie, novembre 2018.*

Nous poursuivrons nos travaux sur la Coupe de Monde de football avec une table ronde prévue au mois de mai 2019. Entre-temps, nous nous déplacerons dans les territoires et les collectivités locales qui investissent dans la pratique sportive, notamment féminine.

J'aimerais terminer par une réflexion. Nous évoquons beaucoup en ce moment la question des ouvertures et des fermetures de classe. Il me semble que la mutualisation qui est envisagée dans le domaine scolaire pourrait l'être également dans le domaine sportif, afin de disposer de meilleurs équipements sur les territoires. Nous constatons d'ailleurs que les clubs sportifs ont parfois fusionné avant même les collectivités.

Madame la ministre, je vous remercie pour votre disponibilité. Nous encouragerons bien entendu l'équipe de France de football féminine durant la Coupe du monde.

## **Audition de Mme Audrey Keysers**

(5 février 2019)

Présidence d'Annick Billon, présidente

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Nous avons le plaisir d'accueillir ce soir Audrey Keysers, co-auteure d'un ouvrage de référence sur le football féminin, intitulé *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*, paru en 2012, dont beaucoup de constats me semblent encore d'actualité.

Je précise à l'attention de Mme Keysers que la délégation aux droits des femmes a décidé à l'unanimité d'inscrire le football féminin à son programme de travail, dans la perspective de la Coupe du monde de football qui se tiendra en France du 7 juin au 7 juillet 2019.

Nous souhaitons mettre à l'honneur l'équipe de France à l'occasion de cette compétition qui représente une opportunité de valoriser les joueuses qui portent nos couleurs.

Nous avons pensé que cette thématique s'inscrivait dans le cadre général de l'égalité entre femmes et hommes et illustre notre souci constant de promouvoir une meilleure visibilité des femmes, quel que soit le domaine où elles exercent leurs talents, ainsi qu'un meilleur accès aux responsabilités.

Notre objectif est aussi d'encourager le développement de la pratique du football féminin dans nos territoires.

Pour mener ce travail, nous avons désigné quatre co-rapporteuses représentant différentes sensibilités politiques de notre assemblée : Céline Boulay-Espéronnier (LR) ; Victoire Jasmin (socialiste) ; Christine Prunaud (CRCE) et moi-même.

Nous avons lancé nos travaux le 13 décembre dernier, avec l'audition de Roxana Maracineanu, ministre des Sports. Nous entendrons le 4 avril Nathalie Boy de la Tour<sup>1</sup>, présidente de la Ligue de football professionnel (LFP) puis, le 11 avril, Marianne Gazeau, fondatrice de *Foot d'Elles*, un média en ligne spécialisé dans le football féminin. Nous comptons organiser plusieurs déplacements de terrain au cours du premier trimestre, ainsi qu'une table ronde en lien avec la Fédération française de football (FFF) au mois de mai.

---

<sup>1</sup> Son audition, initialement programmée le jeudi 31 janvier 2019, a dû être reportée.

Malgré des avancées certaines, le football féminin ne suscite toujours pas autant d'engouement et d'intérêt auprès du grand public et des médias que le football masculin. Par exemple, la victoire des Bleues le samedi 19 janvier en match amical contre l'équipe des États-Unis, réputée la meilleure du monde, dans le cadre de la préparation du Mondial, a été assez peu relayée par les chaînes de télévision nationales.

Je me tourne vers Audrey Keysers. Quelles sont vos propositions pour faire régresser le sexisme, progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et renforcer la mixité dans un milieu encore masculin ? À l'issue de votre intervention, les co-rapporteuses et les membres de la délégation vous poseront des questions pour un temps d'échanges. Je vous remercie d'être venue jusqu'à nous et je vous cède sans plus tarder la parole. Nous vous écoutons avec intérêt.

**Audrey Keysers, co-auteure de *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*.** – Je suis ravie d'avoir été invitée à m'exprimer devant vous. J'ai co-écrit ce livre avec une ancienne sportive de haut niveau, Maguy Nestoret Ontanon ; il a été préfacé par Lilian Thuram. Évoquer le football, sport universel, préféré des Français, était aussi l'occasion de pointer les discriminations dont les femmes étaient victimes dans le sport en général.

J'ai écrit ce livre en 2012, à une époque où les Français découvraient le football féminin. L'équipe féminine avait atteint la quatrième place de la Coupe du monde, alors que l'équipe masculine faisait l'objet d'un « désamour » en raison de son attitude dénoncée comme hautaine et désagréable au quotidien. Depuis la sortie du livre, il y a eu des avancées notables dans le football féminin.

Le problème du sexisme perdure dans le sport féminin, notamment le football. Je voudrais vous citer deux exemples précis et récents.

Le premier est une déclaration : « *Elles sont très fortes, elles joueront désormais contre les équipes des garçons, mais seulement pour des matchs amicaux car les garçons n'aiment pas perdre, de nature, alors être battus par des filles... (...) De toute façon, elles pratiquent un football différent* ». Ce sont les propos de M. Alain Martin, président du district de Loire-Atlantique, quelqu'un qui a donc des responsabilités dans le football.

Le second porte sur le premier *Ballon d'or* féminin. Cette prestigieuse récompense, qui existe depuis longtemps chez les hommes, a été décernée à la norvégienne Ada Hegerberg le 3 décembre 2018. La personne qui remettait la récompense, Martin Solveig, un disc-jockey très connu chez les jeunes, ne l'a pas félicitée, alors qu'elle est un exemple pour toutes les petites filles et les adolescentes qui jouent au football. Il lui a demandé en revanche si elle savait « twerker » - il s'agit d'une danse très suggestive... Même si l'intéressé s'est ensuite excusé face à la polémique, cette blague sexiste illustre bien la place des femmes dans le football, et plus largement dans la société, où l'on ramène une sportive de haut niveau à son sexe.

Ces deux exemples datent de moins d'un mois : bienvenue dans le monde du football féminin !

Le plan de féminisation du football lancé en 2011 par Noël Le Graët à la Fédération française de football (FFF) est un véritable succès ; il a atteint son objectif avec 165 000 licenciées actuellement, contre 54 000 en 2011. Le nombre de licenciées a ainsi été multiplié par trois depuis 2011. La France a rattrapé son retard sur les autres pays européens. En Europe, les pays précurseurs en matière de pratique féminine sont l'Allemagne, la Norvège et la Suède ; la place de la femme dans le sport y est moins discutée. Ce sont aussi des pays qui disposent de clubs féminins forts avec des budgets conséquents et une reconnaissance. L'Angleterre et l'Espagne ont également accéléré leur développement ces dernières années.

L'organisation de la Coupe du monde 2019 tombe à pic, puisque la FFF s'est fixé l'objectif ambitieux d'atteindre plus de 200 000 licenciées en 2020. La part des licenciées dans le football français reste néanmoins extrêmement minoritaire, puisque les femmes représentent 7,4 % seulement des deux millions de licenciés dans le football, contre 8 % dans le rugby et 36 % dans le handball. La Coupe du monde, qui devrait enclencher une deuxième vitesse, a pour slogan : « Le moment de briller ».

Dans mon livre, j'ai mis en avant des situations dramatiques pour des sportives de haut niveau puisqu'en 2011, le seul club qui rémunérait ses joueuses était l'*Olympique lyonnais* (OL). Dans les autres clubs, les joueuses, quand elles étaient rémunérées, touchaient parfois 500 ou 1 000 euros par mois. Elles devaient donc travailler à côté. Développer des performances, s'entraîner et récupérer tout en étant caissière ou vendeuse à mi-temps est une situation terrible. L'*Olympique lyonnais* est le premier club à avoir compris qu'il fallait rémunérer les joueuses si l'on voulait des performances élevées – elles l'étaient à hauteur de 4 000 euros par mois. La situation qui a le plus fait parler d'elle est celle du *Paris Saint-Germain* (PSG), où, en 2011, les femmes n'étaient soit pas payées, soit humiliées au quotidien. Elles n'avaient droit qu'à un maillot par saison, une seule place pour aller voir un match lorsqu'elles le demandaient et, quand certaines ont fait valoir leur difficulté à trouver du travail, on leur a proposé d'être vendeuses dans la boutique du PSG des Champs-Élysées ! C'est une humiliation, pour une sportive de haut niveau... Les joueuses avaient fini par estimer que la situation ne pouvait pas évoluer. Je ne suis même pas sûre que le PSG était conscient de ces discriminations. Je me souviens d'une réception organisée à l'Hôtel de Ville de Paris où les joueuses étaient invitées pour la première fois aux côtés des joueurs. Le PSG avait prévu un car pour y transporter ses sportifs, mais n'avait rien prévu pour ses sportives... Depuis, la situation a évolué dans le bon sens.

En 2011, aucune joueuse, même à l'échelon mondial, ne recevait de salaire conséquent. En 2017, la joueuse la mieux payée était la Brésilienne Marta, qui jouait à Rosenberg, en Norvège, avec 346 000 euros par an, tandis

que le joueur le mieux payé, l'Argentin Carlos Tevez, avait reçu 31 millions d'euros de son club chinois de Shanghaï. Selon la FFF, les footballeuses évoluant dans les plus grands clubs (PSG, OM, OL, Montpellier) touchent en moyenne 4 000 euros par mois. C'est très différent de la situation de 2011. Les autres, issues de clubs moins prestigieux, peuvent prétendre à un salaire mensuel allant de 1 500 à 3 000 euros. C'est une misère au regard des salaires des footballeurs de première ligue, qui touchent en moyenne 75 000 euros par mois !

Selon l'Observatoire des inégalités, les femmes gagnent 22,8 % de moins que les hommes. Dans le football, elles gagnent 96 % de moins...

Encore une fois, la situation a considérablement évolué depuis 2011 : des sportives de haut niveau peuvent vivre de leur sport, ce qui me semble être la base. Les deux clubs qui font des efforts importants pour leurs joueuses sont l'*Olympique lyonnais* et le *Paris Saint-Germain*, qui a rattrapé tout son retard. Les salaires moyens qui y sont pratiqués ne sont pas comparables à ceux des autres clubs. Ada Hegerberg, attaquante à l'OL, gagne environ 50 000 euros par mois et l'Américaine Alex Morgan, considérée comme la meilleure joueuse en 2017, gagnait environ 30 000 euros par mois, elle aussi à l'*Olympique lyonnais*. Ce sont les plus gros salaires du football féminin en France. Je précise que dans ce sport, les primes sont aussi importantes que les salaires, or celles des femmes sont environ dix fois plus faibles que celles des hommes. Les lauréates américaines de l'édition 2015 avaient perçu 1,7 million d'euros de la part de la FIFA, à comparer aux 31,6 millions d'euros pour les gagnants de cette coupe du monde masculine en 2018. Au niveau individuel, les joueuses de l'équipe de France auraient chacune touché une prime de 30 000 euros en cas de victoire en finale de la part de leur fédération, alors que les hommes auraient, en cas de victoire au Brésil en 2014, touché une prime de 300 000 à 400 000 euros chacun.

Comment faire progresser les rémunérations ? Tout est lié : la médiatisation du football féminin est un enjeu majeur. Les sponsors arrivent lorsque les audiences sont bonnes. Selon la FFF, le football féminin n'est pas encore rentable mais s'approche de l'équilibre.

L'évolution du football féminin est liée à celle du sport féminin dans la société. Les femmes sont condamnées à l'exploit pour faire parler d'elles dans la presse et à la télévision. Les hommes sont surmédiatisés dès le début de la compétition alors que les femmes doivent parvenir aux quarts ou aux demi-finales pour avoir droit à une médiatisation importante. Cette analyse est valable pour de nombreux sports collectifs féminins. Par exemple, en rugby, les hommes sont médiatisés dès le début du Tournoi des Six Nations. En 2012, les femmes ont dû remporter trois victoires d'affilée pour que *L'Équipe* leur consacre une demi-page au titre révélateur : « Elles existent aussi ».

Malgré des avancées, le sport féminin reste trop méconnu. En 2016, le CSA a publié une étude sur le thème « sport et télévision ». Cette étude montre que la présence du sport féminin a heureusement progressé à la télé au cours des dernières années. Son poids dans le volume horaire des retransmissions sportives a plus que doublé entre 2012 et 2016. Selon le CSA, le sport féminin a représenté entre 16 et 20 % du volume horaire de diffusion de retransmission sportive en 2016, contre 14 % en 2014 et 7 % en 2012.

Pour autant, il reste encore beaucoup à faire. Seulement sept journalistes se sont déplacés pour la conférence de presse de la saison sur le football féminin à Clairefontaine quand, pour les hommes, il faut une salle de presse de 300 places pour accueillir tous les journalistes qui se déplacent. Il serait donc souhaitable d'intervenir dans les écoles de journalisme pour améliorer le traitement médiatique du sport féminin. Mais il faut aussi faire progresser la mixité des journalistes. Pendant longtemps, dans les rédactions, couvrir le football féminin était presque une punition. Les comptes rendus étaient très succincts. Les sports les plus valorisés sont le football et le rugby masculins, considérés comme des sports d'homme ; les sports féminins les plus mis en avant correspondent aux stéréotypes : il s'agit du patinage artistique et de la gymnastique. Comme en politique, non seulement le sport féminin est moins présent, mais il est aussi traité différemment. Par exemple, il faut noter que les médias parlent souvent d'une sportive de haut niveau en l'appelant par son prénom, alors que les hommes sont appelés par leur nom. En outre, les commentaires de compétitions féminines portent encore sur le physique des sportives, ce qui n'est pas le cas pour les hommes. Heureusement, de plus en plus de femmes sont journalistes sportives et interviennent à la télévision sur le rugby et le football ; elles cassent les stéréotypes car elles ne parlent jamais du physique des joueuses, mais de leurs performances sportives.

Un problème persiste dans *L'Équipe*. Ce journal fait très peu de couvertures sur les sportives de haut niveau et celles qui sont mises en valeur pratiquent en général un sport individuel. Le sport collectif, très rare, est relégué à l'intérieur du journal et en petit format. Bien sûr, le traitement progresse, mais très faiblement, alors que *L'Équipe* est le journal phare du sport. C'est tout à fait regrettable. En revanche, la couverture du football féminin est désormais bonne dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France*. En 2011, elle était inexistante ; ensuite, de petits encadrés avec les résultats sont apparus ; aujourd'hui, l'analyse du match est systématiquement publiée. Quant à la presse quotidienne régionale (PQR), elle joue plutôt le jeu en médiatisant les équipes et les sportives locales. Ce n'était pas le cas il y a quelques années.

Beaucoup de progrès ont été réalisés en matière de diffusion télévisée. La prochaine Coupe du monde féminine de football sera retransmise conjointement sur *TF1* et *Canal Plus*. Le groupe *TF1* diffusera les vingt-cinq meilleures affiches, dont les matchs des Bleues, et *Canal Plus*

la totalité des rencontres pour ses abonnés, soit 52 matchs. *TF1* a dépensé dix millions d'euros pour cette coupe du monde, contre un million d'euros pour *Direct 8* en 2011. Ces montants sont à comparer aux 130 millions d'euros dépensés par *TF1* et *BeIn Sports* pour acquérir les droits du Mondial 2018.

En 2011, c'est la TNT qui a acquis les droits parce que personne n'y croyait. Or j'ai envie de dire que le football féminin porte chance à ceux qui croient en lui : avec deux millions de téléspectateurs pour la demi-finale entre la France et les États-Unis, *Direct 8* a pulvérisé son record d'audience.

Plus généralement, on constate que les audiences sont au rendez-vous ; c'est la preuve que le foot féminin de haut niveau intéresse. Par exemple, à l'Euro 2017, les exploits des Bleues ont été suivis par 3,3 millions de personnes. Diffusé sur *France 2*, le match PSG-OL du 11 juin 2017 (une rencontre de la Ligue féminine des champions) a été plébiscité par 2,7 millions de téléspectateurs.

D'ailleurs la FFF, qui devait auparavant démarcher pour vendre ses droits, est aujourd'hui courtisée par les chaînes qui souhaitent les acquérir, ce qui a suscité la satisfaction de Brigitte Henriques, vice-présidente de la fédération : « Depuis 2011, nous n'avons plus à demander aux chaînes de nous diffuser. Aujourd'hui, les médias viennent à nous ». Cela concrétise toute l'évolution du foot féminin.

Le Mondial féminin existe depuis 1991. Son budget, de 35 millions d'euros, représente 3,8 % de celui de la Coupe du monde masculine qui a eu lieu en Russie, et dont le montant a été évalué à 9,2 milliards d'euros... Pourtant, les compétitions de football féminin ne sont pas déficitaires. En 2015, au Canada, où s'est tenu le dernier Mondial féminin, les retombées économiques ont atteint plus de 490 millions de dollars canadiens, montant qui a dépassé de 46 % les prévisions de recettes. Quand la communication est bien faite, tout va bien !

Neuf villes-hôtes accompagnées depuis deux ans par la FFF recevront les compétitions, ce qui est beaucoup : Grenoble, le Havre, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Reims, Rennes et Valenciennes. La FFF veillera à ce que des évènements précèdent les matchs, pour y attirer du public. Car le principal défi de ce Mondial sera de remplir les stades ! Si les gens ne se déplacent pas et qu'on voit à la télévision des stades à moitié vides, l'image sera désastreuse. Une politique commerciale de vente de billets à bas prix sera mise en place - alors que les prix n'ont déjà rien à voir avec ceux pratiqués pour des matchs masculins. La FFF est assez confiante pour les matchs de l'équipe de France, où elle table sur un remplissage à 80 %. Mais pour les autres... À mon avis, avant les matchs pour lesquels il resterait des places, il faudrait songer à distribuer celles-ci gratuitement dans les écoles et les quartiers. Cela dit, le dernier match amical entre la France et les États-Unis, au Havre, le 19 janvier dernier, alors même qu'il n'avait pas

été repris dans la presse, a réuni 17 000 spectateurs. C'est un résultat encourageant dans la mesure où en juin prochain, Le Havre accueillera sept des 52 matchs de la Coupe du monde. À titre de comparaison, en Espagne, 48 000 spectateurs ont assisté le 30 janvier dernier à un match féminin opposant l'*Atlético Bilbao* à l'*Atlético Madrid*, ce qui correspond à un record d'affluence en Europe pour le foot féminin.

**Céline Boulay-Espéronnier, co-rapporteuse.** - 17 000 places, c'est précisément la contenance du Parc des Princes !

**Audrey Keyzers.** - En effet. Il est vrai que le prix des places est très faible : environ cinq euros pour un tel match, jusqu'à vingt-cinq euros pour un match du Mondial. Au Havre, cela signifie que des gens se sont déplacés, alors même que nous n'avons pas, en France, cette culture : nous n'allons voir un match de football féminin en famille que si notre fille, ou une petite cousine, y joue. L'Allemagne, au contraire - qui compte un million de licenciées, même si la FFF conteste ce chiffre, qui l'agace, en disant que les licenciées n'y sont jamais radiées - a une culture moins discriminante et on va y voir des matchs féminins en famille, comme des spectacles. Espérons que le Mondial développera de telles pratiques en France.

Pour cela, il faut que la transmission à la télévision soit relayée par la presse écrite, qui doit mettre en valeur les sportives, par exemple par des portraits. Il faut aussi communiquer de manière positive, cesser de dire que les femmes ont moins de force, jouent moins bien ou sont moins performantes. D'ailleurs, même les spécialistes qui l'affirmaient par le passé ne pensent plus rien de tel.

Soulignons, au contraire, que le football féminin a un meilleur esprit. Il ne connaît pas la simulation, et on n'y a jamais vu une joueuse insulter l'arbitre. Le respect mutuel y est profond. J'ajoute que, contrairement aux compétitions masculines, les tournois féminins ne sont pas l'occasion, pour des organisations mafieuses, de gagner de l'argent en déplaçant des milliers de prostituées ! Il faut profiter de chaque occasion pour dénoncer cette violence inacceptable exercée à l'encontre des femmes.

Il importe aussi de favoriser la pratique du football à l'école primaire, où tout se joue en matière de lutte contre les stéréotypes. La FFF organise par exemple les opérations « Foot à l'école » et la « Quinzaine du football », destinées à promouvoir et à développer la pratique du football en milieu scolaire. Cela permet aux petites filles de prendre conscience que le football n'est pas un sport réservé aux garçons. Il y a encore des réticences dans certaines familles, contre lesquelles il faut lutter. Cette année, le thème est « À la rencontre de ma Coupe du monde ». Les participants recevront des récompenses (matériel, places pour le Mondial 2019...). Les lauréats nationaux de « Foot à l'école » seront conviés à une rencontre avec les Bleues et ceux de la « Quinzaine du foot » avec l'équipe masculine, au Centre national du football (CNF) de Clairefontaine.

Ces actions, bien sûr, ne doivent pas se limiter à la période de la compétition. Il faudra donc veiller à inscrire le foot féminin dans la durée au cours des années suivantes, par exemple en offrant des places pour assister à des matchs féminins.

Nous devons favoriser la mixité dans le football, et cela à tous les niveaux, sur le terrain, comme dans la gestion des clubs. Actuellement, cette mixité n'existe quasiment pas : il n'y a que des hommes dans le football masculin, et que des femmes dans le football féminin. Aujourd'hui, on compte 38 000 dirigeantes contre 26 000 en 2011, 1 200 éducatrices et animatrices (contre 750 en 2011) et 850 arbitres (contre 670 en 2011). Votre délégation sait bien que, plus on monte dans une hiérarchie, moins on trouve de femmes. Il n'y a, à la FFF, que deux présidentes de district sur cent, et aucune présidente de ligue ni de club professionnel. Et, sauf exceptions, les femmes n'entraînent ni n'arbitrent de matchs masculins. Il faut donc étudier de nouvelles pistes. Il faut savoir que les épreuves pour obtenir le Brevet d'entraîneur professionnel de football (BEPF) sont les mêmes pour les femmes et les hommes : elles ne sont pas adaptées aux femmes. Il y a donc une seule entraîneuse de première division, à Rodez : Sabrina Viguier. Et Corinne Diacre, à la tête de l'équipe de France depuis 2017, a été la première femme à obtenir le BEPF et à entraîner une équipe de foot masculin professionnel, *Clermont foot 63*, de 2014 à 2017. Je crois savoir que la FFF mène une étude sur ce sujet.

Un symbole me paraît particulièrement choquant : que le football féminin soit rattaché, en France, à la ligue amateur. Depuis 2011, la FFF communique sur le thème que ce n'est pas le moment de créer une ligue professionnelle, car cela impliquerait des aménagements, des équipes, un budget. C'était peut-être vrai en 2011, mais aujourd'hui, vu le nombre de licenciées et la médiatisation, pourquoi ne pas profiter de la dynamique du Mondial pour passer à la vitesse supérieure ? Comme d'autres sports (basket, handball) ou d'autres pays tels que l'Allemagne, la création d'une ligue professionnelle de foot féminin pourrait s'inscrire dans la suite logique du plan de féminisation de la FFF. Selon moi, cela pourrait également conduire à une évolution positive du statut des joueuses vers la professionnalisation.

Pour conclure, le football féminin a beaucoup progressé en quelques années, mais l'égalité ne va pas de soi : à preuve, ces joueuses danoises qui ont refusé de jouer un match de qualification au Mondial face à la Suède pour obtenir une hausse de salaire et les mêmes primes que les hommes !

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Merci pour cet exposé passionnant.

Vous avez bien fait d'évoquer la prostitution. La délégation s'est réjouie, par un communiqué de presse, de la décision du Conseil constitutionnel du 1<sup>er</sup> février 2019 qui a validé les dispositions de la loi

du 13 avril 2016<sup>1</sup> relatives à la pénalisation du client, contestées dans le cadre d'une QPC. Plusieurs membres de la délégation avaient d'ailleurs cosigné une tribune pour exprimer leur soutien à cette loi.

Je me tourne désormais vers les co-rapporteuses. Chères collègues, je vous laisse prendre la parole dans l'ordre qui vous conviendra.

**Céline Boulay-Espéronnier, co-rapporteuse.** – Merci pour votre présentation claire et dynamique. On vous écouterait pendant des heures... Vous avez décrit avec objectivité les progrès accomplis, et les frustrations qui demeurent. Il reste en effet un long chemin à parcourir ! Quels sont les facteurs de réussite pour le développement du football dans nos territoires ? Je pense en particulier aux zones rurales, où il y a peu d'infrastructures - on parle beaucoup de la fracture territoriale... Quelles actions mener pour soutenir le développement de la pratique amateur ? Enfin, la distribution de billets gratuits, que vous avez évoquée, ne dévaloriserait-elle pas le sport féminin ? On ne le ferait jamais pour des matchs masculins...

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – J'apprécie beaucoup le football, mais je n'ai pas vu beaucoup de matchs féminins. En Guadeloupe, dont je suis élue et où je me trouvais il y a quinze jours, un maire a porté à ma connaissance la création récente d'un club de football féminin. Pourquoi les sections sport-études, qui profitent tant aux hommes, ne fonctionnent-elles pas pour les femmes ? Nous, parlementaires, pouvons diffuser largement dans nos départements l'information sur ce Mondial, afin que les stades soient remplis. Déjà, le club que j'ai mentionné a prévu de faire le déplacement en métropole.

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** – Sur les salaires, vous avez tout dit. Comment pensez-vous que les parlementaires pourraient favoriser la création d'une ligue professionnelle ? J'ai prochainement un rendez-vous avec l'entraîneuse de Guingamp, et un autre avec celle de Rennes, Mélissa Plaza. Toutes deux ont été très enthousiastes en apprenant que notre délégation s'intéressait au football féminin.

**Martine Filleul.** – Je ressens un engouement autour du football féminin. La loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle<sup>2</sup> prévoyait une représentation plus égalitaire dans les instances dirigeantes. N'a-t-elle pas fait évoluer les choses ? La FFF a-t-elle pris conscience du sexisme ambiant ? S'organise-t-elle pour lutter contre ? Dans les quartiers, les filles sont empêchées de faire du sport pour des raisons philosophico-religieuses. Ce serait notre rôle républicain de mettre en place des animateurs de proximité pour encourager la pratique féminine du football.

---

<sup>1</sup> Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

<sup>2</sup> Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

**Audrey Keyzers.** - Oui, la FFF a conscience du sexisme dans le football, et a mis en place une équipe de trois personnes, qui se déplace si besoin. Elle a fait des erreurs, aussi, malgré de bonnes intentions, en tombant dans le piège des stéréotypes : sa première campagne de promotion du football féminin, en 2011, était tout en rose et vantait le « foot des princesses » !

Certaines joueuses de l'équipe de France viennent des quartiers. C'est très positif : quand elles y retournent, elles sont des exemples, notamment dans le nord de Marseille. Elles montrent que l'on peut être une fille, jouer au foot, être connue et gagner de l'argent. N'hésitez pas à faire venir des joueuses de l'équipe de France dans vos territoires. C'est comme en politique : tant qu'il n'y avait pas d'élues, on manquait de modèles. Les premières joueuses en équipe de France ont dû commencer leur carrière en jouant avec des garçons...

Les instances de la FFF ne sont, en aucune manière, paritaires. Noël Le Graët est d'ailleurs le premier à le reconnaître, mais il estime qu'il faudra beaucoup de temps pour y parvenir. En effet, cela demande de former des gens pour les faire monter dans les territoires. Comme en politique, le volontarisme est indispensable. Peut-être faudrait-il encourager l'accès des femmes au diplôme d'entraîneur. C'est une piste que vous pouvez creuser en tant qu'élues. Cette mixité créerait de la parité.

En tant que parlementaires, vous pourriez aussi proposer des démonstrations de foot féminin dans toutes les écoles maternelles et primaires. La venue de footballeuses dans les écoles créerait de l'envie et des vocations. Cela permettrait aussi de lutter contre les stéréotypes. Il faudrait aussi, comme le relevait Mme Jasmin, mettre en place dans quelques villes des sections de sport-études pour le foot féminin.

J'en viens à la question importante de la reconversion des footballeuses. Pour les hommes, la question ne se pose guère car ils gagnent beaucoup d'argent, ce qui leur permet d'en mettre de côté. En revanche, avec 3 000 ou 4 000 euros par mois et des carrières très courtes, la reconversion des footballeuses est bien plus difficile.

La FFF a certes mis en place un accompagnement, mais cela reste marginal. Certaines joueuses sont devenues commentatrices de match à la télévision ou journalistes, mais c'est exceptionnel. Pour les autres, pourquoi ne pas prévoir une reconversion en tant que professeur de sport, par exemple ?

Si l'on créait une ligue professionnelle de football féminin, cette question serait mieux prise en compte et les budgets seraient plus importants.

Enfin, je propose de distribuer des places gratuites aux scolaires : si les tribunes ne sont pas remplies, autant en profiter pour donner l'envie de jouer aux enfants.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteure.** - Merci pour cet exposé très complet qui nous incite à lire votre ouvrage que vous avez certainement eu l'occasion de présenter dans d'autres instances.

**Audrey Keyzers.** - J'ai été récemment auditionnée par deux chercheurs de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) qui mènent une étude sur le foot féminin avec l'UNESCO dans ses dimensions internationales. Ce rapport va décrire les bonnes pratiques au niveau international : certains pays sont bien plus avancés que nous. Il sera intéressant d'en prendre connaissance.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteure.** - Merci pour tout.

**Audition de Mme Frédérique Jossinet, directrice du football féminin  
et de la féminisation à la Fédération française de football**

(21 mars 2019)

**Présidence d'Annick Billon, présidente**

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Nous avons le plaisir d'accueillir ce matin Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la Fédération française de football (FFF). La FFF représente un interlocuteur incontournable dans le cadre de nos travaux sur le football féminin et la Coupe du monde féminine de football de 2019. Nous accueillons à cette occasion nos collègues du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs ». Je remercie le président Savin pour sa présence.

La délégation aux droits des femmes a décidé à l'unanimité de s'intéresser au football féminin, dans la perspective du Mondial féminin qui se tiendra en France du 7 juin au 7 juillet 2019. Nous souhaitons mettre à l'honneur l'équipe française à l'occasion d'une compétition qui représente une occasion de valoriser les joueuses portant nos couleurs.

Cette thématique s'inscrit dans le cadre général de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle illustre notre souci constant de promouvoir une meilleure visibilité des femmes, quel que soit le domaine où elles exercent leurs talents, ainsi qu'un meilleur accès aux responsabilités. Notre objectif est aussi d'encourager le développement de la pratique du football féminin dans nos territoires.

Pour mener ce travail, nous avons désigné quatre co-rapporteuses représentant différentes sensibilités politiques de notre assemblée : Céline Boulay-Espéronnier, Victoire Jasmin, Christine Prunaud et moi-même. Nos travaux ont débuté le 13 décembre dernier avec l'audition de Roxana Maracineanu, ministre des Sports. Nous nous efforçons de compléter nos auditions par des déplacements dans les territoires. Nous étions d'ailleurs en Vendée le 18 mars pour rencontrer des clubs locaux. Enfin, la table ronde que nous organiserons au mois de mai se concentrera sur cette Coupe du monde, sous le prisme de la visibilité et de la médiatisation de ce grand événement sportif.

Malgré des avancées certaines, le football féminin ne suscite pas encore autant d'engouement que le football masculin auprès du grand public et des médias. Cependant, nous constatons que le Mondial de foot féminin

créé une dynamique favorable, les billets se vendant très bien. Nous avons également noté une augmentation du nombre de reportages à la radio ou à la télévision et des articles dans la presse écrite sur l'organisation de ce Mondial, cent jours avant le début de l'événement. C'est très encourageant !

Nous comptons sur vous, Madame Jossinet, pour nous présenter les actions menées par la FFF en faveur de la féminisation du football, de la démocratisation de la pratique féminine, de l'augmentation du nombre de licenciées, du renforcement de la visibilité des joueuses et de l'amélioration de leurs perspectives de carrière de sportives de haut niveau. Vous êtes vous-même une grande championne !

La place des femmes dans le football reflète celle qu'elles occupent dans notre société, et la problématique du football féminin recouvre la plupart des combats de notre délégation : égalité salariale, stéréotypes, visibilité insuffisante des femmes dans les médias, place des femmes dans l'espace public.

Dans ce contexte, quel bilan peut être dressé du plan de féminisation du football initié par Noël Le Graët en 2011 ? Quels sont les principaux axes du second plan ? Quelle est la stratégie adoptée par la FFF pour faire de ce Mondial un grand succès populaire susceptible d'attirer les jeunes filles vers le football féminin ? Comment la FFF compte-t-elle utiliser cet événement pour développer ce sport dans les territoires ? Le sport représente en effet un outil d'émancipation pour les jeunes générations - vous le savez au regard de votre parcours. Enfin, nous sommes intéressés par votre vécu en tant que femme au sein d'un univers encore plutôt masculin.

**Michel Savin, président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs ».** - Je vous remercie d'avoir convié les membres de notre groupe d'études à la présente audition. Le sport féminin est en plein essor, notamment le football, grâce à la prochaine Coupe du monde féminine, qui mobilise les instances sportives comme les collectivités territoriales. Le nombre de licenciées augmente et la qualité du sport pratiqué s'améliore. Les Français s'intéressent de plus en plus aux sports collectifs féminins - football, basket-ball, hand-ball, rugby -, dont ils apprécient le spectacle. Notre groupe d'études travaille sur la reconnaissance du sport féminin et sur son financement, lequel, à la différence du sport masculin, qui bénéficie de partenariats et de droits télévisés, repose majoritairement sur les collectivités territoriales. Comment faire en sorte que le sport féminin bénéficie des financements nécessaires à son développement ? Quelle est, à cet égard, votre position sur la création d'une ligue féminine de football, comme cela existe par exemple pour le volley-ball ? Nous réfléchissons notamment aux moyens de renforcer le mécénat pour permettre au football féminin d'asseoir son autonomie financière par rapport à son homologue masculin.

**Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF.** - Je suis fière de vous présenter le travail réalisé par la FFF et par le comité d'organisation de cette Coupe du monde. Déjà, la Coupe du monde des moins de 20 ans organisée l'an dernier en Bretagne s'est révélée être un succès populaire. Les grands événements sportifs contribuent indéniablement, grâce aux politiques publiques menées en appui, à l'essor du sport féminin.

L'évolution positive du foot féminin n'est pas un hasard. Je vais faire un rapide retour en arrière pour insister sur deux moments clés dans cette trajectoire favorable. D'une part, lors du Mondial de football de 2010, l'attitude de l'équipe de France masculine en Afrique du sud a donné du football une image dégradée. D'autre part, l'élection de Noël Le Graët en 2011 à la tête de la FFF a marqué un tournant pour le football féminin, comme l'accession, pour la première fois, de l'équipe de France féminine à une demi-finale de Coupe du monde contre l'Allemagne, retransmise en direct à la télévision de façon non payante. Les Français ont découvert à cette occasion la qualité du jeu ainsi que le bon état d'esprit du football féminin. La FFF a alors lancé le premier plan fédéral érigeant la féminisation de la pratique comme priorité sur l'ensemble des territoires. La France ne comptait alors que 46 000 licenciées pratiquantes et peu d'équipes intégralement féminines, en raison d'un accueil parfois frileux des filles par les clubs. L'objectif affiché était alors d'atteindre, à l'horizon 2016, 100 000 licenciées et de renforcer l'encadrement de la pratique par des femmes - dirigeantes, éducatrices et arbitres. Puis, en 2014, un dossier de candidature a été déposé à la Fédération internationale de football association (FIFA) pour organiser le Mondial féminin 2019. Les grands événements suscitent en effet un élan populaire, comme cela fut le cas pour l'équipe masculine lors de la Coupe du monde de 1998. La FFF a donc souhaité déclencher un tel élan vers l'équipe féminine.

Avec la réélection de Noël Le Graët en 2017, et sous l'égide de la directrice générale de la FFF, Florence Hardouin, un deuxième plan intitulé « Ambition 2020 » a été lancé, assorti d'un plan « Impact et héritage » attaché au projet de la Coupe du monde féminine. L'objectif, en effet, n'est pas tant l'organisation logistique de 52 matchs mais le développement et la structuration du football féminin français. À cet effet, outre l'objectif de 200 000 licenciées en 2020, la FFF s'est fixé quatre priorités : accueillir et fidéliser les licenciées de la Coupe du monde de 2019, rayonner sur l'ensemble du territoire, devenir la référence de l'élite mondiale du football féminin et permettre aux femmes d'accéder à des postes d'encadrement pour davantage de mixité dans les instances dirigeantes du football.

L'objectif de 200 000 licenciées est ambitieux mais atteignable. Un audit a permis d'identifier les freins spécifiques à l'accueil des joueuses, qui portent essentiellement sur les infrastructures. Ainsi, le manque de

vestiaires féminins tend à décourager les jeunes filles de pratiquer le football au moment de la puberté.

Dans ce contexte, les enjeux de l'organisation en France du Mondial féminin 2019 sont triples : développer et structurer le football féminin grâce au plan « Impact et héritage », créer une adhésion en amont pour assurer à l'événement un succès populaire et mobiliser les acteurs du football - les 13 ligues, les 90 districts et les 16 000 clubs - autour du football féminin.

Le plan « Ambition 2020 » décline plusieurs indicateurs chiffrés. Outre la cible de 200 000 licenciées, il vise ainsi 8 000 équipes intégralement féminines, 4 000 clubs dotés d'au moins une équipe féminine, 1 500 arbitres, 1 500 écoles féminines de football, 8 000 éducatrices et animatrices (contre 1 300 aujourd'hui répertoriées), dont cent disposant d'un diplôme supérieur. Je précise que des bourses seront versées à cet effet. De nombreuses joueuses assurant également la fonction d'éducatrices ou d'animatrices, nous nous attachons à les répertorier.

Enfin, le plan « Ambition 2020 » s'attelle à la création d'un groupe de cent femmes accompagnées par la FFF parmi 35 000 femmes dirigeantes au sein des instances du football. Il s'agit de faire monter ces femmes en compétences pour les préparer à exercer de hautes responsabilités. Dans ce cadre, elles bénéficient d'un accompagnement personnalisé (coaching, mentoring, prise de parole, formation à la gestion financière d'un club et à l'économie du football...). Aujourd'hui, nous sommes ainsi 70 femmes accompagnées et formées.

De plus, en 2016, la distance moyenne entre le domicile et un club accueillant des filles était de 35 kilomètres ; nous souhaitons la réduire à 15 kilomètres en 2020. Pour y parvenir, nous accompagnons les clubs dans le cadre d'une labellisation.

La Coupe du monde féminine de 2019 constitue un événement de la Fédération internationale de football (FIFA), qui dispose donc des droits afférents. La FFF, pour sa part, l'organise *via* un comité *ad hoc*. La compétition s'ouvrira le 7 juin par un match opposant la France à la Corée du Sud au Parc des Princes ; la finale se tiendra à Lyon le 7 juillet. La huitième Coupe du monde féminine de la FIFA comptera 31 jours de compétition et verra 24 équipes jouer 52 matchs dans neuf stades et autant de territoires. Notre ambition à l'égard de l'événement peut se résumer en quatre objectifs : célébrer une fête familiale et un succès populaire, laisser un héritage fort pour le sport féminin, faire preuve d'excellence organisationnelle et assurer une performance sportive.

Outre la FIFA, la FFF, les ligues, districts et clubs et les neuf villes hôtes - Paris, Lyon, Rennes, Le Havre, Grenoble, Valenciennes, Reims, Montpellier, Nice - concourent à l'organisation de ce Mondial. Pour les collectivités territoriales concernées, les enjeux sont majeurs. Afin de sélectionner les stades qui accueilleront cette Coupe du monde, nous avons

évalué les équipements envisageables à l'aune de critères techniques, mais également de l'héritage espéré par les territoires. Chaque ville sélectionnée s'appuie ainsi sur une politique publique phare. À titre d'illustration, Édouard Philippe, maire du Havre en 2015, a fait valoir son souci de développer une politique de santé par le sport, au regard de la croissance préoccupante de l'obésité chez ses administrés, notamment chez les jeunes. À Valenciennes, territoire durement touché par le chômage et privé de match lors de l'Euro 2016, les élus ont souhaité, en candidatant pour accueillir cette Coupe du monde, donner un objet de fierté à la population et renforcer la cohésion sociale.

Pour garantir un héritage fort à l'événement, la FFF mobilise 15 millions d'euros au bénéfice du football amateur, notamment pour le financement d'infrastructures. Les clubs déposent un dossier auprès de leur district, validé ensuite par la ligue concernée avant d'être examiné par la FFF. L'aide versée correspond à 50 % du coût des infrastructures, abondée de 20 % supplémentaires si les investissements sont destinés au football féminin. La FFF mène également des actions sur l'ensemble du territoire (environ une par mois) ; en 2019, toutes sont pavoisées aux couleurs de l'équipe de France féminine, dans le cadre du *#fiersd'êtrebleues*. Ligues et districts s'investissent également ; ils disposent à cet effet d'un outil pédagogique fourni par la FFF. Lors d'un séminaire organisé la semaine passée à la fédération, il est apparu que, dans chaque territoire, entre soixante et quatre-vingts actions avaient été menées depuis le mois de septembre autour de cette Coupe du monde : organisation de plateaux de jeu, accueil de nouvelles dirigeantes, animation pour faire découvrir l'arbitrage, développement de nouvelles pratiques à l'instar du *footness* et du foot en marchant. Ces initiatives, je l'espère, seront pérennes. Outre les 9 millions d'euros destinés aux infrastructures, l'enveloppe de 15 millions d'euros précédemment évoquée servira, à hauteur de 5,4 millions d'euros, à la promotion et au développement du football féminin et 0,6 million d'euros bénéficiera à des actions de formation pour les dirigeantes. Notre politique d'héritage permettra également de structurer les clubs en labellisant et en accompagnant les écoles féminines de football. Le fait que *Canal Plus* diffuse des matchs de D1 féminine apporte, en outre, un véritable rayonnement à ce sport.

Deux ans après le lancement du plan « Ambition 2020 », le football féminin compte près de 140 000 licenciées, 8 500 clubs accueillant des filles, dont plus de 3 000 dotés d'au moins une équipe féminine, 905 écoles féminines de football, 1 550 éducatrices et animatrices, dont 85 diplômées du supérieur et 1 000 arbitres. Notre objectif à cet égard apparaît particulièrement difficile à atteindre et nous avons mis en place un plan de développement pour accompagner les arbitres au plus haut niveau. Nous devons poursuivre nos efforts, notamment pour être en mesure d'accueillir les filles qui souhaiteraient s'inscrire dans un club après ce Mondial, à la rentrée 2019. Il y a là un véritable enjeu. Les licenciées, pour leur part,

se réinscrivent souvent dès le mois de juin, craignant de ne pas avoir de place au sein des clubs. Or il convient que chaque fille qui souhaite pratiquer le football, quel que soit son âge, puisse le faire.

Pour conclure, je souhaite dire quelques mots sur notre équipe de France féminine de football, qui véhicule des valeurs de rigueur, d'humilité, de plaisir. Elle doit permettre d'accroître la notoriété de son sport, notamment en faisant valoir l'histoire et le parcours de chacune. Près de 80 % des Français ont connaissance de la tenue prochaine de cette Coupe du monde ; ils soutiennent notre équipe et déclarent vouloir la soutenir.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Je vous remercie de votre présentation. Les valeurs portées par l'équipe de France féminine de football - la rigueur, l'humilité, le plaisir - sont-elles partagées par l'équipe masculine ? En 2010, en Afrique du Sud, nous avons pu nous interroger... Parmi les neuf stades sélectionnés pour accueillir cette Coupe du monde, peu se situent à l'ouest, notamment au sud-ouest de la France. Comment expliquer ces disparités ?

Lors de notre déplacement en Vendée, lundi 18 mars, nous avons effectivement observé l'importance des infrastructures en matière de développement du football féminin : mise à disposition de vestiaires dédiés et terrain synthétique pour améliorer le confort de jeu en hiver notamment. Il apparaît donc logique de prendre en compte les équipements en matière de labellisation des clubs pour la pratique féminine. Les crédits supplémentaires attribués dans ce cadre seront-ils exclusivement fléchés sur les équipements destinés aux équipes féminines ? Il semble en outre pertinent de renforcer les liens avec les parents, notamment avec les mères qui accompagnent leurs enfants au club : en Vendée, l'équipe féminine a été créée il y a cinquante ans par des femmes de joueurs qui souhaitaient elles aussi pratiquer.

**Michel Savin.** - Je vous remercie à mon tour pour la grande qualité de votre présentation. Je regrette toutefois qu'en évoquant les différents partenaires de cette Coupe du monde, vous n'ayez pas mentionné les collectivités territoriales. Elles se mobilisent pourtant pour mettre à disposition des équipements et développent des politiques au bénéfice du sport féminin dans les domaines de la santé et de l'éducation notamment. Ce Mondial participera de cet effort, dont nous espérons qu'il perdurera au-delà de l'événement. Les collectivités territoriales jouent un rôle majeur ; elles doivent en conséquence être étroitement associées à l'organisation. La construction d'équipements s'avérant parfois complexe, il apparaît nécessaire que les différents partenaires travaillent en harmonie. Accompagnons en bonne intelligence l'essor du football féminin.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** - Je vous remercie pour cet exposé complet et vivant. Il me semble effectivement nécessaire que les collectivités territoriales s'impliquent, en particulier en développant des infrastructures. Par ailleurs, pensez-vous que cette Coupe du monde puisse être une opportunité de donner un réel statut professionnel aux joueuses de haut niveau ? Je rappelle que nombre d'entre elles exercent un métier parallèlement à leur pratique sportive et dépendent, contrairement à leurs homologues masculins, de la ligue amateur. Je souhaiterais également vous interroger sur les relations qu'entretient la FFF avec l'Éducation nationale. La création de sections de sport études en football féminin est-elle notamment envisagée ?

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** - Je m'interroge également sur l'opportunité de créer des sections de sport-études dédiées au football féminin et sur la différence existant entre les éducatrices et les animatrices.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons effectué un déplacement très instructif au centre de formation et d'entraînement du *Paris Football Club* à Orly. Nous y avons rencontré des encadrants motivés et des jeunes filles particulièrement investies dans leur pratique sportive comme dans leur projet de vie. Elles ne disposent cependant pas des moyens de vivre dignement du football. Quelle est votre opinion sur les doubles projets ? Représentent-ils une solution d'avenir ? Comment, selon vous, est-il possible d'améliorer la professionnalisation et la rémunération des joueuses ? L'établissement d'une convention collective représenterait-il une piste intéressante ?

**Michel Savin.** - *Canal Plus*, vous l'avez signalé, retransmet désormais certains matchs de football féminin. La chaîne négocie le montant des droits télévisés avec la Ligue de football professionnel (LFP), soit 700 millions d'euros pour le championnat masculin. La somme versée bénéficie-t-elle pour partie au football féminin ? La création d'une ligue spécifique ne permettrait-elle pas au football féminin de négocier directement des droits et, partant, de bénéficier de ressources propres ?

**Maryvonne Blondin.** - Le district de football du département du Finistère compte quatre femmes et cinq hommes. Le conseiller technique se montre particulièrement attaché à la féminisation du football. Les mères, bien souvent, jouent, hélas ! un rôle subalterne, bien qu'utile, au sein des clubs.

Le Mondial Pupilles de football dans le Finistère accueillera début juin, 90 équipes en provenance de 23 pays différents, des filles et des garçons. Envisagez-vous une action particulière pour accueillir ces jeunes ?

**Marie-Pierre Monier.** - Bravo pour votre belle présentation. Vous êtes en train de casser les stéréotypes de genre et de briser le plafond de verre, de montrer que les femmes peuvent jouer au football, être dirigeantes, arbitres, animatrices ou éducatrices. Votre travail, qui contribue à faire

évoluer les mentalités, est en train de payer. Il se traduit par une augmentation du nombre de licenciées et par un engouement de la population. Comment comptez-vous le pérenniser ? Avez-vous un plan d'action auprès des médias afin d'accroître les retransmissions des matchs ?

**Frédérique Jossinet.** - Nous organisons une coupe du monde féminine : pendant un mois, ce sont des femmes qui vont faire le spectacle ! Tous les matchs de l'équipe de France seront retransmis sur *Canal Plus* et *TF1*. *TF1* étant le partenaire historique du football masculin, c'est dire la révolution qui est en train de se produire ! Les joueuses - et pas uniquement les Françaises - porteront nos enjeux en tant que femmes dans la société. Elles l'ont bien compris, même si leur objectif est de réaliser la meilleure performance. C'est grâce à cette performance que le football féminin français s'installera ensuite définitivement dans le paysage du sport français. Le succès de cette équipe de France, au-delà de la réussite de l'organisation de la Coupe du monde, sera important. On sait que cette équipe est la meilleure et qu'elle ira au bout de la compétition !

Pour répondre aux questions sur la professionnalisation des joueuses, j'évoquerai la manière dont les choses se passent dans le football féminin.

Certaines choses avaient été faites avant 2011, date à laquelle une véritable impulsion politique a été donnée. Le premier championnat de foot féminin remonte à 1970... Aujourd'hui, notre championnat phare est la D1, avec douze clubs impliqués, dont le *Paris Football Club* que vous avez cité. Ce championnat amateur est entièrement accompagné par la Fédération française de football. Les joueuses sont sous contrat avec la fédération et leur club. Ce contrat tripartite entre joueuse, club et fédération permet d'aider et de réguler les clubs. Le football féminin est un produit nouveau. Nous sommes encore très loin du développement et de la structuration du football masculin. Nous avons quarante ans de retard, nous en avons rattrapé la moitié, mais du chemin reste à faire.

La D1 compte trois profils de clubs : ceux qui dépendent d'une société anonyme sportive professionnelle (SASP), comme l'OL ou le PSG, ceux qui dépendent de l'association du club de l'équipe professionnelle de garçons et ceux qui sont 100 % féminins. Ces clubs, qui ont peu de ressources financières, sont accompagnés soit par les collectivités, soit par la fédération. C'est aussi cette diversité des profils qui fait la force du football féminin.

Il y a cinq ans, seuls trente contrats étaient signés avec la Fédération, aujourd'hui, on en dénombre plus de 120. En outre, il s'agissait de contrats à mi-temps, quand ils sont aujourd'hui, dans 80 % des cas, à plein temps. Nous accompagnons les joueuses et les clubs dans cette semi professionnalisation. Tous les clubs n'ont pas les mêmes moyens - c'est d'ailleurs un peu pareil chez les hommes. D'un côté, il y a des clubs comme le PSG et l'OL, qui ont les ressources économiques les plus importantes ;

de l'autre, il y a des clubs dont les moyens financiers sont inférieurs à un million d'euros.

La FFF accompagne au quotidien tous les clubs féminins, y compris ceux qui sont liés à la SASP, car ils ont besoin de se structurer, notamment au niveau de l'encadrement. Pour la première fois en 2019, une licence club a été mise en place. Ce n'était pas possible auparavant. Les clubs ne pouvaient pas alors répondre à un cahier des charges. Cela montre que nous sommes très loin du modèle idéal et d'une professionnalisation à 100 %. Michel Savin évoquait il y a un instant la ligue féminine de volley. Je voudrais nuancer quelque peu ses propos, car les résultats ne sont pas forcément probants. Les clubs n'étaient pas prêts pour cette professionnalisation ; ils sont allés trop vite et en reviennent un peu. En outre, s'il existe des ligues féminines de handball et de basket-ball, elles ne sont pas professionnelles.

On pourrait dire que notre D1 est une ligue 1 féminine qui dépend de la fédération, mais nous aimons montrer, à travers la dénomination des championnats, le niveau de structuration du club. Nous travaillons à un véritable championnat pour l'année prochaine, avec des montées et des descentes. Si on voulait à tout prix professionnaliser le football féminin, on irait certainement trop vite. Beaucoup de chemin reste à faire pour rendre une ligue professionnelle viable, avec des ressources économiques propres.

Pour la première fois, nous avons vendu les droits télévisuels de la D1 féminine pour cinq ans à *Canal Plus*. Certes, le montant de ces droits est encore loin d'égaliser celui des championnats masculins de L1 et L2. Je dirais donc qu'il s'agit là davantage d'un échange de marchandises : nous sommes en train de faire du football féminin un véritable produit médiatique. Ce football sera vu à la télévision de façon récurrente, dans des émissions phares, ce qui, nous l'espérons, permettra de susciter des vocations. C'est un premier pas, en attendant de pouvoir chercher de nouvelles ressources économiques d'ici cinq ans. D'un point de vue économique, cela va mieux. Les clubs professionnels et amateurs féminins bénéficient d'aides importantes qui leur permettent d'être viables.

Pour répondre à votre question sur les sections de sport-études, nous avons mis en place un parcours de performances sportives. À partir du collège, nous avons des sections sportives. Notre objectif est d'en compter plus de 90, soit une par district. Nous avons créé il y a deux ans une « team espoirs », pour les meilleures joueuses de 14 ans, afin de les préparer aux concours d'accès au pôle France et aux pôles régionaux. On comptait un seul pôle il y a dix ans, le pôle France. Nous avons aujourd'hui, en plus du pôle France, huit pôles régionaux, qui couvrent tout le territoire métropolitain. Nous envisageons d'en ouvrir un ou deux autres d'ici deux ans, afin d'augmenter le nombre de joueuses formées et accompagnées par la fédération et de les rendre plus performantes. Dans ce cadre, les collégiennes bénéficient d'un emploi du temps adapté et d'un encadrement de qualité pour préparer les concours. À leur sortie des pôles, elles continueront d'être

formées par les clubs. Tel est le parcours de formation que nous avons mis en place depuis quatre ans pour former les jeunes joueuses.

La raison pour laquelle aucun stade dans l'ouest, à part celui de Rennes, ne figure parmi les stades retenus pour la Coupe du monde, tient tout simplement au fait qu'aucune ville de l'ouest, notamment du sud-ouest, n'a souhaité se porter candidate. Ce sont des territoires d'abord tournés vers le rugby ou le basket.

En ce qui concerne les collectivités, les clubs ont en effet des relations étroites avec elles, dans la mesure où elles sont généralement propriétaires des équipements sportifs. Lorsqu'un club sollicite une aide visant à améliorer ses équipements, cela se fait bien sûr en relation étroite avec la collectivité concernée. Indirectement, à travers le Fonds d'aide au football amateur, nous aidons donc les collectivités à structurer leurs infrastructures sportives.

La labellisation EFF est destinée exclusivement au football féminin et aux écoles de foot féminines. Elle permet d'obtenir des dotations fléchées sur la section féminine, au *prorata* du nombre de licenciées féminines dans le club. Il existe d'autres labels, comme le label jeune, avec d'autres dotations fléchées vers les écoles de garçons.

Enfin, vous m'avez interrogée sur la stratégie de médiatisation. Je rappelle que la Ligue de football professionnel (LFP) gère les droits de retransmission associés aux championnats de ligue 1 et de ligue 2 (football masculin). *Mediapro* a acheté l'an dernier ces droits pour un montant de plusieurs milliards d'euros. Ces ressources seront redistribuées sur les clubs de L1 et L2. Aujourd'hui, le football féminin accuse un retard d'une vingtaine d'années par rapport au football masculin en termes de médiatisation. Les droits télévisuels sont donc vendus à hauteur de ce que représente le football féminin. Nous faisons aussi appel à des partenaires et à des sponsors pour le valoriser. Les ressources économiques dans le football féminin ont été multipliées par dix, mais elles ne sont pas du tout au même niveau que dans le football masculin. D'où la nécessité d'accompagner nos joueuses dans un double voire triple projet. Cela leur permet de conserver un certain équilibre en n'étant pas entièrement tournées vers la performance sportive. Cela évite également certaines dérives, le monde professionnel n'étant pas idéal, compte tenu des problématiques résultant des enjeux économiques. De plus, nous mettrons en place l'année prochaine un diplôme spécifique pour les joueuses qui souhaitent devenir entraîneuses à un haut niveau.

Aujourd'hui, de fortes disparités de rémunération subsistent entre les différents clubs, comme dans le football masculin.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** - Quelles sont vos relations avec les clubs de football féminins, en particulier en Guadeloupe ? Selon une étude de la délégation du Sénat aux outre-mer sur le sport, les infrastructures ne sont pas toujours en bon état, ce qui pénalise les équipes féminines, les équipements étant utilisés d'abord par les hommes, dont les effectifs sont plus nombreux.

**Maryvonne Blondin.** - Votre stratégie de professionnalisation des joueuses me semble réaliste.

Il nous a été récemment indiqué que les sportifs de haut niveau ne bénéficient pas de droits sociaux et que, en cas d'accident, ils ne sont pas pris en charge. Est-ce le cas dans le football féminin ?

**Frédérique Jossinet.** - Les joueuses de football sont entièrement prises en charge dans le cadre de leur contrat avec la fédération. Nous veillons à leur statut juridique et social durant leur carrière, mais également si elles sont blessées et mettent fin à leur carrière. D'où l'importance de l'accompagnement et du double projet de formation, je le répète. Depuis trois ans, nous travaillons avec un prestataire extérieur, *Collectif sports*, qui forme dans tous les clubs un référent socioprofessionnel pour accompagner les joueuses dans leur parcours professionnel.

Les outre-mer bénéficient, au même titre que les autres territoires, d'un accompagnement spécifique de la part de la fédération. Nous avons envoyé il y a quelques mois un cadre technique en Guadeloupe. Chaque territoire a un ADN qui lui est propre et rencontre des problématiques particulières. Certains territoires, pas seulement la Guadeloupe, ont pris du retard en matière de rénovation des infrastructures. Le Fonds d'aide au football amateur permet d'aider les collectivités, en métropole et dans les outre-mer, à les rénover.

Une problématique est récurrente : dans la plupart des cas, ce sont les collectivités qui mettent à disposition des clubs les créneaux horaires. Nous leur demandons d'exercer une vigilance accrue sur la prise en compte du public féminin, à qui il est préférable de ne pas octroyer le créneau horaire de 18h30. L'idée est de permettre aux jeunes joueuses de pratiquer quelle que soit la saison. Des négociations doivent avoir lieu avec les clubs, via les subventions.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Merci, Madame la directrice, pour la qualité de votre présentation et pour la précision de vos réponses.

On l'a vu, l'identification à des sportifs de haut niveau est nécessaire pour avoir envie de pratiquer. Il est donc important que les footballeuses professionnelles soient visibles afin de donner aux jeunes filles l'envie de s'inscrire dans les clubs, le football étant un sport identifié comme étant masculin.

**Audition de Mme Laura Georges, secrétaire générale  
de la Fédération française de football**

(28 mars 2019)

**Présidence de Laurence Cohen, vice-présidente**

**Laurence Cohen, présidente.** – Mes chers collègues, nous poursuivons nos travaux sur le football féminin et la Coupe du monde de 2019. J'ai l'honneur de remplacer notre présidente, Annick Billon, qui intervient ce matin à la Journée des entreprises.

C'est pour moi un grand plaisir d'accueillir parmi nous Laura Georges, secrétaire générale de la Fédération française de football (FFF) et ancienne joueuse de l'équipe de France au palmarès impressionnant. Vous êtes une femme de caractère et une grande championne. Vous répandez autour de vous l'envie de faire du football pour les femmes et les petites filles.

Je précise que notre réunion est ouverte au groupe d'étude « Pratiques sportives et grands événements sportifs », comme nos précédentes auditions. Je souhaite donc la bienvenue à ses membres et je remercie chaleureusement nos collègues qui nous font l'amitié d'être présents à nos côtés ce matin. Le président Savin s'est excusé de ne pas pouvoir assister à cette audition, mais je salue la présence de nos collègues Jean-Raymond Hugonet et Claude Kern. Nous sommes habituellement plus nombreux, mais plusieurs événements sont organisés ce matin au Sénat.

J'ai également le plaisir d'accueillir parmi nous des auditeurs de la quatrième promotion de l'Institut du Sénat, à qui je souhaite la bienvenue au nom de toute la délégation.

Je précise à l'intention de Laura Georges que la délégation aux droits des femmes a décidé à l'unanimité de s'intéresser au football féminin, dans la perspective de la Coupe du monde féminine de football qui se tiendra en France du 7 juin au 7 juillet 2019. Nous souhaitons mettre à l'honneur l'équipe française à l'occasion de cette compétition qui représente une opportunité de valoriser les joueuses qui portent nos couleurs.

Notre objectif est également d'encourager le développement de la pratique du football féminin dans nos territoires. Pour mener ce travail, nous avons désigné quatre co-rapporteuses représentant différentes sensibilités politiques de notre haute assemblée. Sachez que nous travaillons en parfaite harmonie pour la promotion des droits des femmes.

Les co-rapporteuses sont :

- Annick Billon, présidente de la délégation, pour le groupe Union centriste ;
- Céline Boulay-Espéronnier, pour le groupe Les Républicains ;
- Victoire Jasmin, pour le groupe Socialiste et républicain ;
- et Christine Prunaud, pour le groupe Communiste, républicain, citoyen et écologiste.

Nous avons débuté nos travaux le 13 décembre 2018 avec l'audition de Roxana Maracineanu, ministre des Sports. Nous avons entendu la semaine dernière Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, que vous connaissez bien. Nous auditionnerons aussi Brigitte Henriques, vice-présidente de la FFF et du comité d'organisation du Mondial.

Nous nous efforçons de compléter ces auditions par des déplacements dans les territoires, ce qui est extrêmement important à nos yeux. Ces déplacements nous ont permis d'échanger avec des dirigeants et des joueuses du *Paris Football Club* au centre d'entraînement d'Orly, mais aussi avec des clubs vendéens. Enfin, nous organiserons une table ronde au mois de mai qui sera plus particulièrement dédiée à la Coupe du monde elle-même sous le prisme de la visibilité et de la médiatisation.

Le football féminin a beaucoup progressé en termes de visibilité et de présence dans les médias depuis quelques années, sans malheureusement égaler le football masculin dans le cœur du grand public. Toutefois, j'ai entendu un certain nombre de supporters dire qu'ils s'intéressaient de plus en plus au football féminin, à la fois pour la qualité de la prestation des joueuses et pour l'ambiance des matchs, qui est plus apaisée et plus respectueuse des règles du sport que lors des matchs masculins.

Madame Georges, vous avez connu une carrière exceptionnelle de joueuse internationale, membre de l'équipe de France, tout en évoluant dans les meilleurs clubs féminins en France, en Europe et aux États-Unis. Depuis le mois de mars 2017, vous êtes secrétaire générale de la Fédération française de football. L'une de vos missions consiste notamment à développer l'attrait de la fonction d'arbitre auprès des jeunes filles. J'étais par exemple impressionnée par le parcours de Nelly Viennot et cela me paraît important qu'il y ait davantage d'arbitres femmes. Nous connaissons votre engagement en faveur de la promotion du football féminin et plus généralement du sport féminin. Depuis votre nomination à la FFF, vous êtes une véritable ambassadrice du football féminin auprès des jeunes et des médias.

Nous sommes donc particulièrement heureuses et heureux de vous recevoir, car vous symbolisez un modèle de réussite pour les jeunes filles qui pratiquent ou qui voudraient pratiquer le football. Vous incarnez par ailleurs une évolution positive en matière de féminisation de la gouvernance

du football français. Nous savons bien que tous les lieux de pouvoir restent difficiles à atteindre pour les femmes.

Nous aimerions donc que vous nous parliez de votre parcours de joueuse de football au plus haut niveau et de votre reconversion. Comment avez-vous concilié les exigences du haut niveau sans avoir pour autant de statut professionnel, le football féminin dépendant en France de la ligue amateur ? Notre délégation devra d'ailleurs s'intéresser à ce paradoxe dans son rapport. De façon plus générale, comment devons-nous progresser pour aider les joueuses à concilier les exigences du sport de haut niveau avec un statut et une rémunération qui ne sont pas toujours à la hauteur de ces exigences ?

En outre, quelles sont vos ambitions, en tant que secrétaire générale de la FFF en ce qui concerne le développement et la promotion du football féminin et de la mixité dans le football ? Pouvez-vous nous parler en détail de votre mission sur la féminisation de l'arbitrage ?

Enfin, comment vous investissez-vous dans la préparation de la Coupe du monde à venir ? En tant qu'ancienne joueuse, comment appréhendez-vous cette compétition qui aura lieu dans notre pays un an après la victoire de l'équipe masculine ?

Nous vous remercions chaleureusement pour votre présence. Je vous cède la parole sans plus tarder. À l'issue de votre présentation, je laisserai mes collègues vous poser des questions à leur tour.

**Laura Georges, secrétaire générale de la Fédération française de football.** - Bonjour à toutes et à tous, je suis particulièrement ravie d'être présente ici au Sénat. C'est un réel plaisir de venir pour la première fois dans votre institution. Je me réjouis que vous puissiez mener des travaux sur le football féminin. En effet, nous organisons cette année la Coupe du monde féminine de football. Les joueuses et les membres de la fédération sont donc extrêmement sollicités pour parler du sport et du Mondial féminin, mais aussi de la place de la femme dans la gouvernance et dans le sport. J'espère que cela n'est pas juste une mode. Je tiens à vous remercier en tout cas de réaliser ces travaux autour du football féminin. J'espère qu'ils mèneront à une avancée ou à une médiatisation supplémentaire de notre pratique.

Vous m'avez demandé de parler de mon parcours. J'ai eu la chance d'être joueuse professionnelle pendant vingt-et-un ans et de faire partie de la sélection en équipe de France pendant dix-sept ans. J'ai donné plus de la moitié de ma vie au football.

Comment suis-je venue au football ? J'ai débuté à l'âge de douze ans. On m'a repérée dans la cour du collège et on m'a proposé de venir m'entraîner au PSG. J'ai grandi dans le parc du château de Versailles et le club le plus proche qui avait une section sportive féminine à l'époque était le PSG. J'y ai donc débuté ma carrière en 1996.

J'ai eu la chance d'intégrer rapidement le centre de formation de Clairefontaine, où se trouve l'Institut national du football. Cet Institut a pris le pari de créer une élite féminine en 1998 sous l'impulsion d'Aimé Jacquet. J'y ai passé cinq ans afin de pouvoir jouer dans les meilleures conditions tout en étudiant. En effet, lorsque je jouais au PSG, nous nous entraînions à 19 heures parce que mes coéquipières travaillaient. Le seul moment durant lequel elles pouvaient s'adonner au football était le soir après leur activité professionnelle. Étant en centre de formation, j'ai pu étudier et bénéficier d'horaires corrects pour m'entraîner l'après-midi.

À l'issue de ces cinq ans, j'ai été recrutée par le *Boston College*, une université américaine qui était venue en *spring break* en France et qui avait joué contre le PSG. À la fin du match, les responsables du club américain m'ont demandé si je parlais anglais et si j'étais intéressée pour jouer aux États-Unis. Je leur ai répondu que j'étais évidemment motivée. J'avais toujours été intéressée par l'anglais. Pour moi, le football a été un passeport pour financer mes études. J'ai passé le *Test of English as a Foreign Language* (TOEFL) et fait traduire l'ensemble de mes cours de management. En effet, j'avais intégré à 19 ans le pôle de management de la Défense, créé sous l'impulsion de Valéry Giscard d'Estaing. Cela me permettait d'étudier dans une autre filière que les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). J'ai donc été initiée au marketing et au management.

Je suis partie aux États-Unis et je suis devenue une étudiante américaine. J'ai passé trois ans dans cette université et j'ai obtenu un diplôme de *bachelor* en communication tout en pratiquant le football. J'ai également eu la chance de rencontrer un psychologue connu et reconnu dans le milieu sportif, George Mumford, qui a notamment travaillé avec Michael Jordan. Durant ces années aux États-Unis, je n'ai pas joué dans une meilleure équipe qu'en France. Le niveau footballistique universitaire américain n'est pas meilleur qu'en France, mais je suis partie pour bénéficier d'une meilleure formation et pour vivre une expérience unique. J'ai grandi humainement et j'ai amélioré mon estime de moi.

En rentrant en France, j'ai découvert le haut niveau à l'*Olympique lyonnais*, qui souhaitait gagner la Ligue des Champions. Ils connaissaient mon tempérament en équipe de France puisque j'étais internationale senior lorsque je vivais aux États-Unis. J'avais débuté avec l'équipe de France senior à l'âge de 17 ans. À mon retour en France, j'avais l'ambition de devenir professionnelle et de gagner la Ligue des Champions. Jean-Michel Aulas a fait le pari de professionnaliser le football féminin et d'y attribuer les moyens nécessaires, car il ne suffit pas de créer une équipe féminine. L'OL a proposé un salaire à ses joueuses. Il nous a offert les meilleures conditions pour jouer, comme des terrains de qualité et un suivi médical. Grâce à ce salaire, nous pouvions nous consacrer pleinement à notre passion. J'avais terminé mes études et obtenu un Master 2 en Marketing, communication et stratégie commerciale. Je me suis lancée entièrement dans l'activité

de joueuse professionnelle. Je bénéficiais d'un contrat fédéral, même si nous n'étions pas considérées comme des joueuses professionnelles d'un point de vue juridique.

Après quelques échecs, j'ai gagné la Ligue des Champions. Ensuite, l'entraîneur a décidé de me faire quitter le club en raison de la concurrence internationale. L'OL a recruté une joueuse japonaise à mon poste. J'ai quitté Lyon après six saisons, deux victoires en Ligue des Champions, six titres de championne de France et trois titres de Coupe de France.

Je suis alors rentrée « à la maison », en quelque sorte, et j'ai retrouvé le PSG. Il était compliqué de concurrencer l'OL et je n'ai gagné aucun titre avec le PSG. J'ai toutefois joué lors de deux finales de Ligue des Champions. Puis l'entraîneur de l'OL est arrivé au PSG. Au bout de deux ans, il a décidé de me faire jouer en équipe réserve. J'ai donc quitté le PSG en décembre 2017 pour le *Bayern* de Munich. J'y suis restée six mois avant de prendre la décision d'arrêter ma carrière.

Entre-temps, j'étais devenue secrétaire générale de la FFF en mars 2017, alors même que je jouais pour le PSG. L'un de mes dossiers concerne le développement de l'arbitrage féminin. Mais en tant que joueuse, j'étais confrontée à des arbitres du championnat français sur le terrain. Cette double fonction posait des problèmes d'éthique. Il était compliqué d'être à la fois secrétaire générale et joueuse. Cela ne s'était d'ailleurs jamais vu. J'avais accepté d'être secrétaire générale, car il me semblait trop facile de critiquer les instances sans m'impliquer personnellement. Lorsque vous avez l'opportunité de faire partie d'un comité exécutif, il est temps de prendre vos responsabilités pour faire avancer les mentalités. Après une discussion avec mon président, j'ai décidé d'arrêter ma carrière de joueuse pour me consacrer pleinement à ma fonction de secrétaire générale.

Comment cette nomination s'est-elle passée ? Comment une joueuse est-elle amenée à intégrer un comité exécutif et à devenir secrétaire générale ? Pendant ma carrière au PSG, le président de la fédération, Noël Le Graët, m'a contactée. Il m'a convoquée afin d'échanger. Lorsqu'il m'a demandé si je savais pourquoi il souhaitait me voir, j'ai répondu que je l'ignorais. Je pensais qu'il voulait me confier des dossiers concernant les outre-mer.

Lors de notre rencontre, le président m'a expliqué qu'il était en pleine période d'élection et qu'il était en train de former son comité exécutif. Quand il m'a proposé d'intégrer le comité, je lui ai immédiatement demandé s'il me proposait ce poste parce que j'étais une femme et une personne de couleur. Il était important pour moi de lui poser la question et d'être transparente sur mes interrogations. Il m'a répondu qu'il savait que j'étais investie dans ma discipline et que le fait que je sois une personne de couleur n'était pas un critère. Un président a besoin d'être représenté par des

personnes qui sont intelligentes et qui savent s'exprimer. Il avait confiance en moi. Il savait que j'aimais parler des sujets qui me tiennent à cœur.

Suite à cette proposition, j'ai réfléchi et j'ai mesuré les avantages et les inconvénients. J'étais encore joueuse et il y avait la perspective de jouer la Coupe du monde. Je me demandais si mes performances sportives ne seraient pas entravées par la fonction de secrétaire générale de la FFF. *In fine*, j'ai décidé d'accepter la proposition de Noël Le Graët. En effet, ce genre d'opportunité ne se présente pas souvent. Elle me permettait de porter un regard et une parole pour les femmes et pour ma discipline. J'ai décidé un an plus tard d'arrêter ma carrière pour me consacrer totalement à ma fonction au sein de la fédération.

Le rôle de secrétaire générale d'une fédération consiste généralement à donner les orientations stratégiques. À la FFF, nous avons une directrice générale, comme dans une entreprise, qui assume les responsabilités de la vision stratégique. En ce qui me concerne, je représente notre président sur le territoire et à l'international. Je suis régulièrement invitée par les ligues et les districts pour intervenir sur quelque sujet que ce soit. Je suis bien identifiée sur la question du football féminin, mais il m'arrive d'intervenir également pour remettre des récompenses à nos licenciés ou à nos bénévoles, pour évoquer l'arbitrage féminin ou pour encourager les femmes à s'investir dans le football. J'ai aussi pour mission de développer et de promouvoir l'arbitrage féminin. De plus, en cette année de Coupe du monde, je suis ambassadrice auprès du comité d'organisation de la Coupe du monde féminine.

S'agissant de ma mission de développement de l'arbitrage féminin, il est vrai que je n'ai jamais été arbitre. En tant que joueuse, j'ai toujours respecté les arbitres, même si j'étais une défenseuse rugueuse. J'ai eu la chance d'être traductrice lors de matchs de la Ligue des Champions. À ce titre, j'étais proche des arbitres hommes internationaux, qui sont des professionnels reconnus. Je me suis toujours intéressée à cette fonction. Cette mission de développement et de promotion de l'arbitrage m'a été assignée, car elle représente un réel défi pour la fédération. Actuellement, nous avons plus de 160 000 joueuses sur le territoire. Pour la saison 2017-2018, nous comptons 867 arbitres, soit un chiffre inférieur à l'objectif de l'année 2016, qui était fixé à 1 000 arbitres. J'ai donc pris la responsabilité d'augmenter le nombre de licenciées et de donner une autre vision à l'arbitrage féminin afin d'atteindre cet objectif.

Je me suis posé la question suivante : comment amener les filles à l'arbitrage ? Aujourd'hui, il est simple d'être une joueuse, il suffit de prendre une licence. Les arbitres, pour leur part, doivent suivre une formation de deux ou trois jours et passer un examen. Ensuite, il faut être capable d'aller sur le terrain et de faire face à des équipes masculines ou féminines qui peuvent manifester des signes d'hostilité. À 13, 14 ou 15 ans, certaines filles se rendent compte que l'arbitrage n'est pas fait pour elles et elles

abandonnent. Ce dossier constitue donc un réel défi, car il faut changer l'image de l'arbitrage auprès des jeunes filles, mais aussi des jeunes garçons. L'image de l'arbitrage n'est pas bonne à l'heure actuelle, même si la fonction est respectée.

Chaque année, lors des Journées nationales de l'arbitrage, *La Poste*, qui est notre sponsor principal et national pour l'arbitrage, réalise un sondage. Les questions qui sont posées portent sur l'image des arbitres. Les réponses montrent que l'arbitre est considéré comme un leader qu'il faut respecter. J'ai suggéré à *La Poste* d'ajouter une question visant à savoir qui voudrait être arbitre de football, car cette question n'est pas posée. Il serait intéressant de savoir combien de personnes assumeraient la responsabilité de prendre le sifflet. Il semble probable que peu de gens en auraient envie et nous devons nous demander pourquoi. Les gens ont peur d'être insultés ou remis en question. Ils ont peur également de prendre des responsabilités. Certes, il est compliqué de manager des hommes et des femmes durant un match. Cela requiert du courage. Souvent, il peut être difficile d'arbitrer des hommes ou de suivre des formations avec des jeunes garçons pour une jeune fille qui commence à pratiquer le football.

J'ai donc proposé un plan de développement à notre comité exécutif. Ce plan sera présenté à nos cadres techniques régionaux lors de notre séminaire en avril. Nous devons changer l'image de l'arbitrage et le mettre au cœur de nos écoles. Il est indispensable aujourd'hui que les jeunes soient formés à l'arbitrage, car cela exige de prendre des responsabilités et de faire face à des décisions et à des situations de crise. Les jeunes s'amuse quand ils pratiquent un sport, mais nous ne leur demandons jamais de prendre des responsabilités ni de faire face à des personnes qui ne sont pas d'accord avec eux.

Je suis intervenue dernièrement dans une école proche de la fédération, lors des Journées olympiques en vue de *Paris 2024*. J'ai parlé de ce dossier aux jeunes que j'ai rencontrés. Pour eux, l'arbitre est celui qui met des cartons jaunes ou des cartons rouges. Il est celui qui a le sifflet. Ils ne considèrent pas l'arbitre comme un leader. Cela est normal, car ils sont jeunes. J'ai fait venir une petite fille au milieu de la classe et j'ai demandé à deux groupes de contester une décision qu'elle avait prise et de se plaindre. La petite fille reculait, se rétrécissait. Elle ne pouvait pas parler. Je lui ai dit qu'il fallait qu'elle prenne une décision, mais elle ne savait pas comment faire. Pourtant, les conflits surviennent quotidiennement, notamment dans la vie professionnelle. Nous devons argumenter, expliquer, convaincre. Par conséquent, le fait de donner de telles responsabilités à nos jeunes pourra les préparer pour leur avenir. Cela les aidera à respecter l'autorité et les personnes qui prennent les décisions. Voilà pourquoi il est important de mettre l'arbitrage dans nos écoles.

Sur le territoire, la fédération accompagnera les ligues et les districts pour maintenir la présence des arbitres. Il est important pour cela de prévoir un accompagnement après les matchs difficiles. Nous lancerons donc une campagne de recrutement de référents et de volontaires qui accompagneront nos arbitres et seront disponibles pour eux après les matchs. Il s'agit là de solidarité, mais nous ferons également évoluer nos statuts. Parfois, il est nécessaire d'imposer certaines avancées. Nous avons par exemple imposé le fait de nommer trois femmes dans les comités exécutifs. À travers les statuts de l'arbitrage, nous inciterons les ligues et les districts à se doter d'arbitres féminines. S'ils investissent dans l'arbitrage féminin, nous les aiderons par le biais de dotations et de nouvelles recrues. Nous ferons en sorte qu'ils aient envie de s'investir et de recruter des arbitres. Nous souhaitons également que nos territoires puissent travailler sur la communication autour de l'arbitrage en déconstruisant les stéréotypes sur cette fonction. Les arbitres eux-mêmes doivent s'approprier cette campagne de communication. La fédération leur demandera quelle est leur vision de l'arbitrage et les accompagnera dans cette démarche.

Ces mesures concernent le sport amateur, mais nous avons également développé un projet pour l'élite. À nouveau, il faut donner envie à nos jeunes de faire de l'arbitrage et de s'y investir. Cela nécessite de leur donner des perspectives de carrière. Par conséquent, dès septembre 2019, les arbitres seront semi-professionnalisées. La France sera la première nation à proposer des contrats aux arbitres féminines. Je ne peux pas vous indiquer le montant du salaire qui leur sera proposé. Il s'agira d'une indemnité fixe et de primes de matchs. Cette semi-professionnalisation donnera donc des perspectives à nos arbitres. Nous pourrions proposer des salaires plus importants, mais il faut se souvenir que nous parlons d'un championnat amateur féminin. À l'inverse, les équipes masculines font partie d'un championnat professionnel et les arbitres sont rémunérés par la Ligue de football professionnel (LFP). La fédération affiche donc une volonté politique de rémunérer en partie les arbitres féminines.

Ces dernières auront désormais six camps d'entraînement annuels, alors qu'elles n'en avaient que deux auparavant. Elles bénéficieront d'un suivi médical. Dès le mois d'avril, elles passeront leurs tests physiques durant une journée pour préparer leur saison suivante. Un préparateur physique et un manager supplémentaire les accompagneront. Nous pourrions faire mieux, mais cela est un commencement. Elles seront également équipées de kits oreillettes pour pouvoir communiquer durant tout le match, ce qui évitera des incompréhensions. Dans le championnat actuel, les arbitres ne peuvent pas communiquer entre elles. Nous faisons donc en sorte de les doter matériellement, de les accompagner médicalement et de les aider financièrement pour qu'elles puissent s'adonner à leur discipline.

Dans notre championnat féminin amateur, certains clubs comme le PSG, l'OL ou le *Montpellier Hérault* ont professionnalisé leurs équipes. Les joueuses sont rémunérées et jouent des coupes du monde. Les arbitres, de leur côté, sont des mamans. Elles travaillent toutes et pratiquent l'arbitrage en parallèle. Le nouveau statut leur permettra de bénéficier de nouvelles conditions et de se sentir plus respectées dans le championnat.

**Laurence Cohen, présidente.** – Merci pour cette présentation très complète. Je passe la parole à Victoire Jasmin, qui est co-rapporteuse et aura certainement des questions à vous poser. Je salue également l'arrivée de notre collègue Claude Kern, vice-président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs ».

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Bonjour à tous, merci, Madame Laura Georges, d'avoir répondu à notre invitation. Merci à nos collègues pour leur présence.

Madame Georges, je suis ravie d'avoir découvert votre parcours. Je suis très fière, en tant que femme, de constater que des femmes se sont autant investies dans leur discipline. Je suis aussi contente de savoir que M. Noël Le Graët a souhaité vous intégrer dans son équipe dirigeante et je comprends maintenant pourquoi. Il savait de quoi vous étiez capable. La démonstration que vous venez de faire en évoquant votre parcours et vos objectifs ne peut que valoriser davantage le football féminin, les femmes, mais aussi les hommes. En effet, M. Le Graët a su faire preuve de compétence en vous recrutant et j'en profite pour le remercier.

J'aimerais vous poser plusieurs questions. Tout d'abord, j'aimerais savoir comment vous conciliez l'ensemble de vos missions. Je vous félicite d'ailleurs pour votre parcours. Nous avons eu l'occasion d'auditionner Audrey Keysers et j'aimerais savoir si vous connaissez son livre *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*, qu'elle a coécrit avec Maguy Nestoret, avec une préface de Lilian Thuram. Quand je vous vois aussi épanouie, je me dis que les femmes sont réellement l'avenir du sport.

Concernant la professionnalisation des joueuses, nous avons souvent rencontré lors de nos déplacements des femmes qui ont un double projet. Au *Paris Football Club*, nous avons vu des femmes déterminées qui concilient leur vie professionnelle et le football. Elles sont épanouies, mais désirent réussir et inciter d'autres jeunes femmes à pratiquer le football.

S'agissant de l'arbitrage, j'aimerais savoir s'il existe des manquements dans les différents clubs. Les dirigeants du PFC, par exemple, nous ont fait part de leur satisfaction, car l'ambiance au sein des équipes féminines est plus apaisée et les femmes acceptent plus facilement les décisions des arbitres. Je constate également que la dimension managériale est importante pour l'avenir du football féminin. Votre formation professionnelle vous permet ainsi de prendre des décisions, ce qui est essentiel.

Vous avez évoqué le Mondial. Je me demande si les équipes sont prêtes. Êtes-vous satisfaite des préparations et des infrastructures qui accueilleront la compétition ?

En matière de football amateur, estimez-vous que vos déplacements dans des écoles peuvent susciter l'envie des jeunes, et des jeunes filles en particulier ? Vous leur montrez que vous occupez cette place parce que vous êtes compétente, et non parce que vous êtes une femme.

Enfin, de nombreuses jeunes filles qui ont souhaité dans le passé faire du football ont souvent rencontré des difficultés dans leur famille ou dans les instances. Nous observons aujourd'hui un engouement pour le football féminin. Des pionnières comme vous suscitent certainement des vocations. J'imagine que les médias jouent également un rôle important dans ce domaine. Quelles relations avez-vous eues avec les médias en tant que sportive de haut niveau ?

**Laurence Cohen, présidente.** - Je regrette d'ailleurs qu'aucun journaliste ne soit présent ce matin alors que notre audition est ouverte à la presse. Cela pose question.

En outre, je suis attentive au fait que vous effectuez un travail afin de repérer des jeunes et de susciter des vocations. Vous avez dit que vous aviez également changé les statuts de la fédération. Lorsqu'il s'agit de promouvoir les femmes, il est souvent nécessaire de fixer des quotas, comme cela est le cas avec la parité en politique. Je remarque toutefois que la question de la compétence est toujours soulignée lorsqu'il s'agit des femmes, alors qu'elle n'est jamais évoquée s'agissant des hommes.

**Laura Georges.** - En effet, la question du double projet constitue l'un des éléments les plus compliqués pour les joueuses de très haut niveau. Le championnat de football français féminin est amateur, mais les joueuses s'entraînent comme des professionnelles. Les matchs ont lieu en semaine et le week-end pour les équipes du PSG et de l'OL, qui jouent en Ligue des Champions. Pour les dix autres clubs, les matchs ont lieu le week-end.

Dans les plus grands clubs français, il reste difficile de s'entraîner en journée tout en ayant une scolarité. Je manque de chiffres sur le sujet, mais certaines filles arrêtent leurs études parce qu'elles sont frustrées de mener deux projets de front. Certaines joueuses suivent des formations qui sont proposées par leur club. À l'OL par exemple, des professeurs de management viennent certains jours de la semaine pour dispenser des cours étalés durant l'année. Au PSG, des cours d'anglais sont proposés aux filles.

Il me semblerait pertinent que des personnes dédiées proposent des formations aux filles et les accompagnent dans leur projet professionnel au sein de chaque club féminin. En Allemagne, il est possible de jouer à haut niveau et de suivre des hautes études également, notamment grâce au *e-learning*. J'ignore combien de joueuses françaises de haut niveau se forment en *e-learning* aujourd'hui, mais cela n'existait pas dans les clubs où j'ai joué.

Il faudrait donc organiser un rapprochement entre les universités et les clubs féminins. À l'heure actuelle, certains établissements refusent d'accueillir des sportives qui sont régulièrement absentes. Le milieu scolaire peut avoir une image du footballeur ou de la footballeuse comme étant un sportif qui ne veut que gagner de l'argent. Certaines de mes coéquipières m'ont fait part de réactions négatives de la part de directeurs d'établissements en raison de leurs absences répétées.

Je ne dirais pas que le système américain est parfait, mais le milieu universitaire aux États-Unis encourage les athlètes qui veulent étudier. Les universités sont fières de les accueillir. Nos mentalités doivent donc évoluer. Au ministère, la volonté politique est affirmée pour que les athlètes puissent étudier au plus haut niveau, mais je ne sais pas comment cela se décline dans les universités. Nous devons convaincre et envisager des solutions au cas par cas. Certains athlètes sont découragés d'étudier parce qu'on leur rétorque qu'il sera trop compliqué de cumuler leurs études avec leur pratique de haut niveau. Il faudrait au contraire adapter les programmes plutôt que de décourager les athlètes.

Ces derniers doivent au moins être écoutés lorsqu'ils manifestent l'envie de suivre une formation. La vie de sportif de haut niveau est parfois en décalage avec les rythmes scolaires, mais il est important d'accompagner les sportifs. J'encourage en tout cas les joueuses à étudier en parallèle de leur pratique sportive. Nous savons que les formations à distance mènent souvent au décrochage, mais elles peuvent constituer une solution intéressante. Le fait de ne pas être dans une classe reste néanmoins préjudiciable pour la motivation. Certaines écoles de management proposent du *e-learning*, mais cela n'est pas le cas des universités. Par conséquent, certaines joueuses se voient obligées d'arrêter soit leurs études, soit le football. Nous devons donc accompagner les établissements pour qu'ils s'adaptent, qu'ils proposent une écoute aux athlètes et qu'ils cherchent une adaptation pour les sportives de haut niveau.

Par ailleurs, l'objectif des mille arbitres femmes a été atteint durant cette saison. Nous continuerons à progresser, notamment grâce à un séminaire lors duquel nous inviterons les directeurs de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), les responsables de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et de l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) ainsi que le corps militaire. Nous devons développer une relation de proximité avec les acteurs de l'éducation si nous voulons continuer à développer l'arbitrage féminin.

S'agissant du Mondial, il est vrai que l'équipe de France subit une forte pression. Les conditions de préparation sont exceptionnelles pour les joueuses. Elles iront dans les meilleurs hôtels et bénéficieront d'un staff élargi, et notamment de préparateurs physiques et d'assistants vidéo.

La Coupe du monde se déroulera dans neuf villes : Valenciennes, Reims, Le Havre, Grenoble, Paris, Lyon, Montpellier, Nice et Rennes. Les terrains sont ceux des stades de la Ligue 1 masculine. Ils sont de haute qualité. Ces villes ont été choisies en fonction de leur volonté et de leur implication. Nous voulions organiser le Mondial avec des villes qui ont à cœur de mettre des moyens pour remplir les stades, car cela est notre premier objectif. Certaines villes, comme Nice, souhaitent relancer le sport dans leur territoire. Paris a comme objectif d'accueillir le monde. L'OL souhaite mettre en œuvre une politique de diversité.

De notre côté, nous voulons avoir des stades pleins pour l'ensemble de la compétition, pas uniquement pour les matchs de l'équipe de France. La Jamaïque, par exemple, ne fait pas partie des grandes nations du football, mais nous souhaitons que les spectateurs soient ouverts à l'ensemble des équipes présentes. Les premières ventes sont encourageantes. Nous sommes en avance sur nos objectifs, ce qui montre que les spectateurs ont une réelle considération pour le football féminin. Nous voulons bien sûr que notre équipe gagne le titre, mais nous aimerions surtout que ce Mondial soit l'occasion d'offrir une belle fête sur le territoire. La Coupe du monde ne concerne pas uniquement les pratiquants du football, mais elle concerne tout le monde, comme cela était le cas en 1998. Par conséquent, nous ne voulons pas que ce Mondial soit considéré comme une compétition féminine, mais comme une compétition que la France organise.

Enfin, nous avons des programmes sur l'arbitrage dans le milieu scolaire, tels que la *Quinzaine du football* dans les collèges et les lycées. Les jeunes font une restitution vidéo à l'issue d'une saison de football. Des lauréats du concours sont ensuite invités à rencontrer les joueurs professionnels et à assister à des matchs nationaux et internationaux. Nous initiions également les jeunes à l'arbitrage. Ils peuvent avoir l'occasion de rencontrer des arbitres lors des matchs de l'équipe de France, par exemple.

**Claude Kern.** – Merci d'avoir convié à cette audition notre groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs », présidé par Michel Savin.

Je remercie Laura Georges pour son exposé. Je l'ai suivie dans sa carrière sportive, mais je ne connaissais pas sa carrière « administrative ».

L'arbitrage féminin doit en effet être développé. J'ai peut-être mal compris, mais il m'a semblé que vous vouliez limiter l'arbitrage féminin de haut niveau aux championnats féminins. Or je pense pour ma part qu'il faut que les femmes arbitres puissent arbitrer des matchs de football masculin. En effet, j'ai l'impression que la présence d'un arbitre féminin a un bon impact sur les joueurs masculins. Ils n'osent pas l'attaquer frontalement comme ils le feraient pour un arbitre masculin. L'arbitrage féminin dans le football masculin ne peut être que positif selon moi.

En outre, pourriez-vous préciser de quelle manière vous comptez aider les ligues, les districts et les clubs ? Ces derniers doivent mettre en place des petites écoles de formation des arbitres. Cela peut apporter beaucoup aux clubs, mais aussi à certains joueurs qui n'auraient pas le niveau d'évoluer dans des équipes 1 ou 2, mais qui pourraient devenir de bons arbitres.

Par ailleurs, l'accompagnement des sportifs pour la formation est un sujet délicat. Cela fait partie des recommandations que nous avons émises avec Jean-Jacques Lozach dans notre rapport sur la gouvernance dans le football professionnel. Je pense que le système de formation français serait à revoir, notamment dans les universités. Il est vrai que dans le système anglo-saxon, les bons sportifs sont recherchés par les universités. Il reste un travail important à mener sur ce point avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Personnellement, j'ai une grande considération pour le football féminin. Il s'agit selon moi d'une pratique pure, sans triche et d'un beau jeu. Les personnes qui estiment que les filles ne doivent pas jouer au football pourront revoir leur position grâce à la Coupe du monde.

**Laura Georges.** - En effet, je n'ai pas précisé en quoi consisterait la formation des arbitres d'élite. Je souhaite que les stages soient mixtes, car il faut côtoyer les meilleurs pour progresser. Aujourd'hui, les meilleurs arbitres sont ceux de Ligue 1 et de Ligue 2 du football masculin. Les filles ne doivent pas rester cantonnées entre elles, même s'il peut être compliqué pour elles d'être la seule fille dans un stage d'arbitre ou sur le terrain. L'augmentation de nos licenciées nous permet désormais de proposer des stages exclusivement féminins dans lesquels les filles se sentent plus à l'aise. Toutefois, il est indéniable que notre objectif est que des arbitres femmes puissent arbitrer des équipes d'hommes et travailler avec des arbitres masculins.

Le plan de semi-professionnalisation que j'évoquais comprend six stages, dont des stages mixtes avec les meilleurs professionnels. Cela aidera également les hommes à se rendre compte que les femmes ont des qualités. Ils le savent, mais ils n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Il faut que les arbitres français de haut niveau, hommes et femmes, deviennent une famille prête à s'entraider.

Durant la Coupe du monde, les arbitres bénéficieront de l'assistance vidéo, qui sera assurée par les hommes, car les femmes n'ont pas pu être formées sur cette technique. Toutefois, les femmes arbitres prendront les décisions sur le terrain. Notre volonté est que les hommes et les femmes travaillent ensemble dans la mixité. J'encourage donc cela, mais il est important pour les filles les plus jeunes de se sentir en confiance entre elles.

Comment encouragerons-nous les clubs, les ligues et les districts à recruter des femmes arbitres ? Nous leur offrirons des récompenses.

Les clubs qui recruteront le mieux recevront des dotations. Les districts seront récompensés sous des formes qui restent à définir (invitations ou dotations d'équipement). Ce point sera abordé lors de notre séminaire. De plus, la Journée de l'arbitrage doit devenir un événement de portée nationale. Nous pourrions organiser un challenge lors de cette journée. Les ligues et les districts qui organiseront les plus beaux événements autour de l'arbitrage seront récompensés. Comme vous le savez, il est indispensable de valoriser les personnes qui s'investissent. Nous espérons encourager le recrutement d'arbitres féminines de cette manière.

Le 19 janvier dernier, lors du match France-États-Unis au Havre, une convention a été signée avec le HAC (le *Havre Athletic Club*), qui ouvrira une section arbitrage. Le club de Laval a également une section arbitrage. Nous aimerions développer ces écoles d'arbitrage dans les clubs, avec des infrastructures dédiées. Les jeunes apprendraient dans de meilleures conditions. Ils bénéficieraient de préparateurs physiques et de terrains d'entraînement. La ligue de Normandie réalise également un très bon travail en matière de section arbitrage. Ces sections pourraient être intégrées dans les collèges ou les lycées, comme cela est le cas à Auxerre ou à Metz. Ce développement doit se poursuivre.

**Jean-Raymond Hugonet.** - Je suis très heureux de vous accueillir, Madame Georges.

J'étais présent lors du déplacement de la délégation aux droits des femmes au *Paris Football Club*. Le PFC, qui est un club populaire, a investi sur une équipe féminine. Dans ce club de haut niveau, les hommes jouent en Ligue 2 et les femmes en Division 1. La section féminine est très importante dans les racines du club.

Je suis passionné de longue date par ce sport. J'estime que le football est un art et que les femmes y ont toute leur place pour cette raison. Je mesure évidemment la difficulté pour les femmes de trouver leur place dans les lieux de pouvoir. Toutefois, j'ai l'impression que la place des femmes évolue plus rapidement dans le monde du football. Je constate que la Ligue de football professionnel a une présidente, Nathalie Boy de la Tour. La FFF a pour sa part une vice-présidente en la personne de Brigitte Henriques et une secrétaire générale. N'oublions pas Florence Hardouin, qui est directrice générale de la FFF. Le président de la Fédération française de football a su s'entourer et il a fait œuvre utile en choisissant ces femmes.

J'aimerais citer Albert Camus, qui a dit : « *Tout ce que je sais de la morale, je l'ai appris au football et sur les planches.* » Votre parcours montre de manière limpide, comme vous l'avez dit, que le football est un passeport.

La place des femmes doit être prépondérante dans le football. Toutefois, il n'est pas facile pour des femmes d'arbitrer des matchs d'hommes, lorsque nous savons que les arbitres masculins ont parfois peur face aux spectateurs, aux joueurs et aux enjeux financiers de certains matchs.

Je me pose une question concernant le rôle que le football peut jouer dans la société. Le football est le sport le plus pratiqué au monde. La France est championne du monde. Que peut apporter le football à notre pays sur la vie collective, le respect d'autrui et l'émulation ? Comment pouvons-nous nous rapprocher des meilleurs ?

**Laura Georges.** - De qui parlez-vous lorsque vous dites qu'il faut se rapprocher des meilleurs ?

**Jean-Raymond Hugonet.** - Lorsque nous voyons quelqu'un jouer, faire un beau geste, nous avons envie de l'égaliser. Dans ma carrière d'élus, j'ai commencé comme maire de la commune dans laquelle je suis né. Je suis devenu président de la communauté de communes parce que j'avais besoin d'aller plus haut et d'apporter ma vision au territoire. Je suis maintenant parlementaire.

Au moment où nous voyons de nombreuses manifestations dans notre pays, je pense que le football peut jouer un rôle de modèle. En 1998, nous avons parlé de *Black, Blanc, Beur*. Il ne s'agissait que d'un slogan de communication qui n'a rien apporté à notre pays en termes de cohésion. J'aimerais que le football puisse être utile à notre pays en illustrant des thématiques fondatrices de notre société.

Pendant la Coupe du monde, Didier Deschamps a fait des choix. Si nous n'avions pas eu un manager d'hommes et de femmes, nous n'aurions pas obtenu le même résultat. Nous avons besoin d'un leader qui montre le chemin. Nous devons suivre des exemples de réussites.

**Laura Georges.** - Nous ne pouvons pas forcer les gens à nous suivre, mais nous essayons de montrer le chemin, notamment à la fédération. Des femmes peuvent s'imposer dans des postes à responsabilités. Je pense que nous ouvrons la voie au-delà du milieu sportif.

En effet, la France a gagné la Coupe du monde, mais l'effet n'a pas perduré. Avons-nous vraiment une culture du sport en France ? La question reste ouverte. Je ne pense pas que nous soyons leaders en termes de considération pour le sport français. Pourtant, nous avons des ambitions élevées, par exemple pour *Paris 2024*. Le sport apporte énormément à la société. Le football a démontré qu'il pouvait rassembler un peuple et calmer les confrontations. La Côte d'Ivoire, par exemple, a remporté la Coupe d'Afrique. Lorsque Didier Drogba s'est adressé à son peuple en tant que capitaine de l'équipe de football, les conflits internes ont cessé momentanément. Le sport peut donc faire évoluer les mentalités.

Pouvons-nous changer la mentalité française autour du sport et montrer que le sport est vecteur d'ascension sociale ? Ou voulons-nous garder l'idée que le sportif est une personne issue des banlieues qui devient riche du jour au lendemain et qui n'a pas de valeurs ? Il nous revient de choisir, de mettre en avant nos sportifs et nos politiques sportives et de montrer ce que le sport est capable de faire pour notre société.

La fédération s'investit énormément dans des projets sociétaux. Nous nous rendons dans les écoles pour parler du football et inspirer les jeunes. Nous leur disons qu'ils peuvent faire du football non pas pour gagner de l'argent, mais pour devenir de meilleurs citoyens. Ils apprennent à travailler et à habiter ensemble. Nous menons des projets sur la citoyenneté, notamment avec le *Fondation du football*. Dans les clubs, nous parlons d'homophobie ou de nutrition. Nous initiions nos jeunes à la musique, nous les ouvrons à la société. Certains de nos jeunes interviennent auprès de la Croix-Rouge.

Il est vrai que nous devrions communiquer davantage sur ces sujets, car cela donnerait une autre image de notre sport. Toutefois, les médias ne s'y intéressent pas. Ils se concentrent sur les transferts de joueurs et les sommes d'argent phénoménales qui sont engagées. Il nous incombe donc de montrer ce que nous faisons pour les jeunes au quotidien. N'oublions pas que le sport est un vecteur d'ascension sociale. J'allais aux États-Unis pour passer un *bachelor*, mais j'ai finalement obtenu un master parce que j'ai vu de jeunes sportifs bénéficier de bourses d'études grâce au sport. Durant leur parcours, certains jeunes réalisent qu'ils ne sont pas d'assez bons sportifs et décident de poursuivre leurs études. Le sport leur a permis d'aller plus loin.

Ma mère est femme de service dans un établissement et mon père travaille à la sécurité du château de Versailles. Sans le football, j'aurais peut-être eu comme seule option d'aller à l'université et de travailler dans l'administration. C'est grâce au football que je suis arrivée là où je suis aujourd'hui.

Le football m'a permis de développer mes ambitions. Je suis ambassadrice à l'UEFA et j'interviens à l'international. J'ai la chance de parler plusieurs langues, comme l'anglais, l'espagnol et le portugais, puisque j'ai eu l'opportunité de côtoyer des joueuses brésiliennes. Je fais également partie des *FIFA Legends*. Grâce à l'UEFA, je me suis rendue récemment dans des camps de réfugiés en Jordanie. Tout cela, je le dois au football et au sport. Parmi les sportifs, il y a des gens qui font du bien. Le football a permis à certains de s'élever au niveau social. Toutefois, les budgets qui sont alloués au sport diminuent. Pourtant le sport nous rassemble. Il permet à la société de souffler à certains moments, mais cela n'est pas valorisé en France.

La Fédération française de football est active dans la société et nous devons le montrer davantage. Nous devons aussi montrer l'exemple aux autres fédérations. Cela constitue l'un de nos axes de travail.

**Laurence Cohen, présidente.** – Au travers de votre exposé, vous avez abordé non seulement le football féminin, mais aussi l'apport du sport dans l'épanouissement individuel. Le sport peut aider à prendre confiance en soi. Il donne envie de partager davantage, qu'il s'agisse de moments difficiles ou heureux.

Vous montrez à la fois la responsabilité de la fédération, votre engagement et le rôle du politique. Vous êtes une formidable ambassadrice du football féminin, mais il nous revient de soutenir et de faire connaître les projets dont vous nous avez parlé. Nous devons également faire en sorte que le sport ne soit pas asphyxié financièrement. Je trouve personnellement que les économies ne sont pas toujours réalisées dans les bons domaines. Le sport a besoin du soutien de l'État et du gouvernement. Les enfants ont besoin de pratiquer le sport de manière régulière dans les écoles. Des actions formidables ne sont pas médiatisées alors qu'elles compensent les manquements de l'État.

J'espère que notre rapport contribuera à mieux éclairer ce qu'est le football féminin et à mieux faire connaître les personnes que nous avons auditionnées. Merci à vous pour cette belle rencontre.



**Audition de Mme Nathalie Boy de la Tour,  
présidente de la Ligue de football professionnel**

(4 avril 2019)

**Présidence d'Annick Billon, présidente**

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Mes chers collègues, nous avons le plaisir d'accueillir ce matin Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel (LFP), que je remercie pour sa présence.

La LFP assure, sous l'autorité de la Fédération française de football (FFF), la gestion des activités du football professionnel en France, à travers l'organisation des championnats de Ligue 1 et de Ligue 2 et de la Coupe de la Ligue.

Je précise que notre réunion est ouverte à nos collègues du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs ». Je souhaite donc la bienvenue à Christine Lavarde et à Laurent Lafon. Je souhaite également la bienvenue à notre collègue Françoise Cartron, qui vient de rejoindre notre délégation. Nous avons le plaisir d'accueillir quelques sénateurs parmi nous, ce qui prouve que la délégation aux droits des femmes n'est pas uniquement féminine.

Madame la présidente, la délégation aux droits des femmes a décidé à l'unanimité de s'intéresser au football féminin en cette année de Coupe du monde féminine de football qui se tiendra en France du 7 juin au 7 juillet. Nous souhaitons tout particulièrement mettre à l'honneur l'équipe française à l'occasion de cette compétition qui représente une opportunité de valoriser les joueuses qui portent nos couleurs. Pour mener ce travail, nous avons désigné quatre co-rapporteuses représentant les différentes sensibilités politiques de notre assemblée :

- Céline Boulay-Espéronnier pour le groupe Les Républicains ;
- Victoire Jasmin pour le groupe Socialiste et républicain ;
- Christine Prunaud pour le groupe Communiste, républicain, citoyen et écologiste et moi-même.

Nous avons lancé nos travaux le 13 décembre avec l'audition de la ministre des Sports. Nous avons également entendu le 21 mars dernier Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, puis Laura Georges, secrétaire générale de la FFF, le 28 mars.

Nous recevrons le 11 avril prochain Marianne Gazeau, fondatrice du site Internet *Foot d'Elles*. Nous nous efforçons de compléter nos auditions par des déplacements dans les territoires. De plus, nous organiserons au mois de mai une table ronde en partenariat avec la FFF qui sera dédiée au sujet de la Coupe du monde de 2019 sous le prisme de la visibilité et de la médiatisation de l'événement dans les territoires.

Madame la présidente, nous sommes particulièrement heureux de vous recevoir, car vous êtes la première femme à occuper la fonction de présidente de la LFP. Vous incarnez donc une évolution positive en matière de féminisation de la gouvernance du football français. Nous connaissons également votre engagement en faveur de la promotion du sport féminin.

Nous aimerions que vous nous présentiez le rôle de la LFP et les initiatives lancées par votre institution en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la féminisation des instances du football français. Je précise toutefois qu'il existe un paradoxe dans le football féminin en France, car les joueuses de haut niveau ne dépendent pas de la LFP mais de la ligue amateur, ce qui nous interroge tout particulièrement. Je vous laisse libre de commenter ce paradoxe si vous le souhaitez.

Vous pourrez également nous faire part de votre vécu en tant que femme au sein d'un univers encore essentiellement masculin.

Madame la présidente, les co-rapporteuses vous poseront ensuite des questions ou vous demanderont d'approfondir certains aspects de votre intervention. Un temps d'échange avec l'ensemble des sénateurs et sénatrices suivra.

Je vous cède la parole sans plus tarder.

**Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel.** - Madame la présidente, Mesdames les rapporteuses, Mesdames les sénatrices et Messieurs les sénateurs, je suis particulièrement ravie d'être présente parmi vous aujourd'hui pour aborder ce thème qui nous est cher : le développement du football féminin, et notamment du football féminin professionnel.

Je suis convaincue que la France peut devenir la nation qui permette un développement actif du football féminin. Toutefois, ce défi doit être relevé collectivement. Quand je parle de collectif, je pense bien entendu à la FFF, que vous avez déjà reçue à travers les interventions de Mme Jossinet et de Mme Georges. Je vous rappelle que, de manière historique, le football féminin est géré par la FFF et non par la LFP. La FFF est donc en charge du développement de la féminisation du football, aussi bien pour les aspects amateurs que professionnels. La LFP travaille main dans la main avec la fédération, mais je ne pourrai malheureusement pas intervenir sur de nombreux éléments qui ne dépendent pas de la Ligue mais de la fédération.

Ce défi doit être relevé collectivement avec les joueuses et les familles qui les accompagnent, c'est-à-dire les entraîneurs et le staff technique. Ensemble, ils font vivre et grandir la pratique du football au féminin partout en France. Il faut également impliquer les partenaires économiques, qui ne sont pas encore suffisamment présents. Une dynamique commence à se créer et nous devons faire en sorte que cette impulsion qui est apparue il y a quelques années se poursuive. Cette démarche a aussi besoin de vous, les élus, qui avez le pouvoir d'insuffler une dynamique nouvelle. L'intérêt que vous démontrez ici, au Sénat, y contribue fortement. Enfin, la LFP doit prendre sa part dans ce processus. Même si nous ne sommes pas en charge du football féminin, je pense que nos clubs, qui ont des équipes masculines et de plus en plus d'équipes féminines, peuvent y contribuer. Tous les présidents de clubs sont désormais sensibilisés au développement du football féminin. Ce qui semblait compliqué il y a quelques années l'est de moins en moins aujourd'hui.

La Coupe du monde se tiendra, comme vous l'avez dit, Madame la présidente, du 7 juin au 7 juillet. Pour notre pays, cet événement représente une étape majeure. Nous sommes convaincus que cela donnera une impulsion qui permettra de parcourir plus rapidement le long chemin qui nous attend. Je parle d'un long chemin, car le bilan que nous pouvons dresser aujourd'hui est en demi-teinte. Certes, le football féminin, amateur comme professionnel, est en plein essor. Il attire en effet de plus en plus de jeunes filles et de femmes. En 2011, la FFF comptait 53 000 licenciées ; elle en recensait 170 000 à l'été 2018. Les derniers chiffres avoisinent les 180 000 ou 190 000 femmes licenciées. Le développement de la pratique est donc important.

J'aimerais partager avec vous une anecdote. J'ai deux garçons, de vingt-et-un et onze ans. À dix ans d'intervalle, ils jouent dans le même club. Lorsque mon fils aîné avait sept ou huit ans, une seule fille jouait dans l'équipe de ce club. Elle jouait avec les garçons, mais elle a dû arrêter à douze ou treize ans parce qu'il n'y avait pas de vestiaires séparés pour les filles. Mon deuxième fils a commencé au même âge et le club compte désormais trois équipes féminines. Nous constatons en dix ans la progression qu'il peut y avoir dans les clubs amateurs.

Concernant le football féminin professionnel, le haut niveau est de plus en plus compétitif. Nous l'avons vu et nous le voyons constamment avec l'OL, qui est le club professionnel féminin le plus titré en Europe avec cinq victoires en Ligue des champions. L'équipe féminine jouera d'ailleurs une nouvelle demi-finale contre Chelsea le 21 avril prochain.

L'équipe de France est troisième au classement mondial de la FIFA. Elle a atteint les quarts de finale lors de la dernière Coupe du monde et des Jeux olympiques de Rio en 2016. En outre, la D1 féminine gagne en visibilité. Les droits télévisuels ont dépassé la barre du million d'euros annuel, soit neuf fois plus qu'en 2011. L'ensemble des matchs dispose d'un diffuseur,

ce qui n'était pas le cas auparavant. Pour illustrer cet engouement, j'aimerais souligner que la rencontre PSG-OL de novembre dernier a été retransmise en *prime time* et suivie par 487 000 téléspectateurs. Il s'agit d'un record d'audience en matière de football féminin.

Ces éléments doivent être remis en perspective avec la jeunesse du football féminin. En effet, la pratique est apparue en France en 1917, mais ce n'est que dans les années 1970 que le football féminin a été internationalement reconnu et intégré au sein de la FFF. Il s'agit donc d'une pratique relativement récente comparée à la pratique masculine.

Cet essor rapide reste néanmoins limité. La pratique du football demeure aujourd'hui majoritairement masculine. Les femmes représentent moins de 8 % du total des licenciés dans le football en France, contre 35 % dans le basket et 48 % dans le volley. De plus, elles sont encore largement absentes du personnel encadrant. En effet, il n'y a presque pas de femmes qui forment, qui entraînent ou qui arbitrent. Cela constitue un enjeu fédéral, notamment lorsque nous savons que le football est le troisième lieu éducatif en France, après la famille et l'école. C'est dans le football que se trouve le plus grand nombre d'éducateurs. Comment se fait-il que les femmes, qui sont très nombreuses dans l'éducation à l'école et à la maison, soient aussi absentes dans ce troisième lieu éducatif ? Il s'agit d'une réelle discussion que nous devons mener. Concernant l'arbitrage, Laura Georges a dû vous expliquer tout ce que la FFF met en place pour développer l'arbitrage féminin.

Ce n'est qu'au début des années 2000 que la France a commencé à investir dans le football professionnel féminin. Cependant, la D1 n'est pas encore intégralement professionnalisée. Elle compte neuf clubs professionnels sur douze. Trois de ses clubs sont donc encore des clubs amateurs. En outre, la D2 est uniquement composée de clubs amateurs. Il existe seulement neuf clubs professionnels féminins en France contre 40 clubs professionnels masculins. Deux de ces clubs dominent largement le championnat et arrivent à émerger sur la scène européenne : l'OL et le PSG. Ces deux équipes sont adossées à des clubs masculins, qui ont beaucoup investi dans leur développement.

Les écarts de salaire sont frappants entre les joueuses et les joueurs de football professionnels. La joueuse professionnelle la mieux payée de D1 gagne environ cent fois moins que son homologue masculin. Le salaire moyen des joueuses oscille entre 1 500 et 3 000 euros par mois, contre en moyenne 75 000 euros par an pour les joueurs qui évoluent en Ligue 1, même s'il existe des disparités importantes entre les joueurs.

Par ailleurs, le club vainqueur de la Ligue des championnes 2019 touchera une prime de 250 000 euros alors que cette prime sera d'un montant de 19 millions d'euros chez les hommes, soit 76 fois plus. Pour comparaison,

tous les tournois du Grand Chelem de tennis ont établi la parité entre les prix offerts aux vainqueurs féminins et masculins depuis 2007.

Les affluences dans les stades sont encore faibles. Seule une dizaine de rencontres de D1 attirent plus de 2 000 spectateurs au cours d'une saison. En Ligue 1, la moyenne est supérieure à 20 000 spectateurs par match, soit dix fois plus. Le football féminin souffre donc d'un déficit d'attractivité. Je disais tout à l'heure que les droits télévisuels du football féminin ont atteint un million d'euros annuel. Dans le football masculin, les droits télévisuels du cycle 2020-2024 ont franchi le milliard d'euros. La différence est donc particulièrement importante. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Toutefois, la France n'est absolument pas une exception. Tous les pays d'Europe et du monde rencontrent ce même écart entre les pratiques du football professionnel masculin et féminin. Force est pourtant de constater que certains pays sont plus avancés que d'autres en la matière. Je pense notamment aux États-Unis, où le *soccer* est presque exclusivement pratiqué par les femmes. Il s'agit d'un héritage historique. Le football féminin a contribué à améliorer la visibilité du football (*soccer*) aux États-Unis. Culturellement, les garçons étaient orientés vers le football américain et le basket. Les filles, pour leur part, étaient encouragées à pratiquer le *soccer*. Cela est lié à la dangerosité de la pratique du football américain, qui engendre notamment des traumatismes crâniens. Il est d'ailleurs intéressant de souligner qu'un nombre croissant de parents orientent désormais leurs garçons vers le *soccer* pour cette raison. Le *soccer* n'est donc plus réservé uniquement aux filles et la pratique masculine augmente.

Le modèle professionnel aux États-Unis est différent du système français, puisqu'il existe plusieurs ligues nationales et régionales. En outre, un championnat féminin entièrement professionnel a été créé en 2001. Nous avons donc pratiquement vingt ans de retard sur les États-Unis. L'équipe nationale y est très performante, avec plusieurs victoires en Coupe du monde et des médailles d'or olympiques. Les matchs sont fortement suivis, ce qui nous montre qu'il n'y a pas de fatalité. La dernière finale du Mondial, qui a confronté en 2015 les équipes des États-Unis et du Japon, a été suivie par 25 millions de téléspectateurs américains.

Du côté européen, l'Allemagne compte un million de femmes licenciées, même si la manière de compter les licenciés diffère de celle de la France. Le championnat professionnel allemand est plutôt homogène, avec au moins quatre équipes qui luttent pour le titre chaque année. L'équipe nationale a déjà remporté deux coupes du monde. La victoire de la Coupe du monde de 2003 a été un élément déclencheur pour susciter des vocations. Par conséquent, si la France remporte une étoile, il est évident que cela participera à la progression du football féminin.

Il serait possible de disserter longuement sur les raisons pour lesquelles le football féminin français n'a pas encore vraiment pris son envol. Je me contenterai d'en évoquer trois.

Je pense qu'il existe en premier lieu un frein culturel. La pratique du football pour les petites filles est récente en France. J'ai 50 ans et j'ai grandi à la campagne. Les petites filles faisaient traditionnellement de la danse à la MJC locale ou du tennis. Le football était réservé aux garçons. Il y a donc un frein culturel, même si les mentalités évoluent. L'autocensure des femmes et des filles vis-à-vis de la pratique du football évolue également.

En outre, j'identifie un frein socioéconomique, car nous n'avons pas suffisamment de sponsors et de diffuseurs qui permettent de développer économiquement la pratique du football professionnel à haut niveau pour les femmes.

Enfin, un frein symbolique persiste. En effet, les petites filles manquent de modèles d'identification. Nous avons Amandine Henry ou Laure Boulleau, mais ces jeunes égéries restent rares.

Il nous reste donc un travail significatif à mener. La fédération et la ligue y contribuent, car il est essentiel d'améliorer l'égalité hommes-femmes.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Merci, Madame la présidente. Je vais passer la parole aux deux co-rapporteuses présentes ce matin, Céline Boulay-Espéronnier et Christine Prunaud, qui ne manqueront pas de vous interroger sur différents sujets.

**Céline Boulay-Espéronnier, co-rapporteuse.** – Merci, Madame la présidente et merci, chère Madame, pour votre intervention éclairante. Nous mesurons effectivement le grand chemin qui nous reste à parcourir.

Au Conseil de Paris où je siége, nous avons justement délibéré pour basculer les matchs du stade Jean-Bouin vers le Parc des Princes, qui bénéficie d'une meilleure visibilité. Vous faisiez référence au déficit d'attractivité et au manque de présence dans les stades pour les matchs de football féminin. Nous nous réjouissons donc de ce basculement, notamment pour le match de lancement de la Coupe du monde. Lors de cette délibération, de nombreuses prises de parole des élus parisiens ont souligné que le développement du football féminin était un enjeu actuel et d'avenir.

L'objectif de remplissage des stades nécessite une stratégie de communication. Ma première question porte donc sur ce point. J'aimerais savoir quelle est la stratégie de communication qui est envisagée avec la FFF pour attirer le public et faire de la Coupe du monde féminine de football un succès populaire.

En outre, vous évoquiez le retard de la France par rapport aux pays anglo-saxons dans la promotion d'une culture du football auprès des petites filles. Au sein de la délégation aux droits des femmes et de la commission

de la Culture, nous discutons souvent de l'importance de l'éducation. Quelles pistes peuvent-elles être envisagées dans ce domaine ?

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** - Merci, Madame, de votre venue.

La délégation travaille depuis un moment sur le football féminin. Nous avons constaté lors de nos déplacements et de nos auditions qu'il existait une réelle envie de développer le football féminin. Nous avons rencontré des joueuses, des managers et des présidents de clubs très enthousiastes.

J'aimerais avoir davantage de précisions sur le parcours professionnel des joueuses qui jouent dans des clubs amateurs, car j'estime que notre délégation peut travailler sur la question de leur avenir. Plusieurs joueuses nous ont parlé de leur double projet de vie. Elles sont soutenues, mais elles restent une minorité. Comment imaginez-vous l'appui qui pourrait leur être apporté dans leur parcours de sportive professionnelle et dans leur formation pour un autre métier ?

En outre, je n'ai pas bien saisi l'apport des droits télévisuels pour les clubs amateurs féminins. Pourriez-vous nous apporter quelques éclaircissements sur ce point ? Je vous remercie d'ailleurs pour les chiffres très précis que vous nous avez fournis.

Chez les personnes que nous avons rencontrées, j'ai constaté un esprit de fair-play et une envie de collectif entre les entraîneurs et les joueuses. Toutefois, certaines d'entre elles ont pu souffrir de discriminations, et notamment d'homophobie. J'aimerais connaître votre avis sur ce sujet, au regard de vos récentes déclarations.

Enfin, je pense que les parlementaires peuvent appuyer certaines décisions ou idées afin d'améliorer les conditions pour les joueuses professionnelles qui jouent dans les clubs amateurs. Nous souhaitons par exemple étudier la piste d'une convention collective, idée qui a émergé au cours de notre déplacement au *Paris Football Club*.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - J'aimerais compléter ces remarques en vous demandant si la femme est l'avenir du football, pour faire référence au titre du livre d'Audrey Keysers. En outre, je me demande comment l'argent généré par le football est redistribué dans le développement football féminin.

**Nathalie Boy de la Tour.** - J'aimerais tout d'abord revenir sur les propos homophobes qui m'ont été attribués, puisque vous m'en donnez l'occasion, Madame la rapporteuse. Ces propos n'ont pas été repris par la presse dans leur globalité, comme cela arrive souvent.

Je dressais le constat que pour certains supporters, les propos et les chants homophobes font partie du folklore du football, c'est-à-dire des us et coutumes, des habitudes. Je ne dis en aucun cas que cela est acceptable,

loin de là. Il s'agit d'un constat que je ne partage pas. Toutes celles et tous ceux qui ont assisté à des matchs de football ont entendu ce genre de propos. Il faut regarder les choses telles qu'elles sont afin de définir un plan d'action efficace.

Vous connaissez mon parcours. Cela fait quinze ans que je travaille dans le football. J'y suis arrivée par la dimension sociétale et éducative. J'ai été la première à mettre en place des ateliers et des partenariats avec des associations pour lutter contre toute forme de discrimination. Vous me voyez émue et en colère suite à cette polémique, car je ne cautionne absolument pas les propos ou chants homophobes.

Cependant, en connaissant le fonctionnement d'un stade de football, nous pourrions mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation. Il sera difficile de sanctionner les supporters, car nous ne pouvons pas les empêcher de chanter. Les actions que nous menons dans les centres de formation ou auprès des supporters passent par un dialogue avec des associations telles que *SOS homophobie*. Elles fonctionnent bien et permettent de lever des tabous. Je ne dis pas que je suis opposée aux sanctions. Je dis simplement qu'il faut faire attention à ce qu'elles soient positives et non contre-productives. Malheureusement, on ne m'a pas laissé le temps d'explicitier mes propos et je le regrette.

S'agissant de la communication, lors de la Journée internationale des droits des femmes, le football professionnel s'est engagé en faveur de la promotion de la Coupe du monde féminine. Nous avons mobilisé nos quarante clubs professionnels pour promouvoir le développement du football féminin. Cela s'est fait sans aucune difficulté. La communication visait, d'une part, à encourager l'achat d'un maximum de billets pour les matchs de la Coupe du monde. D'autre part, 80 % de nos clubs ont mis en place des actions de sensibilisation à la mixité et au développement du football féminin.

Nos clubs font un travail formidable sur ces questions au niveau des territoires, même si cela n'est pas très visible au niveau national. Ils sont engagés en la matière et nous pouvons compter sur eux pour continuer à s'investir. Nous menons des réflexions avec le Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine et avec la fédération afin de mettre en œuvre le maximum d'actions de communication pour remplir nos stades à cette occasion. Les premiers résultats sont très encourageants. De nombreux matchs sont déjà complets, ce qui constitue une très bonne surprise.

Concernant la pratique du football chez les petites filles, j'aimerais vous livrer une analyse très simple. Si nous faisons entrer davantage le football dans les écoles, à la place du handball par exemple, cela résoudrait grandement le problème. Les petites filles joueraient au football au même titre que les petits garçons.

Une étude très intéressante est parue il y a quelques mois sur l'occupation de l'espace dans les cours de récréation par les filles et les garçons. Des chercheurs ont mesuré la place occupée physiquement par les petites filles. Ces dernières occupent de 20 à 30 % de la cour de récréation alors que les garçons en occupent de 70 à 80 %. Cette image est fortement révélatrice. Nous sommes peu nombreuses dans les entreprises et dans un certain nombre de postes parce que nous n'avons pas appris à occuper l'espace. Or le football amène naturellement à occuper l'espace. Par conséquent, il s'agit d'une piste à étudier. Il faut faire en sorte que la pratique du football ne soit pas réservée qu'aux petits garçons.

Par ailleurs, je vous ai donné des chiffres sur les parcours des joueuses. Rares sont celles qui peuvent vivre de leur pratique sportive. Elles sont souvent obligées de travailler en parallèle. Mon point de vue personnel est qu'il ne faut pas aller trop vite, car l'économie du football féminin professionnel n'est pas encore véritablement développée et que cela prendra du temps. Il ne s'agit donc pas de former trop de joueuses professionnelles qui ne pourront pas vivre de leur pratique. Nous avons une responsabilité en la matière, qui s'applique également aux hommes. Actuellement, nous formons trop de joueurs professionnels qui ne peuvent pas vivre de leur métier. Seuls 10 % des joueurs deviennent des professionnels. Les autres verront leur avenir compromis, car ils ne pourront pas vivre du football professionnel, alors qu'ils y auront consacré plusieurs années de leur vie durant la période clé de l'adolescence. Il convient donc de se montrer prudent.

Je crois davantage à la mise en place d'un double diplôme, tel qu'il existe chez les garçons. Ce projet éducatif et sportif permettrait de montrer aux jeunes filles que le football est une étape dans la carrière et qu'il existe d'autres façons de s'accomplir professionnellement. Il est possible de vivre du football pendant quelques années, mais il est essentiel de se former en parallèle à un autre métier.

S'agissant des droits télévisuels, ils sont gérés pour le football féminin par la fédération, au même titre que la ligue gère les droits télévisuels et les appels d'offres pour le football professionnel masculin. Ensuite, la fédération distribue les droits aux clubs de football féminin en fonction de critères que je ne connais malheureusement pas. Les grilles de répartition des droits pour le football masculin se basent par exemple sur des critères sportifs de notoriété.

Enfin, pour rebondir sur la remarque de madame la présidente, je ne sais pas si la femme est l'avenir du football, mais elle doit contribuer fortement à son développement. Je suis convaincue que la compétence technique n'a pas de genre. Toutefois, je pense que les hommes et les femmes sont différents en matière de savoir-être et de savoir-faire. Ils doivent pouvoir travailler ensemble, parce que chacun apporte une sensibilité qui

enrichit le débat. Je regrette que nous ne soyons pas plus nombreuses dans les instances et que la parité ne soit pas atteinte. Nous y travaillons.

**Marta de Cidrac.** - Je vous remercie pour votre présence parmi nous et pour les éclairages que vous partagez avec nous sur le football féminin.

Je suis sénatrice des Yvelines et conseillère municipale à Saint-Germain-en-Laye. Dans ma circonscription, tout le monde connaît très bien le PSG et ses équipes masculines et féminines. Nous constatons de grandes disparités entre les deux, comme vous l'avez souligné.

J'aimerais vous poser une question qui peut paraître basique mais qui est, selon moi, fondamentale. Quelles sont d'après vous les valeurs propres au football, au-delà de la distinction entre le football masculin et féminin ? Je souhaiterais également avoir votre avis sur les valeurs spécifiques au football masculin et au football féminin.

Nous avons également évoqué la reconversion des joueuses. Lorsque nous constatons les disparités de rémunération entre les joueurs et les joueuses, nous comprenons bien qu'il est indispensable pour les joueuses d'envisager une reconversion. Or les joueurs ne rencontrent pas ce problème.

Je vous invite à assister aux recrutements du PSG à Saint-Germain-en-Laye. Lorsque vous échangez avec les parents qui se battent pour que leur fils soit sélectionné, la première valeur qui apparaît est celle de la rémunération. Les parents veulent que leur fils devienne le futur Mbappé ou Neymar et qu'il gagne bien sa vie. Or cela est très différent avec les parents des joueuses, avec qui les échanges sont réellement cordiaux.

Avant de parler de la reconversion des joueuses de football, j'aimerais que nous les amenions à l'égalité de rémunération. Il leur reviendra ensuite de se reconvertir.

**Nathalie Boy de la Tour.** - Merci pour vos remarques.

Il est vrai qu'il y a beaucoup d'argent dans le football. Toutefois, il convient de rester prudent. Les salaires des joueurs du PSG que vous citez sont complètement démesurés. En réalité, comme je le disais, seuls 10 % des jeunes joueurs en centre de formation deviennent des professionnels. La plupart d'entre eux intégreront des clubs où ils n'auront absolument pas le même niveau de rémunération que dans les quatre ou cinq premiers clubs de Ligue 1. Quelques stars ont des niveaux de rémunération hors-norme, mais la réalité est différente.

J'avais réalisé une enquête sur les jeunes garçons par tranche d'âge. Un seul garçon de sept ans, par exemple, entrera en équipe nationale sur un total de 700 000 garçons du même âge. De plus, les très hautes rémunérations sont calquées sur le marché international. La compétition entre les différents pays européens aboutit à de telles sommes, mais le salaire moyen d'un joueur en Ligue 1 est de 75 000 euros par an.

Il est vrai que les parents peuvent être un danger. Je vois bien, lorsque je me rends dans les clubs, qu'ils projettent leurs désirs sur leurs enfants et qu'ils voient le football comme l'un des derniers ascenseurs sociaux. Ils ont des attentes élevées et poussent des enfants qui n'ont pas forcément le talent pour arriver au niveau attendu, ce qui peut donner lieu à des drames familiaux. Nous avons donc une responsabilité importante envers ces jeunes.

Par ailleurs, je ne pense pas qu'il y ait des valeurs fondamentalement différentes entre le football féminin et le football masculin. J'ai longtemps travaillé sur ce sujet lorsque j'étais au *Fondation du Football*, avec la FFF. Nous avons identifié un groupe de cinq valeurs que nous avons nommé le PRETS. Je vais vous en expliquer la signification.

Le P signifie la passion et le plaisir. Il ne faut jamais oublier le plaisir que nous avons à pratiquer un sport. Je partage avec vous une anecdote personnelle. Mon mari a été très malade pendant deux ans. Mon fils cadet avait alors sept ans. Durant cette période très difficile, c'est le football qui lui a permis de tenir, non seulement à travers la pratique sportive, mais aussi grâce au travail formidable des éducateurs. Le soir, nous regardions les matchs à la télévision pour nous changer les idées. La passion et le plaisir liés au football sont donc essentiels.

Le R signifie le respect. Il s'agit tout d'abord du respect de soi : prendre soin de son corps, faire ses lacets, ne pas fumer, ne pas se doper, se laver les dents. Tous ces actes évidents sont essentiels. Nous avons mis en place un programme fédéral qui vise à diffuser des messages éducatifs avant tout entraînement des équipes féminines et masculines. Ces messages évoquent le respect de soi, le respect des autres et le respect de l'environnement. Nous encourageons les jeunes à utiliser une gourde plutôt qu'une bouteille en plastique, par exemple. Nous touchons ainsi un million de jeunes licenciés de moins de 18 ans. La valeur éducative du football reste méconnue alors qu'elle est en avance par rapport à d'autres sports.

Le E signifie l'engagement. Le football implique de dépasser ses limites et de s'engager, comme dans les autres domaines de la vie.

Le T signifie la tolérance. Les enfants jouent avec des camarades différents. Certains sont bons, d'autres non. Des enfants autistes jouent dans l'équipe. J'ai vécu pleinement des situations lors desquelles les enfants se trouvent confrontés à un petit garçon qui ne comprend pas les règles du jeu et qui marque contre son but, par exemple. Il faut alors expliquer que cet enfant a le droit de jouer comme les autres enfants.

Enfin, le S signifie la solidarité. Il existe une solidarité très forte entre les joueurs. Le football est un sport fait d'individualité au service du collectif.

Le PRETS est dispensé aux jeunes garçons et aux jeunes filles. Toutefois, le football féminin n'en est qu'à ses débuts. Il existe donc une sorte de fraîcheur chez les joueuses, qui existe moins en Ligue 1.

J'ai eu l'occasion de recruter en stage une jeune joueuse qui a décidé d'arrêter sa carrière. Les filles ont bien conscience qu'elles devront avoir une autre activité à côté, ce qui n'est pas une mauvaise chose selon moi.

**Marta de Cidrac.** - Je ne dis pas que c'est une bonne ou une mauvaise chose. Toutefois, nous devons nous interroger sur les questions liées à la rémunération. Au sein de la famille du football, nous constatons que les jeunes femmes ne se projettent pas de la même manière que les jeunes hommes, pour des raisons essentiellement financières.

Je vous remercie d'avoir partagé avec nous l'idée du PRETS, que je ne connaissais pas. Je pense qu'il serait intéressant d'en rappeler le contenu plus souvent, y compris dans les stades. Vous avez expliqué ce que le PRETS apporte aux joueurs, mais il me semble important de le diffuser auprès des supporters puisque ces valeurs sont universelles. Je me permets d'insister, car je pense que la ligue que vous présidez a un rôle à jouer pour nous aider à communiquer dans les territoires. Il faut faire circuler ces valeurs.

**Nathalie Boy de la Tour.** - Vous avez raison. Cela fait quatorze ans que nous avons défini ces valeurs et que nous les voyons appliquées au quotidien dans le football amateur. Lorsque nous sommes à l'intérieur, nous savons qu'elles existent. Toutefois, elles ne sont sans doute pas suffisamment partagées dans le football professionnel. Vous ouvrez une voie. Il nous revient en effet de mieux communiquer sur ce sujet.

Quant à la professionnalisation du football féminin, à nouveau, nous n'en sommes qu'au début, mais je crois que nous atteindrons une situation similaire à celles des hommes dans quelques années.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Nous allons maintenant prendre les autres questions.

**Laurence Cohen.** - Merci beaucoup, Madame.

Nous sentons que le football est une passion, comme nous l'avons ressenti la semaine dernière lors de l'audition de Laura Georges. Il me semblait important également que vous remettiez vos propos dans leur contexte, car l'homophobie reste un sujet sensible.

Pour ma part, je ne crois pas qu'il y ait des différences spécifiques dues aux gènes attribués aux hommes ou aux femmes. Pour moi, l'éducation joue un rôle crucial. Lorsque vous évoquez l'occupation de l'espace dans la cour de récréation, je pense que les petites filles ne s'autorisent pas à occuper l'espace parce qu'il leur semble être interdit, à juste titre ou non. Les garçons occupent l'espace, car ils bénéficient d'une certaine permissivité dans leur éducation pour faire en sorte de l'occuper. Je crois donc fortement à l'importance de l'éducation dès le plus jeune âge.

Je me demande comment vous pourriez intervenir pour « forcer la porte » de l'Éducation nationale, si je puis dire. En avez-vous la possibilité ? En tant que législateur, pouvons-nous vous aider en ce sens ?

En outre, il me semble qu'il serait important de diffuser le PRETS à l'école. La charte de l'Académie des sports décline le mot valeur de la même manière, avec le V pour volonté, le A pour l'amitié, et ainsi de suite. Ces initiatives doivent être davantage diffusées, car elles concernent tout le monde. Nous avons besoin de développer les notions de solidarité, de respect et de tolérance, qui sont présentes dans tous les sports.

Par ailleurs, nous savons que la force de l'exemple joue un rôle crucial. Le fait que plusieurs femmes, dont vous faites partie, occupent des responsabilités dans les instances du football aide considérablement. Toutefois, les niveaux de rémunérations de certains joueurs atteignent des proportions qui me semblent gênantes d'un point de vue symbolique. Il reste donc une bataille à mener, non seulement pour moraliser le football professionnel, mais aussi pour combler l'écart immense qui existe entre les rémunérations des joueurs et celles des joueuses. Symboliquement, il s'agit d'une injustice considérable, même si elle n'est pas propre au football. Comment pouvons-nous aider à tempérer la situation ?

**Christine Lavarde.** – J'assiste à cette audition en tant que membre du groupe sur les pratiques sportives, mais ma question pourrait émaner d'un membre de la délégation aux droits des femmes.

J'aimerais savoir comment vous êtes arrivée à ce niveau de responsabilités dans un environnement qui est fortement masculin. Avez-vous pratiqué le football dans votre jeunesse, et si tel était le cas, comment se passait la cohabitation avec les garçons ? En effet, nous avons vu que la question de l'intégration des femmes dans les clubs reste prégnante. Pour ma part, j'ai pratiqué le judo, mais j'ai abandonné lorsque je suis devenue la seule fille dans le cours à l'adolescence. Aujourd'hui, dans la fonction que vous exercez, considérez-vous que le fait d'être une femme est un avantage ou un inconvénient ?

En outre, d'après ce que j'ai observé dans mon territoire à Issy-les-Moulineaux, je remarque que les clubs féminins ne pourraient pas vivre sans le soutien financier des collectivités locales, qui restent le dernier recours pour finaliser les budgets des clubs.

**Laurent Lafon.** – J'aimerais commencer par un retour d'expérience. J'ai été maire d'une ville dont le club de football fonctionne bien. Des femmes ont voulu jouer et créer une équipe féminine. Or j'ai senti une certaine réticence de la part des dirigeants du club, sans doute pour les raisons que vous évoquez. Il s'agissait de raisons culturelles, mais aussi pratiques. Les dirigeants estimaient que si le football féminin se développait dans toutes les tranches d'âge, cela occuperait des terrains et des vestiaires. Par conséquent, le développement de la pratique féminine fait craindre aux

hommes de voir leurs disponibilités et leurs créneaux réduits. Je relève cette anecdote pour savoir quelles actions vous paraissent possibles pour résoudre ce type de problème.

En outre, j'aimerais revenir sur les propos de Laurence Cohen et sur le fait de rendre les pratiques sportives moins sexuées qu'elles ne le sont actuellement. Je me demande s'il existe des actions particulières pour sensibiliser les futurs enseignants dans le domaine sportif et lever certains verrous culturels ou psychologiques sur les pratiques sportives.

**Loïc Hervé.** - J'ai une question concernant la laïcité dans les clubs de football féminin. Certains élus locaux, qui soutiennent les clubs, observent des pressions sur l'existence des sections féminines, souvent pour des motifs d'inspiration religieuse. Avez-vous connaissance de ce phénomène ? Que pouvons-nous mettre en place afin de l'enrayer ? Ce phénomène me paraît extrêmement préoccupant.

**Nathalie Boy de la Tour.** - Je commencerai par la dernière question qui m'a été posée, à savoir celle qui concerne la laïcité. Je n'ai pas eu connaissance personnellement de tels phénomènes. Comme je vous l'ai expliqué en préambule, nous ne gérons pas le football amateur féminin. Ces informations doivent donc être remontées à la fédération.

Je ne suis pas étonnée par le constat qui a été fait sur les équipements. Les terrains appartiennent aux collectivités. Ils sont nombreux, mais ne suffisent pas étant donné l'engouement pour la pratique du football féminin et masculin. Les collectivités doivent nous aider pour instaurer *a minima* des vestiaires séparés pour les filles. En effet, certaines filles arrêtent le football à partir de douze ou treize ans à cause de l'absence de vestiaire séparé. Il revient aux collectivités de faire évoluer la situation dans tous les clubs.

En outre, le football est impliqué depuis longtemps dans l'éducation dès le plus jeune âge. J'ai lancé le programme éducatif fédéral il y a quatorze ans avec Philippe Séguin, qui était président du *Fondation du Football* et très attaché à ces questions. Le programme s'appelait « Respect tout terrain ». Aujourd'hui, il reste encore méconnu, alors que nous devons être fiers, car un tel programme reste unique en Europe. Les autres fédérations de football ou d'autres sports s'inspirent du travail de la FFF pour appliquer ce programme, qui a également été adapté pour les centres de formation. Les notions de responsabilité et d'exemplarité sont essentielles, notamment pour les joueurs au plus haut niveau. Je partage donc ce qui a été dit par Laurence Cohen : tout passe par l'éducation. Nous travaillons donc à long terme pour préparer les générations futures en espérant que cette éducation fera changer les mentalités en profondeur. Les filles doivent pouvoir se sentir plus libres d'occuper l'espace et d'exister.

Le football est intervenu à l'école, notamment dans le cadre de l'Euro 2016. Un programme mis en place par la FFF, « Foot à l'école », a permis de sensibiliser les élèves sur les valeurs du football et de faire passer certains messages. Une convention a été signée avec le ministère de l'Éducation nationale, mais j'ignore si un bilan a été effectué. Il pourrait être intéressant de solliciter la FFF sur ce point. Cette dernière travaille beaucoup avec le ministère pour faire en sorte que la pratique et les valeurs du football se développent davantage à l'école. Actuellement, le handball reste omniprésent dans le milieu scolaire. Il convient donc d'ouvrir davantage de pratiques durant l'ensemble de la scolarité, en particulier à l'école primaire et au collège, où il pourrait être intéressant de proposer des sessions de football.

Concernant les salaires, le marché du football est européen, qu'on le veuille ou non. Par conséquent, si nous ne sommes pas capables de nous aligner sur les salaires de Neymar ou de Mbappé, les grands joueurs choisiront d'autres clubs. Je comprends que cela puisse interpeller moralement, mais telle est la réalité du marché européen.

Toutefois, il est important de considérer ce que le football professionnel apporte à la collectivité et au financement de l'ensemble du sport amateur. Le football professionnel est le contributeur le plus important du Centre national pour le développement du sport (CNDS), qui deviendra prochainement l'Agence nationale pour le sport. Il reverse 72 millions d'euros par an à la collectivité, soit 5 % de son chiffre d'affaires. Ce pourcentage est dix fois plus élevé que la contribution en responsabilité sociale des entreprises du CAC 40, qui reversent 0,5 % de leur chiffre d'affaires. Ce chiffre n'inclut pas les 300 millions d'euros d'impôts et de taxes reversés sur les salaires des joueurs. Il ne s'agit donc pas de la contribution sociale et fiscale du football professionnel, mais d'une contribution donnée par le biais de la taxe Buffet, qui prévoit cette réversion de 5 % des montants des droits télévisuels. En outre, une convention lie la LFP à la FFF. Entre 20 et 40 millions d'euros par an sont reversés à la fédération pour développer le football amateur. Le football professionnel fait donc preuve de solidarité financière. De plus, 3 000 actions sont menées chaque année par les clubs de football professionnel en faveur d'associations locales. Cela se fait de manière naturelle.

S'agissant du soutien au développement du football féminin, j'aimerais vous citer une mesure que j'ai prise. Le bénéfice de la Coupe du monde masculine, qui s'élevait à 2,4 millions d'euros, est traditionnellement réparti équitablement entre la LFP et la FFF. J'ai demandé à ce que notre part, soit 1,2 million d'euros, ne soit pas redistribuée à nos clubs, mais à ce qu'elle soit versée au football féminin, et notamment aux douze équipes féminines de D1 pour les aider à préparer leur coupe du monde. Le Conseil d'administration de la LFP a voté en faveur de cette mesure à l'unanimité. Certes, cela reste symbolique, mais il s'agit d'un signal fort qui crée un lien

entre les coupes du monde masculine et féminine. Il est normal que le football professionnel masculin aide le football féminin.

Enfin, pour revenir sur mon parcours, je viens du monde de l'entreprise et je suis arrivée au football par la voie entrepreneuriale. J'ai créé le *Salon du football* sans bien connaître ce milieu. J'ai souvent été provocatrice en disant que je ne savais pas combien de joueurs il y avait dans une équipe. Je le savais, et les règles du hors-jeu n'ont désormais plus de secret pour moi, mais le football n'était pas mon univers en tant que tel.

Le football est un univers d'une grande richesse, à la fois d'un point de vue économique, médiatique ou social. J'ai donc souhaité continuer dans cette voie. Arrivée à un certain âge, je cherchais du sens dans ma vie professionnelle. En travaillant dans une fondation, j'ai eu la sensation d'œuvrer pour la société. Les programmes que j'ai pu développer au sein du *Fondation du Football* ont été extrêmement importants. J'ai ensuite souhaité diffuser ces valeurs dans le football professionnel. Pour cette raison, je suis entrée au Conseil d'administration de la LFP, dont j'ai été élue présidente il y a deux ans et demi. Je n'étais pas une candidate déclarée, pour les raisons personnelles que j'ai évoquées précédemment, mais la ligue est venue me chercher.

Je suis heureuse d'avoir accepté cette responsabilité, même si elle va de pair avec des sacrifices. Comme vous le savez, il est compliqué de concilier une charge professionnelle importante et une charge familiale. En effet, la charge mentale incombe encore trop aux femmes. Si la société doit vraiment évoluer, elle le fera par l'éducation des garçons. Nous devons leur dire que la charge mentale et familiale doit être répartie équitablement.

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** - J'aimerais revenir sur l'intervention de Loïc Hervé concernant la laïcité. Il me semble que la délégation pourrait peut-être travailler sur la Charte olympique ; elle mentionne notamment le respect et la neutralité, qui ne sont pas toujours appliqués correctement envers les femmes.

**Marta de Cidrac.** - Je voudrais faire une suggestion sur le mode de financement du football féminin. Lorsqu'une collectivité investit dans un équipement pour le football, la fédération pourrait abonder du montant équivalent pour permettre de développer le football féminin, par exemple en finançant des vestiaires séparés.

**Nathalie Boy de la Tour.** - Cela existe à travers le CNDS qui aide au développement des infrastructures. L'argent est versé, mais nous ne savons pas comment il est utilisé. Il ne s'agit pas de donner davantage, mais de s'assurer que ce qui est versé est bien utilisé. Le fléchage doit donc être clarifié. Mes élus me posent la même question et veulent savoir à quoi servent ces financements.

Concernant le football féminin, il faut dialoguer avec la fédération ou avec l'Agence nationale pour le sport. Je pense qu'un tel mécanisme doit être prévu. Nous devons en tout cas aider à établir des priorités.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Nous voyons bien là l'illustration du cloisonnement entre la fédération et la ligue et les limites de ce type d'organisation. Il est difficile d'avancer avec les mêmes objectifs.

**Nathalie Boy de la Tour.** - Madame la présidente, nous travaillons main dans la main avec la fédération. Elle a une délégation de service public pour gérer l'ensemble de la pratique et du développement du football professionnel, qu'il soit féminin ou masculin. Historiquement, la ligue a été créée ensuite. Toutefois, je siège au Comité exécutif de la fédération et le président de la FFF est membre de notre conseil d'administration. Nous nous entendons bien et nous essayons d'agir dans la même direction. Je regrette de ne pas avoir pu vous fournir certaines informations, mais je pourrai vous les communiquer ultérieurement.

**Laurence Cohen.** - Pourriez-vous nous indiquer les raisons pour lesquelles le football est géré par deux instances, la Fédération française de football (FFF) d'un côté, et la Ligue de football professionnel (LFP) de l'autre ?

**Nathalie Boy de la Tour.** - Tous les sports professionnels sont organisés de cette manière. Les fédérations s'occupent de la pratique amateur et des équipes nationales. Les ligues s'occupent exclusivement du sport professionnel. Les deux sont liées par des conventions qui sont revues régulièrement. Le sport professionnel a besoin de personnes ayant des profils d'entreprise, ce qui explique cette répartition.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Nous regrettons donc que les équipes professionnelles féminines ne dépendent pas de la LFP.

Je vous remercie, Madame la présidente, d'avoir répondu à nos nombreuses questions. Je vous souhaite une belle journée et une belle Coupe du monde, avec une étoile à la clé !

**Nathalie Boy de la Tour.** - Merci à vous tous, j'ai eu un grand plaisir à échanger avec vous.

## **Audition de Mme Marianne Gazeau, fondatrice de Foot d'Elles**

(11 avril 2019)

### **Présidence d'Annick Billon, présidente**

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Mes chers collègues, nous poursuivons nos travaux sur le football féminin et la Coupe du monde de 2019.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce matin Marianne Gazeau, présidente de *Foot d'Elles*, un projet dont le but est, je cite, de « promouvoir le football pratiqué par les femmes, et plus largement le sport féminin, la mixité et l'égalité femmes-hommes par le prisme du sport ». Cela intéressera tout particulièrement Françoise Gatel, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, qui a travaillé sur la question du sport pour tous dans le cadre d'une mission sur le sport tout au long de la vie, que je remercie pour sa présence. Notre réunion est en effet ouverte à nos collègues du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs ».

La délégation aux droits des femmes a décidé à l'unanimité de s'intéresser au football féminin en cette année de Coupe du monde féminine de football qui se tiendra en France du 7 juin au 7 juillet. Nous souhaitons mettre à l'honneur l'équipe française à l'occasion de cette compétition qui représente une opportunité de valoriser les joueuses qui portent nos couleurs.

Nous avons également pensé que cette thématique s'inscrivait dans le cadre général de l'égalité entre les femmes et les hommes et illustre notre souci de promouvoir une meilleure visibilité des femmes.

Pour mener ce travail, nous avons désigné quatre co-rapporteuses représentant différentes sensibilités politiques de notre assemblée :

- Céline Boulay-Espéronnier pour le groupe Les Républicains ;
- Victoire Jasmin pour le groupe Socialiste et républicain ;
- Christine Prunaud pour le groupe Communiste républicain citoyen et écologiste ;
- et moi-même pour le groupe Union centriste.

Nous avons débuté nos travaux le 13 décembre 2018 avec l'audition de la ministre des Sports, Roxana Maracineanu. Nous avons également entendu des représentantes de la Fédération française de football (FFF) et de

la Ligue de football professionnel (LFP). Nous nous efforçons de compléter nos auditions par des déplacements dans les territoires. De plus, nous organiserons au mois de mai une table ronde qui permettra d'étudier le sujet de la médiatisation du football, en partenariat avec la FFF.

Le football féminin a beaucoup progressé en termes de visibilité et de présence dans les médias depuis quelques années, sans pour autant égaler le football masculin dans le cœur du grand public, d'où l'intérêt de votre projet *Foot d'Elles* qui promeut la visibilité du football féminin dans les médias et notamment sur Internet.

Nous aimerions donc savoir dans quel contexte est né ce projet citoyen. Qu'est-ce qui vous a donné envie de promouvoir le football féminin ? Quels sont les objectifs principaux et la forme que prennent vos actions ? Quels sont vos réseaux et vos partenaires ? Le projet a-t-il évolué dans son périmètre depuis sa création ?

Madame Gazeau, je vous remercie pour votre présence et je vous cède la parole sans plus tarder. Les co-rapporteuses vous poseront ensuite des questions sur votre présentation.

**Marianne Gazeau, présidente de *Foot d'Elles*.** - Madame la présidente, je vous remercie tout d'abord pour votre invitation. Je vais donc vous présenter le projet citoyen *Foot d'Elles*. Puis, j'aborderai plus particulièrement les questions de l'image des footballeuses et de leur médiatisation, pour terminer avec quelques pistes de réflexion.

J'ai créé mon entreprise, *Sésame*, il y a vingt ans, pour accompagner les entreprises françaises à l'international en proposant des détections de projets, des études de marché ou encore des recherches de partenaires. Nous travaillons principalement pour de grands groupes dans le monde des infrastructures, de la construction, du luxe ou de la banque. Depuis la création de mon entreprise, j'ai toujours souhaité faire preuve d'une certaine ouverture d'esprit. L'égalité femmes-hommes en représente un aspect obligatoire.

En outre, de manière informelle, mes salariés et moi-même avons régulièrement accompagné des jeunes en difficulté ou des associations pour leur apporter de l'aide ou des conseils. En 2012, j'ai proposé à mes salariés de créer un vrai projet citoyen. Ainsi nous avons cherché un projet positif qui soit visible sur les réseaux sociaux, où nous sommes assez actifs, et qui correspondait à nos valeurs. De manière neutre, nous en sommes arrivés au football féminin, un sujet qui ne m'était pas familier.

En réfléchissant autour de ce sujet, nous avons constaté que le football féminin était inexistant par rapport au football masculin. Étant donné que je m'intéresse beaucoup à l'égalité femmes-hommes, j'ai trouvé qu'il s'agissait d'un sujet parfait pour faire progresser les mentalités. C'est ainsi qu'est né le projet « *Foot d'Elles, Dribbler la différence* ».

Nous avons très vite lancé un site Internet, ainsi qu'un certain nombre d'événements.

Après sept ans d'engagement, voici notre bilan. Notre budget reste limité. Nous fonctionnons grâce à du mécénat et avec nos propres moyens.

En premier lieu, nous contribuons à la visibilité du football féminin et des footballeuses. À ce jour, notre site Internet comptabilise environ 7 500 articles et plus de deux millions de pages vues. Concernant les réseaux sociaux, nous avons une communauté de 4 000 personnes abonnées à la *newsletter*. Nous totalisons presque 10 000 fans sur *Facebook* et 12 000 *followers* sur *Twitter*. De plus, nous enregistrons 200 000 visites par mois sur le site. Notre ligne éditoriale est avant tout de proposer des articles de fond pour mieux connaître les équipes françaises et internationales sur les difficultés qu'elles rencontrent pour pratiquer ce sport. Nous publions aussi des portraits de footballeuses représentant à nos yeux des modèles dans le sport, dans leur vie professionnelle ou dans la vie associative. Il est important de faire connaître les footballeuses et de raconter leur histoire, pour créer des modèles susceptibles de faire naître des vocations chez les jeunes filles. Nous essayons également de relayer les bonnes pratiques dans les clubs pour qu'elles puissent essaimer ailleurs.

En second lieu, nous créons de l'événementiel. Notre premier événement, « Mêmes rêves de foot », a eu lieu en 2014. J'ai imaginé qu'une manière de médiatiser les footballeuses était de faire une photo d'un footballeur et d'une footballeuse affiliés aux mêmes clubs emblématiques et de les faire échanger sur le football féminin. Nous avons ciblé les dix principaux clubs de Ligue 1 qui avaient une équipe féminine. Si les partenariats ont été rapidement obtenus auprès des responsables des équipes féminines, il s'est avéré extrêmement compliqué de réaliser les séances photos. Cette expérience a été révélatrice de la coexistence de deux mondes, deux écosystèmes séparés : le monde amateur d'un côté avec les footballeuses et le monde professionnel de l'autre avec les footballeurs. Il était presque impossible de faire une photographie avec un joueur et une joueuse. L'exposition a finalement été inaugurée en septembre 2014 sur les grilles du stade Charléty, grâce à l'aide de la Mairie de Paris. Il est certain que l'énergie des directeurs de la communication des clubs est très centrée sur les footballeurs, et peu sur les footballeuses. Je tiens à souligner ce point, car cela illustre bien le manque de reconnaissance dont souffrent les joueuses.

Par ailleurs, le football est un bon moyen pour favoriser l'esprit d'équipe dans le monde des entreprises ou encore dans le monde associatif. Je suis membre d'une association « Nos quartiers ont du talent », qui regroupe des parrains ou des marraines salariés en entreprise et des jeunes de quartiers populaires qui ont un Master 2 et qui rencontrent des difficultés à trouver un emploi. J'ai proposé à l'association de monter une équipe de football avec des marraines et des filleules. L'objectif était de participer à un

critérium amateur en atteignant un résultat honorable, mais surtout que toutes les filleules trouvent un emploi à la fin de la saison. Jusqu'en 2016 les objectifs étaient atteints. Le travail d'équipe et l'émulation ont fait aboutir cela de manière totalement informelle, sans utiliser les méthodes habituelles de recherche d'emploi. Le football a rendu cela possible.

Nous avons laissé cette équipe aux marraines et filleules, qui ont repris le flambeau, et nous nous sommes tournés vers les entreprises pour encourager la création d'équipes féminines. Les hommes pratiquent le football dans les entreprises, mais pas les femmes. J'ai donc proposé à ces entreprises de participer à un tournoi qui s'appelle *Footworking*. L'événement a lieu tous les ans dans une ville différente. Jusqu'à présent il a eu lieu à Lyon, Bordeaux et Nantes.

Réunir une dizaine d'équipes de femmes en entreprise n'est pas simple. La résistance vient des différentes directions contactées mais aussi des femmes elles-mêmes.

Pourtant, en termes de communication interne, les messages véhiculés sont importants et amènent souvent un grand respect de la part des collègues.

Certaines femmes ont d'ailleurs été encouragées à créer des équipes dans leur entreprise et pratiquent maintenant le football régulièrement. Lors du dernier tournoi à Nantes, nous avons osé la mixité et nous avons demandé aux équipes féminines d'inviter deux hommes dans leur équipe, sachant qu'un seul était présent sur le terrain. Le retour sur le tournoi était très positif et nous allons continuer à développer cette idée.

Notre projet a reçu des récompenses. Je suis fière de mes salariés et des trois prix reçus. Nous avons obtenu en 2014 le Trophée « Nos quartiers ont du talent » grâce à l'équipe de football que nous avons montée. En 2015, nous avons eu le prix Coup de cœur de la deuxième nuit RSE et en 2018 le premier prix *Acteur engagé des Trophées du sport responsable Generali*. Nous allons évidemment poursuivre nos actions.

Enfin, en cette année de Coupe du monde, nous n'opterons pas pour une médiatisation classique, sachant que tous les médias couvriront cet événement, aussi bien les médias français qu'internationaux. Nous avons de toute façon pris le parti d'être un peu décalés par rapport à l'actualité du football. Nous avons opté pour un festival de films documentaires qui tournera en parallèle de la Coupe du monde dans les neuf villes hôtes. Nous comptons environ vingt-cinq lieux partenaires et plus de quarante-cinq séances pour une quinzaine de films. Des débats auront lieu à la fin de chaque projection. Nous avons essayé d'être présents partout, à la fois dans les banlieues populaires à travers les Maisons des femmes ou les Maisons de quartier, dans des lieux plus prestigieux, comme le Musée du sport, la mairie de Grenoble ou l'ambassade de Suède avec qui nous organisons

un événement à Nice, ou encore dans les cinémas d'art et d'essai, où il n'y a pas beaucoup de films programmés sur le football ou sur le sport féminin.

Nous emmenons avec nous Nicole Abar, une femme que j'admire énormément, et qui œuvre beaucoup en faveur de l'égalité femmes-hommes. Elle a décidé de lancer un projet autour d'un baby-foot mixte en partenariat avec Bonzini, le fabricant de référence des baby-foot.

Nous espérons rencontrer des publics très différents, car il y aura évidemment une suite à ce festival. Nous souhaitons recueillir de nombreuses bonnes pratiques et initiatives que nous valoriserons sur notre site Internet afin de développer une nouvelle communauté.

Après avoir présenté nos actions, je souhaiterais aborder l'image des footballeuses. Nous avons réalisé une étude empirique à partir d'articles, d'entretiens, d'événements ou de rencontres (hors footballeuses, encadrement et FFF) pour mesurer la perception du football féminin. Nous avons recueilli environ 850 avis. 80 % des répondants ont une opinion positive des footballeuses, sans même connaître cette pratique. Les personnes interrogées disent que les footballeuses jouent bien et manifestent de l'admiration parce que ces dernières doivent mener un double projet professionnel et sportif et que leurs salaires sont largement inférieurs à ceux des hommes. Le football féminin provoque immédiatement un sourire et quelques mots très positifs.

Par ailleurs, presque personne n'a vu de match de football féminin. Les deux clubs qui sont cités sont l'OL et le PSG, ce qui est normal puisqu'il s'agit des deux clubs principaux. Les joueuses les plus évoquées sont Laure Boulleau, qui est la plus médiatisée, et Gaétane Thiney, qui exerce désormais des responsabilités à la FFF et qui a commenté des matchs. Wendy Renard reste une figure de référence parce qu'elle a été capitaine de l'équipe de France et de l'OL, même si elle est de nature plus réservée. Enfin, Amandine Henry apparaît plus récemment puisqu'elle est capitaine de l'équipe de France. Il est vraiment intéressant de souligner l'impression positive suscitée par le football féminin, même auprès de personnes qui ne connaissent pas le sujet.

Les footballeuses, pour leur part, ont peu conscience de ce capital positif. Au contraire, elles sont vraiment en recherche de reconnaissance. Elles trouvent que les clubs ne s'intéressent pas assez à elles et à leurs performances. Hormis dans quelques clubs, elles se sentent délaissées. Elles avouent également qu'elles ne savent pas communiquer. Elles ne savent pas ce qu'il faut dire ou non. De plus, elles ont peur d'être prises à partie, comme cela est déjà arrivé. D'ailleurs, *Foot d'Elles* a du mal à les approcher, car elles sont souvent inaccessibles. Il nous faut alors passer par l'entraîneur ou par la communication du club. Nous n'avons jamais réussi à interviewer Corinne Diacre, par exemple. Je ne parviens pas à expliquer cette réserve.

Les supporters, de leur côté, demandent davantage de diffusions de matchs. Ils se reconnaissent plus dans les valeurs du football féminin que dans celles du football masculin. Il s'agit bien de deux mondes distincts.

D'un autre côté, les footballeurs et leurs supporters et supportrices sont très peu ouverts sur le football féminin. Cela ne les intéresse pas. Il est vrai que les matchs de football masculin sont perçus comme du spectacle alors que le jeu est plus lent chez les femmes. Certains estiment que le niveau de jeu des femmes est inférieur, ce avec quoi je ne suis pas d'accord. Le jeu est très technique chez les femmes, qui font moins d'arrêts et moins de « cinéma » que les hommes. Les joueurs et leurs supporters ne connaissent pas les joueuses et ne savent pas où regarder les matchs.

Il faut donc retenir que le capital sympathie du football féminin est énorme, sauf chez les footballeurs. Les avancées médiatiques restent néanmoins timides. Certes, la perspective de la Coupe du monde encourage les médias et nous voyons de plus en plus d'articles sur le sujet. Toutefois, je pense que cet engouement risque de retomber rapidement. De plus, lorsque vous écoutez la radio ou que vous regardez la télévision, les contenus sur les joueuses ne sont pas très fournis. Les matchs de D1 sont désormais retransmis mais n'attirent pas toujours les téléspectateurs. En 2012, 7 % des matchs de football féminin étaient retransmis, contre 14 à 18 % en 2017. L'objectif est de dépasser 20 % grâce au Mondial. J'espère que cet objectif sera atteint dès 2019.

Selon moi, une action a aidé à la médiatisation du football féminin grâce à Christine Kelly, qui était alors journaliste et membre du CSA. Elle a lancé une initiative formidable sur le modèle du 8 mars ou de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes, pour créer les *24 heures du sport féminin*. J'ai assisté au démarrage de ce projet qui a été un succès. Les médias ont joué le jeu, et l'événement se reproduit tous les ans en février. Ce week-end dédié au sport féminin fonctionne bien, car il existe une émulation entre les médias. La course à l'audience permet de développer la médiatisation du sport féminin. Christine Kelly a joué un rôle décisif en ce sens.

Du côté des médias spécialisés, nous sommes trois acteurs sur le *web*, avec des moyens dérisoires. *Foot au féminin* est le média historique créé par Sébastien Duret. Je crois qu'il s'agit d'un média bénévole. *Foot d'Elles* est le second média consacré au football féminin. Le dernier arrivé est *Cœur de football*, qui a été lancé en 2015 avec des moyens modestes. Pour ma part, je ne revendique pas le fait d'être un média, d'autant plus que nous avons un fonds de dotation. *Foot d'Elles* est davantage un projet citoyen.

Cependant, les réseaux sociaux permettent de compenser ce manque de médias spécialisés et cette absence de visibilité. Étant donné que les matchs ne sont pas retransmis, *Facebook*, *Instagram*, *Twitter* et les forums de discussion représentent des vecteurs privilégiés pour échanger. Il s'agit d'une mine d'informations considérable. Certains matchs sont par exemple

retransmis « sauvagement » par des fans avec des caméras amateurs. Pour rappel, la D1 est désormais diffusée sur *Canal Plus*, mais cela n'est pas le cas de la D2, qui n'est pas retransmise à la télévision. Les fans font également des commentaires, écrivent des articles et discutent beaucoup entre eux. Leur culture générale et leur connaissance sont incroyables. Nous voyons sur notre site des discussions de grands experts qui restent néanmoins confidentielles. Il s'agit d'un milieu fermé de passionnés.

Il est vrai que le Mondial entraîne une évolution significative. La Coupe du monde de 2003, qui a eu lieu aux États-Unis, était couverte par un envoyé spécial, un photographe de *L'Équipe* et trois journalistes de *Ouest-France*, *France Football* et *RTL*. En 2015, la Coupe du monde a eu lieu au Canada. *L'Équipe* a consacré sa couverture à l'équipe de France féminine de football à cinq reprises. Deux journalistes et deux photographes étaient sur place. Les principales chaînes de télévision étaient également présentes pour suivre l'équipe de France, c'est-à-dire que la couverture s'est arrêtée quand la France a été disqualifiée. En 2019, les médias internationaux seront présents. Le dispositif de *L'Équipe* comprend quinze journalistes, dont cinq qui se consacreront à l'équipe de France, et six photographes. Les meilleures équipes seront suivies par deux journalistes et la chaîne de *L'Équipe* aura quatre journalistes. Il est plus facile de déployer un tel dispositif puisque la compétition se déroule chez nous. J'espère que nous constaterons un dispositif similaire lors de la prochaine Coupe du monde.

Pourquoi observons-nous un désintérêt des médias pour le football féminin par rapport au football masculin ?

Tout d'abord, les clubs ne communiquent pas envers les médias. Il faudrait pourtant qu'ils préparent des dossiers de presse, qu'ils fournissent des histoires, car les médias ne s'intéresseront pas spontanément à une pratique méconnue.

En outre, il est extrêmement difficile d'approcher les joueuses internationales. Les footballeuses, comme je l'ai souligné, ne communiquent pas. Elles n'ont pas conscience du rôle de modèle qu'elles pourraient jouer auprès du public. Or dans les médias, le football masculin occupe toute la place. Il est donc très difficile de faire émerger le football féminin dans le monde médiatique. Tous les journalistes sont invités pour voir les matchs de football masculin. La communication est importante, les joueurs communiquent. Le football féminin connaît une situation inverse. Il n'est pas toujours facile pour nous d'obtenir les informations alors que nous sommes un média spécialisé.

J'aimerais terminer par quelques pistes de réflexion. Il serait très important de former les footballeuses et les sections féminines des clubs à la communication. Pourquoi ne pas mettre à disposition des kits de formation sur ce sujet ? Il conviendrait également d'organiser des séminaires avec les clubs pour échanger sur les bonnes pratiques. Certains clubs, comme

Le Havre, ont un vrai projet pour le football féminin, ce qui est indispensable pour développer une bonne communication. Ces clubs peuvent montrer l'exemple. En outre, des séances de *media training* devraient être proposées aux footballeuses. Cependant, il reste à déterminer qui prendrait en charge de telles actions. Il reviendrait aux clubs de le faire, mais ils ne s'y intéressent pas. La FFF pourrait être sollicitée. Il est important que ces actions ne se déroulent pas en vase clos. Le directeur de la communication, qui est souvent un homme, conçoit la communication de la même manière pour les footballeurs et les footballeuses. Il me semble au contraire qu'il faudrait s'éloigner de cette conception.

Par ailleurs, il serait intéressant d'élargir la communication vers plus de médias et vers d'autres thématiques. Il me paraît illusoire de penser que les footballeuses recevront la même attention médiatique que les footballeurs en peu de temps. Cela prendra des années et je ne suis pas sûre que cela soit la bonne solution, car il s'agit de deux mondes différents. Nous comparons toujours les footballeuses aux footballeurs, mais cela n'est pas pertinent. Les photos de footballeurs, par exemple, présentent toujours les joueurs dans des poses relativement agressives. Pourquoi devrions-nous présenter les joueuses de la même manière ? Il est possible selon moi de les présenter autrement.

Il est donc nécessaire de trouver une médiatisation adaptée pour le football féminin et pour les joueuses. Je rejoins Arnaud Simon, l'ancien directeur général d'*Eurosport*, qui estime qu'il ne faut pas faire des footballeuses des « footballeurs bis ». En effet, il est important de proposer d'autres thématiques, notamment en racontant l'histoire des joueuses, car ces femmes sont des battantes. Leurs parcours de vie sont incroyables puisqu'elles doivent mener leur carrière sportive en parallèle d'une vie professionnelle ou de leurs études. Elles s'entraînent de 16 heures à 21 heures et sont occupées tous les week-ends. Elles ont une forte personnalité et des histoires à raconter. Par conséquent, elles devraient être des modèles pour notre société et méritent que les journalistes s'intéressent à elles. Les journalistes sportifs ne s'intéresseront peut-être pas à elles, mais les autres journalistes pourront évoquer la mixité ou l'égalité femmes-hommes en médiatisant ces joueuses, d'autant plus que ces sujets intéressent les médias. Il me paraît donc important de faire du *storytelling*, mais aussi des documentaires ou des séries sur ces femmes, en adoptant une médiatisation différente de celle des footballeurs.

Enfin, j'aimerais pousser la réflexion un peu plus loin. La plupart des footballeuses se trouvent dans une situation très précaire. Hormis quelques-unes qui reçoivent de bons salaires, les joueuses ont des conditions de vie difficiles. Pourtant, nous leur demandons de nombreux efforts. Ces femmes vivent dans un monde fermé qui ne les considère pas et elles sont effacées derrière les footballeurs.

En revanche, si elles tissent des liens avec les associations, les entreprises ou les collectivités, elles arriveront à ouvrir des portes. Elles peuvent intervenir sur des questions telles que l'égalité femmes-hommes, le sport comme source de bien-être, le vivre-ensemble ou la mixité sociale. Les footballeuses pourraient ainsi s'appuyer sur cet autre monde pour améliorer leur médiatisation. De plus, les capacités de communication de ces différentes organisations sont plus importantes que celles des clubs de football féminin. Les joueuses pourraient notamment intervenir lors de conférences et évoquer les parallèles entre le sport et l'entreprise. Elles pourraient entraîner des équipes de femmes dans les entreprises ou s'impliquer dans les associations. Elles le font déjà souvent, mais cette démarche n'est pas suffisamment structurée. Par conséquent, il nous revient de nous occuper de la médiatisation de ces femmes, puisque peu de personnes s'intéressent à elles dans les clubs. D'autres structures pourront les soutenir, puisque leur capital sympathie est important.

Plus les footballeuses noueront des contacts avec l'extérieur, plus elles seront médiatisées pour leurs performances, leur parcours de vie professionnel et leur engagement citoyen, plus elles augmenteront leur visibilité. Or nous avons besoin d'elles comme modèles. J'ai découvert des personnalités incroyables parmi ces joueuses, mais leur parcours reste confidentiel.

Je vous remercie.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Merci à vous pour cet exposé intéressant et complet.

Je retiendrai trois éléments dans votre intervention, à commencer par la nécessité pour les jeunes générations de s'identifier à des modèles. Lorsque les jeunes adoptent un sport, cela est souvent dû à un phénomène d'identification. Il est donc nécessaire en effet de présenter des femmes footballeuses grâce à des portraits ou à l'organisation d'événements. Cela m'a fait penser au rapport que la délégation a produit sur les femmes dans l'agriculture. Nous savons que 30 % des chefs d'exploitation sont des femmes, mais elles restent invisibles. Dans certaines régions, comme la Bretagne, les femmes se sont fédérées pour améliorer leur visibilité dans l'agriculture. Elles sont très dynamiques et organisées. Il est donc important de créer des événements pour mettre ces femmes en avant.

En outre, nous avons fait un déplacement au *Paris Football Club* lors duquel nous avons eu l'occasion d'échanger avec des joueuses qui mènent de front des vies professionnelles intenses et une passion pour le sport. Leur engagement est fort, mais elles font preuve de beaucoup de discrétion et d'humilité dans leur personnalité.

Concernant la communication, j'aimerais évoquer le déplacement que notre délégation a fait en Vendée. Un article est paru sur la table ronde qui a été organisée avec les acteurs locaux du football. Dans les quinze jours

qui ont suivi, quatre ou cinq articles sont sortis dans la presse locale sur le football féminin. Notre venue a déclenché une communication qui n'existait pas auparavant. Il suffit parfois de peu de choses pour améliorer la visibilité.

Enfin, je reste persuadée que tant que le football ne sera pas proposé comme sport collectif à l'école, le développement du football féminin restera compliqué. En outre, il est difficile de donner envie à des jeunes de s'investir dans un sport sans phénomène d'identification.

**Marianne Gazeau.** - Il existe également des réticences chez les parents.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - En effet. Je laisse maintenant la parole à nos co-rapporteuses.

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** - Merci pour votre présentation, qui propose une approche particulière sur le football féminin, ce qui n'est pas un reproche. Jusqu'à présent, nous avons rencontré des personnalités issues du monde du football féminin professionnel.

J'aimerais que vous développiez certains de vos propos. Vous dites que vous avez trouvé du travail très facilement pour certaines joueuses d'équipes amateurs en fin de tournoi. Vos propos démontraient une certaine facilité dans votre démarche alors que nous pensons qu'il est difficile pour les joueuses de mener en parallèle une carrière sportive et un parcours professionnel. De plus, je n'ai pas bien compris si vous parliez des clubs amateurs ou professionnels. J'aimerais davantage de détails sur ce point.

En outre, j'étais étonnée d'entendre que les joueuses n'ont pas conscience de l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'évolution du football féminin. Cela ne correspond pas à ce que j'ai ressenti lors des auditions précédentes. Il me semble que ces femmes se battent constamment et qu'elles ont une réelle aura, même si elles l'ont acquise difficilement.

Concernant la Coupe du monde, vous affichez une forme de pessimisme sur les retombées médiatiques de cet événement. Nous pensons, d'après les entretiens que nous avons eus, que cette compétition donnera au contraire un nouvel élan à la pratique féminine sur nos territoires.

**Céline Boulay-Espéronnier, co-rapporteuse.** - Merci Madame, pour cet exposé très fourni.

Nous constatons à travers nos auditions à quel point la communication et l'amélioration de la visibilité du football féminin sont des enjeux cruciaux. Comme ma collègue Christine Prunaud, je trouve préoccupant que vous pensiez que l'effet médiatique risque de retomber après la Coupe du monde. Je ne doute pas que notre rapport contribuera à maintenir l'intérêt médiatique envers le football féminin, car cela est notre objectif. Une bonne communication est effectivement une communication qui dure dans le temps. Le vrai défi réside sans doute là.

Vos propos nous donnent l'impression qu'il faut souvent communiquer malgré les footballeuses, ce qui soulève la question suivante : pouvons-nous faire le bonheur des gens malgré eux ? Cela me semble difficile. Je suis d'accord avec vous pour dire que les clubs doivent communiquer. J'ai eu une idée similaire à celle que vous évoquez concernant le développement de formations et de kits de formation. Toutefois, ces dispositifs doivent être financés. De plus, ils seront compliqués à mettre en place si les joueuses ne souhaitent pas communiquer.

Par ailleurs, vous avez souligné que les joueuses ont des vies très remplies, qu'elles doivent mener à bien un double projet et que leurs entraînements sont prenants. Dans ces conditions, je me demande si elles auront le temps et l'énergie de contacter des structures, des entreprises ou des associations pour améliorer la communication en leur faveur comme vous le préconisez.

Enfin, vous avez souligné l'importance des réseaux sociaux comme mine de renseignements autour de la Coupe du monde de football. J'aimerais savoir si ces moyens de communication ne constituent pas un creuset de commentaires sexistes. Je m'interroge sur ce que la législation prévoit à ce sujet. Les réseaux sociaux sont-ils mis face à leurs responsabilités dans ce cas ? Je pense qu'un sujet comme le football féminin peut susciter beaucoup d'agressivité. Êtes-vous vigilant par rapport à ce phénomène ?

**Christian Manable.** – Madame Gazeau, c'est un ancien président de club de football masculin qui s'exprime. Je voudrais vous féliciter pour votre courage et votre mérite d'assurer la promotion du football féminin, ainsi que pour votre approche citoyenne et sociale. C'est bien l'un des aspects du sport qui m'intéresse. Il ne s'agit pas du sport pour la performance ou pour un titre de champion, mais avec une dimension citoyenne et sociale.

Vous avez du mérite, car votre combat ressemble à celui visant à masculiniser la danse classique, qui est généralement réservée aux petites filles. Le petit garçon apparaît comme une sorte de « vilain petit canard » lorsqu'il vient pratiquer la danse classique.

Il est vrai que le football est un monde machiste, ou du moins masculin. Il est difficile de développer le football féminin en milieu rural comme en milieu urbain, et notamment dans les petites divisions et les petits clubs. Toutefois, la médiatisation du football professionnel féminin, avec le PSG et l'OL par exemple, servira de moteur comme cela est le cas dans toutes les disciplines sportives.

En outre, le football féminin peut se concevoir hors compétition. J'aimerais signaler que des fédérations de football loisir s'ouvrent à un public beaucoup plus large. Je pense par exemple à l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) ou à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) pour les scolaires, dont la

philosophie est résumée dans la devise suivante : « Une autre idée du sport ».

S'agissant de la Coupe du monde de 2019, je ne suis pas aussi pessimiste que vous. L'effet médiatique ne retombera peut-être pas, à une condition. Tout dépendra selon moi de la performance de l'équipe de France. Rappelez-vous les victoires françaises à Roland-Garros. La Fédération française de tennis avait enregistré dans les mois suivants une forte vague d'adhésion dans les clubs. Il en a été de même dans les clubs de football après la Coupe du monde 1998. Si l'équipe de France féminine fait une bonne performance, je suis persuadé que le nombre de licenciées augmentera.

**Frédérique Puissat.** – Je tiens à vous féliciter, Madame Gazeau, car vous apportez une fraîcheur qui nous fait du bien de bon matin.

Je suis surprise, comme mes collègues, de constater que les joueuses de football fuient les caméras et les interviews. Avez-vous persévéré auprès d'elles ? Il me semble indispensable de savoir ce qu'elles veulent afin d'arriver à promouvoir leur image.

En outre, j'aimerais faire un parallèle concernant la communication avec le secteur de la grande distribution. Il s'agissait pendant longtemps d'une distribution de masse fortement homogène. Or les marques se sont aperçues qu'il était important de créer des éléments de différenciation pour que les consommateurs les identifient de manière préférentielle. Nous constatons aujourd'hui l'émergence de commerces biologiques ou à tendance sociétale marquée. Cette différenciation s'est faite grâce à la communication.

En effet, les attitudes des footballeurs et des footballeuses diffèrent. Le football masculin semble orienté vers la promotion et l'individualité tandis que le football féminin est tourné vers la passion et le collectif. Il faudrait donc trouver une communication différente qui renvoie à ce que nous souhaitons créer comme société. La Coupe du monde féminine de la FIFA, qui aura lieu sur notre territoire, nous donne une occasion de définir des valeurs communes, au moment où la France traverse une crise importante.

Par ailleurs, j'aimerais apporter deux témoignages. Je crois beaucoup au rôle de l'Éducation nationale. J'ai eu une expérience dans le rugby. Des équipes de rugby venant des quartiers sont venues jouer contre des équipes venant de la campagne. Cela représentait un vrai défi, mais l'initiative a fonctionné, car les professeurs d'EPS se sont rencontrés et se sont mis d'accord au préalable.

Enfin, pour reprendre les propos de notre collègue sur la danse, il est vrai que le film *Billy Elliot* nous a fait connaître la danse masculine. Je suis de Grenoble, l'une des villes hôtes du Mondial, et nous assisterons à votre festival de film documentaire, car cela sera peut-être l'occasion de dynamiser le football féminin au-delà de la Coupe du monde. Nous avons certainement besoin de telles initiatives.

**Françoise Gatel.** - Merci pour votre présentation. Je ne suis pas sportive, ni fan de football, mais j'ai produit un rapport sur l'activité physique et sportive pour tous tout au long de la vie. À cette occasion, je me suis intéressée au football féminin par le biais de la Coupe du monde féminine des moins de 20 ans qui a eu lieu en Bretagne l'an dernier. Il y avait un public nombreux de spectateurs connaisseurs du football. L'équipe de France a d'ailleurs obtenu de très bons résultats.

Il est vrai que le football féminin ne réunit pas de la même manière que le football masculin. J'ai découvert des joueuses efficaces, fines dans leur jeu, professionnelles, élégantes et collectives. Elles ne contestaient pas les décisions de l'arbitre et n'avaient pas de réactions exagérées comme leurs homologues masculins. Par conséquent, je me suis intéressée au football à travers ces femmes.

J'ai vu également des chefs d'entreprise qui s'intéressaient au football féminin pour son image novatrice. En termes de marketing, la promotion de l'image de la femme constitue un élément relativement vendeur. En outre, des jeunes filles qui assistaient aux matchs manifestaient une envie de s'intéresser au football féminin parce que le geste était beau. J'ai senti chez ces filles une certaine fierté.

Pour reprendre l'image de notre collègue sur la danse au masculin, il est vrai que le film *Billy Elliot* a aidé, mais également de grandes figures comme Rudolf Noureev. Nous savons que le sport doit être incarné par une figure qui suscite l'envie ou qui a un destin exceptionnel.

Par conséquent, il faut encourager la fédération et la mobiliser. Je crois que le football féminin se développera. J'ai été longtemps maire d'une commune où la section féminine de football grandit. Il est nécessaire d'avoir des relais en milieu scolaire pour cela.

J'aimerais enfin vous proposer une idée. En travaillant sur le rapport sur le sport pour tous, j'ai découvert des expériences remarquables qui sont conduites par des agences pour l'emploi. Ces dernières introduisent dans le programme d'accompagnement des demandeurs d'emploi une activité physique et sportive encadrée. Cela donne des résultats fabuleux, notamment à Orléans. Le fait d'amener des femmes à s'intéresser au football permettrait de leur redonner confiance. Je vous invite à rencontrer ces personnes. Le football transmet des valeurs exceptionnelles au niveau social et personnel. Merci pour votre action.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Merci pour vos questions. Nous allons laisser Madame Gazeau répondre à ces interventions.

**Marianne Gazeau.** - Je tiens tout d'abord à rappeler qu'il n'y a pas de footballeuses professionnelles. Dans deux ou trois clubs, les femmes s'entraînent toute la journée et sont rémunérées pour cela, mais elles ne sont pas considérées comme des professionnelles. Les compétitions féminines D1 et D2 sont gérées par la Fédération française de football (FFF) et non par

la Ligue de football professionnel (LFP) qui gère la L1 et la L2 pour les footballeurs.

En outre, je n'ai pas dit qu'il était facile pour les joueuses de trouver du travail ou de concilier leur vie professionnelle avec la pratique du football. De nombreuses footballeuses perçoivent un salaire sur la base d'un SMIC pour un mi-temps avec leur club. Des primes de match s'y ajoutent. Il existe environ 135 contrats fédéraux de ce type. Ces joueuses payées à mi-temps pour faire du football doivent donc trouver un autre travail. Les clubs encouragent désormais les doubles cursus, mais cela n'est pas évident. Un certain nombre de joueuses n'ont pas de formation dans un autre domaine. Des entreprises, comme *Carrefour*, sont partenaires des clubs de football et aident des joueuses en les recrutant. Je n'ai en aucun cas dit que cela était facile pour ces femmes. L'équipe de football que nous avons monté dans le cadre de « Nos quartiers ont du talent » ne s'adressait pas à des footballeuses mais à des femmes en recherche d'emploi. Grâce à l'impulsion collective entre marraines et filleules, les jeunes femmes ont trouvé un travail facilement.

S'agissant des relations entre les joueuses et les entreprises, le mécénat de compétences peut contribuer à leur rapprochement. Ce dispositif se développe de manière croissante dans les entreprises, tout comme la question de l'égalité femmes-hommes. Il permettrait selon moi d'aider les footballeuses à avancer dans leur vie professionnelle.

Par ailleurs, je confirme que la plupart des footballeuses n'ont pas conscience de leur impact médiatique, hormis les plus connues, comme celles qui jouent en équipe de France. Il reste compliqué d'approcher les joueuses. Je ne voudrais pas me montrer trop pessimiste, mais la réalité est que la plupart de ces femmes ne touchent pas de salaires élevés et qu'elles vivent avec des revenus modestes. Dans les clubs, elles ne sont pas aussi bien considérées que les footballeurs, en dépit des avancées que nous constatons. Pardonnez-moi le terme, mais elles sont souvent « en galère ». Il est donc difficile pour elles de se positionner comme rôles modèles alors qu'elles courent après l'argent ou après un logement.

J'ai évoqué en effet le risque que l'effet bénéfique de la Coupe du monde ne retombe, mais cela ne concerne que la médiatisation. Bien entendu, de nombreuses jeunes filles et jeunes femmes voudront se mettre au football. Toutefois, je me demande comment cet engouement sera géré en termes d'infrastructures, car les clubs manquent de moyens et d'équipements. Il faudra faire face à ces demandes alors que la place manque déjà. De plus, il sera nécessaire de former plus d'entraîneurs et plus de bénévoles et de mobiliser davantage de terrains, de vestiaires et de toilettes. Lorsque nous avons organisé notre *Footworking* à Nantes, il n'y avait pas de vestiaires ni de toilettes pour les femmes.

À ce sujet, je suis en lien avec l'entreprise *La Financière du sport*, qui propose des vestiaires dans d'anciens containers. Il est possible de les installer un peu partout pour une somme raisonnable, si j'ai bien compris. Il me paraît donc indispensable d'anticiper l'arrivée des nouvelles licenciées. À cet égard, j'ai en tête le chiffre cité par Frédérique Jossinet devant votre délégation : elle indiquait le souhait de la FFF de réduire la distance entre le domicile et le lieu d'entraînement, qui tourne actuellement autour de 35 kilomètres.

**Christian Manable.** - J'ai été rapporteur au Sénat d'une mission sur les collectivités territoriales et le sport. Les fédérations imposent et multiplient les normes, mais elles ne financent pas les équipements. Ce sont les collectivités territoriales qui paient ensuite. Pour le football, il a été imposé de créer un vestiaire pour les arbitres femmes séparé du vestiaire des arbitres hommes. De telles normes ne correspondent pas à la réalité financière des petites communes.

**Marianne Gazeau.** - Je comprends ce point de vue, mais il est important qu'il soit écrit quelque part qu'un vestiaire pour femmes est nécessaire.

Pour en revenir aux médias, nous voyons que le nombre d'articles sur le football féminin augmente à l'approche de la Coupe du monde, mais je reste persuadée que l'effet médiatique retombera jusqu'à la prochaine compétition.

Il faut aider les joueuses à communiquer, mais je n'ai pas de solution pour le budget. La fédération pourrait aider. De plus, les grands clubs ont des budgets conséquents.

Je parlais avant-hier avec l'un des rédacteurs en chef de *So Foot*. Il avait été sollicité pour faire du *media training* pour une équipe féminine. Cette expérience s'est avérée difficile, car les joueuses ne voulaient pas parler au début. Il a fini par leur demander si elles souhaitaient continuer l'exercice ou arrêter. Il les a laissées réfléchir entre elles une demi-heure, ce qui a débloqué la situation ; ensuite, tout a très bien fonctionné.

Par ailleurs, il existe en effet des commentaires sexistes sur les réseaux sociaux, mais dans ce cas les communautés réagissent très rapidement. Il ne faut pas oublier que les femmes sont très présentes sur les réseaux sociaux. Je parlais des communautés fermées de spécialistes du football féminin, dans lesquelles il n'y a pas de commentaires sexistes.

S'agissant de la communication, il faut effectivement opter pour une communication différenciée de celle du football masculin.

Enfin, concernant les rôles modèles et les films, nous avons eu par exemple les films *Joue-la comme Beckham* et *Comme les garçons*, mais il en faudrait d'autres.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Nous avons pu constater au cours de nos travaux que la pratique du football féminin se heurte souvent à la question de la mixité après l'âge de douze ans. Les collectivités ont des budgets contraints et n'ont pas la possibilité de construire systématiquement des vestiaires féminins, *a fortiori* suite aux investissements liés à la mise en accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Je comprends donc leurs difficultés pour mettre à disposition une parité exacte en termes d'équipements.

Madame Gazeau, je vous remercie pour cette audition portant sur un sujet que nous n'avions pas encore évoqué en profondeur, à savoir la communication autour du football féminin. Merci à nos collègues pour leur présence, en particulier les membres du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs ».

**Audition de Mme Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée  
de la Fédération française de football, vice-présidente du Comité  
d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019**

(7 mai 2019)

**Présidence d'Annick Billon, présidente**

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Nous poursuivons nos travaux sur le football féminin et la Coupe du monde 2019 en accueillant Brigitte Henriques, vice-présidente de la Fédération française de football (FFF), vice-présidente du comité d'organisation du Mondial et ancienne joueuse internationale de l'équipe de France aux multiples sélections. Notre réunion est ouverte aux membres du groupe d'étude « Pratiques sportives et grands événements sportifs » et fait l'objet d'une captation vidéo.

La délégation aux droits des femmes a décidé de mener des travaux sur le football féminin, dans la perspective de la Coupe du monde féminine qui se tiendra en France du 7 juin au 7 juillet 2019. Il nous a paru important de donner de la visibilité aux joueuses qui portent nos couleurs et de réfléchir à la féminisation de la gouvernance d'un milieu encore très masculin. De plus, le football féminin met en jeu des questions d'égalité professionnelle. Nos travaux ont notamment décelé un paradoxe : les joueuses de haut niveau dépendent non pas de la Ligue de football professionnel, mais de la Ligue amateur, ce qui nous laisse perplexes... Notre objectif est aussi d'encourager le développement de la pratique du football féminin dans nos territoires. De ce point de vue, la Coupe du monde suscitera sans doute une impulsion significative, ce qui nécessitera de garantir de bonnes conditions d'accueil pour les licenciées supplémentaires.

Pour mener ce travail, nous avons désigné quatre co-rapporteuses - Céline Boulay-Espéronnier, Victoire Jasmin, Christine Prunaud et moi-même - représentant différentes sensibilités politiques de notre assemblée. Nous avons commencé nos travaux le 13 décembre dernier, avec l'audition de la ministre des Sports. Nous avons ensuite entendu Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation à la FFF, le 21 mars ; Laura Georges, secrétaire générale de la FFF, le 28 mars ; Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, le 4 avril. Enfin, Marianne Gazeau, fondatrice du projet citoyen *Foot d'Elles*, nous a parlé le 11 avril de la visibilité des footballeuses et de l'enjeu de la communication autour du football féminin. Nous complétons ces auditions, dans la mesure du possible, par des déplacements dans les territoires.

Nous avons ainsi échangé avec des dirigeants et des joueuses du *Paris Football Club* (PFC) au centre d'entraînement et de formation d'Orly, mais aussi avec des clubs vendéens. En outre, la table ronde que nous organiserons le 16 mai, en partenariat avec la FFF, sera dédiée au rayonnement de la Coupe du monde de 2019 dans les territoires et dans les médias.

Nous constatons une dynamique favorable autour du football féminin, impulsée par la Coupe du monde. Les billets pour les matchs de la compétition se vendent très bien. Nous avons également noté une hausse des sujets consacrés au foot féminin et à la compétition à venir dans les différents médias – et notre venue en Vendée a aussi fait l'objet de nombreux articles ! Tout cela est très encourageant et résulte en grande partie de la stratégie développée par la FFF, sous votre égide, en vue du Mondial.

Nous connaissons votre engagement en faveur de la promotion du foot féminin et l'action que vous menez à la FFF pour développer la mixité de ce sport. Nous sommes donc particulièrement heureux de vous recevoir car vous symbolisez, aussi, un modèle de réussite susceptible d'inspirer les jeunes filles. Vous incarnez par ailleurs une évolution positive en matière de féminisation de la gouvernance du football français.

Quels sont les principaux défis du football féminin aujourd'hui ? Que peut apporter l'organisation de la Coupe du monde féminine de football dans notre pays pour la promotion et le développement du foot féminin en France ? Quels sont les facteurs de réussite de cette compétition ? Pouvez-vous nous présenter la stratégie du Comité d'organisation du Mondial pour faire de cet événement un réel succès populaire, susceptible d'attirer des jeunes filles de façon pérenne vers la pratique du football ? Pourriez-vous nous parler plus précisément, aussi, du plan de communication et de médiatisation déployé par la FFF en vue de l'événement ? Quels sont les liens avec les villes-hôtes dans le cadre de la préparation du Mondial ?

Enfin, au-delà du Mondial lui-même, quelles sont vos ambitions, en tant que vice-présidente déléguée de la FFF, en ce qui concerne le développement et la promotion du foot féminin, et plus généralement de la mixité et de l'égalité femmes-hommes dans le football ? Vous pourrez aussi nous parler de votre propre parcours professionnel et de votre vécu en tant que femme au sein d'un univers encore plutôt masculin.

**Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la Fédération française de football et vice-présidente du comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA.** – Merci pour votre accueil. L'histoire de ma vie se confond en quelque sorte avec celle du football féminin, dont mon parcours reflète les évolutions. J'ai commencé à jouer à l'âge de cinq ans, avec mes six frères. Lorsque j'ai voulu m'inscrire dans un club, on m'a répondu qu'on ne prenait pas les filles. Quand on est enfant, on se dit simplement que c'est comme ça... Ce n'est qu'après des années que j'ai

intégré, en 1983, un club de Poissy qui entraînait des jeunes filles. Il y en avait soixante-dix, c'était aussi l'époque du premier match international dans les Yvelines, France-Norvège. Je me suis dit en le voyant que c'était ce que je voulais vivre. J'ai intégré l'équipe de France, ce qui m'a permis de jouer aux États-Unis, où j'ai découvert que les choses étaient bien différentes : ce pays comptait quatre millions de licenciées, contre 20 000 chez nous à cette époque. J'ai joué pendant dix ans au sein de l'équipe de France, avec quarante sélections internationales et trois victoires en championnat de France.

J'ai passé mon diplôme d'entraîneur et suis devenue professeure d'EPS, car il n'était pas possible de vivre du football. J'ai été *manager* de la section féminine du PSG pendant deux ans : ce club a eu la volonté de faire advenir des joueuses professionnelles, mais l'a perdue en 2010. Je l'ai donc quitté, et Noël Le Graët m'a alors sollicitée pour être élue avec lui au poste de secrétaire générale. C'était la première fois dans notre fédération qu'un poste à responsabilité était proposé à une femme. Auparavant, Marilou Durringer était la seule représentante du football féminin sur les vingt-cinq membres du conseil fédéral. Noël Le Graët a voulu mettre une femme à un poste important. Dans la foulée, il a nommé Florence Hardouin directrice générale de notre fédération.

Pour nous, le défi était de montrer que nous étions physiquement présentes dans le paysage du football qui, historiquement, n'avait guère donné de visibilité aux femmes. Pourtant, en 1917, quand les hommes étaient au front, les femmes ont repris leurs loisirs et se sont emparées du football. Dans les années 1920, elles y avaient un succès phénoménal, avec plus de 20 000 spectateurs dans les stades, notamment pour le premier match France-Angleterre. Mais quand les hommes sont revenus du front, les choses ont repris leur cours, et le football féminin a été interdit, d'abord en Angleterre puis en France, où il a été complètement exclu par le régime de Pétain. Il n'a réapparu qu'en 1970.

Aussi n'étions-nous pas présentes dans les mentalités lorsque j'ai été élue en 2011. Noël Le Graët a trois filles et est convaincu de la nécessité de développer la place des femmes dans la société, dans les entreprises et dans le sport. Pour nous, le principal défi était l'implication des femmes. Nous avons donc lancé un premier plan de féminisation qui nous a fait passer de 50 000 licenciées en 2011 à 180 000 en 2016 et, dans la même période, de 25 000 à 40 000 dirigeantes, de 2 000 à 3 000 éducatrices et de 600 à 800 arbitres. Avec notre deuxième mandat, nous voulions permettre aux femmes d'accéder aux postes à responsabilité - passer, en quelque sorte, de la féminisation à la mixité. L'idée est de mettre des hommes et des femmes dans les mêmes structures - entreprises, société, sport - car nos clubs ont besoin de cette harmonie et de cet équilibre. Hommes et femmes apportent des choses différentes et, ensemble, font bouger les lignes. Nous avons porté de 3 000 à 6 000 le nombre de clubs ayant au moins une équipe féminine et le

nombre d'inscrites par an est passé de 1 000 avant 2011 à 10 000 après 2011, pour atteindre 15 000 depuis 2018. Le défi était de faire tomber les barrières culturelles.

Elles sont tombées, notamment avec la médiatisation, elle-même rendue possible par le fait que nos joueuses ont progressé, grâce aux moyens conséquents mis en place par notre fédération, sous l'égide d'Aimé Jacquet, qui a permis à des joueuses d'intégrer le pôle France à Clairefontaine comme les garçons. Celles-ci ont ensuite intégré l'*Olympique lyonnais* et Montpellier, qui étaient des clubs offrant des conditions nettement supérieures à la moyenne, ce qui a permis d'élever leur niveau. Résultat : lors de la Coupe du monde de 2011, pour la première fois de notre histoire, nous avons franchi les demi-finales. Du coup, les médias se sont emparés du sujet. Beaucoup ont pensé que c'était pour compenser la crise des Bleus en Afrique du Sud. Pour moi, je crois surtout que c'était parce que le niveau de jeu avait progressé. En Allemagne, les stades étaient pleins !

On me demande souvent si je suis vice-présidente de la Fédération française de football féminin. Non, je suis vice-présidente de la Fédération française de football : il n'y a pas un football féminin et un football masculin mais un football tout court !

En matière de gouvernance, il était important d'accompagner les femmes vers les postes à responsabilité. La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes de Najat Vallaud-Belkacem a rendu la parité obligatoire dans les instances fédérales mais, comme les pratiquantes représentent moins de 25 % du total, c'est la proportion de 25 % qui prévaut au comité exécutif. J'espère que pendant la prochaine olympiade, tous nos comités locaux seront obligés de la respecter aussi. Déjà, nos comités régionaux et départementaux intègrent de plus en plus de femmes. Notre devoir était aussi de fournir un réservoir de femmes clairement identifiées, pour qu'on ne puisse pas dire qu'on n'en trouvait pas. Nous devons les repérer, les valoriser et les accompagner. C'est ce que nous avons fait avec le *Club des 100 femmes dirigeantes*, afin de faciliter leur accès aux responsabilités.

La Coupe du monde de 2011 nous a beaucoup aidés à rattraper notre retard. Notre objectif, pour celle de 2019, est d'arriver à 200 000 licenciées. Sur ce plan, la nation européenne la plus développée est l'Allemagne, avec 250 000 licenciées. Aux États-Unis, il y en a quatre millions, mais c'est un pays beaucoup plus grand... Cela dit, si nous ne comptons que 180 000 joueuses de football, les chiffres sont encore plus faibles dans d'autres disciplines : 200 000 basketteuses, certes, mais 70 000 danseuses ! Il est vrai que, sur un total de deux millions de licenciés, les 180 000 joueuses représentent une proportion encore assez faible. En fait, nous avons connu un envol spectaculaire et, après cette Coupe du monde, nous souhaitons que plus d'un club sur deux accueille des jeunes filles. Pour cela, nous avons prévu une enveloppe de 14 millions d'euros pour construire vestiaires

et mini-terrains, acheter du matériel, des buts, des tenues et des chasubles, mais aussi pour renforcer l'encadrement.

Pour qu'elle soit le coup d'accélérateur que nous voulons, cette coupe du monde doit être bien médiatisée. Je viens de rencontrer les équipes de *Canal Plus* et de *TF1*, qui sont, pour la première fois, les diffuseurs officiels. On m'a présenté leur dispositif : c'est exactement le même que pour la coupe du monde des garçons. J'en suis très émue. Il est vrai qu'on attend un milliard de téléspectateurs, et que la FIFA veut en faire le plus grand événement de l'histoire des coupes du monde féminines de football ...

À présent que les barrières culturelles sont tombées, quand un club décide d'ouvrir sa section féminine, il y a cinquante gamines qui viennent à ses journées portes ouvertes ! La fédération dispose de 300 cadres techniques très actifs en régions dans le cadre de la mobilisation pour la Coupe du monde. Je suis très fière que, pour cet événement, la mayonnaise ait pris ! Il nous faut remplir cinquante-deux matchs, jaugeant chacun 20 000 à 50 000 places. Pour l'Euro 2016, il fallait tirer au sort les billets. Cette fois, notre objectif a été d'associer la réussite sportive à la qualité organisationnelle. Nous voulons aussi que l'évènement rayonne sur tout le territoire. Il ne s'agit pas seulement de remplir les stades, il faut laisser un héritage tangible. Les villes-hôtes sont Le Havre, Valenciennes, Rennes, Paris, Reims, Grenoble, Lyon, Nice et Montpellier. Nous sommes allés dire à leurs élus que ce serait plus qu'un événement sportif, que cela devrait faire bouger les lignes de la société : ce Mondial sera le rendez-vous de la mixité.

Il doit en effet être un vecteur de nos politiques publiques de la mixité. À Reims, Arnaud Robinet favorise déjà l'inclusion et la mise en mouvement des sportifs dans les quartiers pour les amener vers les clubs. Laurent Degallaix a déclaré vouloir redonner aux Valenciennois leur fierté par l'organisation de cet événement. Et il en va ainsi dans chaque ville-hôte. Chacune a mobilisé sa population depuis deux ans. Nous avons fait de même avec nos 16 000 clubs, y compris les clubs professionnels : c'est toute la famille du foot qui doit participer. Résultat : plus de soixante-dix actions mobilisent entre 1 000 et 2 000 joueurs ou joueuses de tous âges, qui organisent des événements festifs sur tout le territoire.

Il est important que tout le monde puisse venir voir cette Coupe du monde. Pour la première fois, il y aura des billets à 9 euros - pour une Coupe du monde ! 750 000 billets ont déjà été vendus, et sept matchs sont à guichet fermé, alors que nous sommes à un mois de la compétition. Dans une semaine, douze matchs seront à guichets fermés. Il s'agit, évidemment, de la finale, des demi-finales, des matchs de l'équipe de France, mais également d'un match Pays-Bas-Cameroun à Valenciennes, ou d'un match États-Unis-Suède au Havre. Plus de 30 % des achats de billets viennent des États-Unis. Les Hollandais, les Anglais et les Allemands viennent également en masse soutenir leurs équipes. Tout cela est nouveau. Et Corinne Diacre, la première

femme à avoir obtenu le diplôme d'entraîneur professionnel, a annoncé la liste au JT de *TF1* !

Pour notre part, nous sommes prêts. Plus de 250 salariés ont été recrutés par le comité local d'organisation, auxquels s'ajoutent plus de 1 500 volontaires. Cette Coupe du monde doit donner de la visibilité au sport féminin, qui n'est pas suffisamment médiatisé. Nous espérons faire bouger durablement les lignes.

Comme je ne pouvais pas vivre du football mais que j'étais passionnée de sport, j'ai choisi d'être professeure d'EPS. J'ai donc passé le Capes, puis l'agrégation, et j'ai obtenu mes diplômes d'entraîneur, notamment avec Didier Deschamps. J'ai deux filles, de 14 et 18 ans. J'ai perdu mon mari l'année dernière. Il était danseur, et m'a fait découvrir et aimer la danse – et je lui ai fait aimer le football. Ma fille de 14 ans fait du foot et veut être danseuse, ce qui montre bien que les barrières culturelles ont bougé.

Quand je suis arrivée à la fédération, je pensais que ma mission serait de faire en sorte que toutes les jeunes filles puissent jouer au football et qu'on gagne des titres. En fait, je me suis rendu compte que mon travail était plus une mission de vie, presque un devoir, car le football a un pouvoir considérable dans notre société, tout comme le sport en général. Et il y a de la place pour tout le monde ! En intégrant les hommes et les femmes, on ne pourra que gagner en harmonie dans notre société.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Merci pour ce témoignage plein d'une passion et d'un militantisme dont je souhaite qu'ils contribuent à faire avancer l'égalité femmes-hommes et la place des femmes dans l'espace public. Je salue Michel Savin, président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs » du Sénat, qui vient de nous rejoindre.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Merci de nous faire part avec passion de votre vécu au sein de la fédération et comme joueuse professionnelle. Dans le sport, l'économie et la société s'opèrent un bouleversement irréversible, dont le football féminin constitue une image fidèle, à en juger par le nombre de pratiquantes.

Pourquoi le football féminin de haut niveau dépend-il toujours de la Ligue de football amateur et non de la Ligue de football professionnel ? Comment la FFF compte-t-elle progresser sur la professionnalisation ? Nous avons également constaté une très grande disparité entre les rémunérations de footballeuses de haut niveau et celles de leurs homologues masculins. Que faire pour y remédier ? Qu'est-ce qui reste à faire pour développer la mixité ?

**Céline Boulay-Espéronnier, co-rapporteuse.** – Votre engagement et la clarté de vos propos nous font toucher du doigt l'importance de ce sujet, auquel le Sénat a bien raison de s'intéresser puisque, vous l'avez dit, vous

allez dans les villes-hôtes de la Coupe du monde féminine de football expliquer ses enjeux aux élus. Vous dites que c'est un rendez-vous de la mixité, dont nous parlons très souvent à la délégation aux droits des femmes, et pour laquelle vous voyez en la Coupe du monde un vecteur pour les politiques publiques des élus. Votre objectif est d'atteindre 200 000 licenciées, et qu'un club sur deux accueille des jeunes filles à l'avenir. Mais il y a encore beaucoup de problèmes à régler – et d'abord, l'accueil de ce sport dans les écoles, qui pose le problème des vestiaires.

Les joueuses américaines, qui comptent parmi les meilleurs au monde, ont récemment attaqué leur fédération pour discrimination en matière de salaires et de conditions de travail par rapport à leurs homologues masculins. Que vous inspire cette démarche ? Serait-ce dans l'ADN du football français d'engager ce type de procédure ? Faut-il en passer par un rapport de force pour atteindre l'égalité hommes-femmes dans le foot, et plus généralement dans le sport ?

Comme pour les Jeux olympiques de 2024, il serait bon que l'impact de la Coupe du monde ne soit pas concentré dans les villes-hôtes ou certains territoires, mais rejaillisse sur tout le territoire français. Quelles actions sont mises en œuvre par la FFF pour développer la pratique du foot féminin dans tous les territoires et à tous les niveaux ?

**Brigitte Henriques.** – Pour être exacte, je précise que le football féminin n'est pas rattaché à la Ligue du football amateur, mais à la FFF, qui est elle-même composée de la Ligue de football amateur et de la Ligue de football professionnel. Si la gouvernance du football féminin n'est pas rattachée à la Ligue de football professionnel, c'est tout simplement parce que le football féminin n'est pas professionnel ! Les sections féminines de la majorité des clubs de D1 sont rattachées à l'association de leur club – même à l'*Olympique lyonnais*, où l'équipe féminine de Jean-Michel Aulas va disputer la finale de la *Champions League*. De plus, nos joueuses ne sont pas sous contrat professionnel mais fédéral. Bref, ni les structures ni les joueuses ne sont professionnelles.

Il y a deux ans, il y avait quatre clubs complètement amateurs et huit qui comportaient des sections féminines rattachées aux clubs professionnels. Les clubs professionnels ont fait le choix de créer des sections féminines ou d'absorber des clubs de haut niveau déjà existants. Avec Noël Le Graët, nous avons hésité à imposer en 2011 à tous les clubs de Ligue 1 et Ligue 2 d'avoir des sections féminines. Nous avons senti que ce n'était pas le moment, et nous ne l'avons pas fait. Ce fut une bonne décision, puisqu'il ne reste aujourd'hui que deux clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 dépourvus de sections féminines.

Entre la Ligue de football professionnel et Noël Le Graët, il n'y a pas de problème. L'important est de permettre aux clubs d'augmenter leurs ressources. Pour l'instant, les droits TV de la Ligue de football professionnel ne profitent qu'au football masculin. Sur les retombées économiques de la Coupe du monde des garçons, un million d'euros a été donné par la Ligue de football professionnel aux clubs de la D1, qui ont reçu chacun 100 000 euros.

Le montant des subventions publiques n'est pas le même, de surcroît, pour les clubs féminins et masculins. Pour notre part, au lieu de donner du cash, nous avons investi dans la structuration des clubs. Ainsi, nous avons mis à leur disposition des prestataires pour les accompagner dans la recherche de partenaires privés et publics. Nous avons fait un appel d'offres pour les diffuseurs TV, pour que la D1 féminine soit diffusée localement. C'est ainsi que le *Paris Football Club* (PFC) a vu son budget passer de 500 000 à 850 000 euros.

Sur 250 joueuses de D1, une cinquantaine seulement vit du football – et encore, avec un salaire mensuel moyen de 2 500 euros. En effet, les budgets vont de 70 000 euros à Rodez à 7 millions d'euros pour le PSG ou pour l'*Olympique lyonnais*. Les budgets parisiens et lyonnais sont un sommet en Europe, dû au fait que les Qataris ont décidé d'investir beaucoup d'argent dans le PSG, dont une partie profite aux filles et, à l'*Olympique lyonnais*, au pari de Jean-Michel Aulas sur le fait que le football féminin générerait des recettes si les joueuses étaient mises dans les mêmes conditions que les garçons. Mon travail est de convaincre nos clubs professionnels qu'un club qui n'accueille que des garçons n'est pas équilibré.

Aux États-Unis, c'est la fédération qui paie ses joueuses. De même, la fédération anglaise donne à peu près 2 000 livres à ses joueuses internationales, qu'elles complètent par des revenus tirés des sponsors. En France, nous avons des contrats fédéraux. J'ai trouvé légitime la démarche des joueuses américaines, car elles ont tout gagné : elles ont remporté la Coupe du monde à trois reprises, elles ont été championnes olympiques à trois reprises, elles génèrent d'énormes recettes. Ce sont elles qui tirent le football aux États-Unis.

Notre fédération est alimentée à 90 % par les recettes commerciales de l'équipe de France masculine. Bien sûr, je rêverais que les joueuses gagnent beaucoup plus d'argent, et si possible autant que les garçons. Mais ne confondons pas la valeur commerciale et la valeur morale ! Quand je suis arrivée à la fédération, le football féminin coûtait plus qu'il ne rapportait, mais c'était un pari. Notre président voulait rattraper notre retard. Le fait que les joueuses de l'équipe de France aient été mises dans les mêmes conditions de pratique de haut niveau que les garçons, que les matchs aient été organisés de la même manière, avec une promotion, un habillage des stades, de grands stades pour pouvoir faire des spectacles de qualité, tout cela nous a permis d'atteindre l'équilibre il y a deux ans. Avec l'engouement

naissant créé par la Coupe du monde, les droits TV ont été achetés par *Canal Plus* pour la D1 féminine et les stades se remplissent, ce qui génère des recettes. Lorsqu'il est arrivé, Noël Le Graët a supprimé les primes de match pour toutes les sélections, estimant que porter le maillot bleu était en soi un honneur. Il les a conservées uniquement pour les joueuses, car elles ont besoin d'être aidées.

J'espère qu'après cette Coupe du monde les sponsors vont s'engager durablement pour la mixité, notamment en termes de rémunération. Tant que l'économie du sport féminin ne sera pas enclenchée, on aura beaucoup de mal à procurer aux joueuses des conditions de haut niveau. Afin de développer un accueil de même qualité dans les clubs pour les filles que pour les garçons, notre fédération a dédié des enveloppes financières depuis deux ans pour construire des vestiaires, acheter du matériel et fournir de l'encadrement. Et tout a été consommé !

L'accroissement du nombre de licenciées a commencé avec la catégorie 6-8 ans, puis 11-13 ans, puis les adolescentes, et désormais cela concerne tout le monde, et la hausse atteint 24 % cette année. Alors que les garçons s'entraînent le mercredi et jouent le samedi, les joueuses n'avaient pas de matchs, faute d'équipe à affronter. Cette situation s'améliore. Chez les filles, c'est l'offre qui crée la demande et non l'inverse : c'est parce qu'on propose une compétition que les équipes se mettent en place, pourvu qu'on introduise de la flexibilité sur le nombre de participants.

L'initiative « Le football des princesses » a fait couler beaucoup d'encre. Ce n'était pas un stéréotype mais une référence aux joueuses de l'équipe de France, qui avaient été extraordinaires, et qu'on a voulu faire entrer à l'école pour casser les stéréotypes. Plus de 1 500 classes se sont inscrites, il y avait des clips vidéo pour éduquer aux valeurs du football. En plus des douze séances de pratique, il y avait des séances interdisciplinaires et un concours. Cette action est prolongée par l'initiative « Ma Coupe du monde 2019 », qui touche 6 000 classes. Au passage, on laisse du matériel dans chaque école pour en favoriser la pratique. Et plusieurs ministres sont intervenus lors d'un récent séminaire à Clairefontaine qui rassemblait tous les acteurs pour réaffirmer les valeurs du football comme outil éducatif au sein des écoles, notamment pour casser les stéréotypes.

Pendant deux ans, nous avons pris notre bâton de pèlerin pour aller dire à quoi la Coupe du monde allait servir. C'était palpitant car il fallait susciter l'adhésion de tous ! Nous avons aussi parcouru des villes non hôtes, et demandé qu'il y ait tous les mois une action de promotion pour les filles et les garçons sur chaque territoire. Cette semaine est la semaine du football féminin - c'est une action récurrente depuis 2011. Demain, avant la finale de la Coupe de France à Châteauroux, 2 000 enfants vont être réunis, avec une couverture médiatique importante. À Auxerre, qui avait été pré-nominée, le stade était plein et les animations avaient un grand succès et étaient

associées à une sensibilisation à la place des femmes dans le football et son encadrement.

Sur la mixité, nous avons un partenariat avec l'Université de Lyon, qui mesurera l'impact sociétal. Il a été difficile de créer une telle mobilisation, vous savez... Ce n'était pas gagné d'avance ! Dans les dossiers de candidature, il fallait faire le point sur la place des femmes dans la pratique sportive, dans les entreprises, dans les universités, et dire quelle serait la situation après la Coupe du monde. Nous mesurerons aussi l'impact sur une ville non hôte : Bordeaux.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Vous l'avez dit, cette Coupe du monde est un événement sportif mais va au-delà, elle s'inscrit dans une actualité favorable à l'égalité femmes-hommes et à la promotion des valeurs du sport. Le Sénat va bientôt débattre du texte sur l'école de la confiance. Or l'école a un rôle à jouer aussi dans la lutte contre les stéréotypes.

**Michel Savin, président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs ».** – La professionnalisation aura lieu dans le football féminin. Comment peut-il mobiliser davantage de ressources, sans faire appel à l'État ou aux collectivités territoriales ? La recette la plus importante vient des droits TV, qui vont essentiellement aux hommes. La création d'une Ligue féminine ne pourrait-elle déclencher une avancée ? Cela permettrait de discuter des droits TV. Le football masculin connaît des remous, notamment sur les comportements dans les stades : racisme, homophobie... Y a-t-il ce type de comportements dans le football féminin ? Avez-vous pris des mesures contre ? La FFF travaille-t-elle pour les jeunes joueuses attirées par la professionnalisation, pour que ces études soient compatibles avec les contraintes de cet engagement ?

**Marta de Cidrac.** – Merci pour votre enthousiasme. Le football féminin a fait beaucoup de progrès ces dernières années. Y a-t-il des valeurs spécifiques au foot féminin ? L'univers du foot masculin ignore quelque peu l'univers du foot féminin : lorsqu'il y a un grand événement de foot masculin, il n'y a guère de passerelles. Ne faut-il pas en développer ? Cela aiderait le foot féminin à acquérir de la notoriété. Dans la gouvernance, les femmes sont présentes à hauteur de 25 %...

**Brigitte Henriques.** – C'est une obligation.

**Marta de Cidrac.** – Est-ce lié au nombre de licenciées ? Trouvez-vous cela juste ? On connaît beaucoup de gouvernances très masculines, sans que nul ne s'interroge sur le poids relatif des hommes.

**Françoise Cartron.** – Éluë de la Gironde, j'ai noté que Bordeaux n'est pas une ville-hôte. Quel a été le taux de sélection ? Quels furent les critères ? Y aura-t-il un suivi pour que ces villes améliorent leur engagement en faveur du foot féminin ? Nous avons un club éminemment masculin, pour lequel on a construit un très grand stade...

**Michel Savin.** – Très cher !

**Françoise Cartron.** – Avec un tel écrin, dommage que nous ne soyons pas une ville-hôte. Comment luttez-vous contre les stéréotypes qui vont avec la représentation du foot au féminin, notamment à l'école ? Il faut susciter des vocations.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Je crois que les infrastructures n'étaient pas le critère principal de sélection...

**Brigitte Henriques.** – J'ai fait partie du groupe de travail sur le sport professionnel, sous l'égide de Thierry Braillard, et notamment sur le sport professionnel féminin. Le président Le Graët et moi ne sommes pas favorables à la création d'une ligue féminine, car cela empêcherait la mutualisation des services et des compétences. De plus, la création d'une ligue féminine reviendrait à mettre le sport féminin à part du sport, donc à l'isoler. Pour autant, confier la gouvernance du football féminin à la Ligue de football professionnel ne posera aucun problème à partir du moment où l'ensemble des structures accueillant les équipes de D1 féminines seront dans les clubs professionnels et que l'économie du football féminin permettra à toutes les joueuses d'être professionnelles.

**Michel Savin.** – Les équipes féminines seront donc intégrées à la Ligue professionnelle masculine ?

**Brigitte Henriques.** – Ce n'est pas à l'ordre du jour dans l'immédiat. Mais on peut raisonnablement penser qu'après la Coupe du monde, il faudra entre cinq et dix ans pour que les joueuses puissent enfin bien vivre de leur métier.

**Marta de Cidrac.** – Ce que vous dites m'étonne : pour moi, il y a un véritable enjeu sur la rémunération des joueuses par rapport à celle des joueurs. Certes, il y a un univers amateur et un autre plus professionnel, avec des structures différentes. Mais pour les acteurs de ces univers, il y a un enjeu.

**Brigitte Henriques.** – Je disais simplement qu'on ne peut rien faire aujourd'hui, faute de recettes. Je suis aussi diplômée du centre de droit et d'économie du sport de Limoges, où j'ai côtoyé Zinedine Zidane. Un des paramètres serait de faire diminuer la dépendance aux droits TV. Les ressources des clubs allemands, par exemple, sont beaucoup plus diversifiées, ce qui leur donne une grande résilience face à des chocs financiers. Au Royaume-Uni, les droits TV atteignent six milliards d'euros ; même si la part qui revient aux équipes féminines est infime, elle leur suffit pour se développer. Chez nous, les droits vont augmenter dans deux ans, et nous avons accru les exigences sur la présence des équipes féminines pour l'obtention des licences des clubs. Ce n'est donc qu'une question de *timing* - et la Coupe du monde accélérera cette évolution.

Il y a trois ans, on entendait beaucoup que les clubs de judo étaient les vraies écoles de la vie. Nous savions qu'il nous fallait réaffirmer les valeurs du football. Nous avons donc lancé un plan éducatif fédéral, qui est un dispositif dans lequel les clubs s'engagent volontairement, en instaurant un référent éducatif chargé de la lutte contre le racisme et l'homophobie et de la diffusion de nos valeurs : plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité (PRETS). Pour nous, l'éducation se fonde sur la famille, l'école et le club, et nous insistons pour que les joueurs adultes reviennent de temps en temps dans les clubs. Chaque année, lors de la finale nationale à Capbreton, filles et garçons sont sur le même site, et l'équipe la plus *fair-play* reçoit des points supplémentaires.

Avant de parler de casser les stéréotypes dans les écoles, encore faut-il parvenir à y faire entrer le football ! Les médias parlent tant de ses dérives que ce n'est pas évident. Cela rebute les enseignants. Pourtant, les dispositifs de foot à l'école que j'ai mis en place quand je suis arrivée en 2011 sont très efficaces.

Je n'aime pas qu'on préfère le football féminin parce qu'il n'y a pas de critiques de l'arbitre et que le jeu dure plus longtemps parce que, quand elles tombent, les joueuses ne restent pas au sol... Il ne faut pas opposer les deux mondes. Pour ma part, à 48 ans, je joue encore régulièrement, et avec des garçons. Je constate que l'envie de gagner fait que cela peut partir très vite ! La vraie différence reste que les hommes courent toujours plus vite et sauteront toujours plus haut, même si les différences physiques tendent à se réduire. En tous cas, il faut développer les passerelles entre les deux univers, et faire évoluer les mentalités, qui pendant longtemps n'avaient pas de représentation de ce qu'est un match féminin de haut niveau. Pour le handball, c'est plus simple, car ce sport a toujours été identique pour les filles et les garçons.

Pour le football, à l'*Olympique lyonnais*, à Guingamp, dans d'autres clubs, les équipes commencent à se mélanger et à partager des moments ensemble. Quand j'étais en équipe de France, nous sommes allés au Château avec Aimé Jacquet et les joueurs de l'équipe de France - même si ce n'était pas médiatisé. La campagne de communication de *TF1* pour la Coupe du monde à venir ne laisse plus apparaître de différence, puisque les commentaires seront assurés par Bixente Lizarazu et Grégoire Margotton pour tous les matchs de l'équipe de France.

Par ailleurs, je vais inaugurer tout à l'heure le nouveau centre d'entraînement du *Paris Football Club* (PFC) : pour la première fois, joueurs et joueuses se côtoieront dans la même structure, dans un même lieu de vie. C'est cela, la solution. Aux États-Unis, le *soccer* est très féminin parce que garçons et filles pratiquent tous les sports à l'Université.

Comme le dit Noël Le Graët, ce qui a changé, c'est que les railleries qui accueillait auparavant l'arrivée d'une jeune fille dans un club de foot ne durent plus qu'une journée...

Pour obtenir l'organisation de la Coupe du monde face à la Corée, nous savions que la FIFA souhaitait que l'ensemble des territoires aient déjà développé le football féminin. La région du Sud-Ouest est plus une terre de rugby que de football... Remplir le stade Chaban-Delmas et le *Matmut Atlantique* n'est pas si facile, même pour les garçons. Nous avons déjà joué là-bas, et le public ne répondait pas. Or la FIFA nous imposait des jauges, jusqu'à 50 000, à remplir pour six ou sept matchs - et pas uniquement ceux de l'équipe de France. Sacré défi ! De fait, pour les cadres techniques, la Nouvelle-Aquitaine est une région plus difficile à investir en raison des mentalités plus tournées vers le rugby.

**Françoise Cartron.** - Au Cap-Breton, nous avons un club qui développe beaucoup le football féminin.

**Brigitte Henriques.** - Jusqu'à récemment, nous étions plutôt défavorables à l'imposition de quotas et cela paraissait compliqué, car le réservoir de candidates n'était pas pleinement identifié. Désormais, nous n'avons plus besoin d'imposer les choses, même si seulement deux femmes sont présidentes de districts. On ne compte par ailleurs qu'une vice-présidente, à la ligue Bourgogne-Franche-Comté. Il y a donc encore beaucoup de travail à faire...

**Michel Savin.** - Dans le monde politique aussi...

**Brigitte Henriques.** - Je prépare un ouvrage avec Marie-Christine Maheas, qui est très engagée en faveur du développement de la mixité dans les entreprises, et Bruno Lalande, qui écrit dans un mensuel sur le sport féminin, pour mettre en évidence à la fois les freins, que chacun connaît, et les leviers dont dispose la fédération. Je suis contente du travail que nous avons fait avec les hommes comme avec les femmes. Nous invitons les hommes à comprendre que la mixité bénéficie à tous. C'est vrai que lorsqu'on demande à un homme de prendre un poste à responsabilités, il répond « oui » dans la seconde. Moi, j'ai eu trois rendez-vous avec mon président avant d'accepter - et la plupart des femmes demandent généralement une dizaine de jours pour réfléchir à ce type de promotion. Le *Club des 100 femmes dirigeantes* est là pour lever ces doutes plus rapidement. J'ai récemment assisté à la SNCF à une réunion mensuelle sur le thème de la mixité avec Guillaume Pépy. J'ai découvert que pour faire accéder des femmes à des postes jusqu'alors réservés à des hommes, il faisait un travail similaire au nôtre. La seule raison qui pourrait justifier les quotas, ce serait la lenteur du processus, notamment dans les entreprises. Le directeur général de la SNCF disait que sans quotas, cela n'avancait pas. Pour moi, le changement se fait plus en profondeur si l'on convainc et si l'on invite à évoluer. En tous cas, le poids de l'Histoire fait qu'il faut agir.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Les choses avancent souvent par la contrainte, comme on peut le constater en politique...

**Michel Savin.** - *Quid* des actions en faveur des jeunes filles voulant réussir à la fois leur parcours scolaire et un engagement professionnel ?

**Brigitte Henriques.** - Pour l'instant, on parle plus de semi-professionnalisme. Pour la couverture contre les accidents, les joueuses doivent souscrire des assurances. La Direction technique nationale (DTN) oblige les joueuses à poursuivre leurs études jusqu'à leurs 18 ans - et leur taux de réussite au Baccalauréat frôle les 100 %. Puis, plutôt que d'injecter du cash dans leur masse salariale, nous préférons professionnaliser la structure. Nous avons imposé la présence d'un référent socio-éducatif pour placer la joueuse dans un parcours professionnel. Véronique Barré, fondatrice de *Trajectoires Performance* et directrice de *Collectif Sports*, propose pour cela aux clubs un dispositif clefs en main. Nous sensibilisons les joueuses au fait que celles qui étaient, en 2011, sur le devant de la scène, peinent parfois aujourd'hui dans leur vie professionnelle. Mais comme quelques rares joueuses gagnent déjà près de 30 000 euros, les jeunes pensent que c'est possible... Nous insistons néanmoins sur la reconversion. Par exemple, Élodie Thomis, ancienne joueuse internationale, a fait une formation de *camerawoman* et va couvrir la Coupe du monde 2019. À cet égard, le football féminin est un laboratoire pour ne pas reproduire certaines dérives qu'a connues, à ses débuts, le football des garçons. Quand un joueur de 14 ans, payé 5 000 euros, dit à son chef d'établissement qu'il gagne plus qu'elle...

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Merci pour votre enthousiasme et votre passion. Nous souhaitons la victoire aux Françaises, mais voulons aussi que cette Coupe du monde soit un beau moment sportif et un véhicule pour l'égalité femmes-hommes et pour les valeurs du sport.

*Une vidéo est projetée à la fin de l'audition pour illustrer les propos de Brigitte Henriques.*

## **Table ronde sur le rayonnement de la coupe du monde féminine 2019**

(16 mai 2019)

### **Présidence d'Annick Billon, présidente**

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Mesdames les co-rapporteuses, Monsieur le Président Savin, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, je vous remercie d'être venus assister à cette table ronde organisée en partenariat avec la Fédération française de football (FFF), que nous remercions pour son engagement à nos côtés. Cet événement s'inscrit dans la perspective de la Coupe du monde féminine de football de 2019 qui aura lieu pour la première fois en France, du 7 juin au 7 juillet 2019.

Parallèlement à cette actualité, notre délégation a souhaité conduire un travail sur le football féminin, car cette thématique s'inscrit dans le cadre plus général de l'égalité entre les femmes et les hommes que nous promovons.

En effet, malgré des avancées certaines, le football reflète encore les inégalités à l'œuvre au cœur de notre société.

Tout d'abord, il reste empreint de stéréotypes. Des jeunes filles n'imaginent pas pratiquer ce sport réputé encore aujourd'hui « masculin » et de nombreux clubs ne disposent pas des équipements nécessaires pour accueillir les joueuses dans de bonnes conditions, c'est-à-dire dans les mêmes conditions que les garçons.

En outre, les inégalités salariales sont prégnantes. Nous savons qu'en moyenne, les salaires des femmes sont inférieurs de 20 % à ceux des hommes ; dans le milieu footballistique, cet écart est de 96 % ! À cet égard, nous nous interrogeons sur le statut professionnel des joueuses, dont la pratique demeure rattachée au football amateur. En effet, les joueuses de niveau professionnel dépendent de la fédération tandis que leurs collègues masculins dépendent, eux, de la Ligue de football professionnel (LFP). Cette inégalité pose des questions : comment les joueuses de haut niveau peuvent-elles être considérées comme les égales des hommes si elles n'ont pas le même statut professionnel ?

De plus, les footballeuses sont invisibilisées. Force est de constater que les exploits des footballeurs sont davantage retransmis que ceux de leurs consœurs. Pourtant, les jeunes filles doivent avoir des modèles auxquels

s'identifier pour envisager le football comme une pratique qu'elles peuvent s'approprier.

L'accès aux responsabilités est une autre problématique sur laquelle la délégation aux droits des femmes s'est, à de nombreuses reprises, positionnée. Nous constatons trop souvent – ce n'est pas le propre du football – que plus on monte dans la hiérarchie et moins on trouve de femmes. À ce jour, seule une femme préside une fédération sportive olympique (Isabelle Lamour pour la Fédération française d'escrime), et seulement deux districts de football sur cent sont présidés par des femmes.

Nous nous félicitons tout de même de la féminisation progressive de certains postes clés dans le domaine footballistique. Je pense notamment à Nathalie Boy de la Tour, que nous avons auditionnée le 4 avril dernier, qui est la première femme à la tête d'une ligue de football professionnel en Europe. Nous pouvons également citer Florence Hardouin, directrice générale de la Fédération française de football, ou Fatma Samoura, secrétaire générale de la FIFA.

Par ailleurs, les déplacements que nous avons effectués, notamment au *Paris Football Club* (PFC) et en Vendée, qui est mon département, nous ont éclairés sur la situation du football féminin français. La table ronde organisée au mois de mars en Vendée nous a permis d'appréhender concrètement les difficultés matérielles des clubs pour accueillir la pratique féminine et fidéliser les joueuses, ainsi que le manque de ressources propres dont peut disposer le football féminin.

Les dirigeants et les joueuses de haut niveau du PFC nous ont également fait part des difficultés que rencontrent ces joueuses à vivre du football : malgré la politique de salariat mise en place par le club, et qui doit être saluée, ces dernières poursuivent des études ou ont un emploi à côté de leurs entraînements quotidiens, dans le cadre d'un double, voire d'un triple projet.

J'en viens maintenant au rapport que nous préparons. Il est mené par quatre co-rapporteuses représentant différentes sensibilités politiques de notre assemblée. Il s'agit de Céline Boulay-Espéronnier pour le groupe Les Républicains, qui ne peut malheureusement pas se joindre à nous ce matin, Victoire Jasmin pour le groupe Socialiste et républicain, Christine Prunaud pour le groupe Communiste républicain citoyen et écologiste et moi-même pour le groupe Union centriste.

Notre table ronde de ce matin, qui conclut un cycle d'auditions commencé en décembre 2018 avec la ministre des Sports, sera plus particulièrement dédiée au rayonnement de la Coupe du monde de 2019. Cette compétition présente en effet de réels enjeux pour enraciner dans notre pays une culture du football féminin telle qu'elle existe déjà par exemple aux États-Unis ou en Allemagne.

Nous avons choisi de la diviser en trois séquences, qui seront chacune animée par l'une des co-rapporteuses :

- séquence 1 : la Coupe du monde en France : quel héritage pour les territoires ?

- séquence 2 : un dispositif médiatique unique pour un événement sportif féminin en France ;

- séquence 3 : quelle place pour les femmes dans le football ? L'exemple du commentaire sportif.

Nous nous réjouissons que le Mondial entraîne une dynamique favorable à la médiatisation et à la visibilité du football féminin. Les billets se vendent très bien : sur 1,3 million de tickets disponibles à cinquante jours du coup d'envoi, 720 000 billets ont été vendus (soit plus de 50 %) et sept rencontres affichent déjà complet. Le tournoi entraîne une ferveur populaire qui, nous l'espérons, portera chance à notre équipe française !

Par ailleurs, cette Coupe du monde bénéficiera d'une visibilité inédite pour une compétition de sport féminin. *Canal Plus* et *TF1*, chaînes emblématiques du football, ont ainsi acheté les droits de diffusion des matchs. Elles nous parleront de leur stratégie et de leur dispositif en vue de l'événement.

Pour aborder l'ensemble de ces sujets, nous avons le plaisir et l'honneur d'accueillir de prestigieux intervenants, qui représentent la FFF, mais aussi plusieurs groupes audiovisuels et de la presse écrite, comme vous pouvez le constater à la lecture du programme. Mes collègues co-rapporteuses les présenteront dans le cadre de chaque séquence.

Notre matinée étant très chargée, je sensibilise nos intervenants à la nécessité de bien vouloir respecter le temps de parole qui leur est imparti.

Je souhaite la bienvenue au public présent. Je suis au regret de préciser que, compte tenu du temps contraint dont nous disposons ce matin, nous ne serons probablement pas en mesure d'avoir un temps d'échange après les interventions.

Je précise également que notre réunion fait l'objet d'une captation vidéo retransmise en direct sur le site du Sénat.

Je remercie chaleureusement nos intervenants pour leur présence, ainsi que la Fédération française de football, qui est notre partenaire. L'organisation conjointe de cet événement constitue un symbole fort pour la visibilité des sportives.

Enfin, je remercie les membres du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs » pour leur présence aux côtés de notre délégation ce matin et lors des auditions.

Je me tourne d'ailleurs vers son président, Michel Savin, avant de passer la parole à Christine Prunaud, qui animera la première séquence de cette matinée.

**Michel Savin, président du groupe d'études « Pratiques sportives et grands événements sportifs ».** – Madame la Présidente, mes chers collègues, mesdames, messieurs, en tant que président du groupe d'études du Sénat sur les pratiques sportives et les grands événements sportifs, je me réjouis d'être présent ce matin pour cette table ronde sur le rayonnement de la Coupe du monde féminine de football 2019, organisée par la délégation aux droits des femmes. Le Sénat travaille depuis longtemps sur le sport et toutes ses dimensions. Je tiens également à saluer le travail mené depuis plusieurs mois par la délégation aux droits des femmes sur cette thématique lors de ses auditions.

J'aimerais revenir sur deux points essentiels. Tout d'abord, je voudrais évoquer l'héritage de cette compétition sur les territoires. Il s'agit d'un point essentiel pour toute compétition internationale se déroulant dans notre pays. En effet, il est nécessaire que cette compétition permette à nos territoires de développer la pratique sportive et de soutenir des disciplines parfois peu connues. Sur ce point, mon territoire, l'Isère, est directement concerné par la Coupe du monde de 2019, car la ville de Grenoble accueillera un certain nombre de matchs. Ces grandes compétitions doivent venir soutenir nos territoires. Je sais que la fédération y a largement travaillé avec l'ensemble des régions au niveau local, comme le font d'ailleurs par exemple les dirigeants en charge de l'organisation de la Coupe du monde de rugby en France en 2023 et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Ces événements internationaux doivent aussi être l'occasion pour le mouvement sportif de s'associer avec les collectivités, qui financent le sport à plus de 80 % en France, mais aussi avec les associations ou encore l'Éducation nationale. Le Sénat a d'ailleurs voté hier un amendement important sur la pratique de l'activité physique et sportive quotidienne, dans le cadre de l'examen du projet de loi sur l'école de la confiance. Tous ces acteurs doivent se rassembler pour mettre en place des animations et développer la promotion et la découverte du sport, et notamment du sport féminin.

En outre, j'aimerais évoquer la médiatisation du sport féminin, qui doit être évidemment renforcée, car cela représente un élément déterminant. Nous avons réalisé de grands progrès, mais le chemin reste encore long, en particulier en ce qui concerne les droits télévisuels. Nous constatons les difficultés qui existent dans les discussions sur les droits télévisuels masculins et féminins. Bien souvent, les matchs féminins sont ajoutés au « package » masculin lors des négociations sur les grandes compétitions. Je tiens à saluer l'engagement des diffuseurs, dont *TF1* et *Canal Plus*, pour la Coupe du monde, ainsi que tous les médias qui s'investissent dans

la diffusion et la promotion du sport, et du sport féminin. Je me réjouis de la présence de nombre d'entre eux ce matin au Sénat.

J'espère que la Coupe du monde féminine de football sera l'occasion de donner une très grande visibilité au football féminin ainsi qu'au sport féminin en général. Je vous remercie de votre présence et de votre implication quotidienne pour le développement du sport sur notre territoire.

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** – Merci, cher collègue, pour ce témoignage d'engagement en faveur du sport et du sport féminin, auquel la délégation aux droits des femmes ne peut qu'être sensible.

Je souhaite la bienvenue à nos premières intervenantes. Nous allons présenter par une courte vidéo les chiffres-clé du football féminin français.

*[Une vidéo est projetée.]*

Je suis très heureuse d'animer la première séquence de cette table ronde intitulée « La Coupe du monde en France : quel héritage pour les territoires ? ».

Étant sénatrice des Côtes-d'Armor, je porte un intérêt tout particulier au lien entre football et territoires. Il est indispensable de promouvoir la pratique féminine du football dans tous les clubs, et nous espérons qu'une fois la Coupe du monde terminée, l'engouement des jeunes filles et des femmes pour le football et leur place dans ce sport se verront grandis.

Nous avons le plaisir de retrouver Frédérique Jossinet que nous avons auditionnée le 21 mars dernier et qui nous a déjà beaucoup appris sur l'engagement de la FFF dans la pérennisation du football féminin.

Frédérique Jossinet, vous êtes directrice du football féminin et de la féminisation au sein de la FFF et membre du conseil d'administration de la Coupe du monde en charge de l'impact et de l'héritage de cet événement. Nous connaissons votre implication dans le football féminin.

Vous allez nous présenter aujourd'hui les ambitions et les objectifs de la fédération pour ancrer la pratique féminine dans les territoires et dans les clubs. C'est toute la question de l'héritage de cette Coupe du monde.

La féminisation et le développement du football féminin sont de véritables enjeux. Nous pouvons attendre de la Coupe du monde un impact positif sur la pratique. Comment faire face à la hausse probable du nombre de jeunes licenciées et comment les accueillir dans de bonnes conditions ?

En outre, pouvez-vous nous présenter le plan stratégique de féminisation mis en œuvre par la fédération ?

Enfin, quelles retombées de la Coupe du monde peut-on attendre dans les clubs, notamment en termes de redistribution financière des droits télévisuels ?

**Frédérique Jossinet, directrice du football féminin et de la féminisation de la Fédération Française de Football et responsable Impact & Héritage de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019 et des objectifs de féminisation de la FFF.** - Merci Madame la sénatrice, Monsieur le président, Madame la présidente, Mesdames les sénatrices, je vous remercie de m'avoir invitée pour vous présenter notre ambition et nos enjeux pour la Coupe du monde féminine de football. Pour commencer, j'aimerais revenir en arrière et répondre à cette première question : pourquoi accueillir la Coupe du monde 2019 en France ?

À partir de 2011, le football féminin et la féminisation à la fédération sont devenus, sous l'impulsion de notre président Noël Le Graët et de notre vice-présidente Brigitte Henriques, un véritable enjeu et une priorité à la FFF. Nous avons mis en place un plan de développement à cet effet sur l'accessibilité à la pratique dans tous les territoires, à la fois métropolitains et dans les départements et collectivités d'outre-mer (DOM-COM). Nous avons renforcé notre engagement en matière de féminisation pour répondre à des enjeux de mixité. En 2011, nous comptons 50 000 licenciées pratiquantes. Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux et chiffrés, à savoir d'atteindre 100 000 licenciées en 2016. Pour aboutir à ce résultat, il était important d'identifier un grand événement. Noël Le Graët a donc décidé de candidater au plus grand événement possible dans le football féminin, à savoir la Coupe du monde. Le fait d'organiser un tel événement nous permet de devenir la locomotive en matière de football féminin et de le faire rayonner dans tous les territoires à travers notre équipe de France.

Nous avons défini des ambitions et des enjeux pour cette Coupe du monde. Nos quatre ambitions majeures sont les suivantes :

- célébrer une fête familiale et un succès populaire, comme la Coupe du monde masculine l'a été en 1998 ;
- laisser un héritage fort et durable pour le sport féminin et le football féminin ;
- assurer une excellence organisationnelle pour les cinquante-deux matchs qui se dérouleront sur neuf territoires ;
- réussir à être performants.

En plus de cela, nous avons identifié trois enjeux principaux dans notre plan d'action « Animation - Héritage ».

Le premier enjeu est de permettre, à travers les coupes du monde féminines, de doter le football français d'atouts structurels pour le développement et la structuration du football féminin. Nous devons mener une véritable politique d'héritage parce que nous avons besoin d'un deuxième élan après le premier plan de féminisation. Si nous voulons accueillir dans les meilleures conditions possibles les nouvelles licenciées, en accroître le nombre, tout en fidélisant nos 180 000 licenciées, nous devons examiner les freins qui limitent encore leur accès à la pratique du football.

Cela signifie qu'il convient d'assurer pour les pratiquantes des conditions identiques à celles des pratiquants.

Le second enjeu consiste à créer une adhésion en amont de la Coupe du monde sur tous les territoires, aussi bien ceux qui accueillent des matchs que les autres territoires métropolitains et ultramarins, afin de faire rayonner cet événement et de susciter un engouement populaire autour de l'équipe de France.

Enfin, notre troisième enjeu vise à mobiliser toutes les familles du football, à savoir les ligues, les districts, les 16 000 clubs, pour les fédérer autour du développement du football féminin dans les territoires et les clubs.

Le plan « Ambition 2020 » comprend quatre objectifs majeurs :

- assurer l'accueil des nouvelles licenciées et la fidélisation des pratiquantes ;

- faire rayonner la Coupe du monde sur tous les territoires ;

- devenir la référence de l'élite mondiale ;

- permettre aux femmes d'accéder aux postes à responsabilité et installer définitivement la mixité dans le paysage du football français.

Notre objectif est désormais d'atteindre les 200 000 licenciées. Comme nous en avons déjà 180 000, il est donc certain que nous atteindrons cet objectif dans les quatorze mois prochains. Toutefois, nous devons aussi les accueillir dans les meilleures conditions pour les fidéliser dans nos clubs, nos ligues et nos districts. Nous les accompagnerons également pour qu'elles accèdent à de plus hautes responsabilités.

Ainsi, notre président a décidé il y a quinze jours d'accentuer cet objectif et de le fixer à 300 000 licenciées à l'horizon 2022-2024. Des objectifs spécifiques concernent les arbitres féminines, les éducatrices et les animatrices pour encadrer les jeunes garçons et les jeunes filles. Nous souhaitons en effet encourager la mixité dans l'encadrement avec plus de femmes dirigeantes et de femmes qui prennent de hautes responsabilités dans nos clubs, nos ligues et nos districts. Nous devons améliorer l'accueil et l'encadrement des *Féminines*, ce qui implique de développer les « Écoles de football féminines ». Il s'agit d'un label qui garantit l'accueil des pratiquantes.

Nous avons également « challengé » les candidatures des villes qui souhaitaient participer à l'organisation de cet événement. Nous leur avons demandé pour quelles raisons, autres que festives, la fédération leur confierait l'organisation des cinquante-deux matchs. En effet, nous souhaitons que cette compétition, au-delà du sport féminin, soit l'opportunité pour les villes candidates de s'engager dans la dynamisation d'une politique publique significative dans leur territoire. Les neuf villes portent donc chacune une politique publique prioritaire :

- Paris, « Capitale mondiale des grands événements » ;

- Lyon, « Le mieux-vivre et la mixité » ;
- Rennes, « L'alliance du sport et de la culture » ;
- Le Havre, « La santé par le sport » ;
- Grenoble, « La mixité des quartiers et la cohésion sociale » ;
- Valenciennes, « La fierté d'accueillir », avec une vraie attention envers la jeunesse qui fuit le territoire ;
- Reims, « L'excellence organisationnelle » ;
- Montpellier, « Ville du sport » ;
- Nice, « Changer les mentalités à travers le sport » et installer davantage de cohésion sociale, notamment dans les liens intergénérationnels.

Ces politiques sont portées par les villes-hôtes avec des programmes spécifiques. Notre comité d'organisation suivra ces politiques publiques et les évaluera.

S'agissant des actions fédérales sur chaque territoire, nous souhaitons habiller toutes les actions du football amateur aux couleurs de l'équipe de France et du slogan « Fiers d'être Bleues ». Des actions récurrentes promouvoir donc la Coupe du monde et assureront le rayonnement de l'équipe de France tout au long de l'année.

Pour répondre à ces ambitions, nous disposons d'un budget spécifique dédié au développement et à la structuration du football féminin. Une enveloppe de 15 millions d'euros est ainsi répartie comme suit :

- 5,5 millions d'euros pour la promotion, le développement, la structuration à travers les clubs, les ligues et les districts dans tous les territoires ;

- 9 millions d'euros pour les infrastructures, qui restent le frein majeur pour l'accueil de nouvelles licenciées, car les vestiaires, les terrains et l'encadrement ne sont pas toujours adaptés ;

- 600 000 euros pour la formation, à travers des bons de formation gratuits pour les femmes qui s'engagent dans l'encadrement et pour les éducateurs qui s'engagent dans l'encadrement des joueuses.

Cynthia Truong détaillera ces trois axes.

La politique « Héritage » a débuté il y a quatorze mois. Les enveloppes sont dépensées à 75 %, ce qui démontre l'engouement des clubs autour de la structuration des sections féminines. Depuis un an, les chiffres ont considérablement progressé. En avril, nous comptabilisions 180 000 licenciées. Il ne nous en manque que 20 000 pour atteindre la cible fixée pour 2020. Nous avons dépassé certains objectifs grâce aux clubs qui s'engagent fortement et qui accueillent davantage de licenciées, de sections et d'équipes féminines. De plus, nous avons atteint le nombre important de 1 000 arbitres femmes, car nous voulons mettre les femmes au cœur du

jeu. Nous comptons sur cette Coupe du monde pour dynamiser tous ces indicateurs et porter cette deuxième vague de féminisation du football en France.

Par ailleurs, l'équipe de France féminine incarne des valeurs de rigueur, d'humilité, de plaisir et de performance. Grâce à tous les médias qui s'y sont impliqués, la notoriété de l'équipe de France grandit. Il est aussi nécessaire de faire connaître des individualités, comme les promeut le football masculin. Le grand public aime connaître les joueuses, leurs histoires, leurs parcours, leurs noms. Les familles, et notamment les petits garçons, ont envie de porter des maillots avec le nom des joueuses.

Pour conclure, je dirais que cette Coupe du monde est tout sauf un hasard. Comme le répètent notre président et notre vice-présidente, nous en avons besoin pour installer définitivement le football féminin français parmi l'élite. Le football féminin doit également devenir un exemple pour le sport féminin en général.

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** – Merci pour votre engagement et pour votre volonté. C'est très important à nos yeux.

Nous allons vous présenter la vidéo de promotion de la Coupe du monde 2019, que je trouve très réussie.

*[Une vidéo est projetée.]*

Je donne maintenant la parole à Cynthia Truong, cheffe de projet « Programmes de développement en faveur du football féminin » au sein de la FFF, qui nous présentera les stratégies développées par la fédération dans les territoires, en termes d'animation et de mobilisation.

Nous connaissons les difficultés auxquelles sont confrontées les pratiquantes dans les territoires : manque d'équipements, et notamment de vestiaires, clubs dont les structures ne sont pas adaptées à la pratique féminine, etc. Pouvez-vous nous faire part de la stratégie de la fédération pour féminiser le football ?

De plus, tous les territoires ne pourront malheureusement pas accueillir de matchs de la Coupe du monde 2019. Ainsi, pouvez-vous nous indiquer quels sont les moyens mis en œuvre par la FFF pour développer et structurer le football féminin, et mobiliser l'ensemble des territoires autour de cet événement de très grande envergure ?

**Cynthia Truong, cheffe de projet Programmes de développement en faveur du football féminin de la Fédération Française de Football.** - Madame la présidente, Monsieur le président, Mesdames les sénatrices, Messieurs les sénateurs, Mesdames, Messieurs, comme Frédérique Jossinet l'a indiqué juste avant moi, le football féminin est en plein essor. Néanmoins, nous faisons face aujourd'hui à des faiblesses structurelles liées à des installations inadaptées à l'accueil des licenciées pratiquantes, mais également à un manque d'encadrement dans les clubs. Pour cette raison, la fédération a souhaité mettre en place un plan d'action

fédéral autour de l'héritage et de l'animation à l'occasion de la Coupe du monde féminine 2019. Je vous présenterai dans un premier temps la politique d'héritage prévue par la fédération et dans un second temps la politique d'animation déployée en ligue métropolitaine, mais également en outre-mer.

Le plan d'action concernant l'héritage a pour objectif d'accroître la capacité du football français à accueillir de nouvelles licenciées et de laisser une empreinte durable pour le développement du football féminin. Ce plan d'action se décline en trois axes : la structuration des clubs, les infrastructures et la formation.

Aujourd'hui, la fédération souhaite poursuivre la structuration des clubs *via* le label « École féminine de football », dont Frédérique Jossinet vient de parler. Ce label offre un gage de qualité concernant l'accueil des licenciées et les conditions de pratique, qui doivent être optimales. Dans le cadre de ce label, les clubs reçoivent des dotations matérielles (ballons, sacs à ballons, chasubles, coupelles...) pour améliorer les conditions d'entraînement.

En complément de ce label, la fédération souhaitait faire un effort supplémentaire en attribuant à l'ensemble des « Écoles féminines de football » une dotation de l'équipementier *Nike* orientée vers le textile (shorts, maillots et chaussettes pour les joueuses et vestes d'entraînement pour l'encadrement) pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020.

Pour aller plus loin, la fédération a mis en place une licence club féminine à l'attention de tous les clubs de D1 féminine. Une contrepartie financière est prévue pour ces clubs à condition qu'ils respectent un certain nombre de critères liés à leur structuration.

En outre, l'opération « Club deuxième étoile » a été mise en place suite à la Coupe du monde en Russie et a permis de redistribuer une enveloppe de dix millions d'euros à l'attention du football amateur, et notamment des clubs. Dans ce cadre, 1 600 clubs ayant des licenciées féminines dans les catégories jeunes ont pu bénéficier d'un bon de 700 euros leur permettant de choisir soit un kit textile, soit un kit de matériel sportif.

L'un des points essentiels pour la fédération en matière d'infrastructures est le Fonds d'aide du football amateur. Il s'agit d'un dispositif annuel de financement à l'attention des clubs, et surtout des collectivités, pour rénover et créer de nouvelles installations sportives. Certaines catégories de projets peuvent bénéficier d'un abondement de 20 % dans le cadre de ce fonds. Les types de projet qui sont éligibles à cet abondement concernent la création de terrains en gazon synthétique ou en pelouse naturelle, la création de vestiaires, de club-houses ou d'éclairages qui permettent d'avoir des créneaux supplémentaires le soir ainsi que la rénovation de terrains. Au cours de la saison 2017-2018, 130 projets ont été aidés pour un budget de 600 000 euros. Avec l'aide fédérale, cela représente

un montant de 3,5 millions d'euros. La ligue Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi pu bénéficier d'un abondement sur quinze projets relatifs à des terrains et quatorze projets relatifs à des bâtiments tels que les vestiaires.

Le deuxième projet lié aux infrastructures s'inscrit dans le cadre de notre plan de développement du futsal. La fédération a souhaité doter les neuf villes hôtes d'un terrain de futsal extérieur. Ce terrain pourra être utilisé dans un premier temps par la collectivité dans les villages d'animation de la compétition. Dans un second temps, la fédération accompagnera chaque collectivité, ainsi que les ligues et les districts, afin d'implanter ce terrain de manière pérenne. Nous veillerons à ce que ces terrains puissent bénéficier à un club qui développe à la fois la pratique du futsal et la pratique féminine. Chaque terrain offert aux villes hôtes représente un montant d'environ 40 000 euros.

Le troisième et dernier point lié aux infrastructures consiste en un appel à projets pour les ligues, mis en place au début de cette saison. Chaque ligue bénéficie d'une enveloppe de 100 000 euros et peut soumettre à la fédération jusqu'à trois projets. Ces derniers doivent concerner des événements, des infrastructures ou des appels à projets clubs. Trente-et-un projets ont ainsi été aidés par la fédération cette saison, dont vingt-trois liés à des événements et huit liés à des appels à projets clubs. Aucun projet d'infrastructure n'a été aidé dans ce cadre puisque les ligues ont préféré bénéficier du Fonds d'aide du football amateur. Ainsi, les ligues Auvergne-Rhône-Alpes, Méditerranée et Grand Est ont axé leurs projets sur des tournées régionales promotionnelles alors que la ligue Nouvelle-Aquitaine a utilisé ses 100 000 euros pour un appel à projets clubs.

Enfin, s'agissant de la formation, la fédération a mis en place dans un premier temps le *Club des cent femmes dirigeantes*. Il s'agit d'un programme d'accompagnement en faveur des femmes qui exercent de nouvelles compétences au sein d'un club, d'un district ou d'une ligue. Elles peuvent développer ces nouvelles compétences grâce à des modules de formation en développement personnel, en gestion financière, ou suivre des modules de notre parcours fédéral de formation des dirigeants. À ce jour, près de soixante femmes ont été accompagnées par la fédération.

Dans la continuité de ce dispositif, nous proposons des bons de formation illimités pour toutes les femmes qui veulent s'engager dans des formations d'éducatrice, d'arbitre ou de dirigeante. Nous prenons donc en charge l'ensemble de ces formations. Nous offrons aussi des bourses de formation pour les niveaux de diplômes supérieurs dans le cadre du Fonds d'aide au football amateur-formation. Toute personne, femme ou homme, peut voir sa bourse de formation majorée. Les femmes qui encadreront une équipe masculine ou féminine seront aidées dans leur formation, ainsi que les hommes qui souhaitent encadrer une équipe féminine.

J'en viens maintenant à notre politique d'animation, dont l'objectif est de faire de la Coupe du monde un succès populaire dans nos territoires.

Tout d'abord, comme le disait Frédérique Jossinet, nous avons habillé l'ensemble des événements du football amateur aux couleurs de l'équipe de France féminine. Dans le cadre de la *Semaine du football féminin*, qui s'est déroulée du 8 au 15 mai 2019, un club a ainsi pu bénéficier de vingt places pour le match d'ouverture de la Coupe du monde. Ces places ont été offertes par le Crédit Agricole, qui est partenaire de notre opération. Chaque événement du football amateur comporte donc un axe sur la Coupe du monde féminine ou l'équipe de France féminine.

En outre, les ligues et les districts sont soutenus dans l'organisation de leur animation, qu'ils soient hôtes ou non. Dans le cadre des contrats d'objectif qui sont établis entre la fédération et les instances déconcentrées, une enveloppe budgétaire de 400 000 euros a été dédiée à l'organisation d'animations autour de la Coupe du monde féminine sur le développement du football féminin. Chaque ligue et chaque district, en métropole ou en outre-mer, a reçu des kits de communication qui comprennent des kakémonos aux couleurs de la Coupe du monde pour habiller leur siège ou des habillages aux couleurs de l'équipe de France féminine destinés aux cars d'animation que nous avons financés à l'occasion de l'Euro 2016 qui s'est déroulé en France. Dernièrement, dans le cadre de notre campagne « Fiers d'être Bleues », nous avons doté chaque ligue et chaque district de bâches et d'oriflammes pour qu'ils puissent promouvoir l'équipe de France féminine durant l'ensemble de leurs actions tout au long de la saison. Ceci est accompagné de cartes postales et de posters de l'équipe de France féminine. Un budget important est donc consacré à ces dispositifs sur l'ensemble du territoire français.

Enfin, dans le cadre des contrats d'objectif, un coefficient de majoration a été pris en compte pour les territoires non hôtes. Une aide supplémentaire leur est donc apportée. Nous menons également des actions en milieu scolaire, notamment l'opération « Foot à l'école », qui est dédiée aux classes primaires, et la « Quinzaine du football citoyen » qui se déroule au collège et au lycée. Nous avons axé le contenu de ces opérations, qui sont organisées notamment par la Direction technique nationale (DTN), sur la Coupe du monde féminine. Les lauréats pourront rencontrer l'équipe de France féminine à Clairefontaine et assister à un match de l'équipe de France pendant la Coupe du monde.

Pour conclure, la politique « Héritage » se décline en trois axes : la structuration des clubs, les infrastructures et la formation. Tout ceci est accompagné d'une politique d'animation pour les ligues métropolitaines et ultramarines. Je vous remercie de votre attention.

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** – Merci beaucoup. Je remarque les importants investissements dans la formation et dans l'animation. Il faut persévérer dans ce sens.

J'ai le plaisir de donner la parole à Elisabeth Bougeard-Tournon. Madame, vous avez commencé à jouer au football très jeune, l'année où la

fédération a officiellement reconnu le football féminin. Après une belle carrière de footballeuse, vous êtes entrée à la FFF et y êtes aujourd'hui responsable du Service Communication et Promotion du football amateur. Vous avez mis sur pied un très intéressant musée itinérant qui a sillonné une grande partie de la France pour retracer l'histoire des Bleues.

Pouvez-vous nous présenter ce projet ? Quelles en sont les motivations ?

En outre, vous avez eu l'occasion de vous déplacer dans les territoires. Constatez-vous un engouement, une adhésion à la Coupe du monde féminine ? Y a-t-il une ferveur, un réel intérêt autour des Bleues dans les territoires ?

Quelles ont été les retombées de l'exposition et les réactions des visiteurs ?

Et s'il nous reste du temps, pouvez-vous retracer en quelques mots l'histoire des Bleues pour nous ?

**Élisabeth Bougeard-Tournon, responsable du Service communication et promotion du football amateur de la Fédération Française de Football.** - Merci de me donner la parole. Madame la présidente, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, avant de vous parler de ce musée itinérant, j'aimerais rebondir sur ce que disait Frédérique Jossinet, sur l'année clé qu'a été 2011 pour l'évolution incroyable du football français en matière de féminisation. En effet, depuis 1970, date de l'intégration du football féminin à la fédération, différents plans de développement avaient été initiés, avec plus ou moins de succès. Certains d'entre eux se sont révélés fortement incisifs dans le contexte du moment. J'aimerais mettre en évidence la date de 1998 avec l'organisation de la Coupe du monde masculine en France, qui a déjà donné un élan au football féminin. Nous avons en effet vu de nombreuses femmes dans les stades. En outre, un premier plan très ambitieux a fixé comme objectif d'avoir un cadre technique consacré exclusivement au football féminin dans chaque ligue régionale. Ces évolutions ont connu des fortunes diverses jusqu'à l'arrivée de l'équipe de Noël Le Graët à la fédération en 2011, qui a accéléré le processus de façon exponentielle.

Le musée « Il était une fois les Bleues » résulte d'une mission qui a été commandée par la Direction générale de la fédération. Dans la perspective de la Coupe du monde féminine, il a semblé important de faire la promotion de l'équipe nationale, qui est encore très peu connue, voire invisible, au cœur des territoires et du grand public. À partir de cette commande, nous avons décidé de mettre à contribution toutes les joueuses, quelle que soit leur génération. Nous avons réussi à les fédérer depuis une dizaine d'années dans un genre de club des internationales qui a pour slogan « Bleues un jour, bleues toujours ». Elles se rassemblent une fois par an et ont de nombreux échanges. Pour assurer la promotion de l'équipe de France dans les territoires, nous avons donc fait appel à elles. Une exposition photo

peut être intéressante, mais nous avons souhaité aller plus loin en sollicitant les contributions des joueuses. Nous leur avons demandé d'apporter à ce musée ce qu'elles avaient de plus symbolique, de plus précieux, de plus affectif, pour le partager avec le public. Cela fonctionne très bien.

Le musée « Il était une fois les Bleues » retrace la grande histoire de l'équipe de France à travers le témoignage de joueuses de toutes les générations. Le football féminin a été intégré à la fédération en mars 1970. Le premier match international féminin reconnu par la fédération s'est tenu le 17 avril 1971. Depuis, tous les matchs de l'équipe de France sont officiellement reconnus. Avant ce tournant, la pratique féminine, quoique fréquente, demeurait officieuse. Le football féminin a ensuite connu un essor exceptionnel dans un anonymat presque total. Certes, les médias se sont intéressés ponctuellement à l'équipe de France féminine lorsqu'elle se qualifiait pour une compétition. Aujourd'hui, l'équipe de France navigue dans le « top 5 » mondial. Il était donc temps de faire connaître ces grandes dates, la Coupe du monde féminine nous en donnant l'occasion.

Dans ce musée, nous montrons la genèse de l'histoire. En 1920, à la sortie de la Première Guerre mondiale, les femmes se tournent vers les activités de plein air, au premier rang desquelles se trouve le football. Il s'agissait alors de la seule activité sportive appropriée en plein air. Le football féminin a eu de véritables ambassadrices à cette époque, dont la désormais célèbre Violette Morris. Elles ont été médiatisées à l'époque et ont, par exemple, joué en Angleterre devant 25 000 spectateurs. Les Anglaises ont d'ailleurs été des pionnières dans ce domaine. Nous racontons cette période par le biais de l'image et du texte. En effet, nous n'avons pas d'objet qui y soit rattaché étant donné que nous n'avons pas retrouvé de femmes témoins de cette époque.

Ensuite, nous évoquons ce qu'il s'est passé depuis la reconnaissance officielle. De 1970 à 1997, le football féminin traverse une période d'apprentissage. L'UEFA ne crée sa première compétition féminine qu'en 1982 suivie par la FIFA en 1991. La France est inscrite dans ces compétitions et participe aux phases de qualification. Elle ne réussit pas à se qualifier pour les grandes compétitions, car quatre nations dominent alors les tournois (Norvège, Danemark, Allemagne et Suède). En 1997, date clé, l'équipe de France féminine se qualifie pour le Championnat d'Europe. À partir de ce moment, nous nous sommes toujours qualifiées dans les grandes compétitions internationales, sauf en 2007 pour la Coupe du monde qui se tenait en Chine. Nous avons ensuite obtenu quelques grands résultats et avons été demi-finalistes de la Coupe du monde de 2011 et demi-finalistes des Jeux Olympiques de 2012. Le musée retrace ces événements au travers de quatre grandes époques.

Nous abordons également la mode vestimentaire et l'évolution des équipements. Jusqu'à récemment, nous prenions les équipements pour les femmes dans les stocks des équipements masculins. Nous étions très à l'aise

dans nos vêtements ! Il est amusant de constater cela aujourd'hui. L'équipementier n'a pas ménagé ses efforts pour proposer aux joueuses des équipements adaptés.

Par ailleurs, nous avons aussi remporté des trophées chez les jeunes : quatre championnats d'Europe et un championnat du monde qui demeure notre événement phare. Ces trophées sont présentés dans le musée, assortis de récompenses individuelles, car nous comptons un *Ballon d'or* dans le Championnat du monde des moins de 17 ans et trois *Ballons de bronze* dans les différentes compétitions européennes de jeunes. Nos équipes féminines de jeunes (U17, U19 et U20) ont disputé quatorze finales européennes ou mondiales en dix-huit ans. Une politique de formation importante et efficace s'est déployée à la fédération depuis vingt ans. Les sélections de jeunes ont démarré en 1998, lorsqu'une réelle politique technique s'est mise en place, notamment avec l'école de formation à Clairefontaine. Les résultats ont été immédiats sur le plan européen, comme le montrent nos quatre titres et nos quatorze finales.

De nombreux visiteurs du musée nous demandent pour quelle raison nous n'avons pas converti cet effort avec l'équipe A et pourquoi cette dernière n'a pas gagné de titre. Les sportifs présents dans la salle savent qu'il existe un réel écart entre les matchs de jeunes et la sélection A. Nous espérons bien remédier à cela cette année et remporter un titre mondial.

Les joueuses qui se sont succédé depuis cinquante ans nous ont prêté leurs objets les plus précieux. Nous présentons notamment le *Ballon d'argent* remporté lors de la dernière Coupe du monde au Canada par Amandine Henry, actuelle capitaine de l'équipe de France. Il a parfois été compliqué d'en obtenir certains, comme les maillots des premières joueuses sélectionnées car si les joueuses reçoivent aujourd'hui un maillot par match, voire deux ou trois, c'était encore une exception à l'époque de laisser les joueuses le conserver après un match, ce qui confère donc à ceux-ci une réelle valeur.

Le musée recueille un grand succès populaire auprès d'un public curieux, mais qui pensait que l'équipe de France n'existait seulement que depuis dix ans. Il est vrai que nous n'étions alors médiatisées que sur des chaînes confidentielles ou payantes cette dernière décennie. Or l'équipe de France féminine a presque cinquante ans, ce que le public est heureux de redécouvrir. Nous lui proposons d'écrire une nouvelle page de l'histoire de l'équipe de France avec la fédération et les joueuses. Les anciennes joueuses interviennent lors des étapes de notre exposition. Elles racontent, elles transmettent au public. Il s'agit pour elles d'une façon de devenir visibles et d'être associées à l'équipe actuelle. Les femmes de 60 ou de 70 ans signent des autographes et font des *selfies* comme les joueuses d'aujourd'hui, ce qu'elles n'ont pas connu lorsqu'elles jouaient.

En outre, nous touchons de nombreuses catégories de population : les écoles, les clubs, mais aussi des associations de femmes. Nous avons ainsi

rencontré un groupe de femmes entrepreneures en Auvergne-Rhône-Alpes lors de notre étape dans l'Ain. Le public ressent une forme de surprise et parfois de sidération en découvrant notre musée. Les gens estiment qu'il n'est pas normal de ne pas connaître toute cette histoire. Cela correspond en réalité à des contextes sportifs et sociétaux. Le football féminin a épousé l'évolution de la place des femmes dans la société et la courbe de l'émancipation féminine. *In fine*, le football n'est pas plus mal loti que les autres sports. Nous sommes d'ailleurs aujourd'hui dans une position privilégiée par rapport à d'autres sports féminins, même si l'écart avec les garçons reste important.

Enfin, nous avons réalisé un film en réalité virtuelle qui permet au public de plonger durant trois minutes au cœur de l'univers des Bleues. Les visiteurs sont immergés dans le château de Clairefontaine, sur le terrain, dans le vestiaire, dans la salle de réunion ou à table. Ce dispositif dynamique finalise la visite de manière moderne. Ce parcours du *vintage* à la réalité virtuelle est très apprécié.

Notre tour de France des territoires a commencé le 19 janvier au Havre. Les étapes se multiplient. Quelques villes hôtes accueillent ce musée. Toutefois, ces territoires bénéficiant de nombreuses animations, nous avons décidé de nous arrêter dans des territoires qui n'accueilleront pas de matchs afin d'entraîner la population derrière l'équipe de France. Nous sommes donc allés à Bourg-en-Bresse plutôt qu'à Lyon ou Grenoble. Nous sommes allés dans les villes-hôtes de Reims et Rennes et nous irons à Nice. Nous nous sommes parfois installés dans des centres commerciaux. Le public a aimé notre démarche. À Paris, nous avons présenté notre musée au Comité olympique. Nous avons fait étape à Auxerre et à Rodez, qui a été un moment extraordinaire pour toucher le public rural ; à Chartres, à Orléans, à Bordeaux et à Capbreton. Nous nous arrêterons à Clairefontaine, où nous espérons que les joueuses pourront se joindre à nous en dépit de leur agenda chargé. Enfin, nous nous installerons à Lyon pour la fin de la Coupe du monde, à partir des quarts de finale.

Je vous invite donc à venir nous voir, car le musée est une façon de découvrir le football féminin et son histoire par le prisme d'objets majeurs.

*[Une vidéo est projetée.]*

**Christine Prunaud, co-rapporteuse.** – Merci beaucoup pour vos explications sur ce musée passionnant. Nous allons passer à la deuxième séquence de cette table ronde, qui sera animée par ma collègue Victoire Jasmin.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Victoire Jasmin est une élue ultramarine. Nous sommes contents de compter dans notre délégation aux droits des femmes, et c'est une chance, des représentants de ces territoires. Nous aimons tous le sport, et particulièrement le football. De nombreuses actions existent dans ces territoires en matière de sport pour tous, de sport santé et de football bien entendu.

Merci à tous d'avoir respecté vos temps de parole. Je remercie également les collègues sénateurs qui nous ont rejoints. Je précise que la délégation compte trente-six membres, des femmes et - j'y insiste - des hommes ! En effet, il est important de ne pas rester dans un « entre soi ». J'attache donc une attention particulière à la mixité et je remercie tout particulièrement mon collègue Michel Savin pour sa présence à mes côtés. Les hommes doivent se mobiliser régulièrement et considérer les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes comme des sujets de société qui concernent tout le monde.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Merci, Madame la présidente.

J'invite Thierry Cheleman, François Pellissier et Laurent Eichinger à me rejoindre à la tribune. Pendant ce temps, je vous laisse découvrir la vidéo relatant le déplacement de notre délégation au Centre d'entraînement et de formation du Paris Football Club en février dernier.

*[Une vidéo est projetée].*

Je suis particulièrement heureuse d'animer la deuxième séquence de notre table ronde dédiée au dispositif médiatique mis en œuvre pour la Coupe du monde. Je remercie nos intervenants d'être ici pour discuter avec nous d'un sujet crucial pour la reconnaissance du sport féminin. Il nous a semblé très important de mettre l'accent sur le traitement médiatique de cette compétition de grande ampleur : l'enjeu est bien de garantir une médiatisation et une visibilité du football féminin dans la durée.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui les diffuseurs principaux de la Coupe du monde, qui constituent des acteurs essentiels pour accroître la visibilité du football féminin, mais aussi pour asseoir son économie.

Thierry Cheleman, vous êtes Directeur des sports du groupe *Canal Plus* et votre chaîne diffusera tous les matchs de la Coupe du monde à ses abonnés.

Quelle a été la motivation de *Canal Plus* pour diffuser tous les matchs de la Coupe du monde 2019 ? Avez-vous ressenti une demande du public par rapport au sport féminin ? Quelle est la stratégie globale de *Canal Plus* pour la couverture de la Coupe du monde ?

Par ailleurs, vous diffusez également les matchs de D1. Quelles sont les raisons qui ont poussé le Groupe *Canal Plus* à rendre davantage visible le sport féminin ? Quelles retombées attendez-vous de ces retransmissions ?

Au-delà de la Coupe du monde, le groupe *Canal Plus* confirmera-t-il son engagement envers le football féminin ?

**Thierry Cheleman, Directeur des sports du Groupe Canal Plus.** – Merci, Madame la sénatrice.

C'est un honneur et un plaisir de venir partager l'engagement de notre groupe envers le football féminin. Pour comprendre notre motivation

pour la diffusion de cette Coupe du monde, il nous faut revenir en 2009. Je travaillais alors au sein de la chaîne *Direct 8*, qui était dirigée par Yannick Bolloré. Il s'agissait d'une chaîne *challenger* de la TNT, ce qui signifie que nous avons peu d'audience. Nous avons choisi de développer cette chaîne par le sport.

Au moment de choisir les sports que nous diffuserions, nous avons été aidés par un concours de circonstances. En effet, la FFF lançait un appel d'offres pour l'équipe de France féminine. Nous y avons répondu et nous l'avons gagné. C'est ainsi que nous avons commencé à diffuser des matchs de football féminin, qui ont rapidement trouvé leur public. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit d'un spectacle à la fois bon et beau. Les sportives de haut niveau « accrochent le public ».

Les matchs ont d'abord été diffusés en journée, l'après-midi, puis Yannick Bolloré a décidé de les diffuser en *prime time*. Les audiences ont suivi. L'accélérateur a été la Coupe du monde de 2011 en Allemagne. L'équipe de France a effectué un parcours formidable et atteint la demi-finale. Cette demi-finale a été retransmise de 18 heures à 20 heures le 13 juillet 2011. *Direct 8*, chaîne gratuite de la TNT, a durant ce créneau réuni plus de 3 264 000 téléspectateurs devant un match de football féminin. Depuis, nous avons obtenu des résultats encore meilleurs, y compris sur d'autres chaînes, mais le cercle vertueux était entamé : un média expose un sport, ce qui entraîne davantage de monde dans les stades et concourt à son développement.

Voilà pourquoi nous avons naturellement essayé d'acquérir les droits de cette Coupe du monde. Nous avons trouvé un accord avec nos amis de *TF1*, qui détenaient les droits *pay et free*. La politique de *Canal Plus* pour l'acquisition des droits a consisté à proposer l'intégralité des matchs à ses abonnés. Nous le ferons cette année et diffuserons tous les matchs avec les méthodes et l'expertise de *Canal Plus* : nous prendrons l'antenne 30 à 45 minutes avant les matchs, puis nous diffuserons le match et nous reviendrons ensuite dans des émissions dédiées. Notre dispositif inclut donc toute la diffusion des matchs ainsi que des rendez-vous exceptionnels comme le *Canal Football Club*, qui consacrera des numéros spéciaux à cette compétition. Ces numéros seront présentés par l'équipe habituelle, c'est-à-dire Pierre Ménès, Dominique Armand, Hervé Mathoux et Habib Beye, qui seront rejoints par Laure Boulleau, une ancienne joueuse de l'équipe de France qui a commencé avec succès sa reconversion dans les médias. Elle a d'ailleurs pris toute sa place dans le *Canal Football Club*.

Chaque soir, après les matchs, nous diffuserons une émission spéciale sur la Coupe du monde, le *Late Football Club*, avec Éric Besnard, Laurie Delhostal et Gauthier Kuntzmann. Ils reviendront sur l'ensemble des matchs de la journée et proposeront une mise en perspective des matchs de la journée suivante. Enfin, tous les soirs en *prime time*, juste après l'émission d'Yves Calvi, *L'info du vrai* deviendra *L'Info du sport*. Il s'agira d'un journal

dédié à l'ensemble des sports, puisque cette période sera bien chargée pour tous les sports (tennis, Formule 1, moto...). Une page sera réservée à la Coupe du monde et sera présentée par Marie Portolano et Karim Bennani.

Sur *Canal Plus*, le sport ne se limite pas aux émissions et aux matchs. Nous diffuserons également des documentaires. Une de nos équipes s'est immergée dans le quotidien de l'équipe de France pendant un an pour réaliser un documentaire de 90 minutes qui sera diffusé juste avant la Coupe du monde et dont le titre est *Bleues*. Pour un autre documentaire, *Little miss soccer*, Candice Prévost a rencontré des footballeuses à travers le monde durant deux ans. Son film est très réussi. Nous diffuserons aussi *Lionnes*, un documentaire de 52 minutes produit par le service des Sports. Nous avons rencontré des jeunes filles qui rêvaient de devenir footballeuses dans les quartiers de Vénissieux ou des Minguettes. Il y aura une sorte de rencontre croisée avec Amel Majri, qui est joueuse à l'OL.

La Coupe du monde est déjà un succès populaire, comme en témoigne la vente des billets, et elle sera une réussite médiatique, grâce aussi à la puissance de nos amis de *TF1*. Toutefois, notre engagement envers le sport féminin et le football féminin ne s'arrêtera pas à la Coupe du monde. En effet, nous avons commencé pour la première saison la diffusion du Championnat de France de football féminin (D1). Nous nous sommes engagés sur le long terme avec la fédération, avec laquelle nous avons signé un contrat de cinq ans. Il y a un réel travail à mener sur la D1. Deux clubs, le PSG et Lyon, dominant actuellement ce championnat ainsi que la Coupe d'Europe. Les joueuses de l'OL joueront d'ailleurs la finale de la Ligue des champions ce samedi contre le Barça. La télévision est un média de rendez-vous : nous avons besoin d'un « feuilleton ». Le championnat de D1 nous proposera cela !

Les perspectives actuelles sont donc bonnes. Les matchs au sommet, tels que PSG-OL, rassemblent en *prime time* près de 500 000 abonnés, ce qui est très encourageant. En comparaison, un match de Ligue 1 masculine diffusé sur *Canal Plus* le vendredi soir est vu par 600 000 ou 700 000 abonnés. Nous constatons donc que la D1 féminine a un vrai potentiel. Il reste cependant un travail à faire avec la fédération et les clubs pour favoriser l'accès aux stades et renforcer la promotion du football féminin. Tous ensemble, nous pouvons arriver à faire du football féminin un beau rendez-vous médiatique.

Enfin, notre engagement dans le sport féminin se poursuivra également. Nous diffuserons cet été l'Euro de basket féminin. Nous avons aussi acquis les droits pour le rugby à sept, auquel je crois beaucoup. Il continuera à se développer, y compris dans les équipes féminines. Nous continuerons bien sûr à produire des documentaires sur le football et le sport féminins. Nous sommes impatients de voir les joueuses sur le terrain pendant la Coupe du monde.

[Une vidéo est projetée.]

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Merci beaucoup. Je donne la parole à François Pellissier, Directeur des sports du *Groupe TF1*.

*TF1* diffusera les vingt-cinq meilleurs matchs de la Coupe du monde ainsi que tous les matchs disputés par les Bleues. Pourquoi le groupe a-t-il souhaité se positionner en faveur du football féminin ?

Corinne Diacre a dévoilé la composition de l'équipe de France le 2 mai sur *TF1*. C'était une annonce solennelle, envoyant des signes forts en faveur du sport féminin. Au-delà du Mondial, le *Groupe TF1* compte-t-il inscrire dans la durée son engagement dans la médiatisation des footballeuses ?

Selon vous, le football féminin est-il appelé à connaître une explosion des droits télévisuels, comme cela fut le cas dans le football masculin, notamment après la victoire française de 1998 ? Une telle évolution est-elle un passage obligé pour une réelle professionnalisation du football féminin ?

**M. François Pellissier, Directeur des sports du Groupe TF1.** – Le *Groupe TF1* est engagé depuis longtemps en faveur du football féminin. Pour rappel, le *Groupe Eurosport*, qui a appartenu longtemps au *Groupe TF1*, a été l'un des premiers groupes de télévision à diffuser du football féminin. Les relations avec le *Groupe Canal Plus* existaient déjà à l'époque puisque nous avons vendu à *Direct 8* les demi-finales et les finales de la Coupe du monde 2011. Nous avons renouvelé ce partenariat pour 2019. Nous croyons donc à cet événement depuis longtemps. Il y a trois ans, nous avons acheté l'intégralité des droits payants et gratuits. L'accord trouvé avec *Canal Plus* me paraît très satisfaisant pour le football féminin et pour la Coupe du monde organisée en France. Je suis convaincu qu'il s'agira d'un événement extrêmement populaire dans notre pays.

Nous avons mis en place un dispositif aussi ambitieux que pour tous les événements diffusés sur nos antennes. *TF1* a annoncé la liste des vingt-trois joueuses sélectionnées par l'entraîneuse Corinne Diacre le 2 mai dans une édition spéciale du *20 heures – Le mag* avec Gilles Bouleau. Plus de cinq millions de téléspectateurs étaient devant leur poste de télévision pour voir les vingt-trois Bleues sélectionnées, ce qui représente déjà une très belle audience. Cela confirme le fait que cet événement sera exceptionnel.

Le 1<sup>er</sup> juin, nous diffuserons après le journal de 13 heures un documentaire produit par Julie Gayet. Comme cela a été souligné, il est nécessaire de parler des individualités pour que le public puisse s'identifier aux joueuses de l'équipe de France. Les équipes de Julie Gayet ont suivi Amandine Henry, la capitaine, Wendy Renard, Kadidiatou Diani, Viviane Asseyi et Gaëtane Thiney. Les joueuses sont filmées dans leur quotidien, à savoir dans leur vie de footballeuse et dans la vie professionnelle qu'elles mènent bien souvent parallèlement à l'entraînement. Il est important de donner de l'espace à ces personnalités dans des créneaux favorables sur *TF1*.

Le 7 juin, qui marquera l'ouverture de la compétition, le journal télévisé de 20 heures sera présenté par Anne-Claire Coudray depuis le Parc des Princes, en direct avant la cérémonie d'ouverture et le match d'ouverture France-Corée du Sud, également diffusé sur *TF1*. Il s'agit d'un dispositif de lancement exceptionnel. Il est important de porter un tel événement à ce niveau. Un magazine est également prévu à l'issue du match.

Nous diffuserons les vingt-cinq plus belles affiches de la Coupe du monde. Tous les matchs de l'équipe de France seront diffusés sur *TF1*, ainsi que la finale, le dimanche 7 juillet à 17 heures, que l'équipe de France soit ou non présente. Toutefois, le Président Noël Le Graët a fixé comme objectif à l'équipe de France d'arriver en finale. Nous espérons donc la retrouver le 7 juillet sur le terrain. Le *Groupe TF1* diffusera également six huitièmes de finale et l'intégralité de la fin de la compétition sur les antennes de *TF1* et *TMC*. En plus de la journée spéciale le 7 juin, un magazine de la Coupe du monde sera programmé après chaque match.

Les matchs seront commentés par deux équipes. La première est composée de Grégoire Margotton et Bixente Lizarazu. Il est évidemment important d'avoir l'expertise de consultants, mais il me paraît essentiel de mettre cette Coupe du monde féminine au même niveau que d'autres événements de même envergure. Notre équipe première, Margotton-Lizarazu, commentera donc une quinzaine de matchs, dont ceux de l'équipe de France. Ils auront l'appui et l'expertise de Camille Abily, une ancienne internationale qui intervient aussi sur une autre chaîne et qui sera notre consultante bord-terrain durant cette Coupe du monde. La deuxième équipe, pour sa part, est composée de Christian Jeanpierre et Sabrina Delannoy, qui est la Directrice adjointe de la *Fondation du PSG*, et ancienne internationale. Ces deux équipes de haut niveau commenteront donc ces vingt-cinq matchs.

Nous proposerons également des *débriefings* dans le magazine de la Coupe du monde qui sera présenté par Denis Brogniart. Nous aurons le plaisir de retrouver Nathalie Iannetta, présente ce matin, et qui faisait partie de l'équipe qui a couvert la Coupe du monde en Russie l'année dernière. Nous espérons renouveler ce succès cette année. Autour de Denis et Nathalie, nous aurons également Louisa Necib, ancienne grande internationale française, et Olivier Echouafni, qui est l'entraîneur actuel du PSG et le prédécesseur de Corinne Diacre. Ils apporteront leur expertise au quotidien sur les matchs. Des numéros spéciaux de *Téléfoot* sont aussi prévus, ainsi qu'un dispositif important sur le digital. Notre couverture se veut donc réellement ambitieuse afin de mobiliser tous les Français. De nombreux billets sont déjà vendus et les stades seront remplis. Le 7 juin, plus de 45 000 personnes seront présentes au Parc des Princes. C'est assurément une première en France pour un match de football féminin. Je suis convaincu qu'il en sera de même dans tous les stades.

Au-delà de son engagement en faveur du football féminin depuis plusieurs années, *TF1* s'engage pour le sport féminin en général. Cette Coupe du monde nous offrira une opportunité de franchir un palier pour le football et pour le sport féminins. Nous avons constaté un réel engouement autour des handballeuses françaises, par exemple, qui ont remporté l'Euro organisé en France. La finale, qui a été diffusée sur *TF1*, a rassemblé plus de 5,5 millions de téléspectateurs, avec un pic à huit millions. Il s'agit de chiffres extrêmement élevés. Samedi, nous diffuserons la finale de la Ligue des champions avec le match OL-Barça à 18 heures sur *TMC*. Nous retrouverons ensuite l'équipe de France de handball féminine lors de la Coupe du monde qui se déroulera en décembre au Japon. Nous avons d'ailleurs signé un accord sur le long terme avec la Fédération internationale de handball pour la diffusion de plusieurs matchs des hommes et des femmes jusqu'en 2025.

Nous avons consacré des moyens très importants aux droits de diffusion de cette Coupe du monde, parce qu'à l'issue d'une forte compétition les sommes en jeu atteignent un niveau élevé, est sans commune mesure avec les précédentes éditions. Par conséquent, il me semble important de rappeler que ces événements doivent rester accessibles aux chaînes en clair pour que le plus grand nombre de téléspectateurs puisse y accéder. Il convient donc de trouver des modèles économiques raisonnés. Nous devons collectivement assurer une visibilité forte de ces sports en trouvant un juste équilibre entre les modèles payants, les modèles en clair et les besoins de professionnalisation et de revenus pour les joueuses. Nous serons ravis de continuer à accompagner le sport féminin sur nos antennes.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** - Merci beaucoup pour votre engagement. La parole est à Laurent Eichinger, Directeur général de *RMC Sport*.

Quelle place occupe le football féminin au sein de *RMC Sport* ? Selon vous, quels sont les principaux enjeux du foot féminin du point de vue de la médiatisation ? Quel est le dispositif mis en œuvre par votre groupe en vue de la Coupe du monde (commentaire et analyse des matchs, diffusion de reportages sur le foot féminin, interviews ou portraits des joueuses) ? Avez-vous eu à cœur d'introduire de la mixité dans les équipes qui commenteront les matchs ?

Enfin, votre expérience chez *Canal Plus* vous a-t-elle permis de prendre conscience de l'intérêt du sport féminin ? Quelles sont selon vous les principales qualités du football féminin ?

**Laurent Eichinger, Directeur général de *RMC Sport*.** - Merci, Madame la sénatrice.

Merci à tous de me donner la parole pour *RMC Sport*. Le football féminin a sa place dans la grille de *RMC* depuis longtemps, mais cette place

est grandissante depuis le moment clé de l'Euro 2017. Nous avons alors commencé à attribuer au football féminin des dispositifs importants. Comme Thierry Cheleman l'a souligné tout à l'heure pour la télévision, nous avons besoin d'avoir des rendez-vous à la radio également. Il est important de faire en sorte que les auditeurs s'approprient les noms des joueuses. Nous racontons très régulièrement le championnat de football féminin sur nos antennes depuis cette année ainsi que les matchs de Ligue des champions, qui sont des matchs à forte intensité, avec deux clubs qui se dégagent en effet, le PSG et l'OL. Les dispositifs sont équivalents à ceux des matchs masculins. Des journalistes se rendent sur le terrain en France ou à l'étranger pour couvrir les compétitions. La place du football féminin grandit donc incontestablement. Elle sera assurée lorsque nous le pourrons, sur les antennes, en parlant non seulement de la partie sportive, mais aussi des coulisses, et en ayant des débats sur le football féminin, sur les joueuses ou sur l'actualité à la radio. Le mouvement est lancé et la Coupe du monde permettra, à n'en pas douter, de franchir une étape. Ce qui est important, c'est de pouvoir connaître les acteurs et actrices de ce monde-là et d'entendre régulièrement leurs noms à l'antenne.

S'agissant de notre dispositif, notre objectif est de traiter cet événement en y mettant la même énergie que lors de la précédente Coupe du monde masculine. Cela se traduira de la manière suivante. L'ensemble des matchs de l'équipe de France sera diffusé en intégralité à la radio et sur tous les supports du groupe, comme *BFMTV*, pour assurer une visibilité renforcée. La voix du football de *RMC*, Jean Rességuié, commentera l'ensemble des matchs de l'équipe de France. Un dispositif, qui a débuté il y a quelques jours, accompagnera l'équipe de France pendant toute la compétition.

Nous aurons aussi la chance de bénéficier de tous nos correspondants en région, soit une dizaine de personnes, qui pourront assister aux différents matchs et faire remonter les informations sur la compétition. S'agissant des consultants, il me paraît important d'avoir l'expertise d'anciennes joueuses. Laure Lepailleur, qui cumule trente-sept ou trente-huit sélections en équipe de France, sera parmi nous. Nous dévoilerons notre dispositif complet dans les prochains jours, avec une petite surprise. La *dream team* de *RMC*, à savoir Christophe Dugarry, Roland Courbis, Emmanuel Petit ou encore Jérôme Rothen, commentera l'ensemble de la Coupe du monde. Là encore, nous souhaitons proposer le même dispositif que lors des Coupes du monde masculines.

Cette couverture *live* de l'événement sera accompagnée par des portraits des joueuses et du staff. Nous devons raconter des histoires de vie à nos auditeurs et leur dire qui sont ces joueuses et ce qu'elles ont fait, à la fois dans le domaine sportif et dans leur parcours de vie. C'est cela qui assurera le succès de cette Coupe du monde et qui permettra au football féminin et au

sport féminin en général de franchir une étape. L'ensemble de cet écosystème en bénéficiera.

Enfin, pour revenir aux spécificités du football féminin, je dirais que l'intensité des matchs est devenue de plus en plus importante, comme nous le voyons en Ligue des Champions. Les auditeurs et les téléspectateurs ne s'y trompent pas. Ils savent que les matchs sont beaux à regarder. En outre, nous disposons encore d'une facilité d'accès très forte auprès des joueuses. Nous devons profiter de ce moment pour raconter des histoires de vie, ce qui s'avère de plus en plus difficile chez les garçons. Il est essentiel de maintenir cette spécificité des joueuses autant que possible, tout en continuant à faire progresser le football féminin.

Nous sommes ravis et impatients que cette Coupe du monde commence sur nos antennes.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Merci pour votre disponibilité. J'aimerais remercier pour sa présence parmi nous ce matin Michel Savin, président du groupe d'études du Sénat « Pratique sportive et grands événements sportifs », ainsi qu'Annick Billon, la présidente de la délégation aux droits des femmes, qui est à l'initiative de cette table ronde. Je remercie également les personnes présentes dans cette salle, et notamment celles venant des outre-mer.

Nous passons maintenant à la deuxième partie de cette séquence. Je vous remercie, Messieurs, pour vos trois interventions très éclairantes. Nous nous réjouissons que de grandes chaînes et radios emblématiques du football retransmettent les matchs des équipes féminines. C'est une belle avancée.

Nous passons désormais à la radio et à la presse écrite, qui sont les relais catalyseurs d'un événement global. Je vais demander à nos trois intervenants de bien vouloir regagner leur place dans la salle, et à Vincent Rodriguez, Jean-Baptiste Renet, Benoît Lallement et Virginie Bachelier de venir me rejoindre à la tribune.

Pour discuter de ce sujet, nous avons le plaisir d'accueillir dans un premier temps Vincent Rodriguez, Directeur des sports de *Radio France*.

La délégation aux droits des femmes est très heureuse de compter parmi les intervenants un représentant de l'audiovisuel public, d'autant plus que nous connaissons tous l'engagement de *Radio France* dans la promotion du sport féminin.

Pouvez-vous nous parler de la stratégie générale du groupe *Radio France* en vue de la Coupe du monde 2019, au-delà du suivi des résultats des Bleues pendant la compétition ? Avez-vous établi une stratégie particulière au niveau national et au niveau régional ? Comment articulez-vous les deux niveaux ?

La Coupe du monde féminine des moins de 20 ans s'est tenue l'an dernier en France et plus particulièrement en Bretagne : *Radio France* s'est-elle impliquée dans la médiatisation de cet événement ? Si oui, quels en ont été les retours ? *Radio France* a-t-elle contribué à rendre plus visible le football féminin de haut niveau dans les territoires ?

Enfin, quels vous paraissent être les enjeux principaux de la Coupe du monde à venir du point de vue de la médiatisation du football féminin, et plus généralement du sport féminin ?

**Vincent Rodriguez, Directeur des sports de Radio France.** – Merci, Madame la sénatrice, d'avoir insisté dans votre propos liminaire sur l'engagement de *Radio France* en faveur de la féminisation du sport sur ses antennes, car ce sujet nous préoccupe depuis de nombreuses années. Concernant la Coupe du monde, nous déployons un dispositif dit « grosses opérations » qui mobiliseront une vingtaine de personnes pendant plus d'un mois pour le suivi de la compétition. Toutes les antennes de *Radio France* sont concernées par cet événement avec des programmes dédiés en fonction de la spécificité de nos chaînes. Nous aurons par exemple un rendez-vous quotidien à 13 heures sur *France Inter* dans le 13-14. *France Info* diffusera pour sa part une série de programmes, notamment des portraits de joueuses de l'équipe de France, qui seront dévoilés dans un souci de pédagogie, car nous nous devons de présenter au public celles qui seront sous le feu des projecteurs et au cœur des terrains pendant un mois. Cette série de portraits sera déclinée à l'antenne à compter du 28 mai. Un de nos reporters a passé de longs moments avec les joueuses pour comprendre qui elles sont et les présenter à nos auditeurs.

En complément, nous accentuons nos efforts vers les supports digitaux de la radio *Mouv*, qui est dédiée aux moins de 35 ans. Nous proposerons des rendez-vous, des quiz et des portraits à destination des auditeurs et des internautes. S'agissant du réseau *France Bleu*, vous insistiez précédemment sur l'importance d'activer les réseaux régionaux. *Radio France* compte sur l'implication de *France Bleu* à ce niveau, car la proximité constitue son ADN. Nous souhaitons que le réseau s'empare de cet événement dans ses dimensions sportives, économiques, politiques et culturelles. Nous proposerons aussi des jeux et des divertissements aux auditeurs, qui pourront gagner des billets et comprendre l'enjeu de la Coupe du monde à l'endroit où elle se passe.

En plus des vingt personnes que j'ai évoquées, quarante-quatre antennes seront donc mobilisées dans le réseau régional. Il s'agit de journalistes, de techniciens, de producteurs, mais également de Jacques Vendroux, qui est la voix des sports de *Radio France*. Il portera ces rendez-vous sur l'antenne de *France Info* et sera secondé par Nadia Benmokhtar, une consultante qui est une ancienne joueuse du *Juvisy-Paris FC*. Elle est en charge aujourd'hui de la *PSG Academy* et rejoindra les antennes de *Radio France* pour donner son éclairage à cette Coupe du monde.

En outre, les rencontres de l'équipe de France seront retransmises sur les antennes de *France Info* et en intégralité sur le réseau *France Bleu*. C'est une première pour nous. Il s'agit donc d'un dispositif important pour une compétition d'envergure.

Toutefois, la couverture du football féminin à *Radio France* ne date pas d'aujourd'hui. Nous étions par exemple présents lors de la Coupe du monde féminine au Canada il y a quatre ans, avec un dispositif certes plus léger puisque nous proposons des retransmissions partielles. *Radio France* accentue son implication dans la couverture du football féminin à travers la Coupe d'Europe des clubs champions féminins à partir des quarts de finale. Nous serons nous aussi à Budapest samedi pour retransmettre la finale Lyon-Barcelone.

La Coupe du monde féminine est une évidence, car elle s'inscrit dans la continuité du travail réalisé par la FFF et un certain nombre d'acteurs depuis plusieurs années. Les médias s'y intéressent donc de manière logique. Au-delà du football, *Radio France* est engagée de longue date dans d'autres compétitions et disciplines, comme le rugby. Pour la première fois cette année, nous avons proposé des retransmissions en intégralité des matchs du XV de France féminin lors du Tournoi des Six Nations.

Cependant, nous n'attendons pas les grandes compétitions pour mettre en lumière le sport féminin. Nous étions ainsi présents il y a quelques semaines pour accompagner la première équipe féminine française de hockey sur glace, qui disputait une compétition en Finlande. Nous souhaitons agir comme un catalyseur du sport féminin. Cela fait partie de notre mission de média de service public.

La question de l'après Coupe du monde est selon moi la partie la plus intéressante. Nous percevons bien l'engouement médiatique et populaire qui commence à monter. La Coupe du monde sera certainement un succès d'audience et un succès global. Mais demain, quand la Coupe du monde sera terminée, qu'advient-il du football féminin sur les antennes de *Radio France* ? Nous poursuivrons nos efforts et tâcherons d'être encore plus présents sur le terrain. En plus des retransmissions, je crois que l'accompagnement au quotidien est très important, même quand il n'y a pas de grande compétition. Cela peut se faire à travers des reportages ou des portraits de ces jeunes femmes qui essaient de porter le sport un peu plus haut chaque fois.

J'aimerais enfin vous livrer un sentiment, sans vouloir faire de démagogie. Nous sommes un certain nombre à brandir l'étendard du football féminin dans le cadre de la Coupe du monde qui arrive, mais demain sera tout aussi important. Nous ne nions pas les efforts qui sont faits pour équiper les stades et développer les structures du football féminin, mais des efforts restent à faire pour que les médias soient assurés d'offrir une bonne couverture. Or c'est plus difficile lorsque le stade est presque vide que lorsqu'il est rempli par 30 000 personnes. Un effort collectif reste donc à

mener. *Radio France* est consciente que son rôle doit être moteur, mais c'est ensemble que nous arriverons à porter le sport féminin plus haut qu'il ne l'est aujourd'hui. Vous savez pouvoir compter sur nous dans ce but.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Merci beaucoup. J'espère que vous serez entendu et que le public suivra. De nombreux matchs de la Coupe du monde sont déjà complets et j'espère qu'il en ira de même pour les autres matchs de football féminin dans les années à venir.

Je laisse la parole à Jean-Baptiste Renet, rédacteur en chef au journal *L'Équipe*, le titre de référence en matière de presse sportive. Il y a donc un réel enjeu à ce que votre journal donne une résonance particulière à la Coupe du monde féminine qui se tiendra en France. Quel dispositif médiatique allez-vous mettre en œuvre en vue de cet événement ?

Pouvez-vous nous donner également des éléments de comparaison avec le dispositif prévu pour couvrir la dernière Coupe du monde féminine et celui mis en place l'an dernier, au moment de la Coupe du monde masculine ? Le traitement médiatique retenu pour 2019 est-il différent de celui mis en œuvre pour ces deux autres compétitions ?

Au-delà de cette Coupe du monde, comment comptez-vous inscrire le traitement médiatique du football féminin dans la durée ?

**Jean-Baptiste Renet, Rédacteur en chef du journal *L'Équipe*.** - Merci de me donner la parole. Dès lors qu'il s'agit de couverture du sport féminin, *L'Équipe* est particulièrement surveillée. La Coupe du monde féminine 2019 sera un événement phare pour nous. Comme les diffuseurs, nous avons des feuillets, dont le principal est la Ligue 1. Nous fixons aussi des rendez-vous à nos lecteurs, et la Coupe du monde féminine en fait partie au même titre que, par exemple, Roland-Garros, le Tour de France ou la Coupe du monde de rugby masculine. Pour faire simple, de manière similaire à ce qu'ont dit les précédents intervenants, les moyens que nous consacrerons à la couverture de la Coupe du monde féminine sont comparables à ceux dédiés aux grands événements tels que la Coupe du monde masculine, l'Euro de football ou le Mondial de handball.

Notre puissance médiatique se déploie à la fois sur le papier, sur le numérique et à la télévision. Nous mettrons tout cela au service de notre public, avec les compétences de notre rédaction. Le public retrouvera certaines plumes de *L'Équipe*, qui sont suivies avec fidélité, notamment celle de Vincent Duluc.

La Coupe du monde féminine mobilisera pour le numérique et le papier au moins seize envoyés spéciaux – hommes et femmes. Je précise qu'il y a évidemment des femmes dans notre rédaction et qu'elles seront sollicitées pour cette Coupe du monde. Nous aurons également une dizaine de photographes accrédités et un réseau de correspondants dans les régions. Lors de la Coupe du monde masculine en Russie, nous avons six envoyés

spéciaux auprès de l'équipe de France au jour le jour. Nous en aurons cinq pour la Coupe du monde féminine.

Nous faisons, nous aussi, le pari que cette Coupe du monde mobilisera les Français et le public international. Nous suivrons les Bleues au plus près. En outre, nos reporters couvriront les principales sélections étrangères (Brésil, États-Unis...). Une personne se consacrera exclusivement à la couverture des adversaires de la France au premier tour. Au total, ces équipes couvriront cinquante des cinquante-deux matchs de la compétition. Il s'agit donc d'une réelle montée en puissance depuis la dernière Coupe du monde. Le fait de couvrir la quasi-totalité des matchs en étant sur place constitue une nouveauté. De plus, tous les matchs seront commentés en *live* depuis le siège. Ce format s'avère très prisé par les internautes, à la fois par ceux qui n'ont pas les moyens de regarder les matchs diffusés par nos amis de *Canal Plus* et par ceux qui regardent les matchs sur *TF1* et qui veulent avoir des informations complémentaires.

Ensuite, notre traitement sera comparable à ce que nous faisons pour l'équipe de France masculine. Nous attribuerons des notes pour les joueuses. Tous les matchs de l'équipe de France auront droit à ce format, qui est plébiscité par nos lecteurs. Cette égalité de traitement avec les garçons représente une réussite pour le football féminin, même si les notes sont plus ou moins agréables à lire...

Pour nous, la couverture a commencé en amont. Pour accompagner l'annonce de la liste de Corinne Diacre qui a été faite en direct sur *TF1*, nous avons décidé de longue date de consacrer notre *Une* à ce sujet pour donner le coup d'envoi de l'événement. À nouveau, le *web* et le *print* se répondent constamment. Cela nous permet de proposer une couverture en temps réel dans la journée et une couverture analytique et approfondie dans le journal du lendemain.

En outre, le magazine du 1<sup>er</sup> juin sera un numéro spécial sur la Coupe du monde féminine. Un sujet concerne Amandine Henry, qui nous éclaire sur la pratique du football féminin en France. Elle a retrouvé ses anciens partenaires masculins de l'équipe mixte dont elle était capitaine. De nombreuses filles pratiquent en effet le football dans des équipes mixtes. Nous racontons donc cette rencontre.

La chaîne *L'Équipe*, pour sa part, mobilisera quatre envoyés spéciaux. Elle a recruté deux consultants pour cette occasion : Marinette Pichon, ancienne attaquante emblématique des Bleues, et Patrice Lair, ancien entraîneur des *Féminines* de l'OL et du PSG – une figure, lui aussi, du sport féminin. Nous aurons des temps d'antenne avant le match, pendant la mi-temps et des *débriefings*. Nous avons constaté lors de la Coupe du monde masculine que ces rendez-vous étaient particulièrement suivis. Les téléspectateurs nous faisaient le plaisir de venir rapidement sur notre chaîne une fois le match terminé. Nous retrouverons également certains consultants des matchs masculins, dont Paul Le Guen.

Notre dispositif est donc comparable à ce que nous avons mis en place pour la Coupe du monde 2018. Je souligne honnêtement une différence notable, à savoir que la compétition de 2018 se déroulait en Russie, ce qui représentait un investissement considérable pour nous. Pour la Coupe du monde féminine, l'investissement est moindre, et il est plus commode d'accompagner ce type d'événement à domicile.

Concernant l'avenir du football féminin sur les supports de *L'Équipe*, je rappelle qu'il ne s'agit pas d'un sujet nouveau pour nous. En 2011, date qui marque l'émergence du football féminin sur le plan médiatique, deux médias hors diffuseurs avaient couvert la Coupe du monde féminine du début à la fin, dont *L'Équipe*. À l'avenir, il faudra distinguer la couverture naturelle qui accompagne la performance et ce qui relève d'une démarche volontariste. Comme tout média, nous réalisons des études auprès de nos lecteurs et lectrices. Ces dernières ne sont pas majoritaires, elles représentent environ 17 % de notre lectorat papier et légèrement plus sur le numérique. Elles nous disent qu'il faut donner de la place au sport féminin, mais sans démagogie. Elles veulent voir de la performance. Notre accompagnement du sport féminin tiendra compte de ces paramètres. Nous raconterons des histoires, mais cela sera conditionné à une performance. En parallèle, nous pourrons mener une démarche volontariste comme nous avons pu le faire lors de l'annonce de la liste des vingt-trois joueuses sélectionnées pour la Coupe du monde.

La couverture du sport féminin sera l'un des enjeux de *L'Équipe* dans les années à venir. Nous ne perdrons pas le fil.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Merci beaucoup. J'espère que vos *lives* commentés susciteront l'envie chez les jeunes femmes et les jeunes filles de s'orienter vers le football féminin.

Nous poursuivons notre séquence avec Benoît Lallement, rédacteur en chef adjoint en charge du Pôle Sport du journal *Le Parisien*.

*Le Parisien* a été pionnier dans la couverture du sport féminin, et notamment du football. Quelle a été la motivation du journal pour donner de la visibilité aux équipes féminines ? Selon vous, quelles sont les principales valeurs véhiculées par le football féminin ? En outre, s'agissant de la Coupe du monde 2019, quelle est votre stratégie globale pour couvrir la compétition ? Quels seront les supports de communication autour de cet événement : interviews ou portraits de joueuses françaises et étrangères, reportages dans les villes-hôtes, comptes rendus de matchs... ? Comptez-vous déployer des journalistes spécialisés dans les territoires ?

Plus généralement, quels vous paraissent être les principaux enjeux du football féminin en termes de médiatisation ?

**Benoît Lallement, Rédacteur en chef adjoint en charge du Pôle Sport du journal *Le Parisien*.** – Merci beaucoup de me donner la parole. Notre motivation pour couvrir le sport féminin est une motivation éditoriale,

comme pour tout autre sujet. Nous couvrons depuis longtemps le football féminin parce qu'il y a une actualité en Ile-de-France avec des clubs qui existent de longue date, comme celui de Juvisy. Il est donc naturel pour nous d'en suivre l'actualité et le quotidien. Cela s'est développé avec d'autres clubs, dont le PSG, qui occupe aujourd'hui une place importante dans notre couverture des sports. Nous suivons donc le football féminin sans nous poser de question, car nous savons que cela intéresse nos lecteurs.

En outre, il est dans notre ADN de couvrir les événements locaux. Comme les précédents intervenants, je dirais qu'il y a eu un basculement pour l'actualité nationale et internationale du football féminin en 2011, avec la Coupe du monde qui a mis en lumière les Bleues. Depuis ce moment-là, nous avons décidé de suivre davantage l'équipe de France féminine.

S'agissant des valeurs du football féminin, il me semble qu'il s'agit des valeurs véhiculées par le football en général. Je remarque d'ailleurs que l'intitulé de ce rendez-vous mentionne le « Mondial de football féminin 2019 ». Selon moi, nous aurons tous gagné quand l'intitulé sera « Mondial féminin de football 2019 ». Nous aurons alors fait un grand pas. Les valeurs, pour leur part, sont celles véhiculées par une pratique sportive, par un sport d'équipe et par une pratique qui a un fort maillage dans les territoires et qui joue un rôle important dans la société à tous les niveaux.

Au-delà de ces valeurs, les femmes qui pratiquent le football, et notamment les joueuses de l'équipe de France, ont un atout qui a déjà été souligné : leur disponibilité, leur proximité et le fait d'être connectées au quotidien et à la société. Par la force des choses, ces femmes suivent des études ou exercent un métier, ce qui est un vecteur de médiatisation et un levier pour raconter des histoires et faire connaître les personnalités.

Concernant cette Coupe du monde, *Le Parisien* proposera une couverture la plus complète possible sur tous les supports, à la fois le quotidien et le numérique. Il s'agit d'un événement sportif majeur pour nous, peut-être même de l'événement sportif majeur de l'année. Nous insisterons sur les matchs des Bleues, mais comme pour tous les grands événements, nous couvrirons aussi la Coupe du monde sous d'autres angles, à la fois économiques, sociétaux ou populaires. Nous mettrons à la disposition de cette Coupe du monde tout ce qui fait notre force. Nous serons à l'écoute et au plus près des Français, des spectateurs et de tout ce qui se passera pendant un mois en France. Nous espérons que cela sera le plus festif possible, car nous en avons tous besoin. Quitte à sortir dans la rue, autant que cela soit pour des événements aussi positifs.

L'ensemble des vingt journalistes du Pôle Sport sera mobilisé, avec deux reporters au plus près de l'équipe de France pour raconter cette aventure que nous espérons belle et longue. Toute la rédaction sera également concernée pour traiter l'événement sous d'autres angles. Un supplément guide sera proposé quelques jours avant le début de la compétition, ainsi que des portraits, des interviews et des reportages pour

mieux faire connaître les joueuses et la sélectionneuse. Nous aurons d'ailleurs certainement des débats concernant les mots à utiliser, par exemple pour « l'entraîneuse » de l'équipe. Nous effectuerons aussi des comptes rendus et attribuerons des notes à l'équipe de France. L'ensemble des cinquante-deux matchs de la compétition fera l'objet d'un compte rendu, ce qui n'est pas anodin pour un quotidien généraliste comme *Le Parisien*.

Pour finir, il me semble essentiel en terme de médiatisation que les Bleues nous fassent partager au mieux leur aventure, et surtout qu'elles jouent bien et qu'elles gagnent. Le meilleur moyen d'avoir une bonne médiatisation serait que le public les retrouve le 7 juillet à Lyon pour la finale et le lendemain sur les Champs-Élysées. Le pari serait gagné !

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** - Merci pour votre intervention à la fois passionnante et synthétique.

Je passe maintenant la parole à Virginie Bachelier, journaliste sportive et adjointe au chef du service des sports à *Ouest-France*, grand titre de la presse quotidienne régionale (PQR). Virginie Bachelier va nous apporter le regard des territoires sur cette Coupe du monde.

Quelle est la stratégie du journal *Ouest-France* pour la couverture médiatique du Mondial 2019 ? Avez-vous prévu de réaliser des portraits de joueuses (françaises et étrangères), des reportages dans les villes-hôtes, des rencontres avec les supporters, des enquêtes sur les enjeux du foot féminin par exemple ?

La Coupe du monde féminine des moins de 20 ans s'est tenue l'an dernier en Bretagne. Comment *Ouest-France* a-t-il couvert l'événement ? Quelle impression générale retirez-vous de cette compétition, notamment en ce qui concerne l'intérêt du public ?

Par ailleurs, *Ouest-France* a-t-il couvert les matchs préparatoires de la Coupe du monde 2019 dans les territoires ? Avez-vous constaté un engouement particulier et croissant du public en faveur de l'équipe féminine ?

Enfin, comment expliquez-vous l'invisibilisation des footballeuses qui a longtemps prévalu dans les médias ?

**Virginie Bachelier, journaliste, adjointe au chef du service des Sports du journal *Ouest-France*.** - Bonjour à toutes et à tous. Pour rappel, *Ouest-France* couvre trois régions : la Normandie, la Bretagne et les Pays de la Loire. Nous avons la chance d'avoir plusieurs clubs féminins sur ces territoires et nous avons l'habitude de les suivre. L'équipe féminine « En avant Guingamp », par exemple, joue en D1, ce qui n'est pas le cas de l'équipe masculine. Nous avons également quatre clubs en ligue féminine de basket et nous en avons encore trois. Nous suivons aussi un grand club de handball, le Brest Bretagne Handball. Il s'agit seulement de quelques exemples dans les sports collectifs, pour vous montrer que nous couvrons le sport féminin toute l'année.

Il existe une réelle demande de la part des lecteurs, comme le montrent nos enquêtes de lectorat. Notre public en demande plus, car il y a du haut niveau dans nos régions. En outre, nous ne nous cantonnons pas à ce qui se passe dans l'Ouest et nous essayons de donner à voir ce que font les équipes de France. Nous suivons donc toutes les équipes de France féminines de sport collectif dans leurs grandes compétitions. Nous partons régulièrement couvrir des Euros ou des Coupes du monde à l'étranger.

Bien évidemment, nous couvrirons cette Coupe du monde féminine de football – j'insiste sur cette formulation, car le « football féminin » n'existe pas. Nous aurons la chance d'avoir une ville-hôte à Rennes, là où le journal *Ouest-France* est implanté. En outre, Le Havre n'est pas loin. Nous suivrons donc tous les matchs qui auront lieu dans ces deux villes. De plus, une équipe de deux personnes suivra les Bleues durant tout leur parcours, qui ira jusqu'en finale, nous l'espérons. Un journaliste qui suit habituellement l'équipe de France masculine de football suivra l'équipe des États-Unis pour les grands matchs hors de notre secteur. Un dispositif *web* est également prévu avec une couverture des cinquante-deux matchs de la compétition en *live* commenté, un format qui marche très bien. Dans le journal papier, deux à trois pages quotidiennes sont consacrées au sport. Nous aurons une page complète par jour sur la Coupe du monde de football du 7 juin au 7 juillet.

Nous avons commencé depuis longtemps à suivre l'équipe de France féminine de football. Un journaliste était présent avec elle lors de la dernière Coupe du monde au Canada. Depuis l'arrivée de Corinne Diacre, je n'ai raté aucun match de l'équipe de France. Nous souhaitons toutefois donner à nos lecteurs une « touche » *Ouest-France*, car cette équipe de France comprend des représentantes des territoires couverts par notre journal, comme Eugénie Le Sommer, qui est l'une des meilleures joueuses françaises, ou Camille Abily, qui ne joue plus, mais qui vient toujours nous donner quelques éclairages sur l'équipe de France.

En outre, nous sommes en train de mettre en place un rendez-vous tous les lundis avec nos lecteurs à travers une page consacrée à une joueuse ou à un fait marquant de l'équipe de France féminine dans notre cahier des sports. Comme cela a été souligné précédemment, il est crucial de mieux faire connaître les joueuses. Nous ne devons pas sous-estimer la dimension pédagogique de notre travail. Les lecteurs seront séduits, autant que nous le sommes, par cette équipe en raison de la proximité médiatique que nous avons avec les joueuses. Le public peut se sentir proche de ces femmes qui ont un travail et des histoires de vie très intéressantes. Il faut raconter aussi bien cet aspect que leurs performances sportives.

Vous avez évoqué la Coupe du monde U20 féminine qui a eu lieu l'an dernier en Bretagne. J'ignore quel a été l'écho national de cette compétition, mais elle a rencontré un réel succès chez nous. Le président de la fédération, Noël Le Graët, tenait vraiment à ce que cette compétition ait

lieu en Bretagne, dans une région qui lui est chère. Chaque département breton avait une ville-hôte.

Nous ne savions pas initialement comment traiter cet événement, qui était nouveau pour nous. Nous avons donc décidé de le traiter comme une Coupe du monde U20 masculine. Cela a été une grande surprise de voir autant de spectateurs dans les stades, notamment à Vannes lors des demi-finales et de la finale. Les stades étaient pleins ! Des hommes d'un certain âge m'ont dit avoir retrouvé un football tel qu'ils l'avaient pratiqué eux-mêmes par le passé. La compétition a beaucoup plu aux spectateurs et a trouvé un vrai écho auprès de notre lectorat. Nous avons mis en place des *lives* commentés, qui ont reçu une audience similaire à celle de nos matchs de Ligue 1 avec des clubs comme Nantes, Angers ou Caen. Le public était au rendez-vous sur le site Internet, ce qui nous a encouragés à faire davantage dans le journal papier. Grâce à cette expérience, nous savons que les lecteurs ont de grandes attentes en matière de football féminin. Nous traiterons donc concrètement la Coupe du monde féminine comme une Coupe du monde masculine.

Il est vrai que le football féminin reste sous-représenté dans les médias, comme de nombreux autres sports. Cela évolue, mais il ne faut pas se limiter à une compétition en particulier. Pour pérenniser la couverture médiatique, il convient d'assurer un héritage, qui ne doit pas exister uniquement au sein de la fédération, mais qui devra se poursuivre dans les médias. Il nous incombe de continuer à parler de l'équipe de France après la compétition et de pérenniser ce travail en suivant davantage les joueuses. Une meilleure couverture permettra de plus à leurs conditions d'évoluer. Il ne faut pas oublier qu'actuellement, moins de cent joueuses françaises de football sont professionnelles. Les footballeuses n'exercent pas leur sport dans des conditions idéales. Il nous revient de les accompagner et de montrer ce qu'elles font.

**Victoire Jasmin, co-rapporteuse.** – Merci à tous pour ces exposés très riches. Nous nous réjouissons du dispositif ambitieux mis en place pour assurer la couverture médiatique du Mondial 2019. Nous avons à cœur que la médiatisation et la visibilité du football féminin, et plus généralement du sport féminin, s'inscrivent dans la durée et ne prennent pas fin le 8 juillet.

J'invite nos intervenants à regagner leur place dans la salle et je cède la parole à notre présidente, qui anime la troisième et dernière séquence de notre table ronde.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Je suis particulièrement heureuse d'animer cette table ronde.

Nous allons aborder au cours de cette séquence un sujet particulier : la place des femmes dans le football, sous le prisme du commentaire. Nous avons auditionné, il y a quelques semaines, Laura Georges, ancienne joueuse et Secrétaire générale de la Fédération française de football, qui nous

a décrit l'ensemble des mesures prises afin de favoriser l'arrivée d'arbitres femmes sur les terrains.

Je m'adresse, pour commencer, Nathalie Iannetta.

Vous avez été conseillère au sport et à la vie associative à l'Élysée et *Chief Advisor* au sein de l'UEFA durant deux ans. Vous avez également été consultante au sein de *Canal Plus* et *TF1* et faites partie des très rares femmes qui commentent le football masculin. Quel a été votre parcours ? En arrivant dans ce milieu, où les hommes étaient majoritaires, vous êtes-vous sentie à l'aise ? Avez-vous été bien accueillie ?

**Nathalie Iannetta, consultante à TF1, directrice-associée de l'agence 2017.** - J'ai passé vingt ans de ma vie chez *Canal Plus*, je suis aujourd'hui chez *TF1*. Je n'ai commenté qu'une seule Coupe du monde chez *TF1*, ce qui représente quatre semaines dans mon parcours. Je suis arrivée au service des sports de *Canal Plus* en 1997. Il y avait alors six chaînes. Une femme, avant moi, avait eu « l'audace », dirais-je, de se mêler d'affaires du football. Cela ne s'était pas très bien passé. J'ai une pensée pour elle aujourd'hui, car elle nous a quittés. C'était une personne que j'appréciais au plus haut point. Je dis souvent qu'elle a beaucoup essuyé les plâtres pour nous.

J'ai rejoint *Canal Plus* à une époque un peu particulière pour la chaîne, où tout était permis, surtout le pire. Je crois que mes patrons ont voulu être prudents, voyant à quel point l'expérience que je viens d'évoquer s'était mal passée, du point de vue humain et médiatique. Mais j'ai réussi à faire respecter mon territoire. J'ai eu une chance formidable : j'ai été accueillie par des journalistes au sein d'une rédaction, en tant que journaliste. C'est la clé de tout. Il n'y a pas de football féminin, de même qu'il n'y a pas de journalisme féminin. Il n'y a pas de journalistes sportives ou sportifs mais seulement des journalistes- sauf s'ils font du sport par ailleurs, ce qui les regarde.

Nous pouvons avoir des spécialités mais ce n'est pas ce qui nous constitue ni ce qui nous définit. Ma crainte était plutôt liée au monde extérieur à la rédaction : comment les joueurs, les entraîneurs, etc., allaient-ils m'accueillir (d'autant plus que je n'avais alors que 25 ans) ? J'avais aussi le sentiment de représenter quelque chose de non identifié dans un système extrêmement bien verrouillé, où régnait la testostérone. Paradoxalement, les joueurs, les entraîneurs, les clubs, ont été absolument formidables. Je faisais mon travail et ils faisaient le leur. En général, quand on se comporte ainsi, cela fonctionne plutôt bien.

Dans la rédaction, c'était différent, car certains considéraient que je « prenais la place » d'un homme. Ils ont mis un temps fou à comprendre que je ne voulais pas leur place, mais que je voulais ma place. Je milite pour que les femmes aient leur place, ce qui ne veut pas dire qu'elles prennent la place des hommes. C'est une différence sémantique qui n'est pas neutre. Je suis restée dix-neuf ans chez *Canal Plus* : si cela avait été une souffrance, je serais

partie faire autre chose ! Lorsqu'on m'a rappelée à la télévision, on m'a rappelée pour le football. C'était l'année dernière, à *TF1*, pour la Coupe du monde que nous avons vécue tous ensemble.

Mon expérience n'a donc pas été particulièrement compliquée. C'est la place qu'occupent les femmes à la télévision qui est compliquée aujourd'hui, car elles sont désormais nombreuses. La question porte sur la place où elles sont assises : elles sont rarement cheffes de table, rarement rédactrices en chef ou directrices de rédaction. D'ailleurs, vous avez auditionné un certain nombre de patrons ou anciens patrons de rédactions. Ce sont tous des hommes. Nous, les femmes, sommes souvent à côté des hommes. Il peut arriver que nous apprécions cette position. Mais souvent, nous méritons d'être en tête de table et de piloter seules des émissions.

J'ai mis dix ans à avoir mon émission à *Canal Plus*. Je suis arrivée en 1995 à *Canal Plus* et en 1997 au service des sports. Je suis revenue au service des sports après en être partie pour faire de « l'information générale ». C'est en 2008 que j'ai dirigé une émission seule. Ça s'appelait *L'équipe du dimanche*, émission que je regrette beaucoup en tant que téléspectatrice et amatrice de football européen. Durant ces dix ans, je me suis constituée, nourrie, construite. J'ai acquis de l'expérience. On ne peut pas jeter « dans le grand bain » des journalistes, hommes ou femmes, trop tôt. Aujourd'hui, très vite, de jeunes journalistes dirigent des émissions, sans nécessairement avoir l'expérience requise. Le direct, c'est compliqué, et le sport est sans doute ce qu'il y a de plus difficile à commenter. C'est comme entrer sur une scène de théâtre et ne connaître que sa première réplique, sans avoir la moindre idée de ce qui va se passer. Vous devez vous habituer, vous adapter, observer, anticiper, accompagner les émotions, le tout de manière extrêmement intuitive, en ayant parfaitement travaillé le fond, car vous ne savez pas à quel moment vous aurez besoin de telle information, de telle ou telle référence, etc.

Cela n'a pas été facile, mais ce ne fut pas si difficile non plus. En tout cas, avoir été à cet endroit-là, à ce moment-là, fut un des plus beaux cadeaux de ma vie. Lorsque je suis partie de *Canal Plus*, en 2014, pour rejoindre le cabinet de François Hollande, de nombreuses jeunes filles journalistes m'ont dit « merci, parce qu'avec vous, on s'est dit "alors c'est possible" ». Il est important que les femmes aient des modèles dans la société. Être la première pour rester la seule n'a aucun intérêt. J'espère que ces jeunes femmes vont donner, sur les terrains de France, durant un mois, envie à des jeunes filles de faire la même chose. J'aimerais que ces jeunes filles se disent : « Je n'ai plus envie de ressembler à Mbappé, à Cristiano Ronaldo ou à Messi. Je veux ressembler à Eugénie Le Sommer, à Laurène Martin, à Alex Morgan... ». Mon rêve ultime, c'est évidemment que la France remporte cette compétition, qu'il y ait une grande fête sur les Champs-Élysées (qui dure un peu plus de douze minutes), que nous fassions tous ensemble la fête avec nos filles, et que des petits garçons se baladent dans la rue avec un maillot

marqué du nom de nos joueuses de l'équipe de France : « Wendy Renard », « Eugénie Le Sommer » ou « Amandine Henry »... Lorsque nous y serons parvenus, nous aurons gagné !

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Merci pour cette intervention tonique, passionnante et passionnée.

Magali Munos, vous avez une triple expérience de joueuse, présidente de club et commentatrice. Pouvez-vous nous dire comment vous êtes passée de l'une à l'autre de ces fonctions et ce qui anime votre passion ?

**Magali Munos, Présidente du Club Athlétique Paris 14.** – Merci et bonjour à tous. Je ne me suis jamais dit que ma vie serait pleine et accomplie le jour où je serais présidente d'un club. On me l'a proposé. J'ai accepté, car à bien y réfléchir, ce choix s'imposait : s'il y avait une part de hasard dans l'équation, une évidence et une nécessité en faisaient également partie. Le contexte s'y prêtait et les conditions étaient réunies.

Nous savons quelle est la place de la femme dans la société. La situation du club était également particulière. Nous avons tous l'image d'un président de club ayant souvent la figure d'un notable, personne emblématique à la vision assez paternaliste, voire patriarcale et pratiquant un *management* assez pyramidal.

Notre club ne fonctionnait pas du tout ainsi et faisait une grande place au collectif. Je l'ai constaté par moi-même. Mon prédécesseur avait un style de *management* beaucoup moins descendant et beaucoup plus participatif. C'est le collectif qui était à la base de tout et structurait le club. Ce n'est pas une question de personne, mais de principe. Une fois celui-ci institué, les choses sont beaucoup plus faciles.

Au début, je me suis dit que cette fonction n'était « pas pour moi ». Je m'en suis un peu voulu de penser cela, mais j'ai pensé aux responsabilités que cela supposait, au temps que cela exigeait et je me suis demandé si j'allais y arriver. J'ai alors considéré que c'était peut-être l'occasion de « renvoyer l'ascenseur » vers toutes les personnes qui avaient travaillé à un moment donné pour moi. Je me suis souvenue d'un stage que j'avais fait, dix ans plus tôt, à la fédération, avec Élisabeth Bougeard-Tournon ici présente, et que je salue, sur la place des femmes dans le football. Il m'est apparu qu'il n'y avait jamais vraiment de hasard dans la vie et j'ai accepté le poste de façon définitive le jour où j'ai réalisé que présider ne signifiait pas « avoir du pouvoir sur les gens » mais « avoir du pouvoir pour faire avancer les choses ». Peut-être aussi était-ce l'image que je renvoyais en tant que joueuse, celle d'une fille qui se mettait au service du collectif.

Si la question est de savoir s'il est plus difficile de s'imposer en tant que joueuse, en tant que présidente ou en tant que commentatrice sportive, je crois que ce qui compte, c'est d'être reconnue comme étant utile au collectif. Dès lors, la question ne se pose plus. Ce n'est pas tant une question

de compétence que de capacité à mettre cette compétence au service de quelque chose de plus grand.

Chacun a un rôle, une fonction. Encore faut-il s'inscrire au service du collectif. C'est ce qui s'est produit en ce qui me concerne et je crois que c'est ce qui se produit dans nombre de clubs amateurs.

Il m'a été demandé, avant cette réunion, quelles étaient, à mes yeux, en tant que présidente d'un club amateur, les mesures à mettre en place de façon urgente pour la professionnalisation du football. Je crois qu'il sera fondamental de raisonner sur l'ensemble de la filière. Cette Coupe du monde va donner un formidable coup de projecteur sur le football féminin, ce qui va lui apporter la reconnaissance qu'il mérite, et dont il a besoin. Ce ne doit pas être un aboutissement, mais un point de départ, un moyen pour aller plus loin. C'est ce que me semble précisément désigner la notion d'héritage : comment faire pour aller plus loin ? Cela supposera d'investir de façon massive dans la formation d'éducateurs, d'éducatrices, de formateurs, d'arbitres, de dirigeants et de joueurs.

Quelle est la trajectoire que nous proposons à ces communautés ? Au sein des clubs, notre responsabilité est de faire naître cette volonté. Lorsqu'une petite fille de huit ans me dit que son rêve est de devenir footballeuse, exactement comme le dirait un petit garçon du même âge, je me dis que nous avons gagné. Lorsqu'un petit garçon me dit qu'une joueuse contre laquelle il joue a fait une faute, je me dis aussi que nous avons gagné. Quand une joueuse est considérée comme une joueuse et non comme une fille qui fait du foot, la gamine a gagné, le foot a gagné, la société a gagné. Demain, c'est la société qui en bénéficiera. C'est à ces âges que l'on casse les préjugés dans lesquels on enferme les femmes, ou dans lesquels elles s'enferment parfois toutes seules.

Le combat de l'éducation et de l'émancipation a lieu là, à cet âge-là, dans les clubs, près du périphérique, avec des éducateurs qui sont à moitié formés (tant les formations sont coûteuses) et parfois des dirigeants qui n'en sont pas pour autant valorisés. Une fois que ces résultats sont obtenus à ce niveau-là, il faut se demander s'il existe une vraie volonté collective : le corps social veut-il profondément miser là-dessus ? Nous avons tous une responsabilité collective, et l'État a évidemment son mot à dire, car le niveau d'investissement des acteurs privés dépendra en partie de la volonté politique qui s'affichera. La Coupe du monde constitue une occasion de restaurer l'égalité entre les hommes et les femmes. Il faut faire naître ces trajectoires, et rendre les femmes autonomes dans le choix de leur trajectoire. Cela suppose qu'elles soient libres de la choisir, alors que les pesanteurs de la société font parfois obstacle. L'État a précisément la responsabilité de faire en sorte que les conditions soient réunies pour permettre ces trajectoires, c'est-à-dire créer un cadre de réussite pour celles qui le veulent.

L'objectif n'est pas que toutes les femmes deviennent des joueuses professionnelles, ni des éducatrices ou des entraîneurs. Il s'agit de faire en

sorte que celles qui le veulent puissent le devenir. Autrement dit, comment donner des contours concrets à la volonté que nous aurons fait naître dans les clubs ?

Nous disposons du modèle du football masculin, dont l'expérience a montré que certaines choses fonctionnaient, d'autres non. Cette Coupe du monde pourrait constituer un vecteur d'exemplarité afin de viser l'équilibre entre les hommes et les femmes. Si le football démontre que cette égalité est possible, nous aurons tout gagné. Tel est l'objectif qui doit nous mobiliser collectivement. Nous partageons une responsabilité à cet égard. La Coupe du monde constitue en effet un vecteur de croissance économique et nous pourrions revenir sur ses retombées, car des choses très intéressantes ont été dites. C'est aussi un outil de développement sportif (en espérant que la France l'emporte, pour faire comme en 2018 !), d'égalité et de développement social.

La Coupe du monde aura naturellement des retombées économiques et des impacts sur les clubs. Nous devons nous demander comment ces retombées bénéficieront aux clubs et si ceux-ci seront en mesure d'accueillir un afflux très important de nouvelles pratiquantes, dans de bonnes conditions, comme l'a souligné Frédérique Jossinet. C'est un point essentiel. Il faudra déterminer le coût des mesures à prendre pour préparer cet accueil, sans méconnaître, dans le même temps, le coût de l'inaction si nous ne faisons rien.

La Coupe du monde va, à l'évidence, susciter un vif engouement et un pic d'attrait pour le foot féminin. Il ne doit pas y avoir ensuite un pic de déceptions. Nous devons donc nous préparer et il appartient aux clubs de se mettre en ordre de bataille. Celle-ci n'est pas gagnée d'avance, puisque l'an dernier, les clubs sont parvenus à accueillir 10 % de licenciées supplémentaires. Dans le cas du football féminin, cette croissance sera peut-être de 20 %, 50 % ou même 100 %. Comment faire, alors même que nous traversons une crise du bénévolat au sein des clubs ?

Nous avons commencé à initier des actions, à notre niveau, avec le conseil de quartier, avec le centre d'animation qui se trouve à côté et avec le centre d'animation socioculturel. Ces actions ont nécessité des moyens et du temps. J'ai essayé de valoriser, en termes économiques, la contribution de mes bénévoles. Ils sont une vingtaine, présents chacun à raison de cinq à dix heures par semaine au club. Ils préparent le matériel, tiennent la buvette, accompagnent parfois les enfants, voire prennent en charge des séances d'entraînement. Cela paraît peu, mais c'est ce qui fait fonctionner le club. Pour vingt personnes, à raison de cinq à dix heures par semaine, quarante semaines par an, cela représente 50 000 euros, en prenant pour base un Smic hors charges. Le budget de mon club est de 250 000 euros.

Si demain, les clubs doivent absorber davantage de licenciés avec moins de moyens humains, comment ferons-nous ? Je ne peux pas augmenter le prix de la licence car le football est un produit populaire, qui

doit rester accessible. Les clubs ont profondément envie d'agir et de faire bouger les choses mais ils ne peuvent tout faire. Nous ne pouvons pas pousser les murs ni augmenter indéfiniment le prix de la licence. Nous ne pouvons pas non plus dégager des marges importantes, car nous sommes une association, qui n'a pas de but lucratif. La base de la pyramide ne peut pas rester sur cet équilibre instable.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Merci pour cette intervention stimulante. Le football va effectivement devoir « surfer » sur la vague de cette Coupe du monde. C'est l'enjeu de cette compétition de faire en sorte que ce soit un mouvement pérenne dans le temps.

J'ai le plaisir de terminer cette table ronde en donnant la parole à Céline Géraud, ancienne judoka.

Céline Géraud, vous êtes une ancienne judoka de haut niveau, au palmarès très impressionnant. Vous avez été vice-championne du monde et championne d'Europe. Félicitations pour ces performances ! Vous animez aujourd'hui la matinale de *RMC Sport*. Vous pourrez nous dire, forte de votre double expérience de sportive de haut niveau et de journaliste animatrice, comment vous avez fait votre place au sein de ce milieu. Il serait également intéressant de savoir si vous avez remarqué des évolutions depuis que vous êtes entrée dans le monde des médias et du journalisme. Y a-t-il eu, à vos yeux, des difficultés dans la médiatisation du sport féminin ? Nous avons vu que celle-ci ne serait possible que si les médias ont un intérêt à la diffusion des sports féminins. Ensuite, cela fait « boule de neige ».

Enfin, comment réussissons-nous à faire en sorte que les jeunes filles et les jeunes garçons parviennent à se projeter à travers l'image que donneront les joueuses qui participeront à cette Coupe du monde ?

**Céline Géraud, ancienne championne de judo, rédactrice en chef de la matinale de *RMC Sport*.** – Merci beaucoup. Les questions sont nombreuses. Je suis ravie d'être parmi vous pour partager mon expérience. Effectivement, j'ai fait du sport de haut niveau. Ce fut un élément très important dans ma carrière. Cela m'a évidemment apporté une plus-value, car la plupart des journalistes de sport – je rejoins Nathalie Iannetta sur ce point, il convient de parler de journalistes de sport, et non de journalistes sportifs, sauf s'ils font du jogging – sont souvent des passionnés de sport qui auraient adoré toucher le haut niveau, au moins du bout des doigts. J'ai eu cette chance et j'ai essayé de la partager très vite. Je suis passée par d'assez nombreux médias, ce qui a nourri mon expérience. J'ai d'abord travaillé à la télévision, chez *France Télévisions*, où j'ai été pigiste durant un long moment. J'ai fini par être embauchée. J'avais fait une école de journalisme et je ne voulais pas être commentatrice de judo, tant celui-ci est peu visible à la télévision. On ne le voyait à peu près que tous les quatre ans, à l'occasion des Jeux Olympiques. Je voulais surtout être journaliste.

J'ai été reporter et j'ai couvert de nombreuses éditions du Paris-Dakar et du Tour de France. J'ai ensuite présenté « Tout le sport »

en 1998, juste après la Coupe du monde de football. J'avais fait des interviews sur le parvis de *France Télévisions*. Le rédacteur en chef, Jacques Ségui, pour qui j'ai une pensée émue, car il vient de nous quitter, m'avait donné ma chance. Je m'étais retrouvée à l'antenne alors que ce n'était pas du tout mon destin au départ. J'étais plutôt sur une trajectoire de terrain, que j'appréciais beaucoup.

J'ai ensuite rejoint *TF1* pour couvrir la Formule 1, le rugby, le foot et *L'Île de la tentation*, car il faut aussi s'imprégner d'autres aventures. Je ne le regrette pas, car ce fut un tremplin pour de nombreuses autres choses. J'ai quitté *TF1* pour rejoindre *Orange*, qui se lançait à l'époque. Là aussi, ce fut une belle aventure avec Patrick Chêne et Xavier Couture, qui venait de récupérer les droits du football pour quatre ans. J'étais au bord du terrain, et nous faisions cinq heures de direct tous les samedis soir. Une belle expérience !

Cela s'est arrêté brutalement. En judo, nous avons le « Sen-No-Sen », qui signifie « action-réaction ». On anticipe toujours ce qui peut se produire. J'ai alors eu la chance de partager une expérience en radio, déjà avec *RMC*. François Pesenti cherchait de nouveaux collaborateurs pour les Jeux de 2012 et je me suis retrouvée à Londres avec toute l'équipe, 18 heures sur 24. J'ai ensuite un peu travaillé sur *Europe 1*, durant des soirées et matinales. Puis je suis revenue à *France Télévisions* pour présenter *Stade 2*. J'ai endossé, là encore, un rôle de pionnière malgré moi, en quelque sorte, puisque j'étais la première femme à présenter cette émission, qui existe depuis quarante ans. J'ai été très flattée de la chance qui m'était donnée et je l'ai saisie. J'ai fait cela durant quatre ans. Je crois à la notion de cycle, et je trouve qu'une durée de quatre ans représente un cycle intéressant. Peut-être est-ce mon passé de judoka, et l'expérience des Jeux Olympiques, qui influencent ma perception de ce point de vue.

J'ai alors présenté « Tout le sport », émission qui existait depuis vingt ans et qui était présentée depuis longtemps par Henri Sannier, qui partait à la retraite. « Action-réaction », « Sen-No-Sen », je me retrouve à présenter cette émission – que je connaissais pour l'avoir présentée durant les week-ends. Cela a duré une saison. Puis j'ai été tentée par une aventure à *RMC*, pour une matinale qui a vu le jour en novembre 2018. De 6 heures à 9 heures, tous les jours, nous sommes au micro. Je suis levée, présentement, depuis 2 heures ce matin. J'espère que cela ne se voit pas ! C'est encore le besoin de me mettre en danger, de relever des défis et de tenter de nouvelles expériences qui m'a guidée dans ce choix. Je crois aussi qu'il est bon de sortir de sa zone de confort, comme nous le faisons tous à notre niveau.

Pour répondre à votre question, j'ai eu un rôle de pionnière que j'ai beaucoup utilisé au profit des autres. Je rejoins Magali Munos quant à cette dimension collective. On m'a souvent appelée en me sollicitant pour telle ou telle chose, parce que j'avais été la première femme à avoir telle ou telle expérience. J'ai partagé cette expérience et je pense avoir donné envie à de

nombreuses jeunes filles d'aller plus loin, au sein des écoles de journalisme, car j'ai donné des cours dans des écoles, notamment au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes. Il y avait beaucoup d'*a priori* quant à la possibilité, pour une femme, d'embrasser ces carrières. À une étudiante qui m'interrogeait, je répondais : « Si tu bosses, si tu lis *L'Équipe* et que tu connais tous les sports, pas seulement le tien ou celui qui t'intéresse, tu as une chance d'y arriver ! » J'en connais deux ou trois, au moins, qui ont passé certains filtres parce qu'elles ont cru à cette histoire.

J'ai l'impression que les temps changent, que les lignes bougent. Je ne suis absolument pas en faveur de la surreprésentation des femmes. Je suis pour que la bonne personne soit à la bonne place. Dans le paysage audiovisuel français actuel, toutes les femmes qui parlent de football ou de sport sont crédibles. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'erreurs de casting. Il y en a eu au début, parce que les chaînes avaient tendance à choisir de jeunes femmes très jolies pour présenter du sport. Cela ne servait pas à grand-chose et elles n'ont pas fait illusion longtemps. C'est une réalité. Les téléspectateurs ou les lecteurs paient pour voir, bien souvent. Lorsque c'est gratuit, ils sont exigeants, et ils le sont plus encore vis-à-vis des femmes. Lorsque nous faisons une faute, nous sommes immédiatement brocardées. Nous devons donc être efficaces, pertinentes et percutantes.

Deux ou trois femmes, actuellement, commentent le foot, notamment sur la chaîne *L'Équipe*, et cela se passe très bien. Je ne suis pas non plus en faveur d'une surreprésentation des femmes commentatrices, mais je trouve que celles qui sont vraiment bien valorisent le sport. Les tandems homme-femme fonctionnent bien également.

Quant à la Coupe du monde, je crois qu'il faut juste la gagner. On a beau faire tous les efforts de médiatisation possibles, il faut aussi des résultats sur le terrain. *TF1* fait un effort colossal, de même que *Canal Plus*. *RMC* est la radio officielle de la compétition avec *Radio France*. Nous serons donc présents. Maintenant, il faut qu'elles gagnent. Les quarts de finale ou les demi-finales, cela ne suffira pas. Si elles l'emportent, cela leur donnera un éclairage complètement différent. J'ai vécu l'épopée du rugby féminin car j'étais à *France Télévisions* à ce moment-là. Je les ai vues grandir. Une Coupe du monde a été organisée en France et les filles sont allées très loin. Nous avons d'ailleurs fait des records d'audience, sur *France 4*, avec la demi-finale malheureusement perdue par les Françaises. Elles ont un Tournoi des Six Nations, où elles sont percutantes. En handball, de même, elles ont gagné des titres. On en parle davantage. Maintenant, il faut juste gagner : la différence se fait par la performance. J'espère sincèrement qu'elles iront très loin.

J'en ai un peu assez qu'on « tape » systématiquement sur les médias. Je l'ai vécu à *France Télévisions*, car nous étions en quelque sorte pilotes de l'opération « 24 heures du sport féminin » organisées chaque année. Cette opération a changé de nom. Elle s'appelle désormais « Les quatre saisons ».

À chaque fois, on nous reprochait de ne pas montrer suffisamment de sport féminin. Or, pour commencer, le sport n'a pas de sexe. Tout le monde fait le travail à faire, que ce soit dans les journaux papier, en presse digitale, en radio ou en télé. Nous le faisons lorsqu'il y a des résultats. Nous mettons en avant les filles des équipes qui cartonnent.

Je crois que la réflexion doit aussi inclure la gouvernance. Il est facile d'affirmer qu'on ne voit pas suffisamment de basket, de football ou de rugby féminin. Peut-être est-ce plus simple pour des sports individuels, notamment lorsque les fédérations s'entendent pour programmer les compétitions féminines en même temps que celles des hommes. C'est beaucoup plus simple à médiatiser, car hommes et femmes se trouvent ensemble au même moment, au même endroit. Dans le cas du football, c'est plus compliqué. Il en est de même pour le basket, avec la *WBA* et la *NBA*. Dans le rugby, on parvient à trouver des solutions. C'est sans doute possible dans le handball également. Je lance un appel aux fédérations internationales et aux instances : à vous de faire ce qu'il faut, arrêtez de taper sur les médias. Ensemble, nous y parviendrons ! Je crois à cette Coupe du monde. Nous soutiendrons les filles, bien évidemment, et j'espère avoir la chance de participer à la fête, le 7 juillet, avec vous tous.

**Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** – Merci beaucoup, Céline Géraud, pour votre enthousiasme !

Nous arrivons au terme de cette matinée consacrée au football, et non au football féminin, vous avez raison. En tout état de cause, si le football féminin en est là aujourd'hui, c'est aussi grâce aux efforts militants de vous toutes et vous tous à un moment donné. Je ferai volontiers le parallèle avec la politique : il vient un temps où il faut se donner des contraintes pour que la situation progresse. Il a fallu se donner quelques contraintes pour qu'il y ait davantage de femmes arbitres au sein des clubs et dans des postes à responsabilités. La situation évolue ainsi petit à petit. Bravo aux médias, qui s'investissent pour donner de la visibilité aux footballeuses, qu'il s'agisse des chaînes de télévision, de la presse écrite ou de la radio.

Je suis élue de Vendée et je vois que les articles sur le football féminin sont déjà nombreux, dans *Ouest-France* et dans la presse locale. La délégation s'est déplacée en Vendée et des clubs ont été sollicités à cette occasion, ce qui leur a permis une couverture médiatique dans les quotidiens et sur les chaînes de télévision régionales. Merci à vous pour votre engagement !

Pour ma part, je pense que la cause des femmes avance dès lors que nous y travaillons de concert, hommes et femmes. C'est ce que j'ai apprécié aujourd'hui : les hommes à la tribune ont été aussi nombreux que les femmes pour parler de cette Coupe du monde. Vous l'avez fait observer à juste titre, nous aurons gagné à partir du moment où on ne parlera plus de football féminin, mais du football. Si la délégation doit se déplacer pour des matches, elle assistera à la finale, puisque la France sera finaliste ! Je l'espère de tout

cœur. Nous avons eu beaucoup de plaisir, avec les sénatrices et sénateurs de la délégation, à travailler sur la question de la place des femmes dans le football car c'est un sujet de société. Nous avons parlé du code vestimentaire, des règles du jeu et de l'égalité.

L'ordre du jour du Sénat concerne le projet de loi pour l'école de la confiance : il y a l'école du foot ou du sport, qui est l'école de la vie, mais aussi l'école tout court !

**Nathalie Iannetta, consultante à TF1, directrice-associée de l'agence 2017.** - Ce serait bien qu'il y ait beaucoup de sport à l'école dès le départ, car c'est cela qui donne de la confiance aux enfants et qui fait l'égalité des chances.

**Mme Annick Billon, présidente, co-rapporteuse.** - Tout à fait. Ce fut l'objet d'un amendement. Il y aura peut-être davantage de football féminin au cours des années à venir si le football est proposé à l'école. Merci à tous pour votre participation.

## 5. DONNÉES ET CHIFFRES CLÉS

#DROITSFEMMESSÉNAT

Délégation aux  
DROITS DES FEMMES



# FOOTBALL FÉMININ : LES CHIFFRES CLÉS

Dans la perspective du Mondial de football féminin, qui se tiendra en France à l'été 2019, la délégation aux droits des femmes souhaite mettre en lumière le football féminin et ses évolutions. Présentation en images et en chiffres de l'importance prise aujourd'hui par le football féminin en France.

L'état des lieux :  
une professionnalisation du football  
féminin en constante évolution

BUT!

• DE 3 000 CLUBS  
dotés d'au moins une  
équipe féminine  
905 ÉCOLES  
Féminines  
de Football

2011

51 000  
licenciées



2019

180 000  
licenciées

26 000  
dirigeantes



35 000  
dirigeantes

750  
éducatrices  
et animatrices



1 550  
éducatrices  
et animatrices

670  
arbitres



867  
arbitres



OBJECTIFS POUR 2020

200 000  
licenciées

8 000  
éducatrices et animatrices

1 500  
arbitres

1 500  
Écoles féminines de football

8 000  
équipes intégralement féminines

4 000  
clubs dotés d'au moins  
une équipe féminine



Source : Fédération française de football (FFF)

JUIN 2019



www.senat.fr

#DROITSFEMMESSÉNAT

Délégation aux  
**DROITS DES FEMMES**



## Les données clés

de la coupe du monde féminine  
de football de 2019



Rapporteuses : Annick BILLON, Céline BOULAY-ESPÉRONNIER, Victoire JASMIN, Christine PRUNAUD

JUIN 2019



[www.senat.fr](http://www.senat.fr)